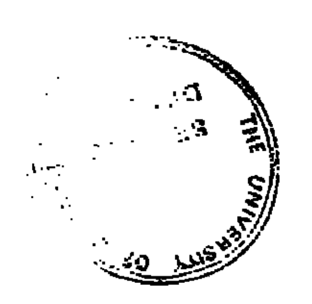


Livres

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – Nº 15223 7 F

VENDREDI 7 JANVIER 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

L'Allemagne fragilisée

L'OFFICE du travail allemand vient de montrer du doigt les préoccupations qui seront au cœur de l'année électorale outre-Rhin : le chômage et la situation économique du pays. Dix-neuf élections locales, régionales et fédérales sont programmées cette année en Allemagne et leur intérêt ira crescendo jusqu'au renouvellement du Bundestag – et donc du gouvernement – en octobre.

Fin décembre, l'Allemagne comptait 3,7 millions de chômeurs – 2,5 millions à l'ouest et 1,2 million dans l'ex-RDA. Les économistes prévoient que la barre des 4 millions de sans-emploi sera franchie cet hiver. Convaincu que le chômage ne fait qu'enregistrer la situation économique passée, le gouvernement met en avant les signes d'amélioration de celle-ci. Malgré l'optimisme affichée jusque-là, la reprise n'est maintenant attendue à l'ouest qu'au deuxième ou au troisième trimestre de 1994. A l'est, la dégradation a été stoppée et les nouveaux Länder sont devenus «un moteur de l'économie allemande» avec une croissance de 7 % environ prévue pour cette année. Certes, le chômage à l'est touche près de 15 % de la population active, mais sa progression paraît stoppée.

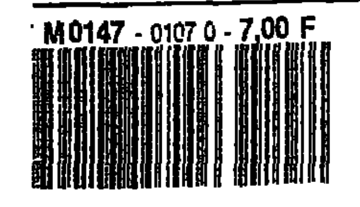
CET optimisme est dénoncé par les syndicats et l'opposition social-démocrate. Le SPD, qui voit dans la situation sociale son meilleur cheval de bataille électoral, critique la politique de M. Kohl. Alors que les exportations subissent le contre-effet du mark fort et de l'anémie des économies européennes, le gouvernement aggrave la mauvaise conjoncture, assure le SPD, en pesant sur la demande interne, pourtant l'unique facteur de croissance possible. Comme M. Mitterrand en France, le SPD réclame un «pacte pour l'emploi».

L'une des pierre de touche de ce pacte serait un abaissement marqué des taux d'intérêt. Certains experts sociaux-démocrates avancent le chiffre de deux points de baisse des taux. Ils évoluent actuellement entre 5,75 % pour l'escompte et 6,75 % pour les avances Lombard. Le conseil central de la Bundesbank, réuni jeudi 6 janvier, n'a pas réduit les taux contrairement aux attentes. Mais la Banque Centrale ne renonce pas pour autant à sa politique de baisse «à petits pas» du loyer de l'argent engagée voici maintenant seize mois.

CERTES, les incertitudes sur la date de la reprise et sa lenteur prévisible militent en faveur d'un nouveau relâchement de la politique monétaire. Le recul des commandes à l'industrie en novembre comme le ralentissement de la construction, laissent présager un repli de la production intérieure brute au quatrième trimestre. Mais, à l'inverse, la fragilité du mark et la tendance au relèvement des taux aux Etats-Unis gênent la banque centrale allemande. Une baisse des taux allemands risque de faire fuir les capitaux outre-Atlantique. C'est dire combien est étroite la marge de manœuvre allemande dans le domaine monétaire.

page 15

M 0147 - 0107 0 - 7,00 F



Tenant compte de l'opposition de Boris Eltsine

Les Occidentaux n'envisagent pas d'élargir l'OTAN dans l'immédiat

M. Eltsine a mis en garde les Occidentaux, mercredi 5 janvier, contre de nouvelles adhésions à l'OTAN que réclament plusieurs pays d'Europe centrale et orientale. Un tel élargissement pourrait provoquer une «déstabilisation politique et militaire», a déclaré le président russe, alors qu'un sommet de l'Alliance atlantique doit se tenir les 10 et 11 janvier à Bruxelles. Les Occidentaux n'envisagent pas d'élargir l'OTAN dans l'immédiat. Bill Clinton effectuera à l'occasion de ce sommet sa première tournée européenne. Après Bruxelles, il se rendra à Prague, où il s'entretiendra avec des dirigeants d'Europe de l'Est, puis à Moscou du 13 au 15 janvier pour rencontrer Boris Eltsine.

Ne rien dire, ne rien faire qui indispose la Russie : tel semble être le mot d'ordre des responsables des pays membres de l'OTAN qui se réuniront autour de Bill Clinton les 10 et 11 janvier à Bruxelles. Mais à quelques jours de ce sommet, les protestations se font plus fortement entendre, et la question des rapports de l'Alliance atlantique avec les pays de l'Est est en passe d'éclipser toutes les autres.

Lundi 3 janvier, Lech Walesa, comme l'avait fait avant lui Vaclav Havel, dénonce la politique *«irresponsable et à courte vue»* des Occidentaux et les met en garde contre une dérobade «historique» devant Moscou, qui serait à ses yeux comparable à celles des démocraties devant la montée du nazisme, puis devant le stalinisme à Yalta.

Le lendemain, la petite République de Lituanie, inquiète de la concentration persistante de soldats russes chez ses voisines lettone et estonienne ainsi que dans la région de Kaliningrad, met les pieds dans le plat en présentant officiellement sa candidature d'adhésion à l'OTAN. Mercredi, *comme on pouvait s'y attendre,* Boris Eltsine réagit : il réitère son opposition à un élargissement de l'OTAN vers les pays de l'Est qui pourrait entraîner une *«déstabilisation politique et militaire»* et enjoint aux Occidentaux de dissiper l'*«ambiguïté»* sur cette question qui, dit-il, *«touche non seulement au destin du monde, mais aussi aux intérêts nationaux de la Russie».*

Voilà donc les Américains rudement renvoyés à un dilemme auquel ils avaient cru échapper par leur proposition de «partenariat pour la paix» qui ménage la chèvre et le chou. Ils ne «dissiperont pas l'ambiguïté» à Bruxelles.

CLAIRE TRÉAN

Lire la suite page 4

Le territoire des eaux

Faute de pouvoir empêcher l'inévitable, il faut réapprendre à gérer le débordement des rivières

On a un peu honte de répéter ce truisme : lorsqu'il pleut beaucoup, l'eau monte et les rivières débordent. Quoi qu'on fasse. Il faut bien, en effet, que le volume en trop s'écoule quelque part. Donc, il dévale les pentes et s'étale en plaine. Certains, alors, s'indignent . Comment? On a dépensé des milliards pour créer des barrages-réservoirs à l'amont de Paris, et les voies sur berge, une fois de plus, sont inondées? Comment? disent les Camarguais : la Compagnie nationale du Rhône se vante d'avoir équipé complètement le fleuve, et voici qu'un automne pluvieux fait déborder le Rhône comme autrefois, pire même qu'autrefois?

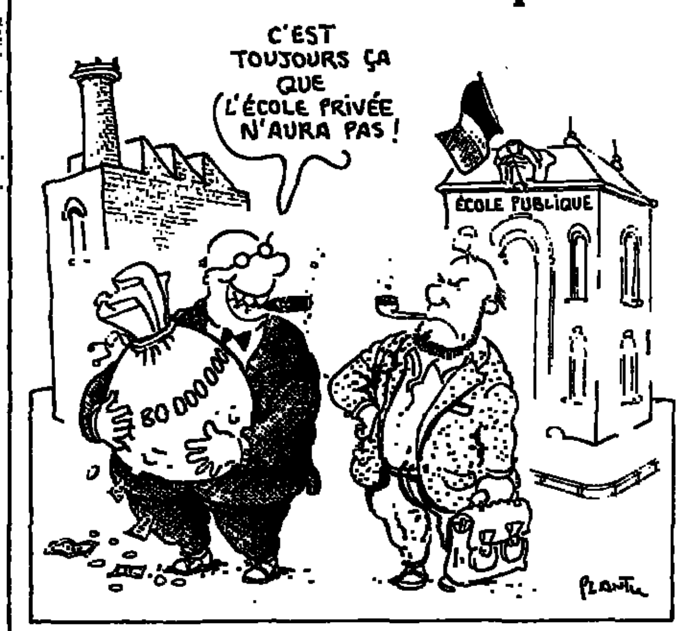
De partout fusent les récriminations à l'encontre des pouvoirs publics, dont le système d'annonce des crues ne fonctionne pas ou mal. Régis Huleux, président de l'Association de défense des riverains de la Marne et de ses affluents, a tout essayé pour obtenir des informations en temps utile. Vainement. *«S'imagine-t-on,* explique-t-il, *qu'en cette fin de vingtième siècle, dans un pays développé comme la France, un seul logiciel de simulation des crues soit en service, et encore uniquement à Paris pour la Seine, et de façon expérimentale?»*

Le maire d'Auvers-sur-Oise, Jean-Pierre Bequet, dont la commune a été inondée à deux reprises cette année – et qui a reçu la visite du président de la République –, demande maintenant au gouvernement d'étendre l'indemnisation des catastrophes naturelles à la voirie communale. L'ancien député du Val-d'Oise, en effet, ne voit pas comment il pourra débourser 4 à 5 millions de francs pour la remettre en état. On ne compte plus les particuliers qui «ne comprennent pas» que la collectivité publique, en 1994, soit toujours incapable de préserver les habitants contre ce fléau d'un autre âge qu'est l'inondation.

ROGER CANS

Lire la suite page 9

M. Mitterrand tance le patronat



page 15

La fronde des soldats de la paix

Dans l'ex-Yougoslavie, les «casques bleus» sont démunis et paralysés face à des belligérants de plus en plus agressifs

Le général Jean Cot ne s'est pas contenté de lancer sa diatribe médiatique pour attirer l'attention sur la crainte de ses 30 000 subordonnés de laisser, dans l'aventure yougoslave de l'ONU, leur dignité de «casques bleus». Certes, avec l'un de ses ajoints directs, le général Francis Briquemont, il a durci le ton et interpellé la communauté internationale : sans doute obnubilé par le symbole de résistance que le général Philippe Morillon a pu représenter, il ne l'a pas envoyé dire, *acceptant de passer sur son* orgueil, sûrement pas sur l'honneur de ses hommes. Mais le général Cot a fait mieux, dans la discrétion : il a adressé au secrétaire *général des Nations unies, duquel* il dépend, un rapport où il recense les erreurs commises dans le passé et où il avance des suggestions pour y remédier.

A la différence de son adjoint immédiat en Bosnie, qui fait un peu figure de haut fonctionnaire qui «crache dans la soupe» de l'ONU en tournant ses résolutions en dérision, le général Cot apparaît, dès lors, plus crédible dans ses critiques. En faisant état des frustrations, voire des humiliations ou des exaspérations dont sont aujourd'hui victimes ses «casques bleus» parce qu'ils vivent – sur le terrain – l'écart entre les objectifs assignés à leur mission et les moyens alloués pour la remplir, le général Cot dénonce ce qu'on appelerait, en d'autres circonstances, la pusillanimité de l'organisation internationale.

Tout est prétexte à rabaisser l'ONU ou, à tout le moins, les hommes qui ont accepté de la servir : le contrôle vexatoire des «petits chefs» de guerre locaux sur le moindre barrage en travers de la route, les attentes prolongées qui visent à user les nerfs des «casques bleus» quand ils escortent un convoi humanitaire, les tracasseries quotidiennes de tous ordres auxquelles ils se heurtent, les simulacres d'exécution qui ont pour but de faire monter la tension, les mises en joue intempestives et les tirs d'intimidation lorsqu'ils tentent de forcer le passage.

Face à ces agressions, le «casque bleu» constate – et, avec lui, ses généraux – qu'il est désormais paralysé et dépourvu des ressources censées lui permettre de remplir son mandat. D'évidence, il est en infériorité numérique, il dispose d'un armement trop léger, il est pris pour cible, quand ce n'est pas en otage. Il a pour tâche de s'interposer par le dialogue (chapitre VI de la Charte des Nations unies, qui couvre les opérations de maintien de la paix et qui n'autorise que la légitime défense face à un tiers identifié et en riposte à la hauteur de l'attaque) dans la quasi-majorité des cas. Il ne peut faire usage de la force (chapitre VII de la même Charte, qui définit le rétablissement de la paix) que dans certains secteurs, la fameuse demi-douzaine de zones de sécurité à majorité musulmane en Bosnie.

Bref, comme le dit le général Cot dans ce langage imagé en vogue dans les armées, tout «casque bleu» est, au départ, *«une chèvre attachée au piquet»* qui attend de se faire dévorer. Ce que d'aucuns, à la base, traduisent par : *«On se défonce sans compter, en prenant des risques insensés».*

Car, ce qu'on peut observer en ex-Yougoslavie, comme déjà au Liban, c'est combien le «casque bleu», à quelque pays qu'il appartienne, se prend d'affection, de passion même, pour la zone où il sert et, en définitive, combien il s'attache quasi sentimentalement aux populations auprès desquelles il est en poste. Il y a des «casques bleus» qui comprennent le désarroi des Musulmans bosniaques et leur volonté de s'accrocher à leur terre, comme il y en a d'autres qui adhèrent aux revendications des Serbes ou des Croates, à force de fréquenter les uns ou les autres et de leur porter assistance. Ce qui ne manque pas, ici ou là, de poser des problèmes de cohésion au commandement de la FORPRONU.

Aujourd'hui, l'ONU, en ex-Yougoslavie, est à coup sûr à un tournant de sa mission. Que constatent, en effet, les «casques bleus», à les en croire? L'organisation internationale et son «bras armé» de 30 000 hommes ont été appelés, à l'origine, en appui de ce qui devait être un début de solution politique.

Or, depuis, tout se passe comme si les belligérants avaient appris que la négociation – telle qu'elle se pratique à l'ONU et telle qu'elle est comprise à tort ou à raison par les différentes factions – aboutit à donner une prime à l'agresseur en obligeant les diplomates à entériner en quelque sorte, à chaque fois, les gains territoriaux.

JACQUES ISNARD

Lire la suite page 4

«Short Cuts», une autopsie de Robert Altman

En 3 h 05 de projection, dix histoires indissociables, d'une cruauté constante, d'une méchanceté tonique, tracent un portrait au vitriol de l'Amérique. Seulement de l'Amérique? Elles se déroulent en trois jours à Los Angeles, entre la menace d'une invasion massive de mouches et un tremblement de terre... Adaptées de neuf nouvelles et d'un poème de Raymond Carver, elles mettent en scène vingt-deux personnages «principaux», interprétés par une troupe d'acteurs formidables parmi lesquels Tim Robbins (*The Player*), Jack Lemmon et Tom Waits. Le film de Robert Altman a reçu au dernier Festival de Venise, outre le Lion d'or, un prix d'interprétation collectif pour l'ensemble des comédiens.

page 12

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 280 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉFENSE

Les pays d'Europe centrale et l'OTAN

En intégrant la Russie, les membres de l'OTAN joueraient la carte de la stabilité et de la démocratie en Europe et aideraient au renforcement des forces démocratiques.

par Timothy Garton Ash, Michael Mertes, Dominique Moïsi

LA Russie, grâce à une Constitution nouvelle approuvée par une majorité d'électeurs, est devenue, pour la première fois de son histoire, une démocratie. C'est une très bonne nouvelle. Pourtant, le relatif succès des nouveaux fascistes et des anciens communistes constitue le résultat le plus inquiétant des élections russes.

Certes, il est trop tôt pour tirer des conclusions définitives du vote du 12 décembre. Trop de questions demeurent sans réponse. Quelle coalition finira par l'emporter? Comment le Parlement usera-t-il de ses nouveaux pouvoirs constitutionnels? Qu'y aura-t-il derrière les votes d'extrême droite? Leur succès est-il le produit du désespoir économique, de l'hyperinflation, du chômage, de la marginalisation sociale? Est-il davantage le produit du retour des vieilles idéologies fascistes liées à un sentiment d'humiliation nationale? Quoi qu'il en soit, la question centrale est la suivante : que pouvons-nous faire à l'Ouest pour le camp des démocrates en Russie et encourager ceux qui, partout dans le pays, cherchent à construire une société civile?

Certains en Occident sont confortés dans leur conviction profonde que la Russie n'a jamais été et ne pourra jamais devenir une démocratie stable. Et qu'il était donc vain d'essayer de soutenir les démocrates. D'autres, comme nous-mêmes, sont convaincus qu'il est plus que jamais nécessaire de les soutenir. Les fascistes russes cherchent à créer, puis à exploiter des théories du complot, comme l'avaient fait ceux qui avaient contaminé l'atmosphère politique de l'Allemagne vaincue de l'après-première guerre mondiale. Mais la Russie n'a pas été vaincue. La fin de la guerre froide et celle de l'Union soviétique ont marqué un triomphe pour les valeurs universelles des droits de l'homme, de la démocratie, et de l'Etat de droit.

Aider les démocrates russes

Le vote du 12 décembre en Russie a intensifié le débat sur l'élargissement de l'OTAN aux démocraties de l'Europe du Centre-Est. Pour certains, l'Occident devrait plus que jamais se garder de tels plans qui pourraient provoquer une réaction amère en Russie, laquelle à son tour affaiblirait le camp démocratique et pro-occidental. Pourtant, les incertitudes sur l'avenir de la Russie rendent compréhensible la nervosité de ses voisins. En fait, ce sont les démocrates russes eux-mêmes qui nous mettent en garde contre les incertitudes de leur pays. Se pourrait-il que l'intégration des démocraties de l'Europe du Centre-Est soit interprétée comme une exclusion ou une volonté délibérée d'isoler la Russie? Non, pour peu que cette intégration s'accompagne de mesures crédibles pour créer des liens privilégiés de sécurité avec la Russie.

Ce sont les démocrates en Russie qui le disent avec le plus de clarté. Le 10 décembre dernier, à l'occasion du 45e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, le ministre russe des affaires étrangères Andreï Kozyrev, n'a-t-il pas lui-même déclaré que son pays aspirait à un partenariat avec l'OTAN et non pas à devenir membre de l'OTAN? Il a également dit qu'il dépendait des pays du Centre-Est européen de décider, de manière souveraine, à quelles communautés ou alliances ils souhaitaient appartenir.

Les dirigeants occidentaux devraient abandonner la pratique néfaste qui consiste à toujours se demander avec nervosité comment les «faucons» à Moscou pourraient réagir. A l'inverse, ils devraient faire preuve de plus de clarté et de courage à l'égard de ceux qui représentent une Russie démocratique. Les intérêts russes légitimes ne vont pas jusqu'à inclure un droit de veto sur les arrangements de sécurité des anciens satellites de l'URSS – une formule qui s'applique également aux Etats baltes et à l'Ukraine. Une Russie démocratique se distinguera elle-même de l'URSS communiste en acceptant précisément la reconnaissance de cette vérité. De plus, l'intégration de l'Europe du Centre-Est dans l'OTAN correspond à l'intérêt éclairé bien compris de la Russie. Une alliance renforcée pour la stabilité et la démocratie en Europe ne peut qu'aider les forces démocratiques éprises de paix en Russie. La Russie a besoin de stabilité sur ses frontières occidentales tout autant que nous en avons besoin sur nos frontières orientales.

Un «contrat de fiançailles»

Avant les élections russes de décembre, il semblait clair qu'au sommet de l'OTAN à Bruxelles, en janvier 1994, aucun ancien membre du Pacte de Varsovie – quelle que soit sa nature démocratique, aussi proche de nous soit-il, aussi réformée que puisse être son armée, aussi coopératifs que soient ses dirigeants politiques – ne pourrait pour le moment obtenir de l'Occident davantage qu'un *«partenariat pour la paix»*. Néanmoins des signes encourageants tendent à indiquer que l'OTAN est peut-être en train de reconsidérer sa position. Maintenant, c'est aux démocrates russes qu'il convient de proposer un partenariat pour la paix comme un des éléments d'un soutien renouvelé de l'Occident en leur faveur.

En ce qui concerne les pays du Centre et de l'Est européen, il faudrait leur offrir davantage sous la forme d'un véritable «contrat de fiançailles» avec l'OTAN. Un tel contrat signifierait clairement qu'un mariage en bonne et due forme, dans un délai raisonnable, est à l'horizon. Ces fiançailles pourraient passer par trois étapes. Dans un premier temps, les pays du Centre-Est européen participeraient aux mécanismes de consultations politiques ainsi qu'aux travaux de l'assemblée parlementaire de l'OTAN. Dans un second temps, leurs forces armées participeraient aux opérations de maintien de la paix (et de rétablissement de la paix) de l'OTAN dans le cadre des Nations unies et de la CSCE. Dans un troisième et dernier temps, les pays du Centre-Est européen deviendraient membres à part entière de l'OTAN et bénéficieraient ainsi pleinement de la garantie de sécurité mutuelle contenue dans l'article 5 du traité de l'Atlantique Nord.

De nombreux démocrates russes comprennent que le renforcement de la stabilité et de la démocratie en Europe du Centre-Est est également dans leur intérêt. Ils le comprendront d'autant mieux que l'Occident s'engagera plus clairement à soutenir les démocrates russes. Rien ne serait plus dangereux pour l'Occident que de combiner pessimisme et passivité.

▶ Timothy Garton Ash est membre du Saint-Antony College à Oxford; Michael Mertes est conseiller politique à la Chancellerie fédérale à Bonn et s'exprime ici à titre personnel. Dominique Moïsi est directeur adjoint de l'Institut français des relations internationales (IFRI).

BOSNIE

La raison du plus fort

Dans sa quête éperdue d'un «accord solennel», l'initiative franco-allemande, en approuvant de fait les exigences expansionnistes serbes, assimile les agresseurs et les victimes.

par Nikola Kovac

ALORS que les populations assiégées de Bosnie-Herzégovine réclament une paix juste et durable, l'initiative franco-allemande, approuvée par les Douze, offre d'entériner les positions des assaillants, en échange d'infimes concessions territoriales. C'est le modèle de Munich pour les principes politiques et celui de Yalta pour la cartographie que l'Europe avance là. Alain Juppé écrit (dans *Libération* du 25 novembre) que *«la poursuite des combats est une absurdité»*. Ce terme s'appliquait mieux au déclenchement des hostilités par les nationalistes serbes. Après avoir compté des dizaines de milliers de victimes et des centaines de milliers de réfugiés, c'est de tragédie qu'il faut parler. Les attaques menées, contre des citoyens désarmés, par l'armée fédérale guidée par le régime de Belgrade et relayée par des milices locales, en ont constitué le premier acte.

Loin de s'y opposer par des mesures appropriées, une communauté internationale lente, hésitante et divisée s'est contentée de déployer un service de surveillance et d'assistance plus conforme à la théorie du maintien de la paix *(peace keeping)* qu'à l'ambition d'imposer la paix *(peace making)*. Dès lors, politiquement infirme, la FORPRONU ne pouvait que s'adapter militairement aux contraintes du terrain. Ainsi les «casques bleus» ne se sont-ils jamais prononcés sur l'identité de l'agresseur, en dépit de toutes les évidences. Leurs chefs ont usé le plus souvent de termes imprécis : *«belligérants»*, *«parties en conflit»*, *«forces armées»*, etc. Les contradictions de leur mission ont éclaté au grand jour avec l'assassinat du vice-premier ministre bosniaque dans un véhicule blindé de l'ONU, en présence de hauts responsables militaires et à la suite de plusieurs heures de négociations avec les milices serbes.

Dès le début du conflit, le gouvernement légal bosniaque a demandé la neutralisation de l'artillerie lourde de l'agresseur et le blocage des voies empruntées par ses fournitures militaires en provenance de Serbie. Au lieu de quoi, la communauté internationale, avec beaucoup de constance cette fois, a interdit aux assiégés de se procurer les moyens de leur défense. Malgré le courage et le dévouement indiviuel de nombre de leurs personnels, la FORPRONU (son instrument séculier), et le Haut-Commissariat aux réfugiés (son arbitre humanitaire) se sont contentés d'enregistrer le fait accompli.

Passivité des autorités internationales

Les gouvernements européens font maintenant un pas de plus en suggérant de hâter la levée des sanctions économiques pesant sur l'agresseur, en échange d'infimes concessions territoriales. Comment les autorités politiques du continent n'y verraient-elles pas le signe que la raison du plus fort passera bientôt pour une règle du droit international? Jusqu'à ce jour, les Douze et le Conseil de sécurité de l'ONU se sont peu souciés de l'application effective de leurs résolutions et des accords qu'ils ont cautionnés. Suspendus au bon vouloir de leurs signataires – parmi lesquels des criminels de guerre qu'aucune juridiction n'inquiète réellement –, les cessez-le-feu successifs ont tous été violés sans qu'ils révisent leur doctrine. Les «zones de sécurité» restent offertes comme cibles aux canons des nationalistes. Les «couloirs humanitaires», toujours fermés à la circulation des personnes et des idées, sont régulièrement bloqués par les milices, non contentes de prélever leur part sur les vivres et les médicaments promis aux assiégés. Les «casques bleus» se sont bornés à constater ces méfaits répétés.

N'encourant pas d'avertissement crédible, ne redoutant nulle menace sérieuse, l'agresseur serbe a vérifié à chaque massacre, à chaque épuration de village, à chaque bombardement d'écoles, l'inanité des espoirs de ceux qui attendaient des frappes aériennes contre ses voies de communication et ses postes avancés. Dès lors il pouvait se fier à ses victoires et profiter de la passivité des autorités internationales pour avancer des revendications encore plus hardies.

Les causes ayant déjà été occultées, on s'affaire maintenant à traiter les symptômes. L'initiative franco-allemande, après avoir invoqué *«l'urgence de notre devoir humanitaire»*, propose de mettre *«les belligérants devant leurs responsabilités»*. La realpolitik prône donc des solutions palliatives, puis abandonne le ton de la sollicitude pour assimiler les agresseurs et les victimes. Les assiégés de Sarajevo et de Mostar partageraient donc la responsabilité du conflit avec leurs assaillants. Ne demeurent-ils pas obstinément vivants et toujours rétifs à la paix qu'on leur administre par les canons? Les directeurs de conscience de l'Europe ne s'attardent déjà plus au fait que toute une population est transformée en otage et des villes entières en camps de concentration. Désireux de voir vite établie une forme d'ordre qui, de loin, s'apparenterait à la paix, prévenus du caractère récalcitrant du bourreau, ils accentuent leur pression... sur la victime. Sans doute celle-ci cédera-t-elle plus aisément. A cette fin l'on persiste à la priver du droit de se défendre, tandis qu'on envisage déjà publiquement la réhabilitation de l'agresseur.

Les citoyens de Sarajevo crient que ce deuxième hiver de siège condamne trois cent cinquante mille personnes au désespoir et beaucoup d'entre elles à la mort. Les journalistes et les «casques bleus» témoignent de la poursuite du pilonnage des écoles, des hôpitaux et des marchés. Les organisations humanitaires se plaignent que les convois ne parviennent pas à destination. Les institutions culturelles protestent contre les entraves mises à leurs entreprises d'assistance. Les diplomates répondent qu'ils travaillent à un *«accord solennel»* et déplorent la mauvaise grâce des victimes.

Dans ce schéma, l'approbation des exigences des expansionnistes devient la condition première de la paix, cependant que les thèses des nationalistes, acharnés à détruire les bases de la coexistence, de la citoyenneté et de la démocratie, semblent la source d'un droit nouveau. L'agression aura donc payé, écrivait récemment François Fejtö (dans *la Croix* du 1er décembre).

Pressés de refermer le dossier laissé ouvert par l'échec de la mission Owen-Stoltenberg, les quelques responsables politiques et hauts fonctionnaires qui s'expriment au nom de la communauté internationale ont cessé de s'interroger sur les implications de la logique qui a mu d'abord les agresseurs serbes, puis les Croates du HVO. Ils feignent de croire à la paix qui pourrait régner dans un pays dépecé dont les populations ont été chassées en tous sens, dans des régions meurtries dont la plupart des villes auraient été livrées aux chefs de guerre, dans les villages où le *«nettoyage ethnique»* se poursuivrait, dans une capitale dont on aurait accepté la partition – ou plutôt le chantage, car Sarajevo, l'indivisible Sarajevo, s'est formée au cours des siècles dans une unité organique : cet organisme urbain est déjà grièvement blessé dans son corps et dans son âme, faut-il encore l'amputer?

Quel autre assaut de barbarie, quel drame supplémentaire attaché au nom de cette ville, quelle amère leçon de lucidité rétrospective attendent encore les gouvernements occidentaux pour comprendre que Sarajevo et les autres cités de Bosnie-Herzégovine ne résistent pas seulement pour leur propre compte, mais aussi pour préserver en Europe l'avenir d'un droit fondé sur la raison, et non sur la violence nue?

▶ Nikola Kovac est ambassadeur de Bosnie-Herzégovine en France.

FALLOUX

Propos d'un laïque ouvert

La révision de la loi Falloux revient à financer avec l'argent des contribuables la concurrence faite par le privé à l'école publique.

par Antoine Prost

IMPOSSIBLE de se taire devant la façon dont la majorité actuelle vient de modifier la loi Falloux.

Passons sur l'argument démagogique de la sécurité. On aimerait connaître les maires qui ont laissé fonctionner dans leur commune des établissements réellement dangereux et pourquoi les préfets ne les ont pas encore suspendus...

Passons sur la méthode. Nous savons désormais que, pour les partisans de l'école privée, la négociation est indispensable quand ils sont minoritaires, inutile quand ils sont majoritaires. C'était déjà ce que Montalembert reprochait aux ultras du temps de Falloux : quand ils sont les plus faibles, ils nous réclament la négociation au nom de nos principes; quand ils sont les plus forts, ils nous la refusent au nom des leurs. Dont acte.

Passons sur le *«toujours plus»* de ce parti. *«Il n'y a plus de contentieux entre l'Etat et l'école privée»*, vient de déclarer le secrétaire de l'enseignement catholique. Pour combien de temps? On avait déjà entendu de telles déclarations après les accords dits «Lang-Cloupet», il y a un an. Quelle sera la prochaine étape? L'enseignement privé est décidément insatiable et ne respecte aucun compromis.

Par-delà ces questions de méthode, qui en disent long sur le fond et définissent, hélas, la confiance qu'on peut accorder aux partisans de l'enseignement privé, trois questions de fond n'ont pas été vraiment traitées.

La première ne concerne pas seulement l'enseignement privé, mais, plus largement, l'usage de fonds publics pour la constitution de patrimoines associatifs. Aujourd'hui, toute association qui veut installer son siège social, ses bureaux, ses activités, demande et obtient des subventions des collectivités publiques. Œuvres de rééducation, de placement, de formation professionnelle, d'aide aux chômeurs, syndicats, associations d'immigrés ou de pêcheurs à la ligne, chambres d'agriculture ou de métiers, fanfares, amicales de pétanque ou universités du temps libre, tous ont besoin de locaux et se tournent vers les collectivités publiques pour qu'elles les financent au moins en partie.

Les collectivités ont tout intérêt à soutenir les associations : elles seraient incapables de faire le travail qu'elles assurent. Leur dynamisme est essentiel au tonus du corps social. Il est donc indispensable et légitime de les aider. La subvention est une formule logique pour les dépenses de fonctionnement. Pour les investissements, c'est-à-dire pour des biens durables comme les immeubles, la subvention n'est plus adaptée. Elle permet, en effet, de constituer grâce à des fonds publics des patrimoines privés qui conservent ou accroissent leur valeur, indépendamment de l'usage qu'on en fait. Dix ans, vingt ans plus tard, l'objet social de l'association n'est plus d'actualité, les fondateurs ont disparu, et les nouveaux responsables ont alors tout loisir d'utiliser ce patrimoine pour d'autres buts.

Un contrôle financier indispensable

Ce raisonnement vaut pour les écoles privées, dont les locaux appartiennent à des sociétés civiles, voire à des personnes privées. Qui garantit que telle école de centre-ville, restaurée grâce à des fonds publics, aura encore des élèves dans quinze ans? Le coût des terrains aura alors beaucoup augmenté. Si la collectivité qui aura financé la restauration veut acquérir ces locaux devenus inutiles, lui demandera-t-on de les payer en totalité et au prix du marché?

Les immeubles financés par des fonds publics devraient au minimum être la propriété de sociétés immobilières d'économie mixte dont les collectivités seraient actionnaires au prorata de leur participation. Il serait scandaleux que des propriétaires purement privés, même désintéressés, puissent empocher la plus-value foncière de propriétés constituées, fût-ce partiellement, grâce à des fonds publics.

La seconde question est posée par le défaut d'entretien des écoles privées qui, nous dit-on, compromettrait la sécurité des élèves. Car, enfin, le financement de l'entretien était prévu. Le forfait d'externat et la participation des parents avaient précisément pour fonction de couvrir l'entretien courant. S'il n'a pas été assuré, à quoi a servi l'argent? La question n'est pas différente, ici, de celle qu'a posée l'inondation de la Camargue. Dans ce cas, on a commencé par dire qu'il n'y avait pas assez d'argent pour entretenir les digues du Rhône. On découvre ensuite que l'argent encaissé à cette fin a servi à autre chose. Quel contrôle financier a été fait de l'emploi par l'enseignement privé des sommes dont il a disposé depuis trente-cinq ans? Les chambres régionales des comptes se penchent sur des dossiers infiniment moins importants. Une expertise financière est indispensable pour le passé. Et quel contrôle prévoit-on pour l'avenir? C'est trop facile de disposer de l'argent des contribuables sans avoir de comptes à rendre à quiconque...

Assurément, l'enseignement privé ne s'est pas livré à des dépenses excessives. Mais l'argent destiné à l'entretien des écoles existantes n'a-t-il pas financé les maisons mères ou les maisons de retraite d'ordres religieux? Surtout, n'a-t-il pas servi à financer des extensions ou des implantations nouvelles? Il s'agirait là, *stricto sensu*, d'un détournement. Les promoteurs de l'enseignement privé ne l'estiment pas condamnable, car il procède, selon eux, d'un bon motif. On leur fera observer que tel n'était pas le contrat passé avec l'Etat. La loi Debré n'a jamais entendu contribuer à l'extension de la concurrence scolaire, les textes sont formels sur ce point. C'était le contrat, et, pour nous en tout cas, le respect des contrats fait partie de la morale élémentaire.

La troisième question s'inscrit dans cette perspective même. La loi Debré se référait à la notion de *«besoin scolaire reconnu»*. Que devient ce principe dans la nouvelle législation? Ou, pour être clair, demande-t-on aux collectivités publiques de réparer les établissements qui existent ou d'en créer de nouveaux?

Disons-le tout net : financer, grâce à l'argent des contribuables, la concurrence faite à des établissements publics est inacceptable. Le temps de la croissance forte des effectifs s'achève. Les besoins sont couverts, pour l'essentiel. Dans ce contexte, ouvrir une nouvelle école privée, c'est enlever des élèves aux écoles publiques existantes. Est-ce cela que l'on veut?

La concurrence sauvage n'est acceptée dans aucun secteur de notre vie sociale. On ne permet pas qu'un supermarché s'installe à sa guise, condamnant à la fermeture des dizaines de petits commerçants. On a inventé des commissions départementales d'équipement commercial pour réguler cette concurrence, et les commerçants y sont fortement représentés. Où sont les commissions d'équipement scolaire? Dans le domaine de la santé, il faut une autorisation aux cliniques privées pour créer de nouveaux lits. Et l'on accepterait une concurrence sauvage dans le domaine scolaire?

Il ne s'agit pas là, seulement, d'éviter des gaspillages (encore que la question se pose quand l'éducation nationale consomme le cinquième du budget de l'Etat). C'est la fonction même de l'école qui est en jeu. Voici, par exemple, un quartier déshérité où les écoles et les collèges accueillent une population défavorisée : nombreux enfants d'immigrés, de chômeurs, problèmes de drogue et de racket, etc. Imaginez qu'une école privée s'installe, pour le bon motif de prendre sa part des problèmes des quartiers. Chacun sait ce qui va arriver, car les meilleures intentions du monde sont sans prise sur les logiques sociales : l'école privée va *«écrémer»* la clientèle des écoles publiques dont les difficultés vont empirer. Ce serait tout juste la politique de Gribouille que de financer d'un côté une zone d'éducation prioritaire, et, de l'autre, une école privée qui en accroîtrait les problèmes.

C'est dire que pour tout homme politique quelque peu responsable et qui a le sens de l'Etat, la récente loi rend désormais indispensable l'intégration de l'enseignement privé à une carte scolaire d'ensemble.

▶ Antoine Prost a été conseiller de Michel Rocard, premier ministre.

Avant le sommet de l'OTAN, à Bruxelles, les 10 et 11 janvier

Les Etats-Unis veulent rassurer leurs alliés européens

• FIDÉLITÉ. Bill Clinton, après les tensions de ces derniers mois, va réaffirmer l'importance de la relation des Etats-Unis avec l'Europe occidentale.

• PARTENARIAT. Les alliés vont approuver une proposition de « partenariat » conçue pour ne pas heurter la Russie, mais qui ne répond pas aux vœux des pays de l'Est.

• ADAPTATION. L'OTAN cherche aussi à adapter ses structures à l'après-guerre froide, et à l'émergence d'un « pôle » européen.

WASHINGTON
de notre correspondant

M. Clinton vient à Bruxelles réparer les quelques accrocs que la fin de la guerre froide a laissés dans le tissu des relations entre les Etats-Unis et l'Europe. Il veut réaffirmer l'importance que les Etats-Unis attachent à la liaison privilégiée, politique et militaire, qu'ils entretiennent avec leurs amis du Vieux Continent, au moment précis où ceux-ci estiment que l'Amérique se dégage de ses liens transatlantiques.

Il participera au sommet de l'organisation supposée incarner cette communauté d'intérêts, l'OTAN, au moment où elle vient de révéler, pathétiquement, son incapacité à faire face au plus grave conflit et aux plus terribles atrocités que l'Europe ait connus depuis la seconde guerre mondiale. Il entend réaffirmer la *raison d'être du plus puissant des* pactes militaires au monde, à l'heure où celui-ci n'intimide même plus les milices qui martyrisent les populations de l'ex-Yougoslavie.

« Le refus de deux administrations successives [Bush et Clinton] *d'engager des troupes pour enrayer les combats dans les Balkans reflète ce qui est perçu à Washington et sur le continent* (européen) *comme un recul du leadership américain en Europe »*, écrit le *Washington Post*, qui ajoute : *« Pour la première fois depuis la deuxième guerre mondiale, les Européens ont prévalu sur Washington dans la gestion d'un conflit régional clé »* (en Bosnie).

Warren Christopher, le secrétaire d'Etat, a eu l'impression, l'hiver dernier, de s'être fait manipuler par des alliés européens qui avaient rejeté les propositions américaines d'intervention aérienne en Bosnie. Dépité, le Californien Christopher n'a eu de cesse, depuis, de souligner que les Etats-Unis étaient tout autant une puissance du Pacifique que de l'Atlantique. Et le secrétaire d'Etat a fait part de sa volonté de corriger *« l'eurocentrisme »* de la politique extérieure américaine... Que n'a-t-on entendu, lors du sommet Asie-Pacifique de Seattle, en septembre, sur l'impérieuse nécessité pour les Etats-Unis de se tourner vers l'Asie !

Le partenariat transatlantique a encore été mis à mal lors des négociations sur le GATT qui prirent, pour l'essentiel, la tournure d'un affrontement entre les Etats-Unis et l'Europe de l'Ouest. Enfin, le ton général entendu au Congrès fait de plus en plus douter de la volonté des Etats-Unis de s'engager à l'extérieur, notamment en Europe, *hors des cas où* les intérêts américains seraient directement menacés.

Bref, s'il entend corriger l'impression d'une Amérique sur le retrait en Europe, Bill Clinton devra dispenser un peu de baume sur les blessures d'une liaison qui en a besoin. C'est qu'une fois dissipé *l'enthousiasme de Seattle*, les « real-politiciens », à la Maison Blanche comme au département d'Etat, savent bien qu'ils n'ont pas en Asie l'équivalent de la communauté de valeurs qu'ils ont avec l'Europe et que le seul potentiel militaire vraiment dangereux pour l'Amérique se *trouve, lui aussi, à l'est du continent* européen.

Alliés et amis

Désireux de rectifier la perception d'une Amérique emportée par la force d'un soudain tropisme asiatique ou que son « échec » bosniaque aurait rendus amère, un très haut responsable de la Maison Blanche confiait ces jours-ci à quelques journalistes étrangers : *« Oui, il y a eu cette année des secousses dans nos relations avec l'Europe, sur la Bosnie et le GATT, mais nos liens les plus forts restent avec les Européens, des amis, pas seulement des alliés, et l'OTAN s'est révélée une des alliances militaires les plus réussies de tous les temps. Ce que nous avons simplement souligné, c'est que les Etats-Unis sont effectivement, aussi, une puissance du Pacifique et qu'il fallait, à ce titre, redéfinir une politique asiatique qui manquait de cohérence depuis dix ans*, poursuivait-il ; *certains, en Europe, y ont vu un changement d'orientation de la politique américaine, ce n'est pas le cas. »*

Veut-on une preuve de cette fidélité de l'Amérique à son alliance avec le Vieux Continent ? Cette même personnalité réaffirmait, catégoriquement, que les Etats-Unis étaient toujours prêts, dans l'hypothèse (il est vrai peu probable) où les parties en conflit dans l'ex-Yougoslavie signeraient un accord, à participer, dans le cadre de l'OTAN – *« bien de l'OTAN »*, *pas de l'ONU – à une* force internationale chargée de le faire respecter. A coup sûr, M. Clinton profitera donc de la réunion de Bruxelles pour réaffirmer *« que la zone euro-atlantique est une région géopolitique une et indivisible et que l'OTAN est là pour maintenir l'engagement américain au centre de l'Europe »* (selon la formule de Les Aspin, le secrétaire à la défense).

Reste à adapter une alliance politico-militaire conçue contre un adversaire – l'URSS – qui n'existe plus et qui s'est révélée de peu d'utilité face à la guerre dans l'ex-Yougoslavie. Le débat a principalement tourné autour d'une question : faut-il élargir l'alliance vers l'est, pour répondre au besoin de sécurité qu'expriment des nouvelles démocraties d'Europe centrale, et si oui jusqu'où ?

Le « partenariat » pour la paix

Réponse d'un responsable du département de la défense : *« Ne rien faire eût été condamner l'OTAN à devenir un musée, accepter de nouveaux membres posait le problème de la Russie : prendre à la fois la Russie et les pays d'Europe de l'Est, c'était transformer l'organisation en une sorte de CSCE parfaitement inefficace, laisser la Russie dehors voulait dire recréer une nouvelle division en Europe qui ne garantissait pas la sécurité sur le Vieux Continent. »*

La formule retenue par le département de la défense a consisté à ne pas vraiment choisir. Pour le moment, on n'élargira pas l'Alliance atlantique. Seuls ses seize membres continueront à bénéficier de l'article 5 de sa charte qui garantit qu'une attaque contre l'un d'eux serait considérée comme une attaque contre tous.

On propose aux pays de l'ancien bloc de l'Est – y compris la Russie – de passer, individuellement, des accords de coopération militaire avec l'OTAN, aux fins de manœuvres communes, d'échanges d'informations, voire de collaboration dans des opérations de maintien de la paix. Cela s'appelle le *« partenariat pour la paix »*. Cela ne garantit pas l'entrée dans l'OTAN mais, à terme, les pays *« partenaires »* qui se seront le plus rapprochés du profil – politique, militaire et économique – d'un pays de l'Alliance atlantique pourront en devenir membres.

La formule est vague à dessein ; il n'y a pas de critère ni de date fixés pour une éventuelle intégration des candidats. La formule évite à l'administration d'avoir à trancher entre des objectifs auxquels elle est attachée mais qui ont l'inconvénient d'être contradictoires : combler le vide de sécurité en Europe de l'Est en rassurant la Hongrie, la Pologne et la République tchèque, tout en ne heurtant pas de front des militaires russes farouchement opposés à l'intégration de ces pays dans l'OTAN.

Un des plus chauds partisans du partenariat, Strobe Talbott, nouveau numéro deux du département d'Etat, observe : *« C'est un projet qui correspond à une réalité politico-stratégique précise, à une situation où les Etats-Unis et leurs alliés européens n'ont plus d'ennemi supposé en Europe et où il n'y avait donc pas de raison de déplacer plus à l'est la frontière de l'OTAN »* (en l'élargissant aux pays les plus intéressés, Hongrie, Pologne, République tchèque).

La percée aux élections russes d'un parti dont le chef, Vladimir Jirinovski, fait ouvertement état de visées expansionnistes à l'encontre des voisins de la Russie, *« ne change pas notre choix »*, dit-on à Washington. L'important est de ne rien faire qui puisse alimenter une vision pessimiste de l'avenir en Europe, ne rien faire qui laisse entendre que l'on préjuge que c'est le mauvais scénario qui va l'emporter en Russie, ajoute-t-on.

Le « russo-centrisme » dénoncé

En cas de malheur, il sera toujours temps de retracer une éventuelle frontière de sécurité en Europe ; pour l'heure, à situation floue, projet vague. Selon un haut responsable de la Maison Blanche, *« le partenariat crée un processus dynamique, évolutif, ce n'est pas un projet figé »* ; *« la porte* [de l'OTAN] *est ouverte, certains passeront le test »*, ajoute-t-il, en ne cachant pas qu'il s'agira vraisemblablement des pays du groupe de Visegrad (Hongrie, Pologne, République tchèque), c'est-à-dire de ceux qui seront le plus naturellement amenés à s'intégrer à l'Union européenne.

Qu'elles viennent d'Henry Kissinger, de Zbigniew Brzezinski ou de l'influent sénateur républicain Richard Lugar, les critiques de cette approche n'ont pas manqué. Elles tournent toutes autour d'un même reproche : en refusant au groupe de Visegrad une forme d'intégration ou d'association plus poussée à l'OTAN, l'administration privilégie les préoccupations russes au détriment des inquiétudes est-européennes. S'il s'agit de ne pas déplaire aux militaires russes en retraçant une frontière de sécurité en Europe, il n'y aura jamais, observe M. Kissinger, de bon moment pour intégrer dans l'OTAN les nations est-européennes.

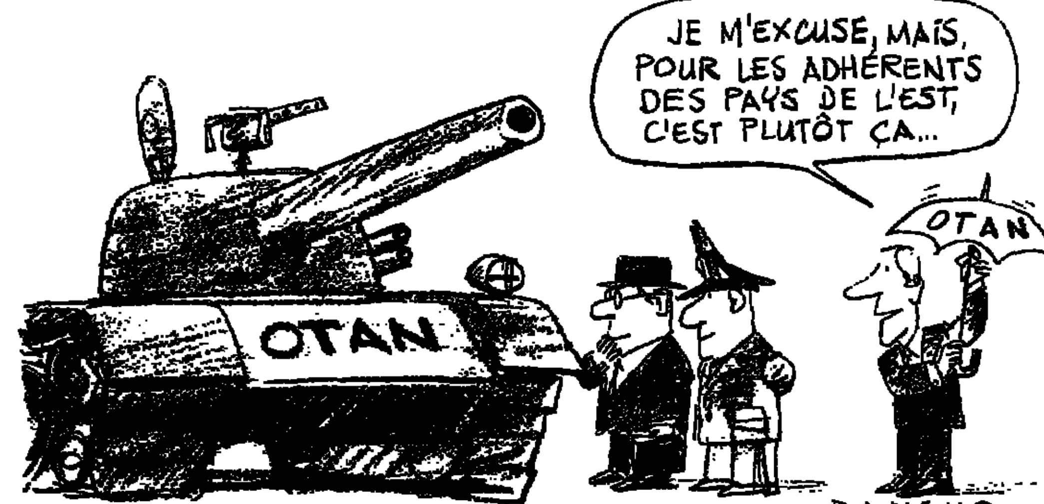
L'administration aurait ainsi une politique russe, plus qu'une politique européenne ; certains dénoncent le *« russo-centrisme »* de Strobe Talbott. MM. Kissinger et Lugar disent que les Etats-Unis prêtent le flanc à ceux qui les accusent de vouloir un « Yalta II » avec Moscou, même si l'accusation est pour le moins rapide. Ils y voient une politique susceptible de confirmer les alliés ouest-européens dans leur sentiment qu'il leur reviendra désormais à eux seuls d'assurer la sécurité sur une bonne partie du continent.

Vieux connaisseur des questions de sécurité et du théâtre européen, Helmut Sonnenfeldt, de la Brookings, estime, au contraire, que le partenariat est, aujourd'hui, politiquement et militairement fondé : *« Rien ne serait plus grave que de promettre à l'Europe de l'Est la garantie de sécurité de l'OTAN – l'article 5 – si l'on n'est pas certain de pouvoir tenir pareil engagement. »*

Il en irait de la crédibilité de l'OTAN. Or la plupart des experts jugent que les membres de l'Alliance ne sont pas prêts à consacrer les ressources – militaires, économiques, politiques – nécessaires à un élargissement de l'OTAN à l'Europe de l'Est.

Quant à l'administration, elle ne se défend pas vraiment d'accorder une « priorité » à la Russie, mais elle la justifie ainsi : en fin de compte, la sécurité de l'Europe de l'Est dépendra de la victoire des réformateurs à Moscou, ce qui vaut bien de prendre en compte les vieilles phobies de l'état-major russe.

ALAIN FRACHON



Le coup d'envoi de la présidence hellénique de l'Union européenne

Jacques Delors délivre un « message d'amitié au peuple grec »

ATHÈNES
de nos envoyés spéciaux

Jacques Delors, président de la commission de Bruxelles, et Andréas Papandréou, premier ministre grec, ont donné, lors d'une conférence de presse conjointe à Athènes mercredi 5 janvier, le coup d'envoi de la présidence grecque de l'Union européenne. Face aux nombreuses critiques adressées à la Grèce, M. Delors a tenu à lancer un *« message d'amitié au peuple grec »*, en soulignant que ce dernier est membre *« à part entière de la famille européenne »*.

La mauvaise réputation passée des socialistes grecs en matière économique et financière, le nationalisme d'Athènes et les déclarations provocatrices de M. Pangalos, le ministre des affaires européennes, se sont conjugués pour que le début de la présidence hellénique soit salué par un concert de commentaires très négatifs dans la presse européenne. Au point que les Grecs n'ont pas été les seuls à s'émouvoir de ce déluge de publications que Stélios Papathémélis, le ministre de l'ordre public, qualifie de *« vomitives »*... Dans les milieux diplomatiques européens, cet unanimisme antigrec a été jugé excessif, peu charitable, et Jacques Delors s'est senti obligé de voler publiquement au secours du *« peuple grec »*.

Volonté « pacifique »

M. Delors, arrivé mardi à Athènes avec l'ensemble des commissaires européens, pour la traditionnelle visite de début de présidence, s'est lancé, lors de la conférence de presse, dans un plaidoyer en faveur du respect des différences nationales, allant jusqu'à déclarer : *« Lorsque la communauté connaît des difficultés, alors on cherche un bouc émissaire. Très souvent, c'est la Commission ; en ce moment, c'est un peu la Grèce et je le regrette. »*

M. Papandréou, de son côté, a tenté de trouver une riposte face à ce déferlement de critiques. A l'évidence, Athènes essaie de faire une démonstration de sérieux, et de convaincre que le socialisme grec a un autre visage que le nationalisme : celui de la lutte pour l'emploi et de la défense des travailleurs européens. Tout en réaffirmant ses positions sur la Macédoine, M. Papandréou a insisté sur la volonté *« pacifique »* de son pays et, surtout, a pris soin de commencer chacune de ses interventions par une ferme déclaration d'intention en matière sociale : il a ainsi affirmé que le Livre blanc *sur l'emploi*, adopté par les Douze à l'initiative de M. Delors, constituait *« un grand pas dans l'histoire européenne »* et un *« renversement progressif (...) de la théorie du libéralisme »*. L'exigence de compétitivité ne doit pas concurrencer l'emploi : *« La classe ouvrière doit voir ses acquis consacrés »*, a-t-il insisté.

M. Delors, interrogé sur la question chypriote, a répondu, à l'adresse d'Ankara, qu'il n'arrivait pas *« à voir quels sont les obstacles »* pour une *« solution équitable et définitive »*. Il a estimé que la Turquie ne peut s'inquiéter des événements de l'ex-Yougoslavie sans se préoccuper de la situation à Chypre.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI et DIDIER KUNZ

DIPLOMATIE

L'élargissement de l'OTAN

Suite de la première page

Le sommet devrait produire un document dans lequel l'OTAN rappellera certes qu'elle n'est pas un club fermé : l'article 10 du Traité qui la fonde prévoit, en effet, la possibilité d'intégrer de nouveaux membres, moyennant l'accord unanime des alliés.

Mais ce document ne promettra à personne ni adhésion à l'Alliance ni garantie de sécurité. Il proposera un « partenariat », c'est-à-dire un accord-cadre de coopération militaire auquel tous les pays de l'Est, Russie comprise, pourront individuellement souscrire, mais qui sera adaptable à chacun d'entre eux, ce qui sous-entend qu'il créera une relation à l'OTAN plus forte pour certains que pour d'autres. Bref, on essaie de satisfaire un peu tout le monde, moyennant quoi il semble bien qu'on déplaise à tout le monde.

« Rien ne menace les Polonais »...

Les meilleurs de la classe post-communiste, ceux qui estiment appartenir déjà à l'Occident du point de vue des valeurs et des institutions, ont quelque peine à digérer l'argumentation occidentale, d'autant que – du côté de Washington au moins – il s'agit d'un revirement. Ils n'admettent pas en particulier que l'on fasse droit à ce point au vieux complexe d'encerclement de la Russie, alors que l'on qualifie de « fantasme » leur inquiétude à eux.

« Soyons sérieux, rien ne menace réellement les Polonais », se plaît-on à répéter, notamment dans les milieux dirigeants à Paris. C'est l'argument le moins recevable, car si rien ne menace les Polonais, qu'est-ce qui peut bien menacer les Français, les Belges ou les Anglais et justifier leur attachement à un système de défense encore tout entier orienté vers un danger venant de l'est ?

« Rien ne menace les Polonais », sauf Vladimir Jirinowski, qui leur rappelle de bons souvenirs en délirant à voix haute sur une Europe que se partageraient une grande Allemagne et une grande Russie. M. Jirinowski n'est pour l'instant pas au pouvoir, et donc « rien ne menace les Polonais », mais Boris Eltsine, après être venu leur dire, en septembre à Varsovie, qu'ils étaient un pays souverain et avaient le droit de choisir librement leurs alliances, envoyait quelques jours plus tard une missive aux Occidentaux pour les mettre en garde contre une adhésion de la Pologne à l'OTAN.

Dans leur grande sollicitude, les dirigeants russes proposaient de garantir conjointement avec l'Alliance atlantique la sécurité de l'Europe tout entière, ce qui revenait à réclamer la consécration par les Occidentaux d'un droit de regard sur leurs anciens colonisés ou satellites.

On comprend, dans ces conditions, que les Polonais n'aient pas un sentiment d'absolue sécurité. Que dire alors des Etats baltes, dont certains ont encore chez eux des troupes russes et, de surcroît, un problème avec Moscou à propos des minorités ? L'inquiétude d'un Balte est-elle objectivement moins fondée que l'inquiétude d'un Russe à qui l'on dirait que la Lituanie va entrer dans l'OTAN ?

« L'intérêt national »

C'est ce que sous-entend l'attitude des Occidentaux et contre quoi Vaclav Havel s'élevait il y a quelques mois avec véhémence, en rappelant que l'OTAN est une alliance non agressive, purement défensive : *« Quand l'OTAN avance vers l'est, c'est la démocratie qui avance »*, disait le président tchèque à des Occidentaux qui paraissent avoir peur de le rappeler eux-mêmes.

Détracteur de la politique pour laquelle a opté l'administration américaine, Henry Kissinger suggérait pour sa part récemment que l'on imagine pour les pays d'Europe centrale un statut comparable à celui de la France dans l'OTAN, qui n'impliquerait pas de déploiement de troupes occidentales sur leur sol et ne donnerait pas à Moscou le sentiment que l'on franchit l'ancienne ligne de démarcation de la guerre froide.

La formule n'est sans doute pas généralisable, et rien, il est vrai, ne serait pis que d'offrir verbalement à des Etats une garantie de sécurité, sans se donner les moyens de la faire respecter. On approche là de l'un des arguments occidentaux, non dit officiellement, mais parmi les plus forts. *« Qui est vraiment prêt à garantir la sécurité des Baltes autrement que par des déclarations creuses ?*, demande un diplomate français. *Qui est prêt à dire aux Russes : si vous dépassez cette frontière, vous trouverez un de nos soldats derrière chaque Balte ? »*

Un autre responsable français (mais il pourrait être américain ou anglais) exprime encore plus crûment la même chose : *« L'intérêt national de la France n'est pas dans la défense de l'intégrité territoriale estonienne. Nous, nous sommes comptables de l'intérêt de la France ; il y a des moments où on ne peut pas répondre aux aspirations des autres. »* Voilà qui « dissipe toute ambiguïté », si le comportement des Occidentaux dans la crise yougoslave ne l'avait déjà fait.

Quels que soient les emportements et les appels à la morale de MM. Walesa et Havel, les dirigeants d'Europe centrale et orientale admettent certains des arguments qui leur sont opposés. Ils acceptent qu'on leur dise qu'adhérer à l'OTAN, ce n'est pas simplement apposer sa signature au bas d'un document, mais partager aussi des contraintes et procéder à une vaste réorganisation de l'appareil militaire national, que certains ont d'ailleurs déjà largement entreprise.

Mais ils demandent – comme ils l'avaient demandé à la Communauté européenne – que soit affirmé le principe de leur vocation à adhérer à l'OTAN à terme et que leur soient précisés les conditions, les critères, le calendrier. Ils ne l'obtiendront pas à Bruxelles où l'on se gardera d'établir un lien explicite entre partenariat et adhésion.

Distinguer les Russes des autres

Ils demandent d'autre part qu'une distinction soit explicitement faite entre les Russes et eux. Ils ne l'obtiendront pas non plus, l'idée du partenariat ayant précisément pour but d'éviter cela. Ils devront se contenter de sous-entendus, du fait que ces accords de partenariat peuvent avoir des contenus différents selon les Etats, sans plus de précision.

Désigner parmi les pays candidats à l'adhésion ceux qui seraient le plus rapidement éligibles (ceux du groupe de Visegrad ou certains d'entre eux), ce serait évidemment courir le risque de faire apparaître par défaut tous les autres comme abandonnés à l'« influence » plus ou moins interventionniste de Moscou. Mais ne pas oser dire qu'on ne met pas sur le même plan la Russie et les démocraties d'Europe centrale et orientale, c'est, aux yeux de ces dernières, un incroyable aveu de faiblesse de l'Occident.

Pour des hommes comme Vaclav Havel ou Lech Walesa, qui ont pris largement leur part au démantèlement du « rideau de fer », cela relève d'une « politique d'apaisement » dont leurs pays ont déjà fait la tragique expérience, d'une fuite de l'Occident devant ses responsabilités, ou encore d'un pari cynique consistant à penser que le seul enjeu historique du moment c'est la relation des Etats-Unis avec la Russie, et qu'*« on ne va pas gâcher ça pour de petites histoires d'Européens »*, comme le dit encore un responsable français.

L'Europe occidentale aura, dans ce débat, brillé par son absence. L'Allemagne, dont certains dirigeants prônaient l'élargissement de l'OTAN, est rentrée dans le rang et n'a plus pipé mot depuis les élections russes. Les Anglais approuvent sans état d'âme le projet de partenariat. La France semble avant tout soucieuse de rappeler que c'est une idée américaine. Elle va, par ailleurs, se féliciter à Bruxelles des progrès accomplis au sein de l'OTAN par l'idée de défense européenne. Mais vraiment, pour quoi faire ?

CLAIRE TRÉAN

EUROPE

La situation dans l'ex-Yougoslavie

Le général britannique Michael Rose a été nommé à la tête des « casques bleus » en Bosnie

Un Britannique, le général Michael Rose, va remplacer le Belge Francis Briquemont, qui a demandé à être relevé de ses fonctions à la tête de la FORPRONU (Force de protection des Nations unies) en Bosnie-Herzégovine. Le général Rose, cinquante-quatre ans, est chef d'état-major de l'armée de terre britannique et a dirigé les SAS, commandos spéciaux de l'armée britannique, pendant la guerre des Malouines en 1982.

Le général Briquemont, qui avait remplacé il y a à peine six mois le général Morillon, avait, à plusieurs reprises, exprimé sa frustration, engendrée par les difficultés de sa mission et le peu de moyens mis à sa disposition. Il doit quitter Sarajevo à la fin de janvier.

Cependant, la capitale bosniaque a connu, mercredi, une nouvelle journée de violents bombardements, qui se sont intensifiés jeudi matin, alors que, sur le plan diplomatique, Croates et Musulmans, qui viennent de tenir une session de négociations à Vienne, ont décidé d'organiser un sommet, le 8 janvier, à Bonn.

Avant que les présidents Franjo Tudjman et Alija Izetbegovic ne se rencontrent dans la capitale allemande, indique un communiqué croato-musulman, les deux parties *« feront de grands efforts pour préparer un plan complet afin de réaliser un cessez-le-feu sur toutes les lignes de front, arrêter toutes les opérations militaires et créer les conditions pour un arrêt durable des hostilités, la protection de la population et l'amélioration des mesures de confiance »*. *« Les questions controversées concernant les délimitations territoriales doivent être résolues exclusivement par des moyens politiques pacifiques »*, indique encore le communiqué.

Les deux médiateurs internationaux, lord Owen (Europe) et Thorvald Stoltenberg (ONU), ont annoncé qu'ils participeraient aux pourparlers de Bonn. Mercredi, ils étaient à Belgrade, où ils ont rencontré le président serbe Slobodan Milosevic ainsi que le dirigeant serbe bosniaque Radovan Karadzic.

A Zagreb, où elle s'est rendue mercredi, Madeleine Albright, représentante permanente des Etats-Unis à l'ONU, a averti la Croatie qu'elle pourrait faire l'objet de sanctions internationales si elle ne renonce pas à s'ingérer dans le conflit en Bosnie. *« C'est un sujet qui revient fréquemment, qui nous préoccupe beaucoup et qui pourrait, en fait, conduire à des sanctions s'il n'y a pas de changement dans ce comportement »*, a déclaré Mme Albright. *« Nous sommes très préoccupés par ces activités et nous avons, de maintes façons, averti le gouvernement et les militaires croates sur ce sujet spécifique »*, a-t-elle ajouté. – *(AFP, Reuter.)*

La fronde des soldats de la paix

Suite de la première page

On fait lanterner les discussions, dans la perspective de pouvoir prendre ou récupérer morceau par morceau, par les armes, l'espace qu'on se dispute si chèrement. C'est la thèse de la *« prise de gage territorial »* qu'on connaît dans toutes les écoles de guerre.

C'est pourquoi on entend de plus en plus de responsables de « casques bleus » prétendre que, désormais, l'ONU n'a pas, au sens strict du terme, de solution militaire radicale à proposer à l'ex-Yougoslavie. *« Les dés sont pipés »*, admettent de nombreux officiers sur le terrain, ce qui revient à dire que chaque camp peut se prévaloir de l'espoir d'atteindre par la guerre ce qu'il souhaite.

Si tel est bien l'état d'esprit de combattants qui veulent encore en découdre – et l'on constate que cette opinion se répand dans des populations qui réclament *« de la poudre et des balles »* pour résister, sans compter sur le secours des « casques bleus » –, le dispositif militaire actuel de l'ONU est réellement inadapté.

C'est le sens des réflexions ou des études, selon le cas et le lieu auxquels on s'adresse, que mènent depuis quelque temps déjà les états-majors de planification, à l'OTAN et à l'UEO, et qui se sont traduites dernièrement par des prises de position de dirigeants politiques, en France, au Canada ou en Belgique par exemple. Aucun scénario n'est écarté en première analyse. Aucune option n'est exclue. La « sortie » du général Cot, de ce point de vue, témoigne qu'aucune hypothèse n'est privilégiée à ce jour, même si l'idée d'un repli des « casques bleus » a fait du chemin.

L'éventail des choix va depuis ce qu'on pourrait appeler le fait de « muscler » ou de « durcir » le dispositif, par le biais de renforts mieux équipés, jusqu'au retrait progressif – toujours délicat à organiser – des contingents de l'ONU, en passant par le souci de rendre plus incisive et plus vigoureuse la procédure qui définit les règles d'engagement des forces et leur riposte.

Mais tous les pays potentiellement fournisseurs de « casques bleus » sont loin d'avoir la même attitude sur ces orientations. Si, à l'OTAN, certains évoquent l'éventualité de rassembler pas moins de 50 000 hommes, les Etats-Unis, échaudés par leurs mésaventures en Somalie, se font tirer l'oreille à l'idée de déployer au sol un contingent important, en plus de ce qu'ils ont déjà mis à la disposition de l'ONU dans le domaine du soutien logistique et de l'appui aérien.

Les Britanniques ont à se soucier d'abord de leurs besoins en soldats aguerris pour la sécurité en Irlande. Les Allemands s'abritent souvent derrière les contraintes de leur Loi fondamentale, qui restreint la capacité de la Bundeswehr à sortir des frontières nationales. Hors de leurs prestations pour le contrôle de l'embargo naval, les Italiens préfèrent se tenir en arrière de la main. Quant aux Français, qui sont déjà les plus nombreux sur le terrain (avec 6 780 hommes) et qui ont eu à déplorer dix-huit morts et deux cent soixante blessés en dix-huit mois, ils ne veulent pas aller au-delà de leur effort présent.

Quelle qu'elle doive être, la solution qui sera retenue ne peut pas être mise en œuvre durant l'hiver qui sévit. Il y va de l'urgence à ravitailler des populations déjà fort éprouvées. La France a décidé de remplacer, à la fin de janvier, ses légionnaires de Sarajevo par des marsouins. Au printemps prochain, en revanche, la communauté internationale pourrait préconiser des « révisions déchirantes ».

JACQUES ISNARD

Selon l'entourage de M. Léotard

La France a demandé à Washington un appui militaire

La France a demandé aux Etats-Unis leur appui pour deux projets d'opérations militaires de l'ONU en Bosnie destinées à soulager des enclaves musulmanes assiégées par les Serbes, a-t-on appris, mercredi 5 janvier, de source proche de François Léotard. On précise, de même source, que Paris souhaite que Washington offre une assistance aérienne et logistique pour rouvrir l'aérodrome à Tuzla, dans le nord de la Bosnie, et permettre à une colonne blindée danoise de la FORPRONU de relever une unité canadienne à Srebrenica, dans l'est.

Interrogés sur ces déclarations, des diplomates du Quai d'Orsay n'ont pas été en mesure de préciser ce que la France attendait exactement des Américains. Ils ont déclaré que Paris entendait appeler les Etats-Unis, lors du sommet de l'OTAN la semaine prochaine, à respecter les engagements qu'ils ont pris.

Il s'agit, ont-ils expliqué, du soutien aérien que l'OTAN avait décidé, au mois d'août, de mettre à la disposition des « casques bleus » s'ils lui en faisaient la demande. Mais ces diplomates ont convenu que la FORPRONU n'avait en fait jamais, depuis, sollicité cette intervention de l'aviation, sinon pour des survols sans tirs.

M. Mitterrand : « Intenable »

Pour sa part, recevant les vœux du corps diplomatique, le président Mitterrand a mis en garde contre la possibilité d'un *« drame plus grave encore »* dans l'ex-Yougoslavie, exposant le dilemme devant lequel se trouvent les pays qui contribuent à la Force de protection des Nations unies. *« Faut-il partir, laisser des peuples s'entre-tuer jusqu'à l'élimination radicale ? Faut-il rester, mais en étant une cible offerte aux coups de ceux qui aiment la mort, comme on disait pendant la guerre d'Espagne ? »*, s'est-il interrogé. *« Ce sera, dans les deux cas, intenable. Il faut donc prendre garde à ce que les développements (...) qui naîtront de cette situation bloquée ne débouchent pas sur un drame plus grave encore. »*

Important trafic de pétrole *via* l'Albanie. – Un important trafic de pétrole entre l'Albanie et la Yougoslavie (Serbie et Monténégro), impliquant plusieurs bateaux, camions et wagons de chemin de fer, a été découvert ces derniers jours, a indiqué, mercredi 5 janvier, à l'AFP, le chef de la police financière albanaise Kristaq Nbili, alors que le journal *Gazeta Shqiptare* fait état de la découverte de deux systèmes de canalisations souterrainnes entre les deux pays. La police a notamment bloqué quatre bateaux impliqués dans ce trafic. – *(AFP.)*

GRANDE-BRETAGNE

Un ministre quitte le gouvernement à la suite d'un scandale de mœurs

LONDRES

de notre correspondant

Une nouvelle victime est tombée, mercredi 5 janvier, sous l'action de la presse dite « de caniveau », laquelle prétendait se faire le héraut des *« valeurs familiales »* de la société britannique bien-pensante. Après trois jours de combat acharné pour sa survie politique, Tim Yeo, secrétaire d'Etat chargé de l'environnement, a été contraint de jeter l'éponge et de remettre sa démission au premier ministre, qui l'a acceptée. Tout s'est passé dans les formes, en respectant cette tradition maintenant bien établie qui veut que les ministres pris en flagrant délit d'adultère et incapables d'échapper aux rets de la presse populaire soient sacrifiés sur l'autel de la réputation du gouvernement.

Tim Yeo, quarante-huit ans, est ainsi le quatrième ministre de John Major (après David Mellor, Norman Lamont et Michael Mates) à être obligé d'abandonner ses fonctions. Comme David Mellor, il part accablé de compliments et de regrets, mais il part quand même. Son aventure extraconjugale avec une jeune femme de trente-quatre ans, Julia Stent, avocate et conseillère municipale de sa circonscription de Hackney, avait été dévoilée le jour de Noël. Le moment était évidemment mal choisi, surtout que l'on apprenait que M. Yeo est le père d'une petite fille illégitime de cinq mois.

Comme M. Mellor, Tim Yeo aura bénéficié jusqu'au bout du soutien de son épouse Diane, du premier ministre et du président du Parti conservateur, Sir Norman Fowler.

« Back to basics »

M. Yeo a successivement suivi, presque jusqu'à la caricature, un scénario connu : le mépris devant ces *« allégations »*, puis la reconnaissance réticente des faits, la bravade (pas question de céder aux pressions des médias), puis l'humilité en admettant une *« folie »*, les excuses, de nouveau la détermination de se battre, enfin la chute. John Major l'assurant que ses talents seraient de nouveau utilisés, *« ultérieurement »*.

On a parlé de *« tragédie »*. On aurait pu évoquer la malchance : il y a quelques mois, Steven Norris, secrétaire d'Etat aux transports, avait survécu aux révélations de ses aventures extraconjugales. Mais ce *sex scandal* se déroulait au moment du congrès du Parti conservateur, et chacun avait d'autres chats à fouetter. Le contexte, pour Tim Yeo, était bien différent : le retour aux valeurs familiales – résumé dans le concept de *« back to basics »* – est devenu la priorité du gouvernement : l'accent est mis sur l'éducation traditionnelle et la discipline, et l'on montre du doigt les mères célibataires. Bref, dans la circonscription de Tim Yeo, ce fut un tollé, les élus locaux du parti tory faisant chorus avec la presse populaire pour demander, au nom de la *« morale »*, la tête du ministre.

Celle-ci est donc tombée et, selon un refrain également connu, les journaux dits « de qualité » s'insurgent : *« Pourquoi établir ce lien entre la vie privée et la vie publique d'un homme politique ? »*, *« Pourquoi les politiciens devraient-ils être plus vertueux que les bouchers, les hommes d'affaires, les juges et les évêques ? »*, *« Au nom de quelle morale et de quel droit la presse s'érige-t-elle en censeur et en exécuteur ? »*, *« Quand en finira-t-on avec cette hypocrisie de la société britannique ? »*...

LAURENT ZECCHINI

Mini-remaniement gouvernemental. – Robert Atkins, secrétaire d'Etat à l'Irlande du Nord, a été nommé, mercredi 5 janvier, secrétaire d'Etat à l'environnement en remplacement de Tim Yeo, a annoncé Downing Street. M. Atkins est remplacé à son poste par Michael Ancram, qui était sous-secrétaire à l'Irlande du Nord chargé des affaires politiques. Ce poste va désormais être occupé par Timothy Smith, qui fait son entrée au gouvernement. – *(AFP.)*

EUROPE

GÉORGIE

L'ancien président Zviad Gamsakhourdia est mort dans des circonstances encore mal connues

Des informations contradictoires continuent de circuler sur les circonstances exactes de la mort de Zviad Gamsakhourdia. Celle-ci a d'abord été annoncée par sa femme, Manana, qui, de son exil de Grozny, en Tchétchénie, a affirmé, mercredi 5 janvier, que son mari s'était suicidé le 31 décembre dernier.

Le service de presse de l'ex-président géorgien confirmait la thèse du suicide en citant les dernières paroles de Zviad Gamsakhourdia : *« Je commets cet acte la tête claire pour protester contre le régime en place en Géorgie. »* Citant des sources « dignes de foi », un responsable des Mkhedrioni (les « cavaliers »), la principale milice armée au service d'Edouard Chevardnadze, affirmait, de son côté, que l'ancien président était décédé, mercredi 5 janvier, des suites d'une blessure reçue le 30 décembre au cours de combats en Tchétchénie.

Le ministère géorgien de la sécurité, s'il confirme que Zviad Gamsakhourdia a bien été blessé par balles le 30 décembre, ne se prononce par sur la mort. *« Nos sources disent qu'il est mort aujourd'hui. Dans le même temps, nos services de renseignement pensent que ces rumeurs ont été lancées pour faire parler à nouveau de Gamsakhourdia »*, déclarait, mercredi à Tbilissi, un des responsables du ministère.

Le fils de l'ancien président, Konstantin, qui vit en Suisse, a pour sa part déclaré qu'il n'avait reçu aucun message confirmant ou infirmant la nouvelle du suicide de son père. Quant à Georgi Goulbani, porte-parole de Zviad Gamsakhourdia à Moscou, il a assuré avoir vu ce dernier le 1er janvier mais a ajouté qu'il ne savait pas s'il était encore en vie. Edouard Chevarnadze a précisé, pour sa part, que la mort de son rival avait été confirmée par une délégation tchétchène en visite à Tbilissi. *« Quelle que soit la véritable cause »* [de sa mort], *« cela n'a pas beaucoup d'importance pour la Géorgie »*, a conclu le chef de l'Etat géorgien.

J.-A. F.

Les dérives de l'ultranationalisme

Zviad Gamsakhourdia ne reviendra donc pas triomphalement à Tbilissi comme il l'avait toujours espéré. *« Je reprendrai la Géorgie pas à pas »*, nous disait-il ainsi, début octobre, alors qu'il avait installé son quartier général à Zougdidi, la capitale de sa région natale, la Mingrélie, dans l'ouest du pays.

Ses espoirs n'étaient pas vains : à cette époque, ses partisans allaient de succès en succès, face aux *« troupes »* gouvernementales d'Edouard Chevardnadze, totalement désorganisées et gravement traumatisées par la défaite subie en Abkhazie. Protégé par sa garde prétorienne, entouré de *« son »* gouvernement, *« Zviad »* – même ses ennemis le dénommaient ainsi – avait gardé le profil avantageux, la moustache conquérante, le regard lourd et le verbe imagé.

N'hésitant pas à se comparer successivement à Gandhi – la marche non violente vers le pouvoir – et au Père Aristide – la légitimité démocratique –, il tançait, en français, en anglais ou en russe, les journalistes étrangers de passage : *« Mais pourquoi donc parlez-vous toujours de moi comme un ex-président ? »*

Adulation

L'accord passé quelques jours plus tard à Moscou entre Edouard Chevardnadze et Boris Eltsine allait définitivement sonner le glas de ses espérances. Contre l'entrée de la Géorgie dans la CEI et, surtout, la promesse d'accorder aux Russes une présence militaire importante dans les ports de la mer Noire, le chef de l'Etat géorgien avait en effet obtenu l'appui des troupes russes pour *« rétablir l'ordre »* dans son pays. Fortes du soutien logistique des Russes, les troupes gouvernementales reprenaient toutes les positions conquises par Zviad Gamsakhourdia et ce dernier se retranchait dans un petit village de Mingrélie.

Il est certain qu'en Géorgie les réactions à cette mort tragique seront radicalement opposées, à l'image même d'un homme à la personnalité exacerbée, adulé des uns et haï des autres. Il fallait voir, en janvier 1992, alors que Zviad Gamsakhourdia était retranché à l'intérieur du Parlement de Tbilissi, ces centaines de vieilles femmes, agenouillées, priant littéralement devant son portrait qu'elles avaient entouré de dizaines de petites bougies allumées, pour se rendre compte du véritable culte dont l'entouraient ses partisans. Mais au même moment, à quelques centaines de mètres de là, dans les locaux de la télévision occupés, tout ce que Tbilissi comptait d'intellectuels vouait aux gémonies *« le salaud »*.

Profondément marqué par son père, un écrivain exaltant les valeurs patriotiques au travers de romans historiques, Zviad Gamsakhourdia est arrêté une première fois en 1957 – il a tout juste dix-sept ans – pour *« dissidence »* par les séides du régime communiste. Libéré, il poursuit ses études de lettres à l'université de Tbilissi. Il retourne en prison en 1977 pour avoir créé la section locale du Groupe de surveillance des accords d'Helsinki.

C'est là que se place un des épisodes les plus controversés de sa vie politique. Aux termes d'un *« repentir »* télévisé peu glorieux, il bénéficie d'une remise de peine, alors que son compagnon de lutte, une autre figure marquante de la dissidence, Merab Kostava, doit passer cinq ans en prison. *« Nous nous étions mis d'accord pour que l'un d'entre nous reste en liberté, à n'importe quel prix »*, diront ensuite les deux hommes.

Tous deux prendront après la tête d'un mouvement nationaliste en pleine expansion. La mort de Kostava, fin 1989, dans un accident de voiture, laissera Gamsakhourdia seul représentant de l'opposition. Son prestige est au zénith et c'est tout naturellement que le Parlement de Tbilissi le nomme, par acclamation et à l'unanimité, président de la République le 14 avril 1991, quelques semaines après le référendum du 31 mars au cours duquel les Géorgiens s'étaient prononcés à 90 % pour l'indépendance. Même triomphe le 26 mai suivant : Zviad est élu président de la République par 87 % de ses compatriotes. Et pourtant, certains commencent déjà à s'inquiéter.

Mégalomanie

« Si la nation géorgienne élit Zviad Gamsakhourdia à sa tête, j'irai contre mon peuple », n'hésitait pas ainsi à dire une des grandes figures des intellectuels géorgiens, le philosophe Merab Mamardachvili, quelque temps avant sa mort. Il n'est pas le seul à être effrayé par l'exacerbation nationaliste des discours de Gamsakhourdia.

Ici, ce dernier rend hommage à la Kakhétie, *« une région qui a toujours été démographiquement la plus pure et où l'élément géorgien a dominé »*. Là, il dénonce les ethnies minoritaires du pays *« qui petit à petit vont avaler notre chère, notre sainte région, patrie des saints et des héros, que les traîtres communistes ont vendue à des gens venus d'ailleurs »*. Le but : *« Chasser tous les traîtres, tous les non-Géorgiens qui ont trouvé refuge ici. »* Le philosophe avait eu raison. Une fois au pouvoir, Gamsakhourdia s'illustre par sa mégalomanie et sa conduite dictatoriale : contrôle absolu des médias, valse des ministres, culte de la personnalité, refus de procéder à une véritable libéralisation de l'économie, arrestation de contestataires. Lors du putsch manqué d'août 1991 à Moscou, son attitude est des plus ambiguës : il fait preuve d'une étrange complaisance à l'égard des mutins et en profite pour dissoudre sa propre garde *nationale*.

Anathèmes

C'en est trop : le chef de cette garde, Tenguiz Kitovani, un étrange personnage, se rebelle. il est suivi par le premier ministre, le ministre des affaires étrangères, et par tout ce que Tbilissi compte d'intellectuels. Après des mois d'affrontements violents, qui laisseront des centaines de morts et détruiront le centre de la capitale, Gamsakhourdia quitte son « fort Chabrol » du Parlement le 6 janvier 1992 et se réfugie en Tchétchénie. L'heure de son ennemi mortel, Edouard Chzevardnadze, a sonné.

Après avoir respecté un court délai de bienséance, l'ancien ministre soviétique des affaires étrangères revient à Tbilissi et est élu président de la République en octobre 1992. De son exil, Gamsakhourdia multiplie les anathèmes contre son successeur. Pour lui, et on s'aperçoit aujourd'hui à quel point son discours ressemble étrangement à celui d'un Vladimir Jirinovski, son départ est le résultat d'un complot *« euro-américain »* dont le but est de *« détruire totalement la nation (...) afin de créer un conglomérat mondial »*. Edouard Chevardnadze est tantôt présenté comme l' *« homme des Russes »*, tantôt comme *« un agent de la CIA, un agent de l'impérialisme euro-américain »*.

L'homme n'a pas désarmé. Dans le pays, et surtout en Mingrélie, ses partisans sont encore nombreux. La défaite des troupes géorgiennes contre les indépendantistes abkhazes, l'impossibilité d'Edouard Chevardnadze de rétablir une économie en déroute comme de venir à bout des différentes mafias qui régentent le pays, lui permettent d'espérer son retour. Mais, en passant un accord peu glorieux avec Moscou, Edouard Chevardnadze mettra définitivement fin à cet espoir.

Compte tenu de l'état catastrophique dans lequel se trouve aujourd'hui la Géorgie, la question se pose tout naturellement de savoir si le « jeu » en valait la peine et s'il était bien nécessaire, pour en arriver là, de chasser Gamsakhourdia du pouvoir. Quelles que soient les erreurs de ses successeurs, Zviad Gamsakhourdia, en choisissant de réveiller et d'attiser tous les vieux démons d'un pays exacerbé, toujours au bord de la rupture, aura, en tout état de cause, gravement hypothéqué l'avenir de la Géorgie.

JOSÉ-ALAIN FRALON

RUSSIE

L'interdiction de payer en dollars n'a pas provoqué le chaos annoncé

MOSCOU

de notre envoyée spéciale

Le 4 octobre dernier, quelques heures après avoir fait tirer sur la « Maison Blanche », Boris Eltsine signait un oukaze interdisant, à dater du 1er janvier 1994, l'usage du dollar et des autres devises étrangères dans les boutiques, supermarchés ou restaurants où l'on paye en devises, et qui s'étaient multipliés dans les grandes villes russes. Aucun préambule ne cherchait à justifier cette mesure, que les banquiers étrangers, sceptiques sur ses résultats, attribuèrent alors soit à une volonté de restaurer une dignité nationale bafouée, soit à une nouvelle tentative des apparatchiks conservateurs de freiner la marche vers l'économie de marché.

Appliquée, comme prévu, depuis le début de l'année, cette mesure n'a pas provoqué le chaos annoncé, en tout cas durant la semi-torpeur des premiers jours fériés. Ce calme pourrait tout *simplement montrer que*, deux ans après la libération des prix, le rouble est devenu enfin une vraie monnaie, convertible au moins sur le marché intérieur. Dans les derniers jours de décembre, en effet, les établissements « en devises » de Moscou, surtout les supermarchés et les commerces situés auprès des grands hôtels, ont commencé à installer chez eux de petits bureaux de change, comme ceux qui parsèment désormais les grandes rues de Moscou. Bien sûr, les clients vont payer plus : si les banques donnent aujourd'hui 1 270 roubles pour 1 dollar, les points de change dans les commerces appliquaient, mardi 4 janvier, des taux de 1 350 roubles, 1 400, voire plus... Et la mesure, expliquée finalement par la banque centrale comme devant *« renforcer »* le rouble, commencera par donner un nouveau coup de fouet à l'inflation. Mais son effet psychologique, si elle devait tenir à la longue, serait néanmoins très appréciable : *« Ce serait un signe que l'hyperinflation n'est plus un danger imminent et que la Russie a atteint un certain degré de stabilité macroéconomique »*, affirmait, mardi, un diplomate occidental.

Qu'une mesure *a priori* symbolique permette un tel optimisme s'explique aussi par l'ampleur de la « dollarisation » de l'économie russe : la masse de billets verts circulant en ex-URSS serait égale, dit-on, à celle des Etats-Unis et du Mexique réunis (où, il est vrai, on use surtout de cartes de crédit, qui commencent tout juste à apparaître en Russie). Pour acheter une voiture ou un appartement, les Russes doivent transporter des sacs de dollars. Des Russes qu'on ne peut tous classer dans la catégorie des nouveaux millionnaires ou des chefs de groupes mafieux. A Moscou, un million au moins des quatre millions et demi de salariés travaillent déjà dans le nouveau secteur privé, où une partie importante du salaire, échappant aux impôts, est généralement versée en dollars. Ce sont eux qui fré*quentent désormais les dizaines* de nouveaux magasins et restaurants « en devises », où les prix sont généralement supérieurs à ceux des pays d'Europe.

La nouveauté, c'est que les prix pratiqués sur les marchés en roubles talonnent maintenant, eux aussi, les prix mondiaux (et les mafias qui « protègent » les com*merçants prennent soin qu'il* en soit ainsi). Cela va des fruits, des saucissons et des barres de chocolat, importés en masse, aux voitures Lada – qui coûtent désormais aussi cher qu'une voiture japonaise sans en avoir les attraits – en passant par le pétrole, qui, la baisse du cours international aidant, est désormais vendu sur le marché intérieur à près de trois quarts de son prix mondial. Et le dollar, dont on dénoncait l'an dernier en Russie la surévaluation, serait maintenant sous-évalué...

Priorité à la stabilisation financière

La *grande majorité de la popu*lation, dont le salaire mensuel moyen est estimé par le ministre des finances, Boris Fedorov, à environ 100 dollars et qui, en conséquence, doit limiter au maximum tous ses déplacements et consomme avant tout les produits cultivés sur les petits lopins de terre privés, vit essentiellement ces mutations par le truchement des publicités télévisées. L'étonnant, dans ces conditions et vu le climat dans lequel s'est déroulée la campagne électorale, serait moins le succès du « vote Jirinovski » que le fait qu'il n'ait pas eu une plus grande ampleur.

Pourtant, le président Eltsine a fait confirmer, mardi 4 janvier, par son porte-parole que sa priorité restait la *« stabilisation financière »* et la lutte contre l'inflation, le soutien de l'Etat devant être réservé aux secteurs les plus *« prometteurs »* de l'économie. Mais le débat entre radicaux « monétaristes » et « centristes », qui seront encore une fois représentés ensemble au gouvernement, se poursuit et porte surtout désormais sur l'importance et l'orientation des mesures protectionnistes dont l'introduction est déjà décidée. Ainsi, les taxes frappant l'importation des voitures étrangères ont été considérablement augmentées. La suite dépendra des rapports de forces au sein du nouveau Parlement, mais aussi de la disposition des Russes à prêter encore quelque crédit à leurs dirigeants, en évitant d'aller immédiatement, comme à l'accoutumée, convertir leurs roubles en billets verts.

SOPHIE SHIHAB

ASIE

AFGHANISTAN

Loyalistes et rebelles ont bombardé Kaboul

Les forces loyales au président Rabbani ont, mercredi 5 janvier, bombardé le Bala Hissar, dernier bastion du général ouzbek Rashid Dostom à Kaboul, indiquent les agences AFP et AP. L'infanterie aurait aussi mené un assaut contre les troupes retranchées dans la forteresse. L'officier rebelle a pourtant reçu, en fin de journée, le *renfort* de l'artillerie du premier ministre intégriste, Gulbuddin Hekmatyar, qui avait jusque-là réservé ses forces. Le matin, les présidentialistes avaient pris le contrôle de tout l'aéroport de la capitale, au terme d'une bataille au cours de laquelle de nombreux partisans de Rashid Dostom ont été capturés.

En revanche, des avions du général ouzbek, partis de son fief de Mazar-i-Sharif, dans le nord du pays, ont bombardé le centre de Kaboul, causant des dégâts, notamment à l'ambassade saoudite. Cet épisode semble confirmer des informations selon lesquelles les forces de Rashid Dostom ont pris le dessus dans la « capitale du Nord » sur les militants du Jamiat-e-Islami de M. Rabbani. Le HCR (Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés) s'est déclaré inquiet pour la sécurité du camp de Sakhi, à 25 kilomètres de Mazar, où vivent 20 000 Tadjiks ayant fui la guerre civile dans leur pays.

Selon des informations concordantes, quatre généraux ont été tués lors de la chute d'un hélicoptère près de la frontière ouzbèke. Parmi eux figure le général Momem, dont l'insubordination avait été la cause immédiate, au début de 1992, de la chute du *président néo-communiste* Najibullah. Il assurait depuis quelques mois la liaison entre M. Dostom et le général Ahmed Shah Massoud, ancien ministre de la défense et pilier du régime de M. Rabbani. Une autre victime est le général Hilal, chef de l'aviation de Rashid Dostom et son principal conseiller.

A Kaboul, les affrontements se sont poursuivis dans le quartier résidentiel de Microrayon, au nord-est de la ville. Les combats avaient débuté le 1er janvier par l'attaque du palais présidentiel par des soldats de Rashid Dostom, dont les changements d'alliance, depuis deux ans, ont été un trait dominant de la situation afghane. Fin 1992 déjà, le commandant de la milice ouzbèke, jusqu'alors principal allié du général Massoud, avait, en apparence, tenté un coup d'Etat contre M. Rabbani, donnant le signal de la « troisième bataille de Kaboul ». Puis il s'était, au printemps, rapproché des présidentialistes. De 1 000 à 2 500 personnes ont été blessées lors des combats. Les morts se comptent par dizaines, peut-être par centaines. Plus de 10 000 personnes ont péri lors des quatre précédentes batailles menées par les factions islamistes pour s'assurer le contrôle de la capitale. Les pays voisins de l'Afghanistan, le Pakistan et l'Iran, s'efforcent de faire aboutir leur médiation. Le secrétaire-général de l'ONU, M. Boutros-Ghali, a appelé à l'arrêt de la bataille.

J.-P. C.

CORÉE DU NORD : selon Washington, Pyongyang aurait accepté un contrôle permanent de son programme nucléaire. – Selon la sous-secrétaire d'Etat américaine pour les affaires de sécurité internationale, Lynn Davis, La Corée du Nord aurait accepté un contrôle permanent de ses installations nucléaires par la communauté internationale. De son côté, le chef de l'Etat sud-coréen, Kim Young-sam, a indiqué, jeudi 5 janvier, que Pyongyang allait prochainement discuter à Vienne de l'inspection de ses installations nucléaires par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). – *(AFP.)*

ALLEMAGNE : forte baisse du nombre des demandeurs d'asile. – Le nombre de demandeurs d'asile en Allemagne a chuté de 26,4 % en 1993 par rapport à 1992, a annoncé, mercredi 5 janvier à Bonn, le ministère de l'intérieur, précisant que 322 842 demandes ont été enregistrées contre 438 191 l'année précédente. Cette diminution s'explique, surtout, par l'entrée en vigueur, au second semestre 1993, de la nouvelle loi limitant le droit d'asile. Les deux tiers des demandeurs d'asile en 1993 venaient d'Europe de l'Est et des Balkans, en particulier de Roumanie et de l'ex-Yougoslavie. – *(AFP.)*

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Thomas Ferenczi
Bertrand Le Gendre
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

AMÉRIQUES

MEXIQUE

Les évêques avancent un bilan de 400 morts après la révolte des Indiens du Chiapas

L'armée mexicaine, qui a engagé dans cette opération 12 000 hommes – le cinquième de ses forces – appuyés par des chars, des hélicoptères et des avions, semblait sur le point, mercredi 5 janvier, de mettre fin au soulèvement paysan dans l'Etat du Chiapas, au sud du pays.

Les rebelles se replient vers des zones montagneuses, où ils sont poursuivis par l'aviation. Le gouvernement a fixé ses conditions à un dialogue avec les rebelles « zapatistes » : cessez-le-feu et remise de leurs armes. Parmi les autres conditions, figurent également la libération de tous les prisonniers et l'identification des dirigeants de l'Armée zapatiste de libération nationale (AZLN), a indiqué un porte-parole officiel.

L'armée fédérale était parvenue à entrer mardi dans la ville d'Ocosingo, où les rebelles de l'AZLN ont opposé une forte résistance. Selon plusieurs journalistes, les rues de la ville étaient jonchées de cadavres, certains pieds et mains liés. D'autres avaient reçu le coup de grâce. Les autorités militaires ont ouvert une enquête sur d'éventuels excès de la part des soldats.

Depuis le début du soulèvement, le 1er janvier, le bilan officiel est de 93 tués, dont 59 rebelles, 7 soldats et 27 civils. Mais les évêques catholiques estiment que le bilan est bien plus lourd, de l'ordre de 400 morts. – *(AFP, Reuter.)*

Un tract des rebelles appelle à la « lutte armée contre la bourgeoisie » et dénonce l'ALENA

Chargé de livrer, à Paris, le tract du commandement général de l'Armée zapatiste de libération nationale (AZLN) qui fut placardé sur les murs de San-Cristobal-de-las-Casas le 1er janvier, jour du début de la rébellion paysanne, Ruben Fernandez (de son nom de guerre) reprend allègrement de vieux refrains : *« La lutte armée contre la bourgeoisie est l'unique voie pour améliorer les conditions des pauvres (...). Il faut détruire les structures gouvernementales minées par la corruption. »* Pour cet homme, âgé d'une quarantaine d'années qui se prétend le *« représentant pour l'Europe de l'Ouest »* du PROC-UP-PDLP (coordination du « Parti révolutionnaire – organisation clandestine, – de l'« Union du peuple » et du « Parti des pauvres », qui seraient nés au Mexique dans les années 60), le soulèvement du Chiapas n'est qu'un début : *« Tout le Mexique est une herbe sèche prête à s'enflammer. »*

Au-delà de la langue de bois du militant révolutionnaire, deux constantes reviennent dans son discours et dans les termes du tract qu'il apporte. D'une part, la volonté du peuple, exprimée par les urnes, a sans cesse été *« bafouée »* par la fraude depuis 1929, date à laquelle le Parti révolutionnaire institutionnel a pris le pouvoir à Mexico, pour ne plus le lâcher.

« Le génocide » des peones

Le tract de l'AZLN parle du pouvoir fédéral mexicain comme du *« pilier de la dictature »* dirigée par *« son chef illégitime Carlos Salinas de Gortari »*, le président de la République, dont l'opposition a toujours maintenu qu'il avait été élu (de justesse) en 1988 grâce au recours à la fraude. L'un et l'autre évoquent la *« répression »* et même le *« génocide »* dont sont victimes les *peones* indiens. Ruben Fernandez parle de *« plus de mille personnes assassinées au cours des six dernières années »* par les forces de l'ordre.

La dimension nationaliste est l'autre constante, au moment où entre en vigueur le traité de libre-échange nord-américain (ALENA), ratifié par les Etats-Unis, le Canada et le Mexique. Le tract dénonce des *« groupes qui ont vendu la patrie »* et *« le manque d'indépendance vis-à-vis des étrangers »*, en invoquant la mémoire des héros mythiques de la révolution de 1910 que sont Pancho Villa et Emiliano Zapata. L'ALENA est *« une entrave totale à la souveraineté, une nouvelle menace sur les richesses nationales, une circonstance aggravante pour la misère du peuple, qui sera davantage exploité »*, énonce de son côté Ruben Fernandez.

L'AZLN annonce le début de *« jugements sommaires contre les soldats de l'armée fédérale et de la police politique, qui ont été entraînés ou payés par les étrangers, contre ceux accusés de trahison à la patrie et contre tous ceux qui répriment ou maltraitent la population civile »*.

MARTINE JACOT

Le témoignage d'un Français habitant à San-Cristobal-de-las-Casas

« Devant chaque colonne, un zapatiste veillait »

Nous avons reçu le témoignage suivant de Jean-Philippe Evenou, un Français naturalisé mexicain qui vit depuis plus de dix ans au Mexique et habite à San-Cristobal-de-la-Casas, cette petite ville de l'Etat du Chiapas, dans le sud du pays, brièvement occupée par les rebelles de l'Armée zapatiste de libération nationale.

« Dans la nuit du 31 décembre, vers 3 heures du matin, je rentrais en voiture avec des amis, quand un groupe d'hommes armés, foulard rouge sur le visage, casquette verte, nous ont donné l'ordre d'arrêter, demandé où nous allions, puis laissés passer après s'être identifiés comme « Armée zapatiste de libération nationale ». Au centre-ville, une centaine de guérilleros s'étaient emparés de la mairie sans rencontrer de grande résistance. Ils ont ensuite pillé la plus grande pharmacie de la ville. Je suis parti quand ils entassaient des kilos de médicaments devant la mairie.

Le lendemain, la population se réveillait dans une ville en état de siège. Très peu d'habitants osaient sortir de chez eux. Le spectable était surréaliste. Des monceaux de papier provenant des archives jonchaient la place centrale (le Zocalo). Devant chaque colonne, un zapatiste veillait ; quelques touristes surpris, mais apparemment insouciants, prenaient quelques photos. Autour de l'énorme tas de médicaments, quatre ou cinq guerilleros montaient la garde. Certains avaient l'air épuisé, mais ils étaient, dans l'ensemble, calmes et déterminés. Parmi eux, quelques femmes et des enfants, armés eux aussi. La majorité indéniablement Indiens. Le silence surtout m'impressionnait. Aucun d'eux ne parlait.

« Ils ont volé les vivres »

Vers 8 heures du soir, un des dirigeants en cagoule a annoncé qu'ils allaient marcher sur Rancho-Nuevo, la caserne située à 12 kilomètres de la ville, puis sur Tuxtla-Guttierez, capitale de l'Etat, et enfin sur Mexico, la capitale fédérale. Ils avaient déclaré la guerre au gouvernement et exigeaient la destitution du « dictateur » Carlos Salinas de Gortari. Aux premières heures du 2 janvier, les zapatistes ont quitté San-Cristobal après avoir libéré tous les prisonniers et volé les vivres des instituts de sécurité sociale.

En milieu d'après-midi, des hélicoptères de l'armée mexicaine sont arrivés et les soldats ont investi le centre de la ville. Des affrontements se déroulaient autour de la base militaire de Rancho-Nuevo, qui ont continué toute la journée du lundi.

Le 4 janvier, en fin d'après-midi, cinq avions ont commencé à bombarder des petites communautés indiennes au sud de la ville : El Corralito, San-Isidro-Ocotal, Carrizal, Pena-Maria, etc. dans lesquelles vivent environ 5000 Indiens en tout. La Croix-Rouge n'est pas entrée dans ces villages, car elle n'a pas obtenu de garantie des parties en conflit pour sa sécurité. On ignore encore le nombre de victimes.

Enfin, le matin du 5 janvier, dès 8 heures, on pouvait entendre les avions et les hélicoptères de l'armée. Pour la deuxième fois mercredi, les mêmes localités indiennes ont été bombardées, des rafales de mitraillette ont été tirées depuis les hélicoptères. Cette fois-ci, le bombardement a duré environ deux heures. Là encore, la Croix-Rouge n'est pas intervenue.

L'Etat du Chiapas compte trois millions d'habitants, dont un tiers d'Indiens de différentes ethnies. Ils vivent pour la plupart dans un état d'extrême dénuement et cultivent les terres les plus pauvres. Certains habitants de San-Cristobal accusent l'évêque Samuel Ruiz Garcia d'être en partie responsable de cette situation pour avoir trop pris le parti des Indiens. Ils oublient sans doute que la ville doit son nom à Bartolomé de las Casas, auteur de la *Très Brève Relation de la destruction des Indes* (1542) et l'un des premiers défenseurs des Indiens.

ÉTATS-UNIS

Mort de Thomas O'Neill, ancien président démocrate de la Chambre des représentants

Thomas (« Tip ») O'Neill, qui fut de 1977 à 1987 « speaker » (président) de la Chambre des représentants, est mort, mercredi 5 janvier à Boston (Massachusetts), à l'âge de quatre-vingt-un ans. Il souffrait d'un cancer dont il avait été opéré à deux reprises, en 1987 et 1990.

Descendant d'immigrant irlandais, massif, ne mâchant pas ses mots, Thomas O'Neill était une des grandes figures du Congrès. Il se rangeait dans l'aile traditionnelle du Parti démocrate, proche des syndicats et soucieuse de justice sociale. Il avait été élu en 1952 à la Chambre des représentants dans la circonscription, largement ouvrière, de la région de Boston que détenait précédemment John Kennedy et que celui-ci venait d'abandonner pour un siège au Sénat. Il avait sans cesse été réélu depuis, et avait terminé sa carrière en tant que « speaker » de la Chambre.

Un ami du président Johnson

Après l'élection de Ronald Reagan, en 1980, il avait fait de sa fonction une véritable tribune contre la politique néo-libérale de ce dernier. Il avait ainsi qualifié Ronald Reagan de *« président le moins au courant des dossiers »* auquel il ait jamais eu affaire. Il avait également attiré l'attention, en 1967, en dénonçant la politique au Vietnam du président Johnson, pourtant un ami de longue date, dont il approuvait par ailleurs les programmes sociaux. *« Le prix de l'intervention américaine au Vietnam est trop élevé pour un objectif obscur et limité dans ce qui est essentiellement une guerre civile »*, avait-il alors déclaré. Il avait également dit à l'époque du président Johnson que celui-ci croyait *« n'importe-quoi venant de la part de quelqu'un portant quatre étoiles sur son uniforme »*

Reddition d'un opposant à la guerre du Vietnam après vingt-quatre ans de clandestinité. – Un membre d'un mouvement opposé, dans les années 1960, à la guerre du Vietnam, a l'intention de se rendre, jeudi, après avoir passé vingt-quatre ans sous un faux nom, a annoncé, mercredi 5 janvier, un porte-parole du Parquet de Chicago. Jeffrey « Donovan » Powell avait été inculpé de participation à une émeute en octobre 1969, à Chicago, a précisé son avocat. Il est entré dans la clandestinité le 4 mai 1970, le jour où la garde nationale de l'Ohio a tué quatre étudiants sur le campus de la Kent State University, où il militait. – *(Reuter.)*

Deux engins explosifs désamorcés à New-York. – La police de New-York a désamorcé, mercredi 5 janvier, deux engins explosifs de faible puissance, accompagnés de messages manuscrits condamnant le gouvernement israélien, ont indiqué les autorités. Les bombes, se présentant sous la forme de bouteilles Thermos reliées à des minuteurs de cuisine qui auraient peut-être mal fonctionné, avaient été déposées devant des immeubles de bureaux de la 20e et de la 40e rue à Manhattan. Selon le commissaire de police adjoint Suzanne Trazoff, les messages accompagnant les bombes reprochent au *« gouvernement israélien »* d'être *« trop libéral »*. – *(AFP.)*

COLOMBIE : début de l'opération « humanitaire » des militaires américains. – Les 137 militaires américains arrivés depuis le 27 décembre en Colombie ont commencé, mercredi 5 janvier, à débarquer le matériel nécessaire à la construction d'équipements collectifs dans la ville de Juanchaco (550 kilomètres à l'ouest de Bogota), a annoncé la presse colombienne. Cette opération « humanitaire » des militaires américains, chargés de construire d'ici au mois de mars une école, un poste sanitaire et des routes dans cette région retirée du pays, zone d'influence du cartel de la drogue de Cali, provoque depuis le 3 décembre, des polémiques dans la classe politique du pays. – *(AFP.)*

AFRIQUE

TOGO

Opérations de « ratissage » à Lomé après l'attaque d'une caserne

Les autorités togolaises ont décrété un couvre-feu nocturne à Lomé, fermé les fontières terrestres et demandé aux habitants de la capitale de ne pas se rendre à leur travail, dans la nuit du mercredi 5 au jeudi 6 janvier, à la suite de l'attaque d'une caserne, qui a fait officiellement douze morts, mais dont le bilan risque de s'alourdir considérablement.

Les accrochages, qui ont commencé mercredi, à la tombée de la nuit, avec une violente attaque contre le camp du régiment inter-armes (RIT), la principale caserne de Lomé, n'avaient pas pris fin jeudi matin. Une source officielle a fait état de douze morts, deux militaires et dix assaillants. Cinq d'entre eux, vêtus d'uniformes militaires, circulaient à bord d'un véhicule tout-terrain *« en cherchant à s'infiltrer à Lomé II »*, la résidence du chef de l'Etat, selon une source bien informée. Le général Gnassingbé Eyadéma se trouvait alors dans cette résidence, en compagnie du premier ministre, Joseph Kokou Koffigoh.

De graves accrochages ont eu lieu durant toute la nuit, lorsque les assaillants, en se repliant sur le Ghana (la frontière étant située en pleine ville), se sont heurtés aux forces des postes de garde frontaliers. Le bilan devait s'alourdir considérablement jeudi, les forces armées togolaises ayant attendu la levée du jour pour étendre les opérations de « ratissage » lancées pendant dans la nuit.

Dans un communiqué, le gouvernement a demandé à *« tous les agents des secteurs public et privé de ne pas se rendre ce jour* [6 janvier] *sur leurs lieux de travail afin de permettre aux services de sécurité qui ont mis en déroute les agresseurs venus du Ghana de faire le point de la situation »*. L'objectif des assaillants – des *« éléments »* non identifiés – était *« d'encercler le camp et de prendre en tenaille les éléments qui s'y trouvent »*, a indiqué le ministère de la défense dans un communiqué lu à la télévision.

« Suite logique »

L'opération semblait cependant avoir une portée plus large : mercredi en fin de journée, des groupes de deux à quatre personnes ont sillonné les quartiers du nord de la capitale en tirant en l'air, provoquant un mouvement de panique au sein de la population.

« Tout ça est dans la suite logique des évènements », note une source diplomatique à Lomé. Les ambassades occidentales s'attendaient, en effet, à une opération de ce genre, à l'approche des élections législatives, fixées aux 23 janvier et 6 février – un report de quinze jours était prévu par les autorités, mais n'avait pas été annoncé.

L'opposition dite « radicale », dont les membres sont en grande partie réfugiés au Ghana et au Bénin, n'avait pas l'intention de participer au scrutin, contrairement à l'opposition dite « modérée », dirigée par Edem Kodjo et Yao Agboyibor, candidats aux législatives bien qu'ils aient boycotté l'élection présidentielle du 25 août dernier, remportée, à la suite de ce boycottage, par le général Eyadéma.

Enième épisode d'une crise qui dure depuis plus de trois ans et qui a fait des centaines de morts, ces derniers événements *« ne ressemblent pas à une tentative de coup d'Etat, mais à une opération de harcèlement »*, affirme un diplomate en poste à Lomé, pour lequel l'attaque de mercredi relève bien d'une infiltration de l'opposition « radicale » en exil au Ghana.

Le comportement de l'armée au cours des deux dernières années (attaque de la primature en décembre 1991, agressions d'opposants, « descentes » meurtrières dans les quartiers populaires et fusillade, en présence des ministres allemand et français de la coopération, en janvier 1993) a, en effet, suscité la radicalisation d'une partie de l'opposition.

Depuis des mois, des rumeurs insistantes circulent sur l'existence de camps d'entraînement au Ghana et de stocks d'armes entreposés à Lomé. Des militaires déserteurs appartiennent à cette mouvance radicale, depuis l'attaque du 3 décembre 1991 contre la primature, et celle du 25 mars 1993 contre le régiment inter-armes, qui s'était soldée par une sévère répression, une vingtaine de militaires ayant été exécutés à Lomé.

Etant donné la confusion, aucune certitude ne pouvait être avancée jeudi matin quant à l'identité des assaillants et à la nature de l'agression. Nul doute cependant que ces événements risquent de compromettre sérieusement le bon déroulement des élections législatives, l'opposition « modérée » se retrouvant en position difficile ; tout comme les 81 militaires français (dont la moitié sont arrivés mardi) et leurs 42 homologues burkinabés, chargés de veiller à la non-ingérence de l'armée dans le processus électoral.

MARIE-PIERRE SUBTIL

AFRIQUE DU SUD

La mise en place des forces armées multiraciales a commencé

L'intégration – en des corps uniques – des diverses formations armées sud-africaines a commencé, mercredi 5 décembre, par la création à Pretoria de deux structures spécialisées : la première formera, avant la fin mars, une force spécialement chargée du maintien de l'ordre dans les zones de violences, la seconde préfigure le commandement de la future armée nationale. La création de ces deux organes était prévue par la loi, votée en septembre, fondatrice du Conseil exécutif de transition (TEC), l'organisme donnant aux mouvements noirs un droit de regard sur la gestion du pays par le gouvernement blanc jusqu'aux premières élections multiraciales du 27 avril.

Ces deux nouvelles structures de commandement associeront, pour la première fois, deux des forces qui se sont combattues pendant trente ans : d'un côté, Umkhonto We Sizwe (le Fer de lance de la nation), la branche armée du Congrès national africain (ANC), dont les effectifs supposés pourraient atteindre 10 000 hommes ; de l'autre, l'armée sud-africaine forte de 78 000 hommes (y compris les conscrits), auxquels s'ajoutent les réservistes. – *(AFP.)*

COTE-D'IVOIRE : Charles Donwahi élu président de l'Assemblée nationale. – Charles Donwahi, soixante-huit ans, a été élu, mercredi 5 janvier, président de l'Assemblée nationale ivoirienne, en remplacement de Henri Konan Bédié, devenu chef de l'Etat après le décès de Félix Houphouët-Boigny. Ancien ministre de l'agriculture et de la coopération, membre du comité central du Parti démocratique de Côte-d'Ivoire (PDCI, au pouvoir), M. Donwahi était vice-président de l'Assemblée depuis 1991. De 1963 à 1966, il avait été écroué pour *« complot contre l'Etat »*. – *(AFP.)*

L'offensive des socialistes contre M. Balladur et la préparation des élections européennes

■ ATTAQUES CONVERGENTES. Michel Rocard et Laurent Fabius se sont rejoints, mercredi 5 janvier, dans la dénonciation de la méthode employée par Edouard Balladur, faux premier ministre consensuel et vrai candidat à l'élection présidentielle, selon eux.

■ PROJETS. Deux délégations du RPR et de l'UDF devaient se rencontrer, jeudi 6 janvier, au siège de la confédération libérale, à Paris, afin de confronter leur projets européens respectifs dans la perspectives des élections de juin prochain. Le but est de parvenir à la constitution d'une liste commune de droite.

■ CONCURRENCE. – Cette négociation «programmatique» s'ouvre alors que le premier ministre veut tenir le gouvernement «en dehors» de la compétition électorale. Elle intervient au moment où les relations sont de nouveau tendues entre Jacques Chirac et Edouard Balladur, qui a écarté la candidature d'Alain Juppé comme chef de file d'une liste unique.

M. Rocard reproche au premier ministre de conduire «un gouvernement de campagne électorale»

Michel Rocard ne veut pas permettre à Edouard Balladur d'espérer une excellente année 1994. Présentant, mercredi 5 janvier, ses vœux à la presse, il a adressé au chef du gouvernement un message clair : le PS est de retour, une offensive tous azimuts contre la majorité est lancée.

Le premier secrétaire du PS s'en est pris vivement – après Laurent Fabius, dans *le Monde* du 6 janvier, et Martine Aubry, le 4 janvier sur Europe 1 – à *«la méthode Balladur»*, faite, *«sous des apparences lénifiantes,* [de] *duplicité et brutalité».* Pour prouver que la France entame, cette année, sous *«un ciel couvert»*, il a multiplié les interrogations. *«Le premier ministre se donne l'image d'un homme convenable, mais* (...) *est-il convenable de pleurer sur le sort des SDF quand on débloque les loyers en région parisienne, qu'on augmente les plafonds d'accès aux HLM et qu'on diminue les contrats emploi-solidarité?* a-t-il demandé. *Est-il digne de légiférer de manière expéditive, en quelques heures, à l'improviste, non pour traiter un problème, mais pour provoquer une querelle?*

»Est-il normal, toujours à l'improviste, a repris M. Rocard, *de soustraire à la justice d'une démocratie amie et voisine des personnes accusées de terrorisme? «Intérêt national», nous dit M. Balladur, et pour le reste, circulez, il n'y a rien à voir, surtout rien à savoir! Il suffit qu'on lui fasse confiance. Eh bien, moi, cette formule ne me convient pas!* (...) *Est-il convenable de supprimer le CERC, de modifier par petites touches toutes les lois qui ont tenté d'apporter clarté et moralité à la gestion publique et de réorganiser l'opacité généralisée? Est-il normal de procéder, partout à la tête de l'Etat, à des nominations dont vos colonnes ont retracé le rythme exceptionnellement soutenu?»*

De toutes ces questions, M. Rocard tire déjà une conclusion et un espoir. M. Balladur, conclut-il, *«conduit, purement et simplement, un gouvernement de campagne électorale». «Seule l'anime vraiment – ou l'agite – sa nouvelle guerre des chefs*, ironise-t-il. *Cette guerre est un peu plus feutrée... pour le moment. Ses chefs ont changé, puisqu'au conflit de vingt ans entre Jacques Chirac et Valéry Giscard d'Estaing a succédé l'«amitié de trente ans» entre Jacques Chirac et Edouard Balladur. Or, de ce conflit ou de cette amitié, on ne sait lequel est le plus féroce. Les voilà donc qui bornent leur horizon à leur conflit, quand la France aurait besoin de bien autre chose.»*

Son espoir est que, dans ce *«ciel couvert»*, apparaîtront, pour les socialistes, quelques éclaircies. *«Nous savons*, a rappelé M. Rocard, *que nous ne retrouverons la confiance des Français que par ce que nous saurons leur offrir, et non simplement par la perte de confiance envers la droite. Nous avons une ambition plus haute que celle d'être des borgnes au royaume politique des aveugles.»*

Cette offensive socialiste, que veut déclencher le premier secrétaire, passera par quelques grands rendez-vous. Vendredi 7 janvier sera lancé, dans les pages du *Monde*, l'appel pour les premières assises de la transformation sociale, signé par près de sept cents personnalités socialistes, communistes, écologistes, de toutes les autres composantes de la gauche, du secteur associatif et syndical. Le premier rendez-vous est fixé en février prochain, à Paris, pour répondre à cette question : *«Pourquoi transformer la société?»* Quatre autres rencontres, organisées en province, suivront.

D. C.

Le RPR et l'UDF confrontent leurs projets européens

L'UDF ne veut pas effaroucher le RPR. Le RPR ne souhaite pas choquer l'UDF. Pomme de discorde traditionnelle entre les deux formations de la majorité, le débat sur l'Europe devait s'ouvrir, jeudi 6 janvier, à l'occasion de la première rencontre, au siège de l'UDF, entre les délégations des deux formations de la majorité conduites par leurs secrétaires généraux. François Bayrou, pour la confédération libérale et centriste, et Alain Juppé, pour le parti néogaulliste, devaient confronter les programmes élaborés séparément par l'UDF et le RPR, mais marqués, l'un comme l'autre, par la prudence et le pragmatisme (*lire ci-contre*).

«On doit pouvoir trouver un programme qui satisfasse l'ensemble de la majorité ou, en tout cas, une grande partie des membres de la majorité», a affirmé Simone Veil, confiante, mercredi soir sur France 2. Edouard Balladur avait pourtant introduit une donnée nouvelle, la veille, sur France 3, en exprimant le souhait que les membres de son gouvernement *«se tiennent en dehors de cette affaire d'élections européennes»* et en écartant, par là même, l'hypothèse d'une candidature de M. Juppé à la tête de la liste commune RPR-UDF qu'il désire, officiellement, voir se constituer (*le Monde* du 6 janvier).

Cette nouvelle volte-face du premier ministre, qui avait envisagé de conduire lui-même cette liste avant d'y renoncer, doit être comprise, en partie, dans le cadre des relations qu'il entretient avec le ministre des affaires étrangères. Celui-ci, selon certains membres du gouvernement, avait été meutri, au terme des négociations du GATT, de ne pas avoir bénéficié d'un hommage particulier de la part du chef du gouvernement.

Jacques Chirac et la direction RPR, au contraire, n'avaient pas ménagé leurs louanges ostensibles à l'endroit du secrétaire général du RPR, au motif qu'il était, tout autant que M. Balladur, le principal artisan de ce succès international.

La neutralisation de M. Juppé par M. Balladur pour les élections européennes ne va pas améliorer les relations, déjà tendues, entre les deux hommes. Elle complique la tâche de la majorité, dans la mesure où le locataire du Quai d'Orsay est une des rares têtes de liste RPR acceptables par l'UDF dans l'hypothèse d'une liste unique. Inversement, une partie de l'appareil du RPR verrait d'un mauvais œil de laisser échapper, une fois encore, la direction de la campagne européenne au profit d'un candidat libéral, comme cela avait été le cas en 1984 avec Simone Veil et en 1989 avec Valéry Giscard d'Estaing. Cependant, on reconnaît, rue de Lille, que Jean-François Denian (UDF), député du Cher, poussé par le Parti républicain, pourrait représenter une solution de rechange honorable, qui ne soulèverait pas d'opposition de principe.

Cette hypothèse, si la majorité parvient à dégager un accord rendant possible une liste unique, prend d'autant plus corps que M. Giscard d'Estaing, président de l'UDF, a annoncé, mercredi, que sa propre candidature est *«impensable»*. Il est vrai que ce scrutin, compte tenu de ce qu'il appelle l' *«europessimisme»* régnant et du poids médiatique de M. Balladur, ne lui offre pas la possibilité de revenir sur le devant de la scène.

En cas de désaccord entre les deux formations, certains proches de M. Chirac conseillent au maire de Paris de prendre l'initiative de conduire une liste RPR, comme il l'avait fait en 1979 (sa liste avait obtenu 16,31 % des suffrages exprimés). D'autres assurent, au contraire, que, dans ce cas de figure, Philippe Séguin serait le mieux placé.

Une ou deux listes, voilà bien la question. Devant le groupe RPR de l'Assemblée nationale, le 21 décembre 1993, le premier ministre avait indiqué que si *«les mouvements politiques»* se prononçaient pour l'union, celle-ci aurait le soutien du gouvernement, mais que, dans le cas contraire, il exigerait des ministres qu'ils restent *«en dehors»* des débats.

A l'évidence, M. Balladur estime à présent que, après la conclusion positive des négociations du GATT, le scrutin de juin prochain sera privé de véritable enjeu européen. Deux listes concurrentes formées par *«les partis»*, alors que le gouvernement *«travaille»*? Une liste conduite par une personnalité indépendante, mais de moindre envergure? Le résultat, pour M. Balladur, ne serait pas fondamentalement différent.

OLIVIER BIFFAUD et GILLES PARIS

Des textes accommodants

D'un côté, il y a seize pages, sous un titre sonore : «L'Europe que veulent les Français». De l'autre, une vingtaine de pages, accompagnées de six fiches de propositions. *«Ce n'est pas un texte provocateur»*, jure l'UDF. *«On a fait en sorte que cela se passe au mieux avec nos alliés»*, assure le RPR. *«C'est très voisin de l'actuel programme du gouvernement»*, ajoute un responsable de la confédération libérale et centriste. *«C'est un document d'union, très proche de la plate-forme du PR»*, renchérit un négociateur du RPR . Ainsi se présentent les deux programmes européens que les deux formations de la majorité ont mis au point cet automne.

Une commission présidée par Valéry Giscard d'Estaing et formée de représentants de toutes les composantes de l'UDF, a travaillé pendant deux mois pour mettre au point un document rédigé par le député européen Jean-Louis Bourlanges (UDF-adhérents directs), ancien membre du RPR. En face, pro et anti-maastrichiens, de Pierre Lellouche à Pierre Mazeaud, ont cohabité pendant un mois et demi sous la présidence d'Alain Juppé pour élaborer un texte qualifié de *«sérieux, fouillé, consistant et complet»*.

De part et d'autre, on plaide pour l'Union et pour l'Europe. On se méfie du poids de mots et on se défie des batailles «théologiques». Nulle trace de «confédération» ni de «fédération» dans le texte de l'UDF, qui souligne, au contraire, l'importance des *«Etats, sans le concours desquels l'aventure européenne ne serait que chimère»*. Les mots ont pourtant un sens. A l'UDF, on veut *«réussir l'essai de Maastricht»*, tandis qu'au RPR on évoque en quelques lignes les perspectives nouvelles de l'Union européenne.

M. Giscard d'Estaing a fixé depuis longtemps les trois points, qui figurent en bonne place dans le programme, sur lesquels l'UDF n'entend pas transiger : le respect du calendrier de l'union monétaire, l'*«objectif majeur»* de la monnaie unique et la réforme des institutions politiques prévue par Maastricht. Le RPR répond qu'il souhaite lui aussi, même s'il en doute, voir tenu le calendrier, en précisant que le Parlement français devra être consulté avant le passage à la troisième phase monétaire. Il souligne de la CDU allemande a fait la même demande.

Les néogaullistes ajoutent que la réforme des institutions est un préalable indispensable à tout élargissement vers *«la grande Europe»* qu'ils appellent de leurs vœux. Ils souhaitent, à l'image du déroulement des négociations du GATT, la délivrance d'un mandat précis et impératif à la Commission européenne par le conseil des ministres, avec possibilité de révocation. Ce souhait ne peut qu'être partagé par l'UDF, en quête d'*«institutions puissantes»*.

Le président de l'UDF a fixé une règle de trois pour un bon déroulement des négociations : l'*«unité de lieu»*, un projet commun, l'*«unité de temps»*, des députés élus allant siéger effectivement, comme le souhaite Edouard Balladur, au sein d'un même groupe, le PPE, et l'*«unité d'action»*, la liste unique. La dernière dépend des deux premières. Les uns et les autres admettent qu'il n'y a pas aujourd'hui d'obstacles objectifs à sa réalisation.

O. B. et G. P.

Le financement de la vie politique

La commission des comptes s'inquiète de la multiplication des partis

La commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques, créée par une loi de 1990, vient de publier son premier rapport d'activité. Elle y dresse un bilan favorable de la limitation des dépenses de campagne des candidats et de leur contrôle. En revanche, elle constate que se sont créés de fort nombreux partis, avec pour seule ambition de bénéficier des dotations de l'Etat.

La transparence des financements politiques n'est pas une tradition française. L'habitude, pourtant, semble s'être assez rapidement prise. Le bilan du contentieux né des élections législatives de mars dernier le prouve. Le Conseil constitutionnel n'a eu à prononcer que quatre annulations d'élections pour infraction à la nouvelle législation. Certes, il a dû, aussi, déclarer inéligibles pour un an six cent trente-trois candidats battus, qui n'ont pas fourni, comme ils le devaient, leurs comptes de campagne; mais, outre qu'il s'agit de personnalités qui n'ont joué qu'un rôle négligeable dans la campagne électorale, c'est finalement assez peu sur un total de cinq mille deux cent cinquante-quatre candidats.

Le bilan que dresse des élections cantonales et régionales de 1992 la commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques, dans son premier rapport d'activité, confirme ce constat. Elle estime, ainsi, que *«ce mécanisme légal, progressivement intégré aux mœurs politiques, a fait la preuve de son efficacité : il n'apparaît pas que la relative sobriété des dernières campagnes électorales ait nui à l'expression démocratique, alors que, par ailleurs, les irrégularités ou excès de dépenses relevés par la commission sont l'exception et justifient les sanctions sévères prévues par la loi»*.

Tout n'est pas parfait pour autant. La commission suggère quelques aménagements de la législation, notamment pour en *«gommer»* certaines *«rigidités»* et ainsi faciliter son propre contrôle et soulager le travail du juge de l'élection, qui seul peut prononcer des sanctions. Par exemple, les délais impartis aux uns et aux autres font que la commission doit entrer en contact avec les candidats au cours des mois d'été, ce qui n'est pour personne la meilleure époque.

Contrôler l'utilisation des fonds publics

Les difficultés auxquelles se heurte la commission ne concernent donc pas tant les campagnes électorales que les partis politiques. D'abord elle ne dispose pas encore de tous les moyens matériels nécessaires à leur contrôle. Celui-ci, il est vrai, est onéreux : la seule vérification des dons aux partis provenant des personnes physiques, qui leur permet de bénéficier de déductions fiscales, lui coûte le quart de son budget ordinaire de fonctionnement qui est de l'ordre de 5 millions de francs.

L'explosion du nombre de partis complique encore cette tâche de contrôle. La commission constate que pour sa première année d'intervention, 1990, ils n'étaient que vingt-neuf; ils étaient ciquante-quatre en 1991, cent en 1992 et près de cent soixante à la fin de 1993. Dans son rapport, elle relève qu'à côté des partis *«d'importance nationale»*, de leurs *«organisations territoriales»*, de ceux créés par des *«dissidents»*, ou par des élus voulant *«développer une stratégie personnelle»*, d'autres l'ont été, simplement, pour *«bénéficier»* de l'excédent des recettes des campagnes électorales ou pour profiter *«du financement public direct»*.

La rectification de la législation sera délicate, car la liberté de création et de fonctionnement des organisations politiques est un principe constitutionnel, mais la commission observe qu'il faudrait concilier cette règle avec un autre *«principe général»*, celui *«du contrôle nécessaire de l'emploi des fonds publics»*.

THIERRY BRÉHIER

EN BREF

NOMINATIONS : M. Barre met en garde contre «l'Etat partial masqué». – Raymond Barre a estimé, jeudi 6 janvier, sur Europe 1, que le pouvoir doit faire attention à ne pas donner le sentiment que *«tout est en train d'être verrouillé»* dans les nominations auxquelles il procède dans certaines administrations. *«Un Etat procède toujours à des nominations qui sont inspirées par la sympathie pour les gens qu'il nomme»*, a déclaré l'ancien premier ministre, ajoutant : *«Il y a l'Etat partial provocant, et il peut y avoir l'Etat partial masqué.»*

ELECTIONS CANTONALES : le PS et Génération Ecologie présenteront des candidats communs dans la Loire. – Le Parti socialiste, Génération Ecologie et l'association «A gauche autrement» (composée d'anciens membres du PS) de la Loire ont décidé de présenter des candidats communs, dès le premier tour, aux élections cantonales de mars prochain. Au conseil général, présidé par Lucien Neuwirth, sénateur (RPR), la droite dispose de 31 sièges. Sept des neuf cantons détenus aujourd'hui par la gauche sont renouvelables en mars prochain.

REPÈRES

AFFAIRE

Le bureau de l'Assemblée nationale va examiner le cas de M. Tapie

Le président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin, a reçu, mercredi 5 janvier, une lettre du garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, lui transmettant une requête présentée par le procureur général près la cour d'appel de Douai concernant Bernard Tapie, président de l'OM et député (MRG) des Bouches-du-Rhône, dans le cadre de l'affaire du match Valenciennes-Marseille (*le Monde* du 5 janvier). Le bureau de l'Assemblée se réunira, le 10 janvier, afin d'examiner cette requête.

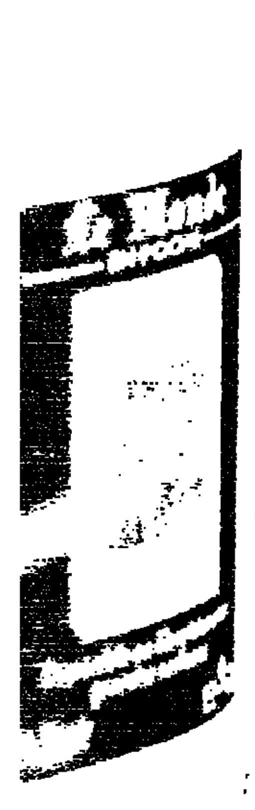
M. Tapie a lui-même demandé au magistrat instructeur sa mise en examen, pour, a-t-il dit, mettre un terme à des *«calomnies, fausses nouvelles et rumeurs»*. Cette demande a été formulée dans une lettre datée du 4 janvier et remise le lendemain au juge Bernard Beffy, chargé du dossier, par l'un des avocats du député.

ÉTRANGERS

Le Conseil d'Etat conteste la participation d'immigrés au conseil municipal de Mons-en-Barœul

Le Conseil d'Etat a estimé, dans un arrêté du 29 décembre, que des «conseillers associés» ne pouvaient pas *«participer aux travaux du conseil municipal avec voix consultative»*, comme c'était le cas à Mons-en-Barœul, commune de l'agglomération lilloise. Il a donc annulé l'élection, le 24 mars 1989, du maire, Françoise Jullien. Depuis 1985, sous l'impulsion de son maire d'alors, Marc Wolf, et de Mme Jullien, en rupture avec le PS depuis deux mois, la municipalité de Mons-en-Barœul a voulu associer la communauté étrangère (8 % de la population) à la vie municipale, en faisant siéger, à titre consultatif, trois «conseillers associés» élus au suffrage universel par cette communauté.

Cette démarche avait été dénoncée, devant le juge administratif, par deux conseillers municipaux, membres du Front national, qui ont depuis rejoint l'opposition RPR-UDF. – *(Corresp.)*



SOCIÉTÉ

■ **MÉCONTENTEMENT.** Loin d'enrayer la mobilisation des défenseurs de l'école publique, l'annonce de mesures pour résorber les problèmes de sécurité dans les établissements publics à hauteur de 500 millions de francs annuels a ravivé le mécontentement des organisations politiques, syndicales ou associatives, opposées à la révision de la loi Falloux.

■ **MANIFESTATION.** Plus de 80 organisations se sont entendues, mercredi 5 janvier, pour appeler en commun à la manifestation du 16 janvier, qui aura lieu à Paris entre la place de l'Opéra (Garnier) et la Nation. Le texte d'une pétition demandant le retrait de la révision de la loi Falloux est en préparation.

■ **POLITISATION.** Après l'annonce par le premier ministre des mesures d'aide à l'enseignement public, le ministre de l'éducation nationale, François Bayrou, a reproché au Parti socialiste de « politiser » la manifestation des défenseurs de l'école publique.

[redacted]

Critiquant la faiblesse du « plan Balladur »

Les défenseurs de l'école publique intensifient leur mobilisation pour la manifestation du 16 janvier

L'annonce, mardi 4 janvier, par M. Balladur qu'un plan de 2,5 milliards de francs sur cinq ans – 500 millions de francs annuels destinés à couvrir des dépenses liées à des travaux de sécurité dans les établissements publics (*le Monde* du 6 janvier) – serait soumis aux parlementaires à la prochaine session n'a pas suffi à enrayer la mobilisation du camp laïque pour la manifestation du 16 janvier. Elle a même, semble-t-il, ravivé l'ardeur des opposants à la révision de la loi Falloux, adoptée à la hussarde par le Sénat le 15 décembre dernier.

Les critiques sont allées bon train sur la faiblesse des moyens mis en œuvre par le gouvernement pour désamorcer la querelle scolaire, à l'image, par exemple, de celle de Jean Auroux, ancien ministre du travail (PS) : la promesse du premier ministre, a indiqué le maire de Roanne (Loire) *« correspond en gros à 5 millions par département et à environ 15 000 francs par commune pour améliorer collèges, écoles et lycées. C'est une plaisanterie, il y a là de quoi repeindre une salle de classe par an et par commune »*.

De son côté, Martin Malvy, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, a estimé qu'après avoir fait voter une loi *« qui permettra en quelques années de bouleverser le système éducatif, le premier ministre passe la main dans le dos des défenseurs de l'école publique par crainte de l'ampleur de la manifestation du 16 janvier »*. Jean-Luc Mélenchon, sénateur (PS) de l'Essonne très disert en décembre au Sénat, a demandé *« une discussion d'ensemble sur ce qu'on attend du système d'éducation »*.

Un défilé par régions

Devant une telle volée de bois vert socialiste, François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, s'est exprimé, mercredi 5 janvier, à la sortie du conseil des ministres. M. Bayrou, visiblement dessaisi du dossier par M. Balladur et dont le proche entourage infirmait même mardi matin la réalité du plan d'aide à l'école publique, a mis en cause la *« politisation »* par le Parti socialiste de la manifestation du 16 janvier. *« La priorité de l'effort de l'Etat doit aller à l'enseignement public, parce que c'est notre responsabilité. Nous n'avons jamais changé d'avis sur ce point »*, s'est défendu le ministre.

De même, Nicolas Sarkozy, ministre du budget et porte-parole du gouvernement, indiquant que *« l'Etat est décidé à faire son devoir, sans souci idéologique, à l'égard de tous les établissements »*, n'a pas caché qu'à l'approche de la manifestation du 16 janvier, et compte tenu de l'ampleur prise par la controverse sur la révision de la loi Falloux, le premier ministre avait pris en main directement la gestion de ce dossier.

Du côté des syndicats d'enseignants et des associations de parents d'élèves, les réactions n'en ont pas moins été vives, à l'exception toutefois de la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP), amadouée peut-être pas la nomination de l'un de ses anciens présidents, Jean-Marie Schléret, à la tête de la commission d'experts et de parlementaires chargée d'évaluer les problèmes de sécurité dans les établissements publics et privés.

La Fédération syndicale unitaire de l'enseignement (FSU) estime que l'annonce du premier ministre *« montre qu'on peut faire reculer ceux qui mettent en cause le service public »*, mais ajoute que *« le compte n'y est pas »*. Le Syndicat des enseignants (SE-FEN) s'insurge contre *« l'aumône »* faite au public. Le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-CFDT) considère que le plan quinquennal *« ne règle rien sur le fond : le premier ministre joue les pompiers au dernier moment, cela ne peut faire oublier le feu que son gouvernement a allumé »*. La CGT constate que *« l'action paie »*. Même le Syndicat national des lycées et collèges (SNALC-CSEN), proche de la majorité, *« regrette que ces mesures aient tant tardé »* et que *« les sommes allouées annuellement seront insuffisantes compte tenu des besoins »*. Enfin, la Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques (FCPE) conteste, elle, la *« manœuvre politicienne d'urgence »*, l'Union nationale des associations autonomes de parents d'élèves (UNAAPE) *« l'alibi de la sécurité »* du gouvernement *« pour faire aboutir son projet de loi d'aide au privé »* et le Comité national d'action laïque (CNAL) *« la mesure d'urgence conjoncturelle »*.

Par ailleurs, un peu plus de quatre-vingts organisations syndicales ou associatives se sont réunies, mercredi au siège de la FCPE, pour s'accorder sur l'organisation de la manifestation prévue dimanche 16 janvier entre la place de l'Opéra (Garnier) et la Nation. Derrière les organisations de l'éducation nationale, les manifestants défileront essentiellement par régions et par départements, la Bretagne (où 40 % des élèves sont scolarisés dans le privé) ayant été choisie symboliquement pour occuper les premiers rangs du cortège. Enfin, le texte d'une pétition demandant le retrait de la loi Bourg-Broc (révisant la loi Falloux), ainsi que *« le développement et la transformation du service public »*, est actuellement en préparation pour circuler dans les rangs de la manifestation.

J.-M. Dy.

Jean-Marie Schléret, président de la commission de sécurité des établissements publics et privés

Jean-Marie Schléret, député (UDF) de Meurthe-et-Moselle et ancien président de la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP), a été désigné, mardi 4 janvier, par Edouard Balladur comme président de la commission chargée d'évaluer les besoins en travaux et réparations d'urgence des établissements publics et privés. La composition de cette commission devrait être connue dans les prochains jours. Elle devrait être ouverte aux parlementaires de la majorité et de l'opposition, à des représentants de différents ministères (éducation nationale, intérieur, budget et équipement), ainsi qu'aux organisations syndicales et au secteur privé. D'ores et déjà, le Parti socialiste a décidé de ne pas s'associer à cette initiative. Il s'en tient à la nouvelle demande, formulée dans une lettre adressée mardi 4 janvier à Edouard Balladur par Martin Malvy, président du groupe PS à l'Assemblée nationale, de créer une commission d'enquête parlementaire *« indépendante du pouvoir exécutif »*.

Dès l'annonce de sa nomination, M. Schléret a indiqué : *« Il est important que cette commission soit placée sous l'autorité du premier ministre. Ce choix traduit une approche de bonne foi de ce dossier. »* Le nouveau président, qui s'appuiera sur le recensement demandé aux préfets pour le 15 janvier, devrait rendre son rapport dans trois mois. A partir des données recueillies également auprès des collectivités locales, le président de la commission a l'intention de se rendre dans des établissements *« représentatifs des déficiences »* dans les agglomérations et les zones rurales. Il a déjà défini des priorités concernant les collèges et lycées de type Pailleron, les internats des lycées et les petites communes dotées de ressources insuffisantes. Selon lui, l'annonce du déblocage de 2,5 milliards de francs pour cinq ans est *« un premier engagement traduisant une volonté politique vis-à-vis des collectivités locales qui ont déjà beaucoup accompli dans ce domaine »*.

[Né le 11 août 1941 à Metz (Moselle), Jean-Marie Schléret est devenu député (UDF) de Meurthe-et-Moselle en mai 1993, en remplacement du ministre de la fonction publique André Rossinot dont il est adjoint à la mairie de Nancy depuis 1989. Chargé de la formation d'éducateurs spécialisés au Liban (1968-1972), il a été directeur de la consultation d'orientation éducative au tribunal pour enfants de Nancy de 1979 à 1993. Président de la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP) de 1980 à 1986, il fut ensuite chargé de mission, de 1986 à 1988, au cabinet d'André Rossinot, alors ministre chargé des relations avec le Parlement.]

Un professionnel du social et de l'enfance

NANCY

de notre correspondante

C'est un petit homme à la barbe poivre et sel qui n'accepte pas qu'un jeune de moins de vingt-cinq ans sur quatre soit au chômage et qu'un élève sur deux ne maîtrise pas la lecture en entrant au collège. Agé de cinquante-deux ans, père de deux enfants et marié à une éducatrice en milieu ouvert, Jean-Marie Schléret s'est forgé une solide expérience au contact du terrain social qu'il n'a jamais quitté. A Nancy, où il est adjoint au maire, chargé de ce secteur, Jean-Marie Schléret a consacré la plus grande partie de son existence professionnelle à l'enfance, tout en travaillant d'arrache-pied à la lutte contre la précarité. Sobre, mais efficace, chaleureux mais ferme, *« c'est un bourreau de travail »*, confient ses proches.

De 1979 à mars 1993, il fut directeur de la consultation d'orientation et du service d'investigation du tribunal pour enfants de Nancy, pour les questions touchant à la délinquance juvénile et aux enfants victimes de sévices. Auteur de nombreuses publications sur l'éducation et l'intégration des handicapés, l'ancien président de la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP), de 1980 à 1986, est cofondateur, avec son épouse, du premier Institut médico-pédagogique du Liban.

Lorsque, en mars 1993, André Rossinot se voit confier le ministère de la fonction publique, Jean-Marie Schléret, son suppléant aux élections législatives, qui avait axé sa campagne sur *« la rénovation de l'appareil de formation »*, accède à la députation. Il n'a rien du politique classique, et s'engage, sans étiquette, au nom de la majorité municipale. Lui revient alors à l'esprit le sentiment qui l'habitait lorsqu'il était président de la PEEP : *« Les députés ne s'intéressent à une question qu'à partir du moment où cela sert leur électorat. »* En arrivant au Palais Bourbon, il trouvait *« qu'il manquait au pays un débat sur l'éducation et la formation »*. Le voilà comblé par la mission qui lui échoit.

MONIQUE RAUX

JUSTICE

L'affaire de l'hormone de croissance contaminée

L'ancien directeur de la pharmacie et du médicament mis en examen pour homicide involontaire

Le professeur Jacques Dangoumau, ancien directeur de la pharmacie et du médicament au ministère de la santé, et actuellement président du conseil d'administration de l'Agence du médicament, a été mis en examen par Marie-Odile Bertella-Geffroy, juge d'instruction à Paris, pour *« homicide involontaire »* dans le cadre du dossier ouvert à la suite de plaintes déposées par les familles d'enfants décédés, victimes d'une maladie de Creutzfeldt-Jakob. On compte actuellement vingt-huit enfants atteints par cette maladie après avoir été traités par une hormone de croissance fabriquée à partir d'hypophyses de cadavres, à l'Institut Pasteur de Paris. Il est reproché à M. Dangoumau de ne pas avoir rappelé à temps des lots d'hormones non traités qui étaient en circulation alors que de nouveaux procédés de purification étaient appliqués à ceux en cours de fabrication. Le 20 juillet 1993, les professeurs Jean-Claude Job, président de l'Association France-Hypophyse (AFH), et Fernand Dray, responsable de la mise au point de l'hormone à l'Institut Pasteur de Paris, avaient été mis en examen. Le 11 octobre, M. Henri Cerceau, ancien directeur de la pharmacie centrale des hôpitaux, l'avait également été.

VAL-D'ISÈRE : le maire, condamné pour ingérence, fait appel. – Le maire de Val-d'Isère (Savoie), André Degoucy (div. d.), condamné lundi 3 janvier à sept mois de prison avec sursis et à 10 000 F d'amende pour ingérence (*le Monde* du 5 janvier), a annoncé, mercredi 5 janvier, son intention de faire appel de ce jugement rendu par le tribunal correctionnel d'Albertville.

MÉDECINE

La juste chaleur des hamburgers

Quelle température faut-il obtenir au sein de la viande des hamburgers pour prévenir tout risque infectieux ? Rapportant les données d'une inquiétante épidémie américaine due à un type particulièrement dangereux d'*Escherichia coli*, le dernier *Bulletin épidémiologique hebdomadaire* de la Direction générale de la santé (n° 48/1993) précisait qu'aux Etats-Unis *« la Food and Drug Administration avait émis des recommandations indiquant que la température interne de cuisson des hamburgers devait être portée à 86 degrés Celsius* (*le Monde* du 5 janvier). Avant de rapporter cette donnée, nous avions demandé à la direction générale de la santé de nous confirmer ces chiffres, ce qu'elle fit.

Les responsables du *Bulletin épidémiologique hebdomadaire* précisent aujourd'hui qu'une erreur a été commise par les rédacteurs du texte américain cité en référence de ce bulletin. Contrairement à ce qui était indiqué, les recommandations de la Food and Drug Administration ne portent pas sur une température de 86 degrés mais sur la température interne de cuisson de 68,33 degrés Celsius (soit l'équivalent de 155 degrés Farenheit). L'erreur initiale rapportée par les spécialistes du bulletin épidémiologique hebdomadaire est donc bien d'origine américaine.

Cette erreur est aujourd'hui fort justement dénoncée par la société McDonalds France, qui souligne que les températures de cuisson préconisées par cette firme dans le monde entier, y compris en France, sont au miminum de 69 degrés Celsius, c'est-à-dire supérieures aux recommandations de l'administration américaine.

JEAN-YVES NAU

REPÈRES

ACCIDENT

Le déraillement du TGV Valenciennes-Paris serait lié à l'existence de tranchées souterraines

L'affaissement soudain, survenu le 21 décembre 1993, sur la ligne du TGV Nord (*le Monde* du 23 décembre) serait dû *« à l'existence de cavités et de tranchées souterraines réalisées durant la guerre de 1914-1918 »*, d'après les premières investigations menées par la SNCF. Les conditions climatiques exceptionnelles enregistrées ces dernières semaines ont provoqué l'affaissement du terrain au-dessus de ces cavités. *« Des investigations approfondies sont confiées à des organismes spécialisés pour affiner la connaissance du sous-sol sur l'ensemble de la zone concernée »*, a précisé la compagnie nationale. Pour dédommager les voyageurs des retards sur cette ligne, la SNCF va réduire ses tarifs de 10 % à partir du 6 janvier et va maintenir un remboursement de 20 % du prix du billet pour les TGV dont le retard est supérieur à trente minutes.

CLANDESTINS

Une nouvelle direction chargée de l'immigration au ministère de l'intérieur

La nouvelle direction du ministère de l'intérieur spécialisée dans la lutte contre l'immigration clandestine et confiée au préfet Robert Broussard (*le Monde* du 9 décembre 1993) *« sera en place »* le 15 janvier prochain, a annoncé Charles Pasqua, mercredi 5 janvier, au cours de l'émission « La Marche du siècle » sur France 3. Cette Direction centrale du contrôle de l'immigration et de lutte contre l'emploi des clandestins (DICILEC) sera chargée de *« centraliser, animer, impulser »* la lutte contre l'immigration illégale et les délits qui y sont liés, et aura sous sa responsabilité la Police de l'air et des frontières (PAF). Le ministre de l'intérieur a lié la création de cette nouvelle structure à l'entrée en vigueur, le 15 février prochain, de la convention d'application des accords de Schengen car le gouvernement refuse que *« la libre circulation des personnes se transforme en libre circulation des truands, des délinquants et de la drogue »*, a-t-il dit. Annoncée lors du conseil des ministres du 30 juin dernier (*le Monde* du 1er juillet 1993), la création de la DICILEC, véritable « police de l'immigration », a mis sept mois à se concrétiser, a déploré M. Pasqua, car elle a exigé une modification des structures du ministère de l'intérieur.

ESPACE

La pressurisation mise en cause dans la disparition de « Mars-Observer »

La disparition de la sonde spatiale *Mars-Observer*, qui s'est évanouie dans l'espace le 21 août, trois jours avant sa mise en orbite autour de la planète Mars, résulte probablement de la *« rupture de la pressurisation de son système de propulsion »*, a conclu un rapport de la NASA rendu public mercredi 5 janvier. Selon Timothy Coffey, président de la commission d'experts chargée de l'enquête, il a fallu procéder *« essentiellement par élimination »* pour arriver à cette hypothèse, aujourd'hui considérée comme *« le scénario le plus vraisemblable »*. Lancée en septembre 1992 en direction de la planète rouge, la sonde *Mars-Observer*, qui a coûté 980 millions de dollars (près de 6 milliards de francs), représente l'un des pires échecs enregistrés ces dernières années par l'agence spatiale américaine. – *(AFP, Reuter.)*

FAUSSE MONNAIE

Découverte d'une imprimerie dans le Var

Une imprimerie de faux billets, dotée d'un matériel offset perfectionné, a été découverte, mercredi 5 janvier à Cogolin (Var), par les policiers de la brigade de recherche et d'intervention (BRI) de Marseille. Un lot important de fausses coupures et de fausses pièces de 10 francs a été saisi, tandis qu'une dizaine de personnes étaient arrêtées dans le Var et en Corse, où l'enquête avait débuté. Il pourrait s'agir de l'imprimerie qui écoulait depuis plusieurs années des faux billets de 200 francs et de 500 francs dans tout le sud de la France.

UNIVERSITÉ

Alain Gaudemer élu président de Paris XI

Alain Gaudemer a été élu, lundi 20 décembre, président de l'université de Paris-Sud (Paris XI-Orsay), en remplacement de Jack Robert qui occupait cette fonction depuis 1989.

[Né le 29 mai 1938 à Aurillac (Cantal), Alain Gaudemer, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, est professeur de chimie à l'université Paris-Sud depuis 1975. Il a dirigé le centre d'initiation à l'enseignement supérieur (CIES) de cette université de 1989 à 1992. Il est actuellement directeur de l'institut de recherche « chimie et physicochimie des milieux structurés », associé au CNRS.]

ENVIRONNEMENT

Le choix des quatre sites pour l'implantation de laboratoires

Les écologistes contestent tout projet de stockage des déchets radioactifs

Après la publication du rapport de Christian Bataille, chargé de la concertation pour l'implantation de laboratoires de recherche sur les déchets nucléaires (*le Monde* du 6 janvier), les réactions sont plus virulentes au plan national que dans les quatre départements concernés. Des Verts à Greenpeace, en passant par la Coordination nationale contre l'enfouissement des déchets radioactifs, les opposants réitèrent leur refus de toute idée de *« stockage définitif »*. Ils préconisent l'entreposage des déchets *« sur les lieux de production, en surface, sans retraitement »*, et une révision de la politique énergétique nationale visant à l'abandon progressif de la filière nucléaire.

« Aux Etats-Unis, on s'efforce d'utiliser les réserves indiennes. M. Bataille a su trouver, en guise d'Indiens, des populations rurales désespérées, prêtes à accepter une pollution pour des millénaires, dans l'espoir illusoire d'offrir du travail à leurs enfants », écrit Greenpeace dans un communiqué. Max Alleau, porte-parole de la Coordination, estime nécessaire, quant à lui, d'*« alerter les élus qui ont pu être sensibles à l'offre alléchante du médiateur »*, afin qu'ils ne tombent pas *« dans le piège du chantage à l'emploi ou de l'essor économique »*. Pour les Verts, enfin, *« les populations ont été écartées de la décision au profit des collectivités locales »* auxquelles on a *« fait miroiter »* des subventions.

GARD : un certain savoir-faire

NÎMES

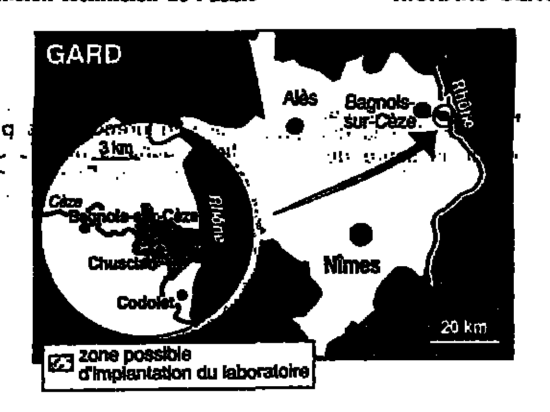
de notre correspondant

Dans le Gard, le rapport Bataille est accueilli comme une bonne nouvelle. Durant la consultation, les responsables politiques, socio-professionnels et associatifs avaient, à la quasi-unanimité, apporté leur soutien au projet. *« Depuis l'installation de la centrale de Marcoule, en 1954, il existe ici une véritable culture du nucléaire »*, observe Gilbert Baumet, président du conseil régional, député non-inscrit.

L'implantation d'un des deux laboratoires de recherches serait de nature à pérenniser l'activité de la COGEMA et du CEA, qui emploient 3 000 salariés. Jean Vidal, ancien technicien de l'usine de retraitement de Marcoule et maire de la commune voisine de Saint-Nazaire, souligne en outre le savoir-faire de la main-d'œuvre dans le domaine nucléaire.

Parmi les élus, seule Mariane Sabatier, conseillère régionale écologiste, mène campagne contre le projet. Elle insiste sur le caractère sismique de la vallée du Gard rhodanien et estime que les éléments techniques ont été « occultés » au profit des enjeux économiques. Elle dénonce l'apathie des élus et de la population : *« Le nucléaire fait vivre trop de monde. Les gens sont anesthésiés. Je n'arrive même pas à monter une association de défense. »*

RICHARD BENGUIGUI



zone possible d'implantation du laboratoire

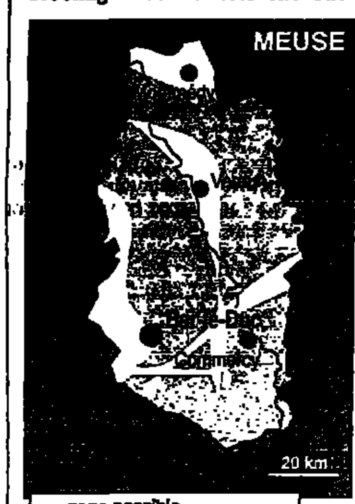
MEUSE : la défense de l'emploi

BAR-LE-DUC

de notre correspondant

Département vert, la Meuse n'en court pas moins après les implantations d'entreprises. Depuis vingt ans, sa population et ses emplois industriels ne cessent de décroître. Ses activités traditionnelles de fonderie, de métallurgie et ses industries du bois sont en recul. L'armée elle-même, sur le site historique de Verdun, va supprimer un régiment.

Les Meusiens considèrent donc avec intérêt l'arrivée d'un laboratoire de recherches sur le stockage des déchets radioactifs. Le sénateur Rémi Herment (UDF), président du conseil général, est satisfait de la proposition de Christian Bataille. *« C'est une réussite qui, je n'en doute pas, découle du consensus de l'assemblée départementale, laquelle avait accepté ce projet à l'unanimité »*, dit-il.



zone possible d'implantation du laboratoire

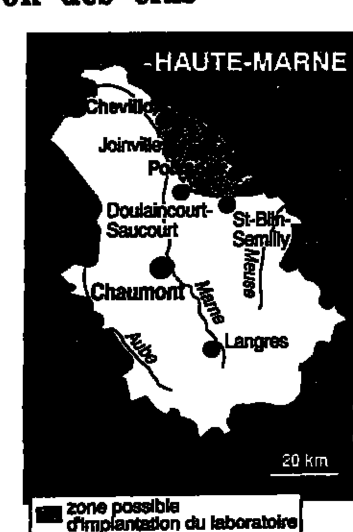
L'opposition viendrait plutôt du mouvement écologiste, un collectif rassemblant les Verts, le Regroupement des écologistes meusiens, Ecolo-J Meuse, la Société meusoise de protection des animaux et de la nature et quelques organismes de défense locaux. Une pétition va circuler. Des rendez-vous sont prévus avec les conseillers généraux pour leur permettre *« de trouver des raisons de faire marche arrière »*.

ALAIN MAURY

HAUTE-MARNE : la discrétion des élus

« C'était le premier obstacle et je me réjouis qu'on l'ait franchi », déclare Pierre Nederberger, président du conseil général de la Haute-Marne. Pour lui, c'est *« la géologie qui commandera le choix final »*. Mais les opposants comptent bien faire jouer la pression populaire. Si le conseil général s'est prononcé en faveur du projet fin novembre, de nombreux élus étaient absents au moment du vote et la plupart des parlementaires locaux semblent éviter de prendre position.

« Nous avons un an pour réagir », déclare Fabrice Wowak, ancien candidat des Verts aux législatives, qui dirige le collectif contre l'enfouissement des déchets nucléaires. Il compte faire campagne dans les cinq cantons concernés.



zone possible d'implantation du laboratoire

VIENNE : référendum au village

POITIERS

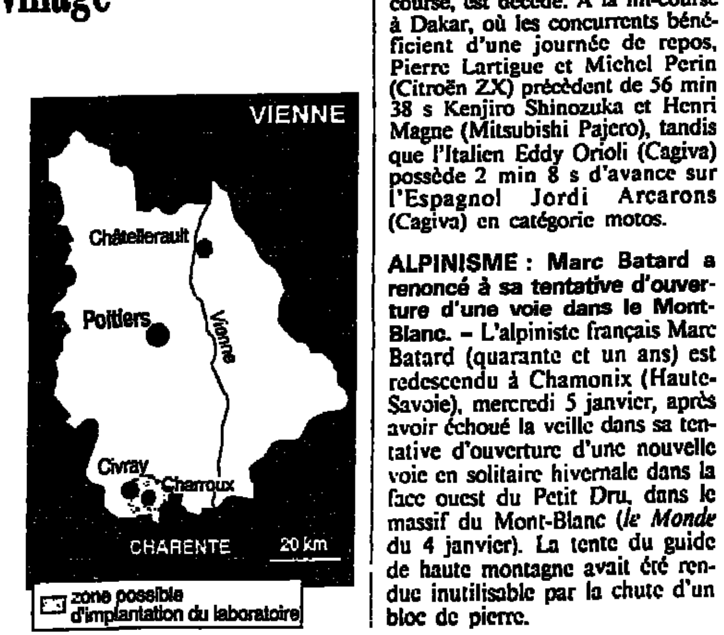
de notre correspondant

Depuis que le conseil général de la Vienne, présidé par René Monory, s'est prononcé à l'unanimité pour la candidature du site de Chatain (359 habitants), la population considère la cause comme entendue et les propositions de M. Bataille n'ont rien changé à ses états d'âme. *« Vivre*, dit-on, *dans un désert radioactif ou dans un désert tout court, quelle différence ? »*

Le maire socialiste, Michel Faudry, fait front aux insultes qui l'assaillent au téléphone. Soutenu par son conseil municipal, il a décidé d'organiser un référendum dimanche 9 janvier, malgré la mise en garde du sous-préfet, qui l'a informé de l'illégalité de la procédure (une consultation locale ne peut porter que sur un domaine relevant de la compétence communale). Le maire affirme qu'il s'en remettra à l'avis de ses administrés et réglera lui-même les frais de la consultation.

« Le vrai débat peut commencer », se félicite Paul Fromonteil, conseiller régional (PC), qui souhaite que l'université soit associée au programme de recherche mené dans le laboratoire. Dans le camp opposé, on trouve les Verts, ainsi qu'un nouveau comité de coordination, Vienne-Charente, qui juge la décision illogique car elle n'a pas été précédée, en particulier en Charente, département limitrophe du canton de Chatain, de la consultation stipulée par la loi du 30 décembre 1991.

MICHEL LEVÊQUE



zone possible d'implantation du laboratoire

Le territoire des eaux

Suite de la première page

Fléau d'un autre âge ? En 1993, le pays le plus avancé de la planète, les Etats-Unis, a été victime d'inondations catastrophiques après la montée des eaux – en plein été ! – du Mississippi. Rares pourtant sont les fleuves qui sont suivis d'aussi près, par des personnels en principe compétents, dotés d'un équipement et d'un budget considérables. Rares aussi sont les fleuves aussi canalisés et endigués que le Mississippi. Et pourtant rien n'a pu empêcher le « père des eaux » d'envahir la grande plaine du Middle-West et d'y faire des milliards de dégâts.

Ecrêter n'est pas arrêter

Les quatre barrages-réservoirs construits en amont de Paris peuvent « écrêter » les crues, c'est-à-dire réduire la hauteur d'eau des inondations, mais certainement pas empêcher les crues elles-mêmes. Ils n'ont d'ailleurs pas été conçus pour cela. Leur rôle principal consiste à « soutenir le débit d'étiage », c'est-à-dire à lâcher de l'eau lorsque le cours naturel du fleuve est au plus bas, en été. Ainsi, la Seine reste navigable au creux du mois d'août et ne présente plus cet aspect de cloaque nauséabond qu'elle a encore connu dans les années 40. De la sorte, aussi, les industriels et les distributeurs d'eau peuvent y puiser en toute saison le volume dont nous avons impérieusement besoin au robinet.

Le remplissage des réservoirs est donc piloté pour le soutien du débit d'étiage nécessaire chaque année, et non pour le risque d'inondation, qui reste plus épisodique et plus capricieux. L'étiage d'un fleuve, en France, se produit presque toujours en fin d'été ou en début d'automne, tandis que des inondations peuvent se produire à l'automne, en hiver ou au printemps jusqu'en juin (la fameuse Saint-Médard). Et l'on peut imaginer – pourquoi pas ? – des inondations en été à la faveur d'une saison « pourrie », comme cela s'est produit pour le Mississippi.

La mise en eau des réservoirs est donc étalée tout au long de l'hiver et du printemps, afin que les lacs soient pleins au mois de juin, et pas avant. La fonction d'écrêtement des crues n'est qu'une conséquence du remplissage, pas son objectif premier. On estime que la capacité d'écrêtement des crues, en région parisienne, varie de 10 à 40 centimètres, ce qui est faible lorsque la montée des eaux dépasse 2 mètres !

Une société vulnérable

Nous devons donc en prendre notre parti : l'inondation est inévitable. Tout ce que l'on peut faire est s'en prémunir, soit en évitant les constructions en zone inondable, soit, lorsqu'on s'y trouve déjà, en prenant ses dispositions à l'avance pour que l'eau épargne le matériel sensible. C'est là que le système d'annonce des crues se révèle crucial et c'est là, souvent, que le bât blesse en effet. Les services météorologiques n'avertissent localement que les autorités de l'Etat (les préfectures), à charge pour elles d'alerter les maires. Par ce canal officiel, l'information parvient toujours trop tard – lorsqu'elle parvient jamais – au simple citoyen. Car les autorités se préoccupent avant tout de la sécurité des personnes, et veillent donc plus au risque de crues torrentielles, toujours dangereuses, qu'aux inondations de plaine, seulement gênantes.

La nouveauté, c'est que l'inondation de plaine, de nos jours, est considérée comme « catastrophique » par ceux qui la subissent. Même à Mâcon ou à Saintes, où l'on est pourtant habitué au phénomène. Car les caves, aujourd'hui ne contiennent plus seulement du bois, du charbon ou des bouteilles, qui supportaient relativement bien la visite de l'eau. La cave contemporaine contient toujours une chaudière, une machine à laver ou un congélateur, dont le système électrique ne survit pas à l'inondation. Or ces appareils sont chers... et pas toujours assurés. Même chose dans le garage ou la grange. Le cheval, autrefois, courait se mettre au sec et la charrette subissait le trempage sans dommage. Aujourd'hui, les chevaux-vapeur ne résistent pas à l'eau boueuse. Tracteurs et voitures peuvent être mis hors d'usage en une nuit.

On comprend, dans ces conditions, que les riverains de cours d'eau sujets à débordements réclament une meilleure annonce des crues ou de meilleures protections à l'amont. L'annonce des crues, l'expérience le prouve malheureusement, est rarement suivie d'effets la première fois. Quant aux protections par barrages et digues, elles n'ont qu'une efficacité limitée, nous l'avons vu. Tout le problème, pour les aménageurs, est de choisir des lieux d'expansion où l'inondation fera le moindre mal.

Aujourd'hui, leur choix est fait : ce sont les terres cultivées, qui abondent en plaine alluviale. Outre qu'une production agricole n'est pas toujours perdue après inondation, l'indemnisation de quelques hectares dévastés est beaucoup plus facile (et moins coûteuse) que les dédommagements à verser à des centaines d'habitants vivant sur la même surface urbanisée. Cela suppose des déversoirs aménagés tout exprès le long des rives, comme il s'en trouve quelques-uns au bord de la Loire, entre deux lignes de « levées ». Le long des fleuves non endigués – la plupart en dehors de la Loire et du Rhône –, il faut se résigner à voir l'eau déborder de manière anarchique, et admettre que cela fait partie du cycle normal de la nature, malgré qu'on en ait.

On a trop longtemps laissé croire à la population que « les techniciens peuvent tout faire ». C'est presque vrai, à condition d'y mettre un prix que personne n'envisage pour un risque comme l'inondation, qui reste occasionnel et souvent bénin. Cessons de laisser croire que l'on peut sans risque se construire un pavillon en bord de Marne ou de Meuse. Aucun barrage, aucun canal, aucune station radar n'empêchera que les pluies s'abattent et roulent un jour à flots dans une cave ou un entrepôt. On peut injurier le ciel ou s'en prendre à l'impéritie des autorités. Cela ne sert à rien. La nature a ses lois, auxquelles il nous faut encore, parfois, nous soumettre.

ROGER CANS

SPORTS

VOILE : avarie pour Isabelle Autissier. – Partie le 31 décembre pour tenter de battre le record New-York-San-Francisco par le cap Horn (*le Monde* daté 2 et 3 janvier), Isabelle Autissier a dû se dérouter vers les Antilles, mercredi 5 janvier, à la suite d'une avarie survenue sur la quille pivotante de son monocoque *Ecureuil Poitou-Charentes 2*. La navigatrice française, qui espère rallier les Antilles en une semaine, devra probablement renoncer à sa tentative.

NATATION : records du monde. – Le Russe Alexandre Popov a amélioré d'un centième de seconde, en 47 s 82, son record du monde du 100 m nage libre en bassin de 25 mètres, mercredi 5 janvier à Pékin. Au cours de la même réunion, la Chinoise Weiyue Zhong a battu, en 58 s 71, le record du monde du 100 m papillon, que détenait l'Américaine Mary Meagher (58 s 91) depuis 1981.

RALLYE PARIS-DAKAR-PARIS : mort d'un motard. – Victime d'une chute à la sortie de Nouakchott (Mauritanie), mercredi 5 janvier, Michel Sansen, un motard belge de cinquante-huit ans, qui continuait le rallye hors course, est décédé. A la mi-course à Dakar, où les concurrents bénéficient d'une journée de repos, Pierre Lartigue et Michel Perin (Citroën ZX) précèdent de 56 min 38 s Kenjiro Shinozuka et Henri Magne (Mitsubishi Pajero), tandis que l'Italien Eddy Orioli (Cagiva) possède 2 min 8 s d'avance sur l'Espagnol Jordi Arcarons (Cagiva) en catégorie motos.

ALPINISME : Marc Batard a renoncé à sa tentative d'ouverture d'une voie dans le Mont-Blanc. – L'alpiniste français Marc Batard (quarante et un ans) est redescendu à Chamonix (Haute-Savoie), mercredi 5 janvier, après avoir échoué la veille dans sa tentative d'ouverture d'une nouvelle voie en solitaire hivernale dans la face ouest du Petit Dru, dans le massif du Mont-Blanc (*le Monde* du 4 janvier). La tente du guide de haute montagne avait été rendue inutilisable par la chute d'un bloc de pierre.

Le plan d'aménagement de la Loire est bien accueilli

Dans l'ensemble, les réactions au plan d'aménagement de la Loire annoncé le 4 janvier par le ministre de l'environnement, Michel Barnier, sont positives. *« Une splendide victoire pour la Loire sauvage ! Une formidable conquête pour la démocratie »*, s'écrie Jean-François Arnould, président de SOS-Loire vivante au Puy-en-Velay, animateur de la lutte contre le barrage du Serre de la Fare, aujourd'hui définitivement abandonné.

Au nom du comité Loire vivante, qui regroupe le Fonds national de la nature (WWF) et France-Nature-Environnement, Christine Jean salue *« la fin d'une logique « tout barrage »*. Pour leur part, les Verts *« se félicitent de l'abandon du projet de barrage du Serre de la Fare au bénéfice d'un renforcement du système d'alerte contre les crues »*. Mais ils regrettent le maintien de *« trois projets néfastes »* à Chambonchard, Naussac et dans l'estuaire.

Le maire (PC) de Montluçon, Pierre Goldberg, apprécie que le gouvernement ait reconnu la nécessité d'un barrage en amont de sa ville et considère le projet de Chambonchard comme un *« acte positif »*. Le président de Génération Ecologie, Brice Lalonde, déplore au contraire *« ce cadeau fait aux communistes »*, mais il estime que *« Michel Barnier s'est bien battu pour la Loire »* et juge son plan *« complet et cohérent »*.

ILE-DE-FRANCE

Pour faciliter la traversée des carrefours

Issy-les-Moulineaux installe des bornes pour aveugles

La commune d'Issy-les-Moulineaux, dans le département des Hauts-de-Seine, va être une des premières villes à s'équiper, en février, de nouvelles bornes dites bornes d'informations-services (BIS), pour mal-voyants et non-voyants, créées par un Lyonnais, Pierre Poinsignon, afin de faciliter la traversée des carrefours.

Ces bornes se présentent sous la forme de fûts cylindriques composés de deux bouchons fixés sur les poteaux de feux tricolores. Dans la formule de base, l'aveugle peut y lire les indications écrites en braille sur le nom de la rue, le sens de la circulation et le numéro de porte à proximité. En pressant sur le bouchon central, il commande le passage au vert et les vibrations émises lui indiquent le temps du feu vert.

Une deuxième formule comporte en plus des informations lumineuses (flèche verte pour passage libre ou croix rouge pour l'interdiction de traverser) pour les mal-voyants et tous les piétons ayant du mal à distinguer le feu placé de l'autre côté de la rue. La troisième formule est équipée d'un système sonore signalant la présence de la borne et dont l'intensité se module automatiquement en fonction du bruit ambiant et de l'heure.

La commune d'Issy-les-Moulineaux a décidé d'acquérir, dans un premier temps, huit bornes « de base ». Celles-ci seront testées au carrefour très fréquenté de la station de métro Mairie-d'Issy (ligne 12), explique Raphaël Laroque, responsable des services techniques sur la ville. Une lettre écrite en braille a été envoyée aux non-voyants habitant la ville, environ une centaine, pour demander leur aide.

Si l'expérience s'avère satisfaisante, d'autres carrefours pourront être équipés sur des parcours dessinés à partir des cheminements décrits par les non-voyants.

Ch. Ch.

► Borne BIS, Société Crapie, zone industrielle, 2, rue Yves-Toudic, BP 521, 69636 Vénissieux Cedex. Tél. (16) 72-50-04-75.

A l'occasion de la rénovation du lycée Fénelon

Michel Giraud réaffirme la priorité des investissements de la région en faveur de l'enseignement public

Michel Giraud (RPR), président du conseil régional et ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, a procédé, mercredi 5 janvier, à l'inauguration des locaux rénovés du lycée Fénelon, à Paris, dans le sixième arrondissement. Il a annoncé à cette occasion que le marché pour la rénovation d'un centième lycée en Ile-de-France venait d'être signé par le conseil et a tenu à préciser la part des investissements de la région en faveur de l'enseignement public.

La polémique qui a entouré le financement d'un établissement catholique à Lagny-sur-Marne (Seine-et-Marne) a embarrassé les responsables du conseil régional (*le Monde* du 21 décembre). Le débat sur l'abrogation de la loi Falloux a déjà connu quelques retentissants échos dans l'assemblée régionale (*le Monde* du 18 décembre). *L'interprétation* quelque peu extensive des textes de loi, qui a permis au conseil régional de financer la construction de ce lycée privé, risque d'alimenter la discussion sur le budget de 1994, les 20 et 21 janvier, dont le vote s'annonce déjà difficile. L'exécutif régional fait donc amende honorable et indique aujourd'hui que le lycée Saint-Laurent, de Lagny, sera réservé à l'enseignement technique et professionnel, ce qui autorise, *a posteriori*, son financement par la région en vertu de la loi Astier.

Michel Giraud a donc profité de l'« inauguration » du lycée Fénelon, mercredi 5 janvier, pour faire le point sur la part des crédits affectés par le conseil régional à l'enseignement public et à l'enseignement privé. Fénelon est en effet le premier établissement rénové dont prend livraison le conseil régional depuis qu'il a adopté, le 26 juin 1990, un programme de rénovation des lycées.

Travaux d'urgence

En 1986, les lois de décentralisation avaient *« mis à disposition »* de la région 471 lycées, avec compétence et charge pour elle de les entretenir et d'en construire de nouveaux pour répondre aux besoins de l'enseignement secondaire de la région. Le conseil régional s'était alors trouvé en face de deux problèmes : le manque de places, car l'éducation nationale avait cessé de construire des lycées depuis plusieurs années, ce qui a conduit la région à construire 60 établissements depuis 1987, et l'état de vétusté des locaux existants.

A partir de 1986, l'ensemble de la dotation de décentralisation était d'ailleurs affecté à la mise en conformité des établissements. En 1988, des architectes de maintenance ont été nommés dans chaque lycée pour préparer leur mise aux normes de sécurité et leur adaptation aux besoins pédagogiques. C'est à la suite de ces études qu'a été voté un programme de rénovation pour 339 des 400 lycées gérés par la région (1), soit environ 3 millions de mètres carrés de locaux à remettre en état pour une somme totale estimée à plus de 11 milliards de francs, quasiment le budget annuel de la région.

En raison de l'urgence des travaux à engager, le conseil régional a décidé d'utiliser la procédure, peu courante encore aujourd'hui, dite de marchés d'entreprise de travaux publics (METP). A la suite d'un appel d'offres, la collectivité choisit une entreprise qui propose un programme de travaux de rénovation étalés sur deux à quatre ans, un contrat d'entretien de dix ans, qui démarre au début des travaux, et un préfinancement en contrepartie du versement d'une rémunération forfaitaire par la région pendant dix ans.

Cette procédure du METP permet ainsi au conseil régional d'engager sept fois plus d'opérations que par les méthodes de financement traditionnelles. Chaque rénovation coûte en effet 100 à 200 millions de francs, soit une somme souvent supérieure à la construction d'un lycée neuf. Une cinquantaine d'opérations ont ainsi pu être lancées chaque année depuis la fin de 1991, et Michel Giraud a annoncé, le 5 janvier, que le marché de la 100e rénovation venait d'être signé pour le lycée Florent-Schmitt, à Saint-Cloud, dans les Hauts-de-Seine.

Alors que le conseil régional a consacré 16 milliards de francs à l'enseignement secondaire depuis 1986, le président a tenu à rappeler que les subventions à l'enseignement privé (moins de 20 % de l'offre en Ile-de-France) n'avaient représenté que 850 millions de francs jusqu'en 1993. 200 millions de francs sont inscrits à ce chapitre en 1994, sur les 3,2 milliards de francs réservés pour l'enseignement dans un projet de budget de 12,7 milliards de francs.

« Le conseil régional a toujours inscrit son action dans le respect de la loi », a affirmé Michel Giraud. Une façon de préciser aux représentants de l'enseignement privé qu'il compte répondre à leurs demandes dans le cadre de la loi, aussi restrictive soit-elle.

CHRISTOPHE DE CHENAY

(1) Certains établissements ont été confiés à la responsabilité des départements. D'autres, comme le lycée d'Alfortville, dans le Val-de-Marne, demeurant municipaux.

En Seine-Saint-Denis

Un nouveau bâtiment va être construit pour le service d'accueil des étrangers

Depuis une vingtaine d'années les services des étrangers du département de la Seine-Saint-Denis sont installés dans des bâtiments préfabriqués situés dans la cité administrative numéro deux. Leur transfert sur le site même de la préfecture de Bobigny, dans de nouveaux locaux plus vastes et mieux adaptés à l'accueil du public, est à l'ordre du jour. La construction des bâtiments, réalisée par la direction départementale de l'équipement pour le compte du ministère de l'intérieur, devrait débuter au mois d'avril pour s'achever en septembre 1995.

Conçu par le cabinet d'architectes Marie-Christine Gangneux et Jean-Pierre Braun, le futur bâtiment doit regrouper, en un même lieu, l'ensemble des services des étrangers (demandes d'asile, visas, cartes de séjour, d'étudiant, regroupement familial, reconduite à la frontière).

D'une superficie de 4 600 mètres carrés, il s'élèvera sur trois niveaux avec un parking en contrebas. De couleur gris vert irisé, en harmonie avec les bâtiments administratifs des alentours (préfecture, direction départementale de l'équipement et trésorerie générale), ses façades seront constituées de panneaux suspendus intégrant le verre et le granit.

Le rez-de-chaussée sera réservé à l'accueil du public. Il doit comporter un grand hall où se situeront des guichets et aussi des boxes permettant une meilleure confidentialité. Les autres niveaux seront affectés à la gestion informatisée des dossiers et aux bureaux du personnel. Implanté le long de la rue Carnot, à proximité du terminus du tramway et de la gare routière de la RATP, le futur bâtiment des services des étrangers sera plus facilement accessible par les transports en commun.

Les nouveaux locaux devraient offrir une meilleure qualité d'accueil aux six cents à huit cents visiteurs qui se présentent chaque jour. *« Aujourd'hui,* reconnaissent les services préfectoraux, *ces personnes sont reçues dans des conditions médiocres, dans des locaux exigus et mal adaptés. »*

M. B.-M.

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

L'ARMÉE DES TÉNÈBRES. Film américain de Sam Raimi, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

COOL WORLD. Film américain de Ralph Bakshi, v.o. : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

INDISCRÉTION ASSURÉE. Film américain de John Badham, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

MENACE II SOCIETY. Film américain d'Allen et Albert Hugues, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

SHORT CUTS. Film américain de Robert Altman, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-88) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).

THE BABY OF MACON. Film britannique de Peter Greenaway, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

REPERES

ENVIRONNEMENT

Haro sur les hélicoptères

La noria des VIP (*very important persons*) qui naviguent dans le ciel parisien à bord d'hélicoptères décollant de l'héliport d'Issy-les-Moulineaux va s'amenuiser. A la suite des plaintes émanant des riverains du boulevard périphérique, qui doivent subir à la fois la rumeur automobile et le vacarme des hélicoptères qui empruntent ce couloir, le ministère de l'environnement et Aéroports de Paris ont engagé, depuis un an, des *« négociations »*.

Premier résultat de ces rencontres, la circulation des *« voitures tournantes »* est limitée durant les périodes sensibles, comme le Salon aéronautique du Bourget. Elle l'est également pendant les week-ends et les jours fériés. En outre, le nombre total des passages devra diminuer de 30 % d'ici à l'an 2000, passant de trente mille à vingt mille mouvements annuels. Enfin les exploitants devront éliminer progressivement leurs engins les plus bruyants au profit d'appareils acoustiquement discrets.

FORMATION

Une convention pour les demandeurs d'emploi

Le préfet de région, le président du conseil régional et les présidents des huit ASSEDIC d'Ile-de-France viennent de signer une convention pour élargir l'accès à l'allocation formation-reclassement (AFR) des personnes qui souhaitent bénéficier de la formation continue. En 1992, 10 000 personnes avaient bénéficié de cette convention.

Le nouveau texte donnera la priorité aux demandeurs d'emploi, peu ou pas qualifiés, et aux personnes qui souhaitent changer de qualification. La rétribution des stagiaires bénéficiant de l'AFR est prise en charge par l'Etat et par les ASSEDIC, ce qui permet à la région de réaffecter 150 millions de francs à la formation. Les personnes ayant bénéficié de cette convention, qui a été signée pour la première fois en 1988, ont connu un taux moyen de reclassement de plus de 65 % un an après leur stage.

INTEMPÉRIES

La sécheresse indemnisée... sous la pluie dans le Val-de-Marne

Alors que les inondations continuent à perturber la vie des habitants de certaines communes de la région, l'état de catastrophe naturelle, à la suite de mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse des années 91 et 92, a été reconnu pour quatre villes du département Val-de-Marne. Il s'agit de Chennevières, Villiers-sur-Marne, Fresnes et Sucy-en-Brie, communes dont l'état des sols avait entraîné des fissures dans certains pavillons. La publication de cette décision, dans le *Journal Officiel* du 28 décembre, doit permettre aux personnes sinistrées de déposer une demande d'indemnisation auprès des compagnies d'assurances.

Les intéressés ne disposaient que d'un délai de dix jours, pour effectuer leur démarche. Un délai notoirement court, qui oublie que les personnes risquent d'être informées tardivement en période de fêtes de fin année. Vingt-cinq communes du Val-de-Marne ont été reconnues à ce jour en état de catastrophe naturelle. De plus, pour Chennevières, c'est la seconde fois en quelques années puisqu'elle avait déjà obtenu cette reconnaissance lors de la sécheresse de 1989.

ACCIDENT : deux personnes fauchées par une voiture à Orly. – Jacky Gourdine, trente-quatre ans, et Gérard Grandclerc, quarante-sept ans, tous deux sans domicile fixe, ont été fauchés par une voiture dans la soirée du 31 décembre, alors qu'ils cheminaient sur une voie de circulation menant à l'aéroport d'Orly. Le premier a été projeté à une trentaine de mètres et est mort immédiatement, le second, Gérard Grandclerc, est décédé, mardi 4 janvier, à l'hôpital Bichat. La section de police judiciaire de la police de l'air et des frontières d'Orly a lancé un appel à témoins.

ENQUÊTE

Drogués en Europe : aider ou sévir

IV. – *Les Italiens ont dit « oui » à la dépénalisation*

Nous continuons notre enquête sur la lutte contre la toxicomanie en Europe en examinant, après le cas de la France, de l'Espagne et de la Grande-Bretagne (*le Monde* des 4, 5 et 6 janvier), celui de l'Italie, où la suppression, par référendum, des peines de prison pour les consommateurs de drogue renforce le rôle des structures spécialisées.

ROME

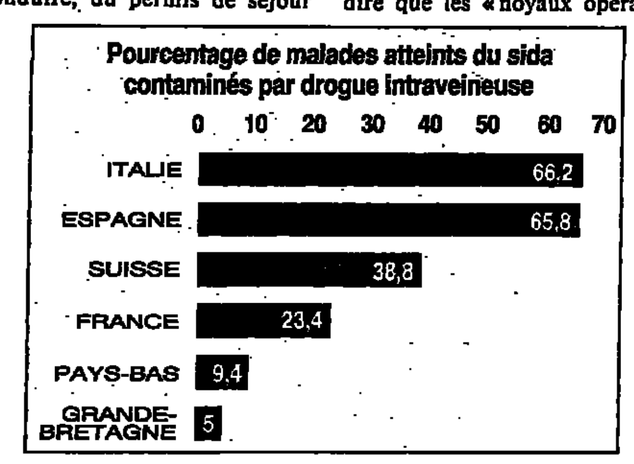
de notre correspondante

Lors du référendum des 18 et 19 avril, les Italiens, qui étaient appelés à se prononcer sur huit propositions de lois abrogatives, ont répondu huit fois « oui ». Mais, si l'ensemble de la consultation a surtout servi de baromètre politique au pays pour mesurer à quel point il était fatigué de son système et désireux d'ouvrir un nouveau débat de société, certaines questions ont été approuvées plutôt du bout des lèvres. Ce fut le cas de la proposition tendant à dépénaliser la consommation de la drogue, votée avec 55,4 % de majorité. Un score qui paraît confortable, mais qui reste pourtant insignifiant par rapport aux 90,3 % ou aux 82,2 % exprimés le même jour en faveur de l'abolition du ministère des participations d'Etat ou de celui du tourisme.

Prise dans les contradictions de tous les autres pays occidentaux face à la drogue, l'Italie, qui par certains aspects est plutôt en pointe – les seringues en vente libre par exemple, avec par endroits des distributeurs gratuits, et des services de ramassage bien rodés, – s'était dotée ces dernières années d'un arsenal nettement répressif. Adoptée en 1990, sous l'influence des démocrates-chrétiens et des socialistes, la *loi 162*, dite « loi Vassalli-Jervolino » du nom de ses auteurs, avait établi des « doses journalières » pour différencier consommateurs et revendeurs.

Ces doses étaient fixées à *100 milligrammes d'héroïne coupée* à 10 %, 150 milligrammes de cocaïne, 2,5 grammes de marijuana (1). Toute personne prise avec une quantité supérieure était donc pratiquement assimilée à un revendeur. Et donc passible de peines pénales, pouvant aller, pour ceux reconnus comme trafiquants, de 8 à 20 ans de réclusion dans le cas des drogues « dures » (héroïne par exemple), de 2 à 6 ans de réclusion et de 10 millions à 150 millions de lires (2) d'amende pour les drogues douces.

Existait toutefois une notion de « petits revendeurs », lesquels étaient punis de 1 à 6 ans de prison (drogues dures) et de 6 mois à 4 ans (drogues douces). Pour le reste, chaque consommateur répertorié par la police était tenu de se rendre à une convocation du préfet concerné. Lequel choisissait alors entre une simple admonestation, des sanctions administratives (suspension du passeport, du permis de conduire, du permis de séjour pour les étrangers, etc.), l'envoi dans un centre de thérapie, ou le transfert pur et simple devant les autorités judiciaires. Ne pas se présenter à la convocation initiale ou interrompre une thérapie pouvait donner lieu également à des sanctions. Au bout de la troisième interpellation, c'était en principe la prison pour trois mois. Ce qui n'a guère arrangé le problème de la surpopulation carcérale.



Notion floue de revendeur

Très contestée, la loi Vassali-Jervolino a été l'objet de nombreuses attaques et de plusieurs tentatives de modifications. Les dernières en date, en janvier et mars, sous le gouvernement Amato, se proposaient, à travers *un décret-loi finalement abandonné*, d'assouplir la notion de « dose journalière » et de favoriser davantage la prévention. En quoi le référendum d'avril a-t-il bouleversé les choses ? Voulu par la CORA (Coordination radicale anti-prohibition) et le Parti radical, il établit par-dessus tout le principe de la dépénalisation de l'usage de la drogue. Les « doses journalières » sont abolies et, si la notion de « drogué » n'est plus définie dans un sens répressif, son appréciation n'en devient que plus floue.

A partir de quand devient-on un revendeur ? Aux autorités, préfets en tête, puisque les magistrats n'ont plus leur mot à dire, de se faire leur propre conviction. Les sanctions pour les consommateurs restent toutes administratives, y compris l'abandon d'une seringue dans un lieu public, un acte puni d'une amende de 100 000 lires, voire plus. Enfin, la notion de « troisième interpellation » disparaît.

Concrètement, cela revient à dire que les « noyaux opératifs pour la toxico-dépendance » (NOT) et les SERT, services de prévention, qui ont été mis en place dans chaque préfecture et communauté locale, auront la charge accrue d'établir une meilleure assistance et un plus grand suivi de tous les toxico-dépendants pour mieux contrôler dérives et évolutions. De son côté, le médecin de famille sera plus souvent amené à s'engager pour des prescriptions de substitution ou pour inciter son client, qui n'y sera plus contraint par la loi, a engager une cure. Moins de répression donc, mais une plus grande prise en charge par la société, avec les inévitables problèmes d'organisation que cela ne manquera pas de poser. En ce sens, la bonne réponse du secteur privé, notamment dans la création de communautés thérapeutiques, est *un signe encourageant*.

Observatoire permanent

Un gros effort a déjà été entrepris pour l'information officielle et la coordination nationale de la lutte contre la drogue : l'Italie, même si elle n'a pas les moyens matériels de le résoudre (les installations notamment), est un des pays d'Europe qui connaissent le mieux le problème posé. En 1984 a été créé auprès du ministère de l'intérieur l'« Observatoire permanent sur la drogue », qui recueille un maximum de données auprès des préfectures, des autres services publics centralisés et des régions, et publie un rapport pour le Parlement tous les six mois. Cet observatoire est également en contact étroit avec l'organe européen compétent sur la drogue.

Pour la décision, c'est un comité de coordination nationale, sous la présidence du président du conseil, qui se réunit. Ce comité regroupe les divers ministres compétents : santé, intérieur, *affaires sociales, affaires étrangères*, justice, défense, affaires scientifiques, travail, finances. Les crédits pour le financement des divers projets pour la prévention et la réinsertion des toxico-dépendants sont alloués par un fonds unique : le Fonds national d'intervention sur la drogue, dépendant de la présidence du conseil, auquel siègent des experts capables d'évaluer les propositions présentées. Depuis sa création il y a trois ans, ce fonds a eu à sa disposition 470 milliards de lires, répartis entre les administrations d'Etat (43,97 %), les communes (49,04 %) et les régions (6,99 %).

Les campagnes d'information répétées semblent avoir porté quelques fruits : en 1990, 24 % des utilisateurs de drogue reconnaissaient avoir emprunté une seringue usagée, et 28 % en avoir prêté une déjà utilisée. Des chiffres qui, en 1992, sont tombés respectivement à 14 % et 13 %. Enfin, en ce qui concerne le virus du sida, alors que l'épidémie fait nettement moins de ravages parmi les toxico-dépendants, le nombre de personnes contaminées augmente dans la population générale (14 500 nouveaux cas estimés de contamination en 1992 et 7 500 malades du sida pour le deuxième trimestre 1993). 60 % des cas recensés chez les hommes et 80 % chez les femmes ont pour origine des rapports sexuels avec des utilisateurs de drogue contaminés.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

(1) Les chiffres fournis, bien qu'officiels, sont en ce moment même l'objet d'une révision générale.

(2) Un million de lires vaut environ 3 800 francs.

Prochain article :

L'expérience de « la drogue aux drogués » en Suisse

POINT DE VUE

L'efficacité thérapeutique plutôt que la morale

par le professeur Bernard Glorion

COMMENT les médecins pourraient-ils ne pas être présents, au premier rang, dans la lutte contre les toxicomanies, qu'elles soient licites ou illicites ? Nous devons aux patients qui se confient à nous une compétence, une disponibilité et une écoute attentive dans le respect de la personne et celui du secret médical. Face à la toxicomanie les médecins sont également au service de la santé publique.

Pour autant la prise en charge des personnes toxicomanes et dépendantes contraint les professionnels à une réflexion personnelle en même temps qu'à une formation spécifique. Soigner, aider, suivre le toxicomane, c'est bien souvent accepter la prise en charge de la marginalité. Cela n'est ni naturel ni facile. Cela exige pour les praticiens un véritable effort d'adaptation en rupture complète avec les habitudes médicales et les repères culturels.

L'une des principales difficultés réside ici dans l'établissement d'une véritable relation thérapeutique, une relation acceptée par les deux parties, celles-ci devant savoir que la transgression du contrat passé conduira presque toujours à l'échec rapide de la prise en charge.

Si *le médecin adopte le point* de vue de son patient et répond à ses sollicitations il ne lui est d'aucune aide ; s'il est d'emblée convaincu que son patient ne peut se passer de sa drogue, comment pourra-t-il le guider vers l'objectif de l'abstinence ? Nous devons, nous les thérapeutes, garder à l'esprit que les intoxications quel qu'en soit le nombre – et sauf situation d'urgence – demeurent toujours réversibles, que l'espérance de guérison demeure et que malgré tout beaucoup de toxicomanes parviennent au sevrage.

Une médicalisation plus importante

La substitution, essentiellement de l'héroïne, par d'autres substances est un comportement habituel du toxicomane. *Les produits* de substitution sont nombreux, d'accès facile pour beaucoup, obtenus dans le commerce ou sur prescription médicale. Certains de ces produits ne sont guère différents quant au risque sanitaire du produit initial. La position du médecin n'est pas ici *dénuée* d'ambiguïté.

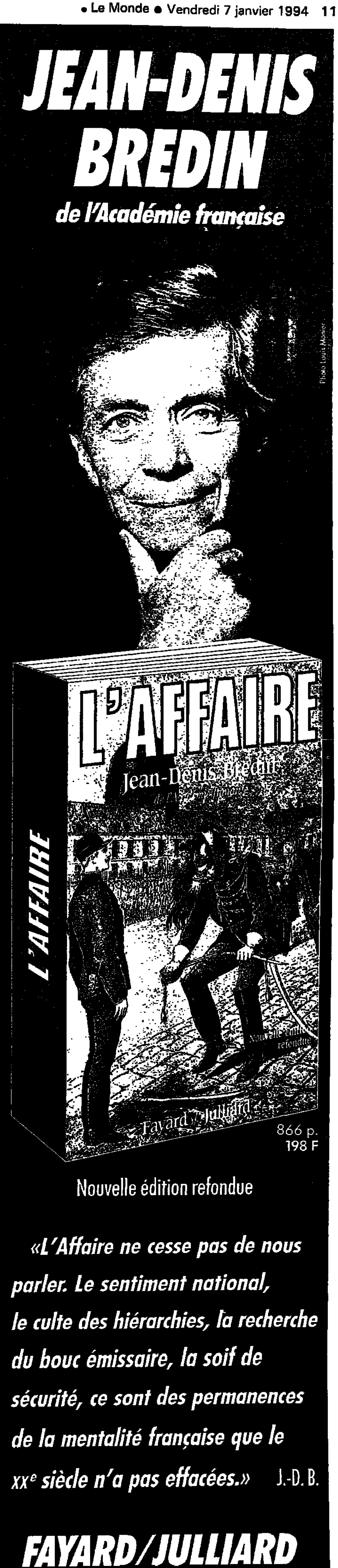
Seule la prescription de méthadone tente d'éviter cet écueil, autorisant notamment la mise en place d'un contact d'une autre nature, d'un lieu de parole. Elle permettra peut-être d'instaurer une relation thérapeutique auparavant impossible et d'obtenir des changements parfois importants dans le mode de vie, l'ouverture sociale et familiale.

Longtemps la prise en charge des toxicomanes fut peu médicalisée. L'épidémie de sida, les risques de contamination par les virus responsables des hépatites les plus graves imposent aujourd'hui une médicalisation plus importante, plus efficace. Il est plus que jamais nécessaire de faciliter l'accès aux soins des personnes concernées, de multiplier les équipes multidisciplinaires associant les médecins de ville, les équipes hospitalières et les réseaux sanitaires et sociaux.

Progressivement en France se constituent des *réseaux* de médecins, généralistes pour la plupart, ayant *l'expérience* du dialogue et de l'écoute. Ces *praticiens ont le souci du respect* de la dignité des personnes qui se confient à eux sans pour autant être complices des demandes toujours, ou presque toujours, initalement biaisées des toxicomanes, de leur séduction ou de leur chantage. La fermeté et la compétence s'avèrent, à l'expérience, efficaces. Les réflexions moralisatrices n'ont pas ici leur place.

L'ordre des médecins apporte son soutien aux médecins en recherche. Nous souhaitons que se poursuive une réflexion plus globale sur la toxicomanie et les personnes dépendantes afin de fournir une autre approche que celle offerte par la loi de 1970.

▶ Le professeur Bernard Glorion est président du conseil national de l'ordre des médecins.



CULTURE

CINÉMA

SHORT CUTS, de Robert Altman

Drôles de drames

Dans un avion, Robert Altman lit des nouvelles de Raymond Carver. Il en est ébloui, a la vision immédiate d'un film choral qui réunirait ces échantillons (short cuts) d'humanité anxieuse et disparate. A cette époque, il y a un peu plus de trois ans, Robert Altman n'est pas *personna grata* à Hollywood, il ne trouve pas de financement pour son projet.

Mais rien ni personne n'ont jamais empêché Altman de tourner, des succès, des insuccès, et si le grand écran se refusait, de la vidéo ou de la télé. Sa filmo-biographie distribuée au dernier Festival de Venise, où il devait obtenir le Lion d'or et un prix collectif pour la formidable troupe de comédiens de *Short Cuts*, couvrait sept pages... (1)

Avant de s'approprier Carver avec son scénariste Frank Barhydt, il fera donc un autre film. Ce sera *The Player* où il dit son fait à Hollywood, et Hollywood, avec un masochisme réjouissant, aime ces verges pour la fouetter, rétablit Altman dans son rang. *Short Cuts* peut être mis en chantier.

Comme *Nashville* ou *Un mariage*, le film appartient au genre symphonique. Multitude de personnages (vingt-deux « principaux »), action atomisée, intrigues entrelacées, unité de lieu : Los Angeles, de temps : trois jours de fin de semaine. Tout commence par un bombardement d'insecticide dans le bourdonnement maléfique d'hélicoptères style *Apocalypse Now* et s'achève trois heures et cinq minutes plus tard par un tremblement de terre.

Entre ces deux revigorantes promesses d'un châtiment « naturel », on aura assisté fascinés, comme hypnotisés, dans un état délicieux et terrible de voyeur consentant, à une désopilante et tragique dissection de l'Amérique, et plus encore à une implacable autopsie du couple.

Une méchanceté tonique

Brûlant au napalm de l'humour les jardins secrets en jachère, avec une virtuosité jamais égalée, une férocité permanente et jubilatoire, Altman fouaille de sa caméra-scalpel les turpitudes intimes de dix familles qu'on a appris immédiatement à distinguer, à reconnaître. Qu'ont en commun ces gens ? Rien. Tout. Ils regardent les mêmes images à la télévision.

Il n'y a aucune raison pour qu'ils se rencontrent, et pourtant, si, ils se croisent, se cognent, se bousculent, couchent ensemble, s'invitent à dîner. Au cours de ces trois jours « ordinaires », la jeune femme qui se balade avec un maquillage de clown – c'est son job de faire le clown – se fait draguer par le flic macho qui est l'amant de la femme du pilote jaloux qui tout à l'heure a répandu l'insecticide... Terre de feu-feu-follet-laid comme un pou-pou du ciel... C'est un jeu vertigineux d'écho, de ping-pong, de boomerang, plutôt.



Lilly Tomlin et Tom Waits

Car, s'il y a d'irrésistibles moments d'un comique tranchant, (la jolie maman qui déverse des torrents d'obscénités dans le téléphone rose tout en changeant les couches de son dernier-né, le mari jaloux qui massacre à la tronçonneuse l'appartement conjugual, siège de son infortune), il y a aussi beaucoup de blessés, de frustrés, d'infirmes du sentiment, il y a des morts, pas mal de morts, en fait, des morts qui font mal.

On ne peut rien empêcher, même pas ce suicide, même pas cet accident, ni que cette jeune fille flottant entre deux eaux, Ophélie « middle class », dérange à peine les pêcheurs de truites, ni que ce gâteau d'anniversaire ne serve plus à rien.

Adaptant neuf nouvelles et un poème butinés dans plusieurs recueils (lire « le Monde des livres » page VII), Altman s'éloigne pourtant du désespoir laconique et doux de Carver. Lui dont l'optimisme n'a jamais non plus été la religion, qui a offert au cinéma mondial un bataillon de perdants magnifiques, il choisit ici comme antidotes aux médiocres vicissitudes de ses héros, une méchanceté tonique, une lucidité ludique. Les contemplant avec une cruauté constante et navrée, il laisse la bride sur le cou à ses acteurs inspirés, dont beaucoup sont des familiers (Tim Robbins, Matthew Modine, Peter Gallagher) et dont certains méritent une mention spéciale, Jack Lemmon, dans une participation modeste et pathétique, Christopher Penn, dangereux dans son opacité résignée, Lily Tomlin et Tom Waits, splendide couple déglingué, « sauvé » par quelque chose qui ressemble à l'amour...

Deux personnages qui n'existent pas chez Carver, ont été rajoutés pour servir de contrepoint, de « commentaire » musical, un « couple » encore : mère chanteuse de jazz alcoolique et dévastatrice (Annie Ross et ses blues bien poisseux de mélancolie), sa fille, violoncelliste classique (excellente Lori Singer) qui n'aura pas d'autre solution que d'aller respirer de l'oxyde de carbone.

Il n'y a pas de moralisme, pas de moralité, les « bons », l'enfant, les jeunes filles, le chien sont condamnés, les « méchants », le flic, le pâtissier, l'assassin, ne s'en sortent pas mal, finalement. Ainsi va le monde selon Altman, et le plus beau, c'est qu'on en rie.

DANIÈLE HEYMANN

(1) A lire : *Robert Altman*, de Jean-Loup Bourget, Ramsay-Poche Cinéma, 158 p., 145 F.

La liste des salles parisiennes où sont projetés les films sortis le mercredi 5 janvier figure page 10 sauf dans notre édition Rhône-Alpes.

Pompier, chauffeur de taxi et monteuse de cinéma

NEW-YORK

correspondance

Le montage de *Short Cuts*, à couper le souffle, est aussi peu traditionnel que le parcours de celle qui l'a réalisé : Geraldine Peroni, quarante ans, cheveux courts. Cette New-Yorkaise ne sort pas des écoles de cinéma. En 1977, elle fut une des vingt-quatre premières femmes à passer l'examen pour devenir pompier. *« Je l'ai fait par curiosité. Ensuite, ça ne m'a plus intéressée. Mais je ne m'attendais pas à retrouver ma photo en première page du* New-York Times... »

Geraldine Peroni fut également chauffeur de taxi : un an à temps plein, deux ans à mi-temps. *« Je voulais devenir responsable syndical des taxis, mais je me suis rendu compte, que je n'étais pas de taille. »* Une de ses amies fait également le « taxi » pour gagner sa vie mais son métier est monteuse de films. Elle incite Geraldine Peroni à suivre des cours de cinéma au Hunter College. *« Juste pour voir si ça me plaisait de manipuler la pellicule. Ça n'a pas été le coup de foudre, mais j'ai eu envie de poursuivre. »*

Cette militante de gauche commence par le documentaire, avant de se tourner vers la fiction, au début des années 80. Grâce à Altman, déjà, qui l'engage sur *O. C. and Stiggs*. Elle est stagiaire, observe le travail de Lou Lombardo, le monteur attitré de l'auteur de *M. A. S. H.* Elle participe à quelques productions indépendantes et rencontre Martin Scorsese qu'elle assiste dans le montage de *la Dernière Tentation du Christ* et *New York Stories*. Et puis elle reçoit un coup de fil d'Altman, qui l'invite à le retrouver à Paris sur *Vincent et Theo*, dont elle cosignera le montage.

Comme un chauffeur de taxi, Geraldine Peroni laisse le passager (le film) décider de sa destination. *« Je laisse le matériau me guider. Avec Altman, ça vous mène dans des directions intéressantes... »* *Short Cuts* est en effet une immense « tapisserie » où Robert Altman agence une mosaïque de panneaux : vingt-deux personnages dans une dizaine d'histoires qui s'entrecroisent. Geraldine Peroni, qui a également monté *The Player*, en est l'invisible « assembleuse ».

« Dès le début du tournage. Altman et moi regardons les scènes tournées la veille. Il fait des commentaires, je prends des notes. N'importe quoi peut vous faire démarrer : un regard inattendu entre deux acteurs... On pouvait très facilement permuter les scènes car la chronologie n'était pas stricte. Presque chaque événement pouvait se passer à différents moments d'une même journée. »

Pour trouver les meilleures « combinaisons », notamment introduire les vingt-deux personnages, *« donner envie de les suivre sans que la cohérence du montage en souffre »*, Altman et Peroni ont multiplié les essais de montage, et les ont testés auprès d'amis. *Pour donner au film sa fluidité optimale, on essayait, on se trompait, on refaisait. C'était comme affronter un fleuve en crue : il faut savoir attendre que l'eau trouve son vrai niveau. »*

Il fallait aussi compter avec les improvisations des acteurs : Robert Downey, Tim Robbins, Lili Taylor, Tom Waits, Lily Tomlin sont des jazzmen du verbe. Tomlin et Waits changent de jeu d'une prise à l'autre, passant parfois de cinq minutes d'écran à un « délire » de vingt minutes. *« On aurait envie de tout mettre. Mais il ne faut rien ajouter, si drôle que ce soit, lorsque le personnage ne le dirait pas »*.

Geraldine Peroni retrouvera Altman à Paris sur *Prêt-à-porter*. Passer à la réalisation ? Elle ne l'exclut pas. *« Mais j'aime trop le côté « coulisse » du montage. Dans une salle de montage, on peut se planter lamentablement sans que la terre entière soit au courant, sans que personne n'en sache jamais rien... Et puis, la température y est constante. »*

HENRI BÉHAR

THE BABY OF MACON, de Peter Greenaway

La grille de la douleur

On entre dans un film de Greenaway comme dans une grille de mots croisés. Jamais on ne trouve du premier coup le 1 horizontal, mais il arrive qu'au fil du temps on assemble assez d'éléments pour retrouver les grands mots qui structurent la grille.

The Baby of Mâcon se laisse déchiffrer. Le film est doué d'une première qualité, d'une absence de défaut, plutôt : il est moins abscons que ses prédécesseurs immédiats, *Prospero's Book* en particulier. Sur la scène d'un théâtre du dix-septième siècle, on représente la naissance d'un enfant dans la ville de Mâcon. La cité est frappée de peste et de famine, la mère est vieille et laide, mais le bébé naît grand, fort et beau. La sœur de l'enfant (Julie Ormond) fait passer leurs géniteurs à la trappe et se présente comme la mère vierge du bébé miraculeux. Les clercs et les princes finiront par réduire à néant ce plagiat insolent du christianisme.

Peter Greenaway ne sait pas filmer sans amorcer une fausse piste par plan, ou presque. Ses thèmes, ses télescopages avec notre temps appelaient une esthétique médiévale, mais il a choisi l'imagerie baroque. Le choix de Mâcon (Saône-et-Loire) comme théâtre des opérations n'est là que pour agacer la curiosité, jusqu'à l'irritation. Une bonne part des répliques sont répétées trois fois, avec emphase, même si elles ne sont ni très intéressantes ni très bien écrites.

Cette accumulation finit par dessiner en négatif un territoire familier en notre fin de siècle : à la frontière entre liturgie et représentation théâtrale, entre vérité prouvée par le spectacle et mensonges avérés par l'expérience. Le film est divisé en trois actes. Le premier est consacré à la naissance, au second la sœur revendique la maternité de son frère devant la foule qui a assisté à l'accouchement. Le troisième au châtiment de la blasphématrice.

Doucement, dans ce chaos de clairs-obscurs, de compositions compliquées, émerge un sentiment inédit chez Greenaway, une colère sainte qui emporte le dernier acte dans un délire sanglant. La violence y est dépouillée de son affectation, grâce aussi à Julie Ormond, qui, envers et contre tout (le texte ampoulé, la symbolique des nombres) fait de sa blasphématrice une femme de chair, dévorée vivante par son ambition. De tout ce qu'on a vu au long de ces deux heures, il ne reste qu'une réalité : la souffrance.

THOMAS SOTINEL

MUSIQUES

EDDY MITCHELL à l'Olympia, à Paris

L'Amérique à crédit et en stéréo

Nonchalant, Eddy Mitchell a entrepris une tournée parisienne. La première étape l'a mené de la rue de Clichy au boulevard des Capucines, toujours dans le 9e arrondissement. En passant du Casino de Paris à l'Olympia, Eddy Mitchell a abandonné son big band et ses chansons de crooner, réuni un groupe de rock'n'roll et dépoussiéré cette partie de son répertoire qui a fait de lui le plus authentique des cow-boys parisiens.

Prenez sa tenue de scène, par exemple. D'aucuns, sous prétexte de rock'n'roll, auraient sorti un blouson noir ou une veste à paillettes, comme Elvis à Las Vegas. Eddy arrive en costume marron clair de bonne coupe, qui lui donne l'air d'un type qui a réussi dans le pétrole, du côté de Dallas. Après trente ans de rock, Eddy a pris la tête de l'emploi, c'est un rocker. Quand on revoit les scopitones des Chaussettes noires, la partie n'était pas gagnée d'avance.

Mais le public d'Eddy Mitchell, qui remplit l'Olympia à craquer, ce 5 janvier, n'est pas spécialement venu pour entendre du rock'n'roll. Ceux qui l'ont pu étaient au Casino de Paris, les autres seront au Zénith, ou à Bercy parce qu'Eddy y chante. Quand il faut taper dans ses mains, reprendre en chœur, une partie de la salle reste sur place, incapable d'attraper le contretemps, de garder la mesure, comme dans les concerts rock d'il y a très longtemps, quand la catholicité binaire restait aux frontières de notre douce France.

On évoque ce malheureux contretemps parce qu'il a fini par peser sur ce concert, qui aurait dû montrer le meilleur d'Eddy Mitchell, ce qu'il a apporté au rock'n'roll. Parfois, on a senti le groupe se désunir, se désintéresser un peu des affaires courantes, faute de complicité (mais pas d'adulation). Il n'empêche, l'essentiel était là. On est remonté à la genèse du rock français, au temps où l'on prenait une histoire parfaite, portée par une introduction merveilleuse, et où l'on en faisait *Eddy soit bon* (servi à l'Olympia sur un mode rigolard, assez rustique). Et puis on a déroulé l'album de famille, tous ces classiques (*Good Rocking Tonight*, *Bye Bye Johnny*, *No Particular Place to Go*), qu'Eddy Mitchell a fait siens, qu'il a transformés en fragments d'autobiographie, en morceaux d'une Amérique rêvée depuis Paris.

Les deux guitaristes, Jean-Michel Kadjan et Basile Leroux, se sont bien amusés. Le second avait ouvert le spectacle en compagnie de l'harmoniciste Jean-Jacques Milteau, qui a poursuivi à l'Olympia son histoire du blues entamée au Casino. Eddy Mitchell, magistral, continuait son rêve éveillé. Le projecteur de poursuite qui l'éclairait était porté sur une grue de cinéma, et avant de chanter *la Dernière Séance* (chanson inspirée par un film sur le cinéma réalisé par un fanatique de John Ford), il a repris le thème de *Rio Bravo*.

T. S.

► Olympia, 26, boulevard des Capucines à Paris (9e). Métro : Madeleine ou Opéra. Jusqu'au samedi 8 janvier, à 20 h 30. Le dimanche 9 à 16 h 30. De 160 F à 230 F. Tél. : 47-42-25-49.

L'ARMÉE DES TÉNÈBRES, de Sam Raimi

Vendeur au rayon « articles ménagers » d'un supermarché, Ash – Bruce Campbell – avait attrapé un mauvais esprit comme on attrape un mauvais rhume au cours d'une partie de campagne avec sa copine. Il a donc tranché sa main contaminée à la tronçonneuse, mais s'est quand même retrouvé en l'an 1300, en plein milieu d'une guerre de clans. Avec sa tronçonneuse et un fusil à deux coups, il parvient à se débarrasser de quelques monstres et sorcières, puis s'en va au galop de son destrier à la recherche du livre des morts, le *Necronomicon*. Mais, ayant oublié la dernière partie de la formule magique, il réveille cadavres enfouis et squelettes, cette armée des ténèbres qui donne son titre au film de Sam Raimi, troisième de la saga *Evil Dead*, et totalement parodique.

Raimi a pris grand soin de ses effets spéciaux dans des paysages grandioses. Presque trop : le côté bout de ficelle faisait partie du charme. Il a également soigné quelques gags, comme la démultiplication de Ash en clones miniatures qui se moquent de lui et lui font des farces douteuses. Puis, de pastiche d'*héroïc fantasy* en clins d'œil appuyés au cinéma fantastique en général, en toute logique puisque les jeux vidéo utilisent de plus en plus les intrigues et personnages des films à succès, il sacrifie tout bonnement à leur esthétique.

Sur une intrigue inexistante, il appose des masques de monstres si propres qu'on dirait des images de synthèse, et des péripéties qui se suivent sans s'enchaîner, prétextes à explosions et chutes spectaculaires. Entre les plaisanteries nunuches du héros et son anodine romance avec une princesse médiévale, on finit par s'ennuyer.

C. G

MARIO SIRONI à la Galerie nationale d'art moderne de Rome

La mélancolie de l'histoire

ROME
de notre envoyé spécial

A Rome, dans la lumière pâle et les salles trop vastes de la Galerie nationale d'art moderne, se tient une exposition à problèmes et énigmes, une exposition rare et captivante. En près de quatre cents œuvres – toiles monumentales ou de petit format, dessins, illustrations, projets d'architecture –, elle étudie un peintre dont le nom, illustre il y a un demi-siècle, a perdu l'essentiel de sa notoriété : il s'appelait Sironi, Mario Sironi, né en Sardaigne en 1885, mort à Milan en 1961. Jusqu'ici, il n'a guère retenu l'attention des historiens.

Or la carrière de Sironi a de quoi intriguer, en raison des changements et glissements qui l'ont affectée. Les débuts sont d'un avant-gardiste qui se lie d'amitié dès 1902 avec Boccioni, Severini et Balla, lesquels ne se disent pas encore futuristes et n'en sont qu'à expérimenter plusieurs styles de post-impressionnisme. En 1906 et 1907, Sironi séjourne à Paris en compagnie de Boccioni, trop tôt pour y découvrir le cubisme, mais au meilleur moment pour étudier Cézanne. Il n'ignore rien non plus de Vuillard, de Bonnard et de Carrière, à en juger d'après les portraits et autoportraits de cette période.

Evolution logique : à partir de 1913, Sironi adhère ouvertement au futurisme, expose avec ses premiers héros, adopte ses sujets modernes et dynamiques, accepte le fractionnement des formes et la géométrisation des plans. Pour suggérer le galop d'un cheval, la puissance d'une automobile, la vitesse du cycliste, l'élan de l'aéroplane, il met au point un vocabulaire plastique qui tire parti du cubisme parisien, du collage, de l'affiche urbaine et peut-être même des leçons reçues de Russie, de Malevitch et du rayonnisme. Les œuvres de cette période sont de premier ordre, des compositions abstraites au chromatisme voluptueux jusqu'aux images de l'immédiat après-guerre, *la Femme du pêcheur* et *le Camion jaune*. Dans ces dernières, le papier journal intervient tantôt comme support, tantôt comme couleur, tantôt comme fragment de texte. Le dessin procède par élisions et allusions. Les découpages de lettres et de mots incomplets ajoutent à l'étrangeté des constructions émiettées l'élégance de belles typographies régulières. Le dadaïsme, Dix et Grosz ne sont guère loin. Durant cette période, brève, troublée, guerrière – il s'engage en 1915 dans l'armée italienne avec la plupart des futuristes –, Sironi incarne à la perfection l'artiste moderne.

Pourquoi alors a-t-il été si négligé, si longtemps, et jusque dans son pays natal, puisque la rétrospective actuelle est la première qui aspire à l'exhaustivité? A cause de ce qui se passe dans les années 20 : le passage de l'avant-gardisme à l'officialité, le ralliement du futuriste à la rhétorique fasciste. D'un art fasciné par le monde nouveau, il s'aventure vers le projet d'un art «total» et se veut désormais l'architecte du monde : rêve dangereux de l'alliance retrouvée d'une société et de ses artistes, nostalgie propice aux confusions et aux simulacres.

En 1922, Sironi devient membre du groupe novecento, créé par Margherita Sarfati, très proche amie de Mussolini. Ce dernier inaugure l'exposition du groupe l'année suivante à Milan. Sironi collabore dès lors aux revues du parti fasciste en qualité d'illustrateur. Commandes et honneurs s'accumulent. Sironi est associé aux constructions monumentales du nouveau régime et à ses manifestations propagandistes. Il dessine des pavillons pour les expositions internationales, des cartons pour des vitraux et exécute des peintures murales allégoriques. Chaque «mostra nazionale» – de l'aéronautique, du sport, de l'agriculture ou des corporations – lui vaut une offre de service. En 1940 encore, il reçoit la commande d'une fresque pour le Palais des Forces armées : elle eût figuré, s'il avait eu le temps de l'exécuter, *L'Italie impériale dans le nouvel ordre politique et économique (corporatif)*. La situation semble donc d'une parfaite limpidité : Sironi fut l'artiste mussolinien par excellence, l'homologue d'Arno Brecker en somme.

Sans doute. Mais, fort étrangement, quel que soit le degré de compromission de Sironi, évident, sa peinture ne «suit» pas. A la différence de Brecker, aux sculptures grotesques d'outrance épique, Sironi ne cultive ni le néo-classicisme, ni le retour à l'Antiquité, ni l'héroïsme, ni la boursouflure. Quand Giorgio de Chirico prêche l'adoration des musées, Sironi repousse la tentation du pastiche. Plus singulier encore : cet homme du Duce, cet artisan d'une Italie retrempée et martiale, ne peint que des banlieues minérales et lugubres, des quais et des usines abandonnés, des chantiers interrompus et des femmes pensives. On chercherait en vain dans son œuvre les traces d'une inspiration entrainante et joyeuse. Couleurs terreuses, clair-obscur accentué jusqu'à la pénombre, paysages vides, corps affaissés, postures de la méditation et de la douleur : voilà l'ordinaire de cet art en porte-à-faux. Les figures allégoriques ont beau prétendre représenter l'architecture, la sculpture ou la beauté, elles ne confessent toutes que la mélancolie, la plus désespérante des mélancolies.

L'un de ces tableaux des années 20 ne s'intitule pas en vain *Solitude* – femme dénudée assise dans une architecture nue, le regard abattu, les épaules courbées. Un autre, le *Jeune Homme à la balle rouge*, lui répond : mêmes yeux vagues, même immobilité, même sensation d'un poids trop lourd. Nul air à respirer, nul espace où se mouvoir, nulle tentation à laquelle céder : ces peintures sont d'outre-tombe, posées dans un caveau par des mannequins inertes.

Que l'on ne croit pas que Sironi réservait cette inspiration à son œuvre intime et mentirait en public : ces toiles ont été exposées en grande pompe à la Biennale de Venise et, du reste, les allégories politiques ne sont ni moins ténébreuses ni moins inquiétantes. L'auteur de la *Malinconia* de 1927 était, en toutes circonstances, d'inspiration saturnienne. Sur les murs des palais fascistes, il a tracé des pasteurs désolés, des passants égarés et des familles affligées. Le plus étrange est que ses protecteurs ne se soient pas avisés de cette incongruité ou que, l'ayant aperçue, ils l'aient tolérée.

A dire vrai, Sironi a peint, non pas le destin héroïque de l'Italie, mais l'absurdité de cette illusion. Il a peint des fantômes et des statues, un monde d'orateurs muets et de guerriers vaincus, des ruines et des fragments – littéralement des ruines et des fragments. En 1937, il entreprend une œuvre singulière, *la Nuit* dite aussi *la Chute*. Le rectangle de toile est divisé en compartiments et fausses niches. Dans l'une, une idole à la face martelée; dans une autre, une perspective d'architecture obstruée; dans une autre encore, des inscriptions illisibles; en bas, un cadavre de femme nue. Tout cela gris, ocre, jaune sale et brun éteint. On ne saurait mieux dire la pesanteur de la mémoire, la pétrification d'une nation, son agonie. A l'art italien tel que Sironi le conçoit, il ne reste plus qu'à énumérer des souvenirs trop glorieux, rassembler des vestiges, classer des débris : l'invention est désormais inaccessible, le mouvement interdit.

Jusqu'à sa mort, Sironi n'a plus changé. Sur le modèle de *la Nuit*, il a exécuté nombre de compositions compartimentées et morcelées, quelques-unes tadmirables de grandeur ragique. L'une des dernières, figures brisées sur fond rouge pompéien, se nomme *Apocalypse*. Sironi, qui avait follement rêvé de mettre en scène les noces de l'histoire moderne et du grand art, finit ainsi, revenu de toutes ses illusions, mélancolique, sans espoir de guérison ni d'oubli.

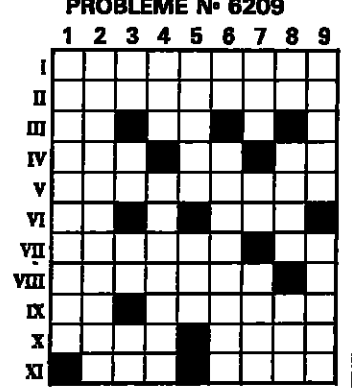
PHILIPPE DAGEN

► Galerie nationale d'art moderne, Viale delle Belle Arti, 131, Rome. Tél. : (19) 39-6-802-751. Jusqu'au 27 février.

PEINTURE : Un Picasso volé dans une galerie de Chicago. – Un tableau de Picasso, *Tête* (1928), évalué 500 000 dollars (2,9 millions de francs environ), a été volé le 3 janvier dans la galerie Richard Gray de Chicago (Illinois). Cette toile, peinte à l'huile et au sable, ne constitue pas une œuvre majeure de l'artiste. En 1985, un dessin à l'encre de Picasso de 1936, *Nu couché jouant de la flûte*, avait été dérobé dans cette même galerie et n'avait pas été retrouvé.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6209



HORIZONTALEMENT

I. Cela fait du bruit quand on les ouvre. – II. Elle ne se laisse pas facilement oublier. – III. S'opposent. Symbole. – IV. Abréviation. Se suivent en geignant. Division. – V. Favoris. – VI. Désigne un métal blanc. Cité. – VII. Se montra édifiant. Interjection. – VIII. Ne sentent pas la rose. – IX. En action. Se laisse enfiler par le premier venu. – X. Major dans l'armée. C'est vraiment peu de chose ! – XI. Pigeonnés. Instrument à touches.

VERTICALEMENT

1. Sa voix est on ne peut plus persuasive. – 2. Œuvre d'imagination. – 3. Extrait de Wagner. Conjonction. En France. Article. – 4. Orientation. Méritent d'être encouragés. – 5. Abrite des êtres fougueux. Bouc émissaire. – 6. Préfixe. Est « condamnée » à la prison. – 7. Mère, elle est résiduaire. Pronom. Effet de lune. – 8. Division topographique. Refuge des marmousets. Militaire. – 9. Traîne sur le sable. A une robe pleine de taches.

Solution du problème n° 6208

Horizontalement

I. Bouche. BA. – II. Rusées. Os. – III. Et. Upas. – IV. Vitesse. – V. Elira. Ues. – VI. Eiders. – VII. Sortes. T.B. – VIII. Ice. Peu. – IX. Osé. Court. – X. Bi. Saurai. – XI. Ifni. Rein.

Verticalement

1. Brevets. Obi. – 2. Outil. Oisif. – 3. Us. Tierce. – 4. Célérité. Si. – 5. Hé ! Sade. Ca. – 6. Esus. Es. Our. – 7. Peur. Pure. – 8. Boa. Esterai. – 9. Assis. Butin.

GUY BROUTY

LOTO

MERCREDI 5 JANVIER 1994

19h55 – 6 24 26 27 32 39 • 28

6	1	3 671 070 F
5 + compl.	12	155 595 F
5	797	8 280 F
4	60 995	138 F
3	1 005 114	10 F

20h35 – 4 8 14 26 38 42 • 7

6	5	1 978 215 F
5 + compl.	38	46 340 F
5	1 637	3 780 F
4	67 281	96 F
3	1 082 374	8 F

LA FRANÇAISE DES JEUX

TRANSPORTS

Pour retrouver sa clientèle

La SNCF annonce une nouvelle politique commerciale

Jacques Berducou, directeur des grandes lignes à la SNCF, devrait annoncer, jeudi 6 janvier, une série de mesures commerciales visant à reconquérir la clientèle. Cette contre-attaque succède aux déboires liés au lancement du système de réservation Socrate, qui a fait fuir une partie des voyageurs.

La SNCF saura-t-elle convaincre les voyageurs égarés de revenir sur ses rails? L'incompréhension, née des ratés du lancement du système de réservation Socrate, a laissé un goût amer à la clientèle. Sur un recul du trafic de l'ordre de 7 % en 1993, l'entreprise nationale en impute elle-même 1 % à 2 % à des retards de train ou au système de réservation, le reste étant lié à une conjoncture médiocre (*le Monde* du 4 janvier).

Depuis son arrivée à la direction des grandes lignes à la SNCF, Jacques Berducou a rencontré les associations qui lui ont fait part de leurs griefs. Une première série de mesures commerciales ont été prises en septembre. En octobre, les agents ont recueilli dans les gares les observations d'environ 100 000 voyageurs. Prix trop élevés, tarification opaque avec un billet non détaillé, temps d'attente trop long aux guichets, contrôleurs intransigeants et manque d'accessibilité du train figurent au premier rang des reproches de la clientèle. Ces constats ont guidé la définition d'une nouvelle politique commerciale, visant à introduire plus de souplesse, de compétitivité et un meilleur accueil.

La hausse des tarifs de la SNCF, qui s'appliquera dès le 23 janvier, sera limitée à 1,2 % en moyenne, bien inférieure au glissement des prix de 2,2 % prévu en 1994. Elle sera modulée en fonction de la distance. Plus les trajets seront longs moins les augmentations seront fortes. La SNCF a subi, en effet, une érosion de son trafic international de 15 % en 1993. La concurrence avec Air Inter, qui a prévu d'augmenter ses prix de 4 % en 1994, n'en sera que plus vive. Les prix des cartes commerciales (Carissimo, Vermeil, Kiwi...) ne seront pas augmentés en 1994. Les cartes Carissimo, pour les jeunes de 12 à 25 ans, qui n'étaient pas valables sur les TGV Sud-Est et Atlantique de niveau 4 – on distingue quatre niveaux de TGV suivant le remplissage des trains –, le seront à partir du 23 janvier.

« Humaniser les gares »

Enfin, certains tarifs vont baisser : le prix de la réservation de certains TGV Atlantique et Sud-Est (circulant du vendredi midi au lundi matin) de niveaux 3 et 4 sera ramené au niveau 1. Une expérience sera menée dans les mois qui viennent sur les TGV Atlantique et Nord-Europe : les trajets effectués en dehors des lignes nouvelles, qui ne bénéficient donc pas de l'avantage de la grande vitesse, verront leur supplément grande vitesse ramené de 18 francs à 3 francs. Enfin, les suppléments sur certains trains classiques (dans le Sud-Ouest et l'Est) vont être progressivement diminués, voire supprimés.

Un nouveau billet, plus précis, sera mis en place dès le 23 janvier. Le détail de la tarification y sera amplement développé, contrairement au billet unique lancé avec le nouveau système de réservation Socrate. Dans le même temps, le dialogue avec les automates de vente sera simplifié pour les voyages qui ne nécessitent pas de réservation. De nombreux voyageurs évitent les distributeurs jugés trop lents. Désormais, les trajets les plus fréquentés seront présélectionnés. Des hôtesses devraient, dans certaines gares, expliquer le maniement des automates aux voyageurs, ce qui n'avait pas été le cas avec Socrate.

« Il faut humaniser les gares », reconnaît la SNCF. Quelque 200 agents, destinés à assister les voyageurs, s'ajouteront aux 500 agents mis en place en 1993. La société nationale se donne également comme objectif de diviser par deux le nombre de voyageurs qui attendent plus de dix minutes aux guichets. Une expérience de régulation des files d'attente sera développée.

Le service téléphonique combinera désormais l'information et la réservation. Jusqu'alors, il était nécessaire d'appeler un premier numéro pour avoir, par exemple, un renseignement horaire, et un second pour réserver sa place. Ce nouveau système sera d'abord mis en place à partir de mars dans les régions Auvergne, Rhône-Alpes, et Nord/Pas-de-Calais, avec un numéro national unique (36-35-35-35). A partir de septembre, il devrait être également possible de payer sa réservation à distance avec une carte de crédit, grâce au Minitel ou au téléphone. Enfin, d'ici à la fin de l'année, il devrait être possible d'échanger son billet par téléphone. Ce service devrait concerner la clientèle d'affaires et être payant.

Améliorer l'accueil et l'accessibilité des trains fait partie des préoccupations de la SNCF. Dans les trains, les contrôleurs appliquent trop souvent des amendes sans chercher à savoir si les personnes en situation irrégulière sont ou non de bonne foi. Un nouveau principe devrait les amener à modérer leur zèle. L'usager qui se présentera spontanément au contrôleur ne sera plus considéré comme contrevenant. Il n'aura pas à s'acquitter d'une amende de 100 francs mais, de *« frais de confection »* de 50 francs. Par ailleurs, l'accès *« de dernière minute »* au train fera l'objet d'une expérimentation.

Selon les informations de la SNCF, 20 % à 30 % des voyageurs ne sont pas satisfaits de la réservation obligatoire. Au départ du train, des agents commerciaux aideront les voyageurs se présentant en situation irrégulière à se munir d'un titre de transport valable. Ils les accompagneront aux guichets ou à un automate entre quinze et cinq minutes avant le départ du train. Au-delà de cette limite, ces agents placeront les voyageurs à bord en fonction des places disponibles. Toutefois, ces derniers devront payer une indemnité de 50 francs en plus du prix de leur billet. Cette expérience, menée dans les gares TGV de Lille et de Paris-Nord, débutera en février. Enfin, un médiateur devrait être nommé dans les prochains mois. Saisi par les associations de consommateurs, il sera chargé de régler les litiges des usagers avec l'entreprise.

La SNCF table en 1994 sur une progression du trafic des voyageurs de 5 %. Cette hausse est liée au lancement de nouvelles lignes et à une reprise de la consommation, mais aussi à l'accueil par le public de sa nouvelle politique commerciale. L'amélioration des résultats de la SNCF, qui devrait perdre près de 8 milliards de francs en 1994, en dépend également.

MARTINE LARONCHE

Un entretien avec le président du CCAF

Vincent Bolloré : « Les armateurs européens doivent disposer des mêmes armes que leurs terribles concurrents asiatiques »

Président du Comité central des armateurs de France (CCAF) depuis le printemps 1993, Vincent Bolloré, qui préside Bolloré Technologies – un holding diversifié qui contrôle la société Delmas-Vieljeux –, répond à des questions d'actualité comme la pollution et la sécurité maritime mais aussi le rapprochement envisagé de son entreprise avec le groupe public CGM, la concurrence des grands armements asiatiques ou les conséquences des négociations du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) dans une conjoncture mondiale déprimée.

« Ces détonateurs échappés de conteneurs tombés à la mer, ces paquets d'insecticide retrouvés sur les plages, ces cargos qui font naufrage le Jour de l'An. Tout cela ternit l'image des armateurs...

– Le CCAF défend les équipages de qualité, et en particulier les officiers français. Sur les questions de sécurité maritime, notre pays est déjà en avance. Mais ce transport sera toujours un métier dur, avec parfois des infortunes de mer. 5 millions de conteneurs empruntent chaque année la voie maritime. Le seul régulateur international de cette activité, où les armateurs s'affrontent dans un climat de totale concurrence, est l'Organisation maritime internationale (OMI). La priorité doit être donnée à l'application correcte des normes existantes qui, si elle restent lettre morte, discréditent par avance la production de règles nouvelles. Quant à l'Europe, elle devrait valoriser sa position de première puissance commerciale du monde pour imposer aux armateurs qui fréquentent ses ports une application stricte des normes internationales.

– Les mesures prises par le gouvernement pour alléger les charges des armateurs vous semblent-elles efficaces pour remettre la marine marchande française sur la voie de l'expansion ?

– Oui, mais je ferai une remarque préalable : il est choquant que la France, quatrième exportateur mondial, avec trois façades maritimes et des régions d'outre-mer, voie sa marine marchande reculer d'année en année. Je constate avec tristesse que notre flotte a régressé au 30e rang mondial. Le risque de l'option zéro d'ici deux ou trois ans n'est pas une hypothèse d'école.

« J'ai confiance dans le gouvernement »

– Face à la spirale, le gouvernement a donc riposté...

– Approuvant nos demandes – qui consistent simplement à obtenir une égalité de compétitivité avec nos concurrents allemands ou danois –, le ministre des transports, Bernard Bosson, avec l'accord du premier ministre, a décidé d'agir sur deux points : l'abaissement des charges sociales et les incitations fiscales aux épargnants qui veulent prendre des parts dans le capital d'un navire, ce que l'on appelle les quirats. C'est un système très développé en Europe du Nord, dans l'armement naval, l'hôtellerie ou le cinéma. Le premier objectif a été satisfait à 50 %, mais nous attendons encore la publication des arrêtés. Quant au second, cela se discute, évidemment, à Bercy. Mais j'ai confiance dans le gouvernement et je suis patient.

– Est-il suffisant de tout attendre du gouvernement ?

– Nous voulons juste l'égalité avec les autres pays d'Europe. Pour notre part, nous avons su faire l'unité entre armateurs, nous avons renoué des contacts constructifs avec les chargeurs, c'est-à-dire nos exportateurs. Les armateurs cherchent à répondre aux désirs des entreprises.

» Vis-à-vis du personnel navigant, le dialogue et la coopération sont également bien engagés. Certes, les marins et les officiers français coûtent plus cher que les navigants étrangers, mais, en contrepartie, nous pouvons légitimement attendre d'eux une meilleure qualité de service.



» Troisième mobilisation : la compétitivité de nos ports. Les armateurs ne s'y sont peut-être pas suffisamment impliqués, mais cela est en train de changer. Tout est lié : si demain, il ne devait plus y avoir d'armateurs français était-ce la peine de dépenser 4 milliards de francs dans la réforme du statut des dockers ? Aujourd'hui, les choses fonctionnent bien dans certains ports comme Dunkerque ou Nantes-Saint-Nazaire.

– La coopération commerciale, financière et technique entre armements européens est-elle suffisamment étroite aujourd'hui ?

– Non, bien sûr. Il faut aller beaucoup plus loin. Seuls des groupes puissants résisteront aux géants, notamment asiatiques. Le mouvement doit se faire aussi bien par croissance interne qu'externe. Prenons modèle sur le très réputé et efficace armateur danois Maersk.

– Regardons en France... Ne pensez-vous pas qu'il faut accélérer le rapprochement, voire la fusion, entre le groupe public CGM et votre entreprise SDV, que tout le monde attend ?

– Chaque chose en son temps. Les deux groupes sont engagés dans des politiques draconiennes de restructuration. Avant de *« mêler leurs sangs »*, ils doivent impérativement avoir redressé leurs comptes. Nous nous y employons. Le président de la CGM, Eric Giuily, est un manager hors pair. Je constate avec plaisir qu'il commence à réussir. Pour l'heure, nous multiplions les partenariats techniques, mais nous n'avons mis à l'étude aucune formule précise de rapprochement financier à court terme.

« Nous avons échappé au pire »

– On a souvent l'impression que l'Union européenne est incapable de jeter les bases d'une véritable politique maritime communautaire. Est-ce votre sentiment ?

– La Commission a un pouvoir considérable, il faut en prendre acte et expliquer nos problèmes aux commissaires compétents. Jusqu'à aujourd'hui, ils ont été plus sensibles aux discours des importateurs et exportateurs qu'à ceux des transporteurs. Leur credo est libéral. Je dis : D'accord, mais à condition que les armateurs européens bénéficient des mêmes armes que leurs terribles concurrents asiatiques.

– Les accords du GATT ont laissé de côté les transports maritimes. Vous en félicitez-vous ?

– Nous avons échappé au pire, à savoir un schéma selon lequel l'Europe aurait encore davantage libéralisé ses trafics, alors que les Etats-Unis, le Japon ou la Corée – pour qui le contrôle des routes maritimes constitue une option politique essentielle – auraient maintenu leurs réglementations nationales protectionnistes. Mais le dialogue n'est pas rompu puisqu'un groupe de travail au GATT a pour mission d'élaborer un accord pour 1996.

– 1996, c'est après-demain, mais comment appréciez-vous la conjoncture à l'aube de 1994 ?

– Ce sera une année contrastée. Si l'on se borne à l'Europe, il ne faut rien espérer de très bon. Mais le transport maritime est international. Il bénéficiera de la bonne conjoncture en Asie et du redressement en cours aux Etats-Unis. On peut cependant prévoir une période difficile pour les compagnies françaises transManche à cause de l'ouverture du tunnel et de la baisse de la livre. Les sociétés pétrolières encaissent aussi le contrecoup de la baisse du prix du pétrole. Je crains que, pour nos armateurs, 1994 ne soit pire que 1993, car je ne vois à l'horizon ni hausse des taux de fret ni accroissement des volumes de marchandises à transporter. Heureusement, il existe encore des réserves de productivité dans les deux principaux groupes, CGM et SDV, ce qui devrait conduire à une amélioration de leurs résultats financiers.

– 1994 marquera le 20e anniversaire du désarmement du « France », un paquebot et un symbole. Quelles réflexions vous inspire cet événement ?

– Pas mal d'amertume. Il y a comme un divorce entre la mer et les Français, une distance incompréhensible. C'est pourquoi le CCAF a décidé de créer un Cercle de la mer regroupant toutes les bonnes volontés, tous les acteurs civils et militaires. Il faut rendre l'ensemble des secteurs maritimes « populaires » et attractifs pour les jeunes. Je n'ai pas peur du mot : nous allons faire du lobbying et lutter contre les fossoyeurs, par action ou omission, des intérêts maritimes du pays. »

Propos recueillis par FRANÇOIS GROSRICHARD

RECTIFICATIFS. – Contrairement à ce que nous écrivions dans *le Monde* du 4 janvier, Pierre-Paul Schweitzer, ancien directeur général du Fonds monétaire international, décédé dimanche 2 janvier, n'était pas commandeur mais grand-croix de la Légion d'honneur.

Par ailleurs, dans le bilan concernant les marchés financiers en 1993, publié dans *le Monde* du 4 janvier, une erreur de signe s'est glissée dans un tableau. L'action Bouygues n'a pas baissé sur un an. Au contraire, elle a progressé de 23,70 % sur un an, passant de 564 à 698 francs comme indiqué. De plus, dans le tableau retraçant les plus fortes variations de cours annuelles, la colonne de droite représentait, quant à elle, les valeurs en baisse et non en hausse comme le mentionnait la légende.

REPÈRES

CONJONCTURE

900 % d'inflation en Russie en 1993

L'inflation a atteint 900 % en 1993, soit une multiplication des prix par dix, a annoncé le gouvernement russe, mercredi 5 janvier. Quoique très élevé, ce chiffre constitue un succès comparé aux 2 600 % de hausse des prix enregistrés en 1992. Il est imputable en grande partie aux bons résultats des derniers mois de 1993. Ainsi, en décembre, l'inflation n'a pas dépassé 12 %, contre 15 % en novembre et 20 % en octobre. L'objectif du gouvernement est de ramener la hausse des prix à 5 % par mois à la fin de 1994.

ESPAGNE

L'affaire Banesto affaiblit la peseta

La mise sous tutelle de la banque privée Banesto par la Banque d'Espagne, le 28 décembre, a plongé dans un état de grande nervosité les marchés financiers, qui s'inquiètent des difficultés du système bancaire du pays. D'après les cambistes, la Banque d'Espagne est intervenue mercredi 5 janvier pour soutenir la devise espagnole contre le mark. Elle n'a pas pu empêcher le dollar de se redresser à 144,75 pesetas, contre 143,55 mardi soir, et le deutschemark de remonter à 83,30 pesetas contre 82,63.

Les observateurs attribuent ces attaques au manque de confiance des investisseurs étrangers dans le système financier espagnol après la reprise en main de Banesto et la baisse, mardi, à la Bourse de Madrid des actions d'une autre grande banque privée, le Banco Central Hispanoamericano.

FINANCES

Les banques japonaises submergées par les créances douteuses

Selon la presse japonaise, le poids des créances douteuses des onze principales banques commerciales nippones atteint au total près de 16 000 milliards de yens (plus de 820 milliards de francs). Un chiffre supérieur de plus de 70 % à celui qui avait été annoncé le 30 septembre 1993.

Les onze plus grands établissements de crédit japonais avaient alors reconnu détenir 9 270 milliards de yens de mauvaises créances, c'est-à-dire de créances dont les intérêts n'étaient plus payés depuis six mois ou qui étaient attachées à des entreprises ayant fait faillite. Pour la presse nippone, il faut ajouter à ce total encore 6 700 milliards de yens (345 milliards de francs).

La structure mise en place par les banques japonaises il y a un an pour absorber les créances douteuses, la Cooperative Credit Purchasing, a annoncé, mardi 4 janvier, qu'elle avait acquis pour 2 202 milliards de yens (115 milliards de francs) d'actifs *« non rentables »* depuis mars. Elle a déboursé, par ailleurs, 1 210 milliards de yens pour racheter 890 prêts douteux en moyenne à 55 % de leur valeur.

Conscient de la fragilité du système bancaire, le gouvernement japonais envisage, après s'y être longtemps refusé, de venir en aide aux établissements de crédit victimes de l'accumulation de créances douteuses. Il pourrait créer une agence chargée de racheter les terres saisies en compensation de prêts non performants, en vue de relancer les disponibilités sur le marché de l'immobilier et de faciliter l'achat de logements par des particuliers.

RÉPARATION NAVALE

Liquidation judiciaire pour Sud-Marine

Comme redouté (*le Monde* du 5 janvier), le tribunal de commerce de Marseille a prononcé jeudi 6 janvier la liquidation de l'entreprise de réparation navale et de construction de plates-formes pétrolières Sud-Marine. Les juges ont décidé que la poursuite de l'activité *« ne pouvait excéder le 15 février »*, le temps que le liquidateur organise les procédures de licenciement.

Le président de Sud-Marine, Guy Larrue, avait déposé le 2 novembre 1993 le bilan de l'entreprise mise peu après en redressement judiciaire. Mais la société n'a pour ainsi dire plus de carnet de commandes et aucun repreneur ne s'est manifesté. Sud-Marine emploie 615 personnes, mais sa disparition sera lourde de conséquences pour un millier de salariés d'une trentaine d'entreprises sous-traitantes.

ÉCONOMIE

SOCIAL

A l'occasion des vœux de Nouvel An

M. Mitterrand tance le patronat

Recevant, mercredi 5 janvier, les vœux des « forces vives » du pays (chefs d'entreprise, syndicalistes, etc.) pour le Nouvel An, François Mitterrand a prononcé un discours sur la situation sociale. *« Il faut, tout de même, aboutir au reflux du chômage,* a-t-il dit, *à la résorption du chômage de longue durée ! »*

Relevant qu' *« aujourd'hui, 300 milliards de francs sont consacrés à combattre le chômage, à soutenir les personnes qui souffrent du chômage »* et que *« cette somme correspond à plus de trois millions d'emplois payés au SMIC »*, le président de la République a ajouté : *« J'ai noté que cette année 80 milliards de francs avaient été transférés aux entreprises sans aucun effet sur l'emploi. C'est vrai, messieurs les chefs d'entreprise, j'ai beaucoup vécu dans l'idée que ce qui m'était dit se réaliserait, que si on remplissait telle condition, alors cent mille emplois seraient créés, avec cette merveilleuse expression, empruntée au vocabulaire de la mine, des « gisements » d'emplois. (...) Je n'ai jamais vu d'emplois ! »*

M. Mitterrand a invité les « partenaires sociaux », comme il l'avait fait dans son allocution télévisée du 31 décembre dernier, à se rencontrer. *« Discutez !* a-t-il dit. *Voyez ce que vous avez à faire ! Débattez, d'abord, entre vous ! »* Il a précisé aussitôt : *« Le rôle d'un gouvernement républicain, c'est de prêter la main, d'encourager. »*

Chez SFIM-Industries, dans la région parisienne

Des réductions d'horaires financées par un prêt aux salariés

Plus des trois quarts des salariés de SFIM-Industries (Société de fabrication d'instruments de mesure pour l'aéronautique) ont approuvé une formule de réduction du temps de travail prévoyant le maintien de leur rémunération nette grâce à un prêt, remboursable en quatre ans, consenti par l'entreprise à son personnel

Mardi 4 janvier, par 77 % des votants (sur 1 235 salariés, 1 182 ont pris part au vote organisé à bulletin secret), les salariés ont accepté le principe d'une réduction de deux heures (de 38 h 50 à 36 h 50) de l'horaire hebdomadaire, soit une baisse de 5 % du temps de travail. Cette mesure fera l'objet d'une compensation salariale différée. La rémunération nette sera maintenue grâce à un prêt – assorti, pour des raisons juridiques, d'un taux d'intérêt de 2 % – accordé aux salariés, dont le remboursement s'effectuera par un biais original : les augmentations d'ores et déjà programmées pour les quatre années à venir (des hausses de 2,77 % en 1995, 1996 et 1997 ainsi qu'une revalorisation équivalente en 1998) ne seront pas répercutées sur le salaire net. En d'autres termes, il s'agira d'augmentations fictives jusqu'au 1er janvier 1998. Quant à la réduction des horaires, elle pourra intervenir sous forme hebdomadaire (deux heures), de trois semaines de congés par an ou de trente demi-journées non travaillées. Indépendamment de ce mécanisme, les revalorisations décidées dans le cadre de la négociation salariale annuelle seront normalement appliquées. Ainsi, le personnel de la SFIM – une filiale de Framatome et de la Compagnie de navigation mixte installée à Massy, Palaiseau (Essonne) et Asnières (Hauts-de-Seine) – a obtenu deux hausses de salaire pour 1994 (une augmentation uniforme de 140 francs pour le premier semestre et une hausse de 1 % pour la seconde partie de l'année).

L'ensemble de ce mécanisme, souligne la CFDT, permet d'éviter quelque 95 suppressions d'emploi en deux ans et de maintenir les effectifs en attendant des jours meilleurs. De son côté, la direction estime qu'un tel dispositif dégagera 10 millions de francs d'économies en réduisant les charges sociales et autant en améliorant la rentabilité comme la trésorerie. Cet accord ne sera appliqué que si 90 % des salariés acceptent de signer un avenant à leur contrat de travail ainsi qu'un contrat de prêt en bonne et due forme. Dans le cas contraire, la direction *« se réserve le droit d'examiner la situation »* avec les syndicats.

J.-M. N.

FINANCES

Selon Edmond Alphandéry

L'indépendance de la Banque de France sera au moins égale à celle de la Bundesbank

La nomination des membres du Conseil de politique monétaire (CPM) est *« le point d'orgue de la réforme du statut de la Banque de France »*, a déclaré, mercredi 5 janvier lors d'une réunion de presse, Edmond Alphandéry, ministre de l'économie. Grâce à cette réforme *« historique »*, l'indépendance de la Banque de France sera *« exactement au moins égale à celle de la Bundesbank »*, a-t-il ajouté. Deux arguments ont milité, selon M. Alphandéry, pour une telle réforme : *« Améliorer l'environnement monétaire pour faire disparaître la prime de risque qui se retrouvait dans les taux d'intérêt »*, et *« la volonté de mettre en place des mécanismes modernes décentralisés »*. L'expérience et les compétences des membres du CPM feront que ce dernier sera respecté aussi bien en France qu'à l'étranger, a assuré M. Alphandéry. Au sujet de la présence de Michel Sapin, ancien ministre socialiste de l'économie et des finances, au sein du Conseil, il a déclaré : *« C'est une bonne chose que mon prédécesseur siège au CPM.* Il *a eu à défendre le franc dans des circonstances difficiles. Il l'a fait avec vigueur et conviction. Je l'ai soutenu* [à l'époque]. »

L'article 10 de la loi du 4 août 1993 relative au statut de la Banque de France prévoyant que les fonctions de membres du CMP sont *« exclusives de toute autre activité professionnelle publique ou privée* [sauf les activités d'enseignement et les fonctions au sein d'organismes internationaux], *rémunérée ou non »*, M. Sapin a annoncé sa démission de la présidence de la commission économique du Parti socialiste ainsi que du bureau exécutif, responsabilités qu'il a jugées *« déontologiquement incompatibles »* avec ses nouvelles fonctions. Pour se conformer à la loi, l'ancien ministre devra également abandonner ses mandats au sein du conseil municipal de Nanterre (Hauts-de-Seine) et au conseil régional d'Ile-de-France.

De son côté, Bruno de Maulde, *également membre du CPM*, a démissionné de la présidence du Conseil des Bourses de valeurs. Son successeur devait être élu jeudi 6 janvier en fin de journée. Jean Boissonnat va quitter la direction des rédactions du groupe Expansion et abandonner ses éditoriaux sur Europe 1.

ÉTRANGER

Alors que s'ouvre une année électorale

Le chômage touche 3,7 millions d'Allemands

FRANCFORT
de notre correspondant

Pour prévisible qu'elle soit, la montée du chômage n'en est pas moins douloureuse pour les Allemands mais aussi pour le gouvernement alors que s'ouvre une difficile année électorale. Selon les statistiques publiées mercredi 5 janvier par l'Office du travail, le nombre de chômeurs a dépassé la barre de 2,5 millions à l'ouest et a atteint 1,2 million dans l'ex-RDA fin décembre. Au total, plus de 3,7 millions d'Allemands sont au chômage.

Si, dans les nouveaux Länder, on observe une indéniable stabilisation (le nombre des chômeurs n'a augmenté en décembre que de 23 000 par rapport à novembre et de 74 000 par rapport à décembre 1992), la situation s'est sensiblement dégradée à l'Ouest. La récession y a provoqué un accroissement de 105 000 du nombre des sans-emploi en un mois, et de plus de 500 000 en un an. Le chômage atteint désormais 8,1 % de la population active à l'Ouest contre 6,6 % il y a un an.

Alors que 19 élections locales, régionales et fédérales sont programmées pour cette année en Allemagne, le gouvernement met en garde contre tout excès de pessimisme et souligne les nombreux signes qui démontrent que la situation conjoncturelle est en train de s'améliorer. L'opposition et les syndicats dénoncent au contraire l'incurie du gouvernement qui aggrave la situation, en pesant sur les salaires et en rognant sur les dépenses sociales. Ils réclament une politique économique et sociale de relance.

Bernhard Jagoda, le président de l'Office du travail, demande pour sa part plus de solidarité, de créativité et de flexibilité. Il estime que la lutte contre le chômage passe par un accroissement du travail à temps partiel, par une meilleure utilisation des machines et par la mobilité. Toutefois, les pronostics restent sombres pour 1994. Une petite reprise économique est attendue ; la croissance devrait être comprise entre 1 et 1,5 % pour l'Allemagne entière. La baisse de 1 % des prises de commandes dans l'industrie en novembre souligne que l'économie n'a pas encore rebondi. Le quatrième trimestre devrait même s'inscrire en recul sur le précédent. Quoi qu'il en soit, la barre des 4 millions de chômeurs devrait être franchie cet hiver en Allemagne.

ÉRIC LE BOUCHER

COMMUNICATION

PRESSE

Après la publication d'annonces pour des « salons de relaxation »

Le directeur de « Pariscope » est poursuivi pour proxénétisme

Le directeur de la publication de l'hebdomadaire « Pariscope » et la responsable de la rubrique « beauté-relaxation » comparaissaient pour proxénétisme, mercredi 5 janvier, devant la quatorzième chambre correctionnelle de Paris à la suite de la publication d'encarts publicitaires pour des « salons de relaxation » cachant en fait des activités de prostitution.

« Massage détente », « Relaxation sublime », « Relaxation détente »... Dans ce type d'annonces, les promesses ne varient guère, généralement accompagnées d'un prénom féminin et d'un numéro de téléphone. Comme bien d'autres organes de presse – notamment des journaux gratuits –, l'hebdomadaire *Pariscope* (guide des spectacles et distractions en région parisienne) en publie plusieurs chaque semaine. C'est justement ce qui a valu à son directeur de la publication, Jean Lainé, et à la responsable de la rubrique « beauté-relaxation », Martine Rolland, de comparaître pour proxénétisme, mercredi 5 janvier, devant la quatorzième chambre du tribunal correctionnel de Paris.

Estimant que ces « salons » proposent bien plus que de simples massages, le parquet a requis contre eux une peine de prison avec sursis *« à l'appréciation du tribunal »* et une amende *« d'au moins 300 000 francs »*. La partie civile, l'association Equipes d'action contre le proxénétisme, a réclamé 100 000 francs.

M. Lainé, qui fêtait ses quatre-vingts ans, et Mme Rolland, trente-neuf ans, étaient poursuivis sur citation directe par le substitut du procureur de la République, Bernard Pagès. Celui-ci a expliqué qu'à deux reprises, en 1992, il avait entendu des personnes condamnées pour proxénétisme se plaindre du fait que des annonces pour des « salons de relaxation » continuaient à être publiées impunément dans des revues telles que *Pariscope*. M. Pagès avait alors pris l'initiative de lancer une enquête.

Or, sur vingt-neuf « salons » répertoriés au début de l'année 1993 dans *Pariscope*, treize étaient fichés comme établissements de prostitution à la brigade de répression du proxénétisme. *« Et je pense que, si on avait poussé l'enquête, on en aurait trouvé vingt-neuf sur vingt-neuf »*, a estimé M. Pagès. Il a noté que *« Pariscope était une véritable institution, une revue remarquablement bien faite »* et a même trouvé *« gênant »* d'avoir à requérir contre les prévenus une interdiction de séjour, automatique en cas de condamnation pour proxénétisme. « *Mais,* a-t-il dit, *on ne peut justifier l'injustifiable.* »

« Beaucoup d'autres journaux publient ce genre d'annonces », a rétorqué M. Lainé. Il a affirmé ne pas avoir prêté une attention particulière aux dessins suggestifs qui accompagnaient parfois les textes, parce qu'aujourd'hui, a-t-il indiqué, *« on met des femmes extraordinaires pour vendre des chocolats »*. M. Lainé a également fait valoir que ces annonces transitent par des agences de publicité qui, *« elles aussi, pourraient faire leur travail »*, et que la police n'avait pas aidé *Pariscope* à rentrer dans le droit chemin en *« refusant de dire quels étaient les salons concernés »*. Mme Rolland a, pour sa part, expliqué qu'elle avait vérifié s'ils figuraient bien au registre du commerce.

L'avocate des prévenus, Me Marie-Christine de Percin a plaidé la bonne foi. Elle s'est insurgée contre une procédure qu'elle a jugée *« choquante »* et *« arbitraire »* en raison du nombre d'organes de presse qui se livrent à la même pratique. *« Mes clients sont des boucs émissaires »*, a-t-elle assuré en demandant la relaxe. Jugement le 26 janvier.

Les conflits au sein du Syndicat du Livre

Les rotativistes CGT accusent M. Viannet de pratiquer « la chasse ouverte au catégoriel »

Accusés la veille par le secrétaire général de la CGT de *« préparer le plus dommageable des cadeaux au patronat »* en envisageant de créer leur propre syndicat à l'extérieur du Syndicat général du Livre (*le Monde* du 6 janvier), les rotativistes CGT de la presse parisienne ont adressé, jeudi 6 janvier, à Louis Viannet une réponse écrite dans laquelle ils s'étonnent d'abord du *« procédé »* utilisé par celui-ci : *« Pourquoi cette adresse* (...) *juste avant le congrès du SGL ? De Montreuil lui faut-il, en dernière minute, peser sur ce congrès ? Quoi de nouveau ? Rien, à moins que de passer par-dessus les dirigeants rotativistes, la commission exécutive de quelque soixante-dix membres de la catégorie, n'apparaisse soudain comme une ultime tentative de relancer la perspective essoufflée du syndicat unique...* (...) *De quoi s'agit-il ? De dissuader quelques cégétistes du Livre d'être pour un syndicat de métier, de brandir l'anathème de l'excommunication confédérale ? De fournir à tel courant d'opinion favorable au syndicat unique la « couverture » confédérale pour aller le cœur chaud au congrès du SGL puis à celui de la Fédération ? »*

Les rotativistes se déclarent *« réfractaires à la méthode de l'amalgame, ne voient pas très bien au nom de quoi leur assemblée générale, réunissant près de six cents des leurs, serait considérée comme l'instrument qui aurait « battu en brèche » l'appel au débat démocratique dont Louis Viannet réclame la paternité ». « Il est nouveau, et disons-le navrant,* ajoutent-ils, *qu'un secrétaire de la CGT tente de mettre en accusation des dirigeants de la CGT, les secrétaires des rotativistes, sur la foi de on-dit* (...) *Oui, les rotativistes sont pour un syndicat de métier, organisation historique dans le Livre* (...) *Nous pouvons à la fois être pour un syndicat de métier et animer avec d'autres syndicats de métier une structure intercatégorielle qui unit toutes les composantes dans le respect de l'identité de chacune d'elles. C'est ce qui a été fait et demeure dans le Comité intersyndical du Livre parisien. »* Or, la lettre du secrétaire général de la CGT *« annonce »*, selon eux, *« la mort du Comité inter : la somme de syndicats de métiers qui le constituent, soudain hérétique parce qu'organisée comme telle, est morte aux yeux du secrétaire général de la CGT »*.

En déduisant que *« Louis Viannet y va fort »* et accusant le secrétaire de la Confédération d'être *« désinformé »* et de pratiquer *« la chasse ouverte au catégoriel »* dans une *« hâte centralisatrice »*, la section des rotativistes persiste dans sa démarche et elle appelle les différentes catégories ouvrières à s'unir et à se rassembler *« au moment choisi par le patronat pour mener une offensive contre nos acquis* (...) *dans le respect des composantes d'une force qui reste vive malgré la crise, bien réelle malgré les coups reçus, le Livre CGT. Le respect, dans la CGT,* conclut-elle, *doit être mutuel. »*

EN BREF

HACHETTE : création d'une « Université jeune journaliste magazine ». – Le groupe Hachette Filipacchi Presse, qui avait lancé en 1988, sous l'égide de Roger Thérond, directeur des rédactions, une université interne destinée à former les journalistes et les cadres du groupe, vient de lancer une *« Université jeune journaliste magazine »*. Cette université, créée en partenariat avec l'Institut pratique de journalisme – IPJ, reconnu depuis 1991 par la profession de journaliste et depuis 1993 par l'État –, dispensera en un an une formation au journalisme à dix candidats sélectionnés. Ceux-ci seront rémunérés pendant leur formation (7 500 francs bruts mensuels) et bénéficieront des cours et des enseignants de l'IPJ, tandis que les cadres journalistiques des journaux de Hachette et Filipacchi (*Télé 7 Jours, Paris-Match, Elle*, etc.) les initieront à l'aspect visuel et graphique propre à la presse magazine. Dépôt des candidatures entre le 10 janvier et le 7 février à l'IPJ, 80 rue de Turenne, 75003, Paris ; tél. : 48-87-06-53 et à l'UJJM, tél. : 40-88-70-29.

JUSTICE : l'animateur Julien Lepers condamné à un an d'emprisonnement avec sursis. – Julien Lepers, animateur de l'émission de France 3 « Questions pour un champion », poursuivi en justice pour ne pas avoir déclaré au fisc 1,3 million de francs sur ses revenus de 1987 et 1988, a été condamné, mardi 4 janvier, par le tribunal de Nanterre (Hauts-de-Seine), à un an d'emprisonnement avec sursis et 150 000 francs d'amende. Le parquet avait requis contre lui, le 30 novembre, dix-huit mois d'emprisonnement dont six mois fermes et trois ans de mise à l'épreuve. L'avocat de Julien Lepers a fait valoir que les 795 670 francs dus au fisc ont été réglés depuis l'audience du 30 novembre. Selon lui, l'animateur s'est rendu *« coupable de négligence mais en aucun cas de fraude fiscale »*.

USPA : Jacques Peskine reconduit dans ses fonctions de président. – L'Union syndicale de la production audiovisuelle (USPA), le plus important syndicat des producteurs de programmes audiovisuels, a reconduit à sa présidence Jacques Peskine qui a obtenu onze voix face à *Christian Charret, PDG de* Gaumont Télévision, lequel en a obtenu huit. L'assemblée générale a modifié les statuts, notamment pour assurer une meilleure représentativité de l'ensemble de la production française, en portant de quatorze à vingt membres le conseil syndical, qui élit le président.

VIE DES ENTREPRISES

Alors que la crise du transport aérien se poursuit

Aérospatiale envisage d'ouvrir son capital à des partenaires extérieurs en 1994

Aérospatiale a affronté en 1993 des marchés « détestables » pour le secteur civil, « stables » pour le militaire et « plutôt bons » pour le spatial, a déclaré, mercredi 5 janvier, son PDG, Louis Gallois, à l'occasion de la présentation des résultats. Le chiffre d'affaires du groupe est passé à 49,4 milliards de francs contre 51,9 milliards en 1992, soit un recul de 5 %. Le montant des commandes a chuté considérablement (– 25,6 %) en passant à 29 milliards de francs. Au total, le carnet de commandes s'élève à 130 milliards de francs, soit deux ans et demi d'activité. Si *« la privatisation d'Aérospatiale n'est pas à l'ordre du jour »*, M. Gallois a reconnu que des participations minoritaires pourraient être prises dès 1994.

L'aéronautique civile a été très affectée par la conjoncture. Dans le domaine militaire, les commandes à l'exportation ont marqué un redressement, dans un contexte qui reste toutefois globalement médiocre. Airbus Industrie a dénombré 69 annulations – et non 59 comme il avait été annoncé (*le Monde* du 5 janvier) – pour un total de 38 commandes, l'an dernier. *« Le défi de l'année sera de reprendre pied sur le marché des gros porteurs aux Etats-Unis »*, a estimé M. Gallois. Le marché des hélicoptères a été lui aussi au plus bas, même si Eurocopter, la filiale d'Aérospatiale et de Deustche Aerospace, a renforcé sa pénétration au-delà de 50 % du marché mondial.

Les avions régionaux de la société ATR (filiale à part égale d'Aérospatiale et de l'italien Alenia) ont un peu moins souffert de la conjoncture, notamment au second semestre. Au total, ATR a enregistré 60 commandes nouvelles en 1993, mais seulement 31 commandes nettes, déduction faite des annulations.

La société a renforcé son taux de pénétration des marchés. Le marché restreint des avions régionaux turbopropulseurs (moins de 200 appareils par an) nécessite des regroupements mondiaux dont ATR pourrait être le fédérateur, a estimé M. Gallois. Des discussions sont en cours avec les constructeurs européens intéressés.

L'année à venir devrait être placée également sous le signe de la crise du transport aérien. *« Il semble que nous ayons touché le fond de la piscine, même si la reprise ne peut être attendue en 1994 »*, a déclaré le PDG de l'Aérospatiale, qui table sur une meilleure conjoncture en 1996-1997. Dans ce contexte, l'entreprise a « serré les boulons ». Elle a recouru à du chômage partiel en 1993, ce qui sera de nouveau le cas durant le premier semestre de 1994. Quelque 1 145 emplois ont été supprimés à l'Aérospatiale et 500 chez sa filiale Eurocopter.

Ces économies ont permis de réduire de façon *« subtantielle »* le déficit de l'entreprise, de 2,38 milliards de francs en 1992, et le retour à l'équilibre devrait se faire *« au plus tard en 1995 »*, selon M. Gallois. Parallèlement, l'endettement a été réduit de 1,5 milliard (dont 500 millions liés à la mise en *leasing* d'équipements) et ramené à 15 milliards de francs.

« La privatisation d'Aérospatiale n'est pas à l'ordre du jour pour les deux années à venir, a déclaré le PDG de la société. *Mais cette échéance ne nous empêche pas de réfléchir à une ouverture partielle du capital. »* Des participations minoritaires pourraient être prises dès 1994 par des investisseurs extérieurs dans la limite de 49 %. Matra ou encore Deutsche Aerospace ont déjà manifesté leur intérêt.

Enfin, Aérospatiale vient de créer un regroupement de ses filiales de maintenance (SECA, SOGERMA, Barfield, Composites Aquitaine et Maroc Aviation) sous la direction de la SOGERMA. Cette activité représentera un chiffre d'affaires de 3 milliards de francs. La SECA vient d'être recapitalisée à hauteur de 70 millions de francs. Ce pôle d'activité pourrait être introduit en Bourse d'ici un an.

M. La.

Avec une croissance des immatriculations supérieure à 8 % en 1993

Le marché automobile américain donne à l'Europe des raisons d'espérer

Sur les stands du sixième Salon automobile international de Detroit, la principale exposition américaine consacrée à l'automobile, chacun s'active avant l'ouverture au public samedi 8 janvier. Tous les constructeurs automobiles du monde s'y sont donné rendez-vous. Mais les seuls à pouvoir envisager l'avenir sereinement sont les Américains.

DETROIT

de notre envoyée spéciale

Agonisante, il y a deux ans, l'industrie automobile américaine a prouvé en 1993 que certaines convalescences pouvaient être de relativement de courte durée. 14,2 millions de véhicules ont été immatriculés aux Etats-Unis en 1993, soit un million de plus qu'en 1992. Les trois grands constructeurs américains, General Motors, Ford et Chrysler, ont pleinement profité de cette croissance. Ils ont en effet enrayé la montée en puissance des constructeurs japonais pour la deuxième année consécutive. En 1993, la part de marché des constructeurs nippons atteint 29 % aux Etats-Unis contre 30 % l'an passé.

La reprise globale de l'économie américaine explique en partie ce phénomène. D'autant plus qu'après quelques années de récession l'âge moyen des véhicules en utilisation avoisine les huit ans, *« la moyenne la plus élevée depuis la seconde guerre mondiale »*, selon Jack Smith, PDG de General Motors.

Mais les trois grands ont aussi fait la preuve qu'ils étaient capables de concevoir et de produire rapidement des véhicules adaptés aux besoins du marché, tout en rattrapant et même parfois en dépassant les Japonais en prix et qualité. Ils ont tiré partie de l'engouement des Américains pour les monospaces et des pick-up, dont les ventes représentent désormais près de 40 % des immatriculations d'automobiles aux Etats-Unis. Un segment sur lequel les Japonais sont peu présents.

En outre, grâce à la hausse du yen, mais aussi à l'amélioration de la productivité des usines, leurs voitures sont désormais moins chères que les équivalentes japonaises, sans parler des européennes. *« Le prix d'une voiture Ford vendue en Europe est de 3 000 à 4 000 dollars supérieur au prix américain »*, souligne Alex Trotman, PDG de Ford. A titre d'exemple, la Neon de Chrysler, du niveau d'une R 19, dont le lancement commercial aux Etats-Unis était annoncé durant le salon, sera vendue moins de 10 000 dollars. Ce qui n'est pas sans inquiéter les représentants des constructeurs européens français en particulier, venus ici en observateurs. Parmi les nouveautés de ce Salon, la Cirrus de Chrysler, dont les caractéristiques la situent entre la Laguna et la Safrane, pourrait donner du fil à retordre à Renault et à PSA.

Pour 1994, les trois grands restent confiants. Leurs ventes devraient avoisiner les 15 millions de véhicules, en croissance de plus de 5 %. La prudence reste néanmoins de mise. Les stands témoignent à Detroit de cet état d'esprit. On y voit peu de véhicules propres à faire rêver pour leur technologie et leur ligne d'avant-garde. Pas question de gaspiller.

ANNIE KAHN

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

CRISE

RENAULT-VI précise les mesures d'accompagnement de son plan social. – La direction de Renault-VI a rendu public, mercredi 5 janvier à Lyon, lors d'une réunion extraordinaire du CCE, les mesures accompagnant le *« plan d'amélioration de la compétitivité »* (PAC), qui entraînera en 1994 *« sur la base du volontariat »* la suppression de 1 423 emplois principalement dans les sites de Vénissieux près de Lyon (560 emplois) et de Blainville dans le Calvados (335 emplois). La société propose notamment 697 préretraites FNE, 367 préretraites gérées selon un accord propre à l'entreprise, 60 mutations sur d'autres sites de Renault pour les salariés de Blainville ou des préretraites progressives et des mi-temps.

GEC-ALSTHOM : suppression de 389 emplois au Havre. – La direction de la filiale transport et distribution d'énergie de GEC-Alsthom a confirmé, mercredi 5 janvier, devant les élus du comité central d'entreprise à Paris, le plan de restructuration qui prévoit la suppression de 389 emplois sur 745 au Havre. Dans son plan initial présenté en octobre 1992, la direction prévoyait la fin de la fabrication des transformateurs au Havre et le maintien de 92 salariés sur ce site dans une activité de chaudronnerie. Sous la pression des pouvoirs publics et des syndicats, elle a accepté de porter ce chiffre à 143 puis à 356 salariés.

CAPITAL

TESTUT prévoit de faire un « coup d'accordéon ». – La société de pesage Testut, filiale à 99,3 % de Bernard Tapie Finance (BTF), va procéder à un « coup d'accordéon » sur son capital, c'est-à-dire une réduction du capital pour apurer les pertes antérieures, suivie d'une augmentation de capital, selon un avis publié mercredi 5 janvier au Bulletin des annonces légales obligatoires (Balo). Les actionnaires sont convoqués à une assemblée générale ordinaire et extraordinaire le 20 janvier pour statuer sur cette opération. Si elle réussit, le capital de Testut devrait passer de 39,1 à 240,7 millions de francs. Selon l'avis de convocation, le capital actuel sera ramené à zéro *« pour apurement des pertes antérieures »* et les 391 454 actions existantes de 100 francs de nominal seront annulées. La valeur nominale des actions sera ensuite modifiée et portée à 615 francs. L'action Testut, radiée récemment de la cote officielle, est inscrite depuis au marché hors-cote de la Bourse de Paris.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 6 janvier ↑ Rebond

Après quelques hésitations à l'ouverture, la Bourse de Paris s'est orientée à la hausse jeudi 6 janvier dans un marché actif. En baisse de 0,23 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait en milieu de journée une hausse de 0,53 % à 2 261,40 points.

Après deux journées de prises de bénéfice, le marché s'est ressaisi, tout en n'attendant pas de baisse des taux d'intérêt en Allemagne à l'issue de la première réunion de l'année de la Bundesbank, qui se tenait en début d'après-midi ce jeudi. Ce ne sera de toute façon, s'il n'y a pas de baisse, que partie remise, estiment toutefois un grand nombre d'analystes. Car la situation économique allemande n'est pas brillante.

L'Institut allemand de recherche économique DIW, à Berlin, craint une nouvelle détérioration de la conjoncture ouest-allemande en 1994. « Le danger d'une détérioration est plus grand que la possibilité d'une amélioration », explique le DIW.

La fermeté du franc français face au mark, qui souffre notamment de la hausse du dollar, est également un facteur encourageant pour les marchés, notent les milieux professionnels. De plus, soulignent les opérateurs, les liquidités sont encore très abondantes, les autres formes de placement restant au purgatoire, notamment l'immobilier.

Les échanges sont encore nourris sur Eurotunnel, qui gagne 3 %. A noter, par ailleurs, une application portant sur un bloc de 800 000 titres (1,4 % du capital) réalisée jeudi matin sur le GAN peu après l'ouverture à la Bourse de Paris au cours de 515 francs l'action. Le titre s'échangeait un peu plus tard en repli de 3,8 %, à 527 francs.

NEW-YORK, 5 janvier ↑ Proche des 3 800

Wall Street a battu un nouveau record, mercredi 5 janvier, à la suite de l'annonce d'une hausse de 1,4 % des commandes aux industries américaines en novembre et en raison d'achats informatisés. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes s'est inscrit en clôture à 3 798,82 points en hausse de 14,82 points. Il s'agit du premier record de l'année 1994 après 32 records en 1993 pour la grande place américaine. L'activité a été très soutenue avec quelque 375 millions de titres échangés. Le nombre d'actions en hausse a dépassé celui des valeurs en baisse dans un rapport de onze contre neuf : 1 193 contre 979. 564 titres sont restés inchangés.

Les opérateurs ont ignoré une nouvelle remontée des taux d'intérêt à long terme après la publication de la hausse des commandes aux industries. Le marché a été tiré par l'attrait pour les valeurs cycliques. « Comme les nouvelles sont de plus en plus encourageantes, il y a beaucoup d'arbitrages des valeurs de second rang au profit des valeurs industrielles de base et des cycliques », déclare un opérateur.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence, a grimpé à 6,40 % contre 6,34 % mardi soir.

VALEURS	Cours du 4 janvier	Cours du 5 janvier
Alcoa	70 1/2	72 1/4
Allied signal Inc.	76 1/4	76 1/2
American Express	30 1/4	29 3/4
ATT	52	52 5/8
Bethlehem Steel	20 1/4	19 7/8
Boeing	43	43
Caterpillar Inc.	91	91 1/4
Chevron	98 1/2	90 3/4
Coca-Cola	44 1/8	42 7/8
Disney Corp.	44 5/8	44 3/4
Du Pont de Nemours	51	51 7/8
Eastman Kodak	45 7/8	45 1/2
Exxon	64 1/4	64 5/8
General Electric	103 5/8	103
General Motors	58 1/2	58 7/8
Goodyear Tyre	44 1/2	45
IBM	59	59 1/2
International Paper	69 5/8	72 1/4
McDonnell Douglas	104 3/4	108 3/8
Merck and Co	36 1/8	37 3/8
Minnesota Mining	108 1/4	105 5/8
Morgan (J.P.)	69 1/4	69
Philip Morris	58	58 1/4
Procter Gamble	56 5/8	56 1/8
Sears Roeb. and Co.	53 3/8	53 1/8
Texaco	66	66 3/8
Union Carbide	22 1/2	22 3/8
United Tech.	60 7/8	62
Westinghouse El.	14	13 3/4
Woolworth	25 3/4	25 3/4

LONDRES, 5 janvier ↓ Repli

La Bourse de Londres a continué à subir des prises de bénéfices, mercredi 5 janvier. Les valeurs ont suivi le marché à terme à la baisse. L'indice Footsie des cent grandes valeurs s'est inscrit en clôture en baisse de 29,3 points (0,8 %) à 3 379,2 points.

La tendance a également été affectée par l'éloignement des espoirs d'une baisse des taux d'intérêt britanniques après l'annonce, mardi, d'une croissance de la masse monétaire largement supérieure à l'objectif gouvernemental. Des ventes des fonds américains ont contribué à la baisse.

Les fonds d'Etat ont perdu en moyenne plus d'un demi-point. Quelque 900,8 millions de titres ont été échangés contre 1,06 milliard la veille.

VALEURS	Cours du 4 janv.	Cours du 5 janv.
Allied Lyons	6,75	6,59
BP	3,52	3,54
BTR	3,57	3,61
Cadbury	5,17	5,16
Glaxo	7,17	7,92
GUS	6,42	6,37
ICI	7,86	7,80
Reuters	17,77	17,87
RTZ	8,42	8,33
Shell	7,15	7,20
Unilever	11,97	11,90

TOKYO, 6 janvier, ↑ Poursuite de la reprise

La Bourse de Tokyo a de nouveau terminé en hausse jeudi 6 janvier, mais son avance initiale a été entamée par des prises de bénéfices et des ventes-stop. Un coup d'arrêt à la hausse du dollar contre le yen a pesé sur les valeurs exportatrices qui avaient mené la hausse récemment en réaction à l'affaiblissement de la devise japonaise, ont déclaré les boursiers. L'indice Nikkei conserve en clôture un gain de 98,51 points, soit 0,55 % à 17 881,99 points, après un plus haut à 18 027,70 points en séance.

Les échanges ont porté sur environ 350 millions d'actions, contre un total de 291 millions mercredi. On a compté environ trois valeurs en hausse pour deux en baisse. *« Les investisseurs ont cessé de faire monter les cours après avoir constaté la baisse des constructeurs de matériels électriques »*, note un intervenant. En outre, les opérateurs sont nombreux à penser que la barre des 18 000 points sera difficile à franchir.

VALEURS	Cours du 5 janvier	Cours du 6 janvier
Bridgestone	1 330	1 340
Canon	1 580	1 580
Fuji Bank	1 850	1 850
Honda Motors	1 630	1 600
Matsushita Electric	1 550	1 530
Mitsubishi Heavy	622	627
Sony Corp.	5 840	5 790
Toyota Motors	1 810	1 820

CHANGES

Dollar : 5,9100 F ↑

Jeudi 6 janvier, le deutschemark reculait légèrement à 3,3907 francs contre 3,3936 francs mercredi soir (cours indicatif Banque de France), tandis que le dollar progressait légèrement à 5,91 francs contre 5,8930 francs la veille (cours BdF).

FRANCFORT	5 janv.	6 janv.
Dollar (en DM)	1,7382	1,7421
TOKYO	5 janv.	6 janv.
Dollar (en yens)	113,12	112,65

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (6 janv.) .... 6 7/16 % - 6 9/16 %
New-York (5 janv.) .... 3 1/8 %

BOURSES

PARIS

	4 janv.	5 janv.
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	2 274,34	2 249,55
(SBF, base 1000 : 31-12-90)		
Indice SBF 120	1 580,13	1 570,71
Indice SBF 250	1 511,83	1 504,29

NEW-YORK (indice Dow Jones)

	4 janv.	5 janv.
Industrielles	3 783,90	3 798,82

LONDRES (indice « Financial Times »)

	4 janv.	5 janv.
100 valeurs	3 408,50	3 379,20
30 valeurs	2 552,20	2 546,50

FRANCFORT

	4 janv.	5 janv.
Dax	2 253,58	2 233,41

TOKYO

	5 janv.	6 janv.
Nikkei Dow Jones	17 783,48	17 881,99
Indice général	1 462,85	1 469,27

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,9070	5,9090	5,9495	5,9535
Yen (100)	5,2488	5,2525	5,3023	5,3084
Ecu	6,5839	6,5921	6,5819	6,5936
Deutschemark	3,3925	3,3940	3,3951	3,3982
Franc suisse	3,9906	3,9948	4,0122	4,0186
Lire italienne (1000)	3,4952	3,4986	3,4768	3,4820
Livre sterling	8,7713	8,7773	8,7884	8,7981
Peseta (100)	4,0723	4,0766	4,0446	4,0517

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 1/16	3 3/16	3 1/4	3 3/8	3 7/16	3 9/16
Yen (100)	2 1/4	2 3/8	2	2 1/8	1 13/16	1 15/16
Ecu	6 7/16	6 9/16	6 1/8	6 1/4	5 15/16	6 1/16
Deutschemark	6 15/16	6 1/16	5 5/8	5 3/4	5 7/16	5 9/16
Franc suisse	4 1/16	4 3/16	3 13/16	3 15/16	3 3/4	3 7/8
Lire italienne (1000)	8 5/16	8 9/16	8 1/8	8 3/8	8	8 1/4
Livre sterling	5 3/8	5 1/2	5 1/4	5 3/8	5 3/16	5 5/16
Peseta (100)	9 1/4	9 1/2	8 3/4	8 7/8	8 7/16	8 9/16
Franc français	6 5/16	6 7/16	6 1/8	6 1/4	5 13/16	5 15/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

BOURSE DE PARIS DU 6 JANVIER

Liquidation : 24 janvier
Taux de report : 7,00

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : +0,51 % (2261,10)

Règlement mensuel

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
5730	EDF-GDF 3%	5750	5760	+0,17
1089	B.N.P. (T.P)	1089	1090	+0,09
1021	Cr.Lyonnais(T.P.)	1035	1036	+0,10
2330	Renault (T.P.)	2485	2480	-0,20
2541	Rhone Poulenc(T.P)	2555	2590	+1,37
1178	Saint Gobain(T.P.)	1209	1200	-0,74
1050	Thomson S.A (T.P)	1070	1080	+0,93
585	Accor 1	630	630	—
860	Air Liquide 1	847	846	-0,12
840	Alcatel Alsthom 1	852	856	+0,47
745	Alcatel Cable 1	750	755	+0,67
385	Alspi 1	418	418	—
700	AGF(Ass.gle.Fce) 1	692	687	-0,72
1570	Axa 1	1557	1578	+1,35
46	Bail Equipement 1	51,70	—	—
1120	Bail Invest. 1	1150	1149	-0,09
545	Bancaire (Cie) 1	589	588	-0,17
136	Banque Colbert C2	149,50	146,50	-2,01
670	Bazar Hot. Ville 2	681	690	+1,32
1240	Berger (M) 2	1315	1290	-1,90
490	Bertrand Faure 2	520	512	-1,54
1280	BIC 1	1306	1312	+0,46
218	BIS 1	266	269,50	+1,32
280	BNP 1	283	286	+1,06
340	Bollore Techno.1	362	362,90	+0,25
2800	Bongrain 1	3054	3060	+0,20
645	Bon Marche (Au) 1	696	718	+3,16
700	Bouygues 1	721	724	+0,42
940	BSN 1	928	928	—
1100	Canal + 1	1100	1094	-0,55
161	Cap Gemini Sogeti 1	186,80	191	+2,25
189	Carnaudmetalbox 1	196	193,90	-1,07
4300	Carrefour 1	4161	4144	-0,41
198	Casino Guichard 1	197,60	197,10	-0,25
142	Casino Guich.ADP 1	143	143,50	+0,35
900	Castorama Dl (Li)1	887	879	-0,90
375	Caumartin Part(M)2	389,10	407	+4,60
295	C.C.F. 1	295	295,60	+0,20
78	CCMC-Manoga(Ly) 2	72,15	73,50	+1,87
490	Cegid (Ly) 1	490	480	-2,04
29	Centrest (Ny) 2	30	29,70	-1
440	CEP Communication1	461,90	456	-1,28
728	Cerus Europ.Reun 1	126	127	+0,79
1300	Cetelem 1	1425	1421	-0,28
1218	CGIP 1	1218	1259	+3,37
1350	Chargeurs 1	1364	1359	-0,37
345	Christian Dior 1	367,80	368,50	+0,19
335	Ciments Fr.Priv.B2	336,20	339	+0,83
545	Clarins 1	545	548	+0,55
350	Club Mediterranee1	352,80	355	+0,62
1050	Colas 1	1185	1206	+1,77
710	CGP (Papiers)(Ly)2	744	—	—
219	Comptoir Entrep. 1	219	—	—
1780	Comptoir Moder. 1	1725	1729	+0,23
500	CPR Paris.Reesc. 1	527	519	-1,52
1180	Credit.F.France 1	1245	1248	+0,24
485	Credit Local Fce 1	487,50	479	-1,74
730	Credit Lyonn.CIP 1	760	768	+1,05
675	Credit National 1	715	710	-0,84
550	CSEE 1	576	581	+0,87

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
5400	Damart 1	5850	5850	—
485	Dassault-Aviation1	484	492	+1,65
420	Dassault Electro 1	443,90	445	+0,25
2230	De Dietrich 1	2250	2266	+0,71
555	Degremont 1	580	585	+0,86
34	Dev.R.N-P De Cal 2	36	35,50	-1,39
71	Dev.R.Sud-Est(Ly)2	67	—	—
370	DMC (Dollfus Mi)1	379	380	+0,26
730	Docks France 1	719	724	+0,70
104	Dynaction 1	114,50	115,80	+1,14
2850	Eaux (Gle Des) 1	2860	2884	+0,84
720	EBF (Epeda B.) 1	835	852	+2,04
640	Ecco 1	693	680	-1,88
1280	Eiffage(ex Foug.)1	1380	1414	+2,46
415	Elf Aquitaine 1	417,30	420	+0,65
1000	Elf Sanofi 1	1026	1055	+2,83
370	Erap-Elf CPet 1	370,50	380	+2,56
880	Eridania Beghin 1	915	925	+1,09
720	Essilor Intl 1	714	725	+1,54
475	Essilor Intl ADP 1	500	505	+1
1010	Esso 1	1054	1074	+1,90
2300	Eurafrance 1	2322	2319	-0,13
33	Euro Disney 1	31,65	31,65	—
575	Euro RSCG W.W 1	630	630	—
1700	Europe 1-1	1730	1700	-1,73
40	Eurotunnel 1	57,10	58,85	+3,06
845	Filipacchi Medias1	900	904	+0,44
155	Finextel 1	188	187	-0,60
520	Fives-Lille 1	560	574	+2,50
4800	Fromageries Bel 1	4985	5000	+0,30
1990	Galeries Lafayet.1	2250	2180	-3,11
550	GAN 1	548	529	-3,47
490	Gascogne (B) 1	498	497	-0,20
2050	Gaz Eaux(Fin.Ind)1	2180	2182	+0,10
575	Geophysique 1	570	571	+0,18
675	Groupe Andre S.A 1	690	694	+0,58
830	Groupe De La Cite 1	843	834	-1,07
485	GTM-Entrepose 1	553	546	-1,27
1850	Guyenne Gascogne 1	1916	1925	+0,47
435	Havas 1	438,50	445,90	+1,69
225	IMA 1	240	246	+2,50
530	Imetal 1	589	590	+0,17
117	Immob.Phenix 1	112,60	112	-0,53
130	Ingenico 1	142,50	148,80	+4,42
2020	Ins.Merieux Int. 1	2165	2159	-0,28
580	Interbail 1	507	514	+1,38
440	Intertechnique 1	525	540	+2,86
1240	Jean Lefebvre 1	1330	1345	+1,13
750	Klepierre 1	775	766	-1,16
700	Lakinal 1	778	786	+1,03
465	Lafarge Coppee 1	472	473	+0,21
139	Lagardere (MMB) C1	148,90	148	-0,60
325	Lapeyre C1	335	335	—
280	Labon 2	293	299	+2,05
5500	Legrand 1	5600	5620	+0,36
4050	Legrand ADP 1	4185	4200	+0,36
200	Legris indust. 1	216	224,80	+4,07

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
1670	Locindus 1	1895	1872	-1,20
3800	LVMH Moet Vuitton1	3840	3874	+0,89
560	Lyon.Eaux-Dumez 1	571	575	+0,70
400	Marine Wendel 1	417,80	420	+0,57
149	Matra-Hachette 1	153	158,20	+3,40
60	Metaleurop 1	81,20	83	+2,22
12,50	Metrologie Intl 1	15,75	16,20	+2,86
205	Michelin 1	211	213,50	+1,18
103	Moulinex 1	104,70	112,20	+7,18
1040	Navigation Mixte 1	1120	1150	+2,68
166	Nord-Est 1	166,80	166,50	-0,18
530	Nordon (Ny) 1	582	638	+9,62
28	Olipar 1	29,50	29,60	+0,34
1310	Oreal 1	1317	1309	-0,61
480	Paribas 1	501	499	-0,40
485	Pechiney CIP 1	390	401,80	+3,03
197	Pechiney Intl 1	210,20	206	-2
430	Pernod-Ricard 1	424	423	-0,24
775	Peugeot 1	761	766	+0,66
980	Pinault-Printemps1	983	975	-0,81
745	Plastic-Omn.(Ly) 1	815	826	+1,35
425	Poliet	437	441,80	+1,10
985	Primagaz 1	1026	1032	+0,58
1100	Promodes 1	1077	1096	+1,76
350	Radiotechnique 1	414	425	+2,66
1050	Redoute(S.A.La)1	1040	1038	-0,19
230	Remy Cointreau 1	238	237	-0,42
680	Rexel 1	701	701	—
144	Rhone Poulenc A 1	144,90	145,40	+0,35
29	Rochette (La) 1	36,10	36,50	+1,11
710	Roussel Uclaf 1	744	732	-1,61
4000	Rue Imperiale(Ly)1	4120	4150	+0,73
152	Sade (Ny) 1	161,50	160,20	-0,80
2830	Sagem 1	2915	2970	+1,89
590	Saint-Gobain 1	597	599	+0,34
1510	Saint-Louis 1	1535	1579	+2,87
2050	Salomon (Ly) 1	2035	2170	+6,63
495	Salvepar (Ny) 2	504	510	+1,19
2850	Sat 2	2650	2700	+1,89
1040	Saupiquet (Ns) 1	1190	1198	+0,67
460	Schneider 1	445	444,10	-0,20
9,50	SCOA 1	9,85	9,70	-1,52
620	SCOR S.A 1	610	606	-0,66
520	S.E.B. 1	527	524	-0,57
530	Sefimeg 1	547	552	+0,91
280	Selectibanque 1	202	202	—
1020	SFIM 2	1154	1161	+0,61
285	SGE 1	278,50	284	+1,81
595	Simco 1	607	606	-0,16
825	S.I.T.A 1	840	849	+1,07
1980	Skis Rossignol 1	2080	2175	+4,57
535	Sligos 1	563	559	-0,71
765	Societe Gale A 1	745	747	+0,27
34	Sodecco (B) 2	34,50	34,50	—
47	Sodero (Ns) 2	57,50	55,20	-4
1100	Sodexho 1	1121	1120	-0,09
160	Sogenal (Ny) 2	168,10	168	-1,25

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
1900	Sommer-Allibert 1	2090	2135	+2,15
540	Sophia 1	528	528	—
1860	Sovac 1	1948	1951	+0,15
415	Spie Batignolles 1	468	484,50	+3,53
585	Strafor Facom 1	596	619	+3,86
340	Suez 1	349	351	+0,57
220	Synthelabo 1	223	218	-2,24
180	Thomson-CSF 1	173,50	178	+2,59
320	Total 1	319	322,50	+1,10
670	UAP 1	639	642	+0,47
385	UFB Locabail 1	445	445	—
230	UGC DA(ex Robur)M1	241	243	+0,83
540	UIC 1	540	540	—
645	UIF 1	681	681	—
1080	UIS 2	1020	1000	-1,96
585	Unibail 1	610	615	+0,82
1380	Valeo 1	1275	1310	+2,75
240	Vallourec 1	250	255	+2
425	Via Banque 1	427	426,50	-0,12
325	Worms & Cie 1	347	345,80	-0,35
2000	Zodiac 1	2202	2239	+1,68
970	Elf Gabon 1	1000	1089	+8,90
185	American Barrick 1	181,40	180,10	-0,72
179	American Express 1	180	178,30	-0,94
315	A.T.T. 1	315,80	315	-0,25
280	Anglo American 1	318,50	311,80	-2,10
500	Amgold 1	586	583	-0,53
280	Banco Santander 1	288,90	—	—
990	B.A.S.F. 1	1036	1020	-1,54
1210	Bayer 1	1230	1214	-1,30
27	Blenheim Group 1	28,60	28	-2,10
87	Buffelsfontein 1	79,80	77,45	-2,94
197	Chase Manhattan 1	197,70	195,30	-1,21
2700	Daimler Benz 1	2881	2879	-0,07
127	De Beers 1	146,10	147,10	+0,68
3010	Deutsche Bank 1	2930	2900	-1,02
1570	Dresdner Bank 1	1580	1534	-2,91
74	Driefontein 1	81	78,75	-2,78
280	Du Pont Nemours 1	303	305,50	+0,83
320	Eastman Kodak 1	331,10	332,70	+0,48
8	East Rand 1	10,55	9,75	-7,58
76	Echo Bay Mines 1	86,60	83	-4,16
189	Electrolux 1	211	215	+1,90
240	Ericsson 1	240	243,90	+1,63
380	Exxon Corp. 1	382	383	+0,26
380	Ford Motor 1	382	379	-0,79
94	Freegold 1	108,50	106,60	-1,75
11,50	Gencor Limited 1	13,10	12,75	-2,67
610	General Electric 1	615	613	-0,33
320	General Motors 1	332,10	334,70	+0,78
430	Generale Belgique1	438	442	+0,91
41	Grd Metropolitan 1	42	41,90	-0,24
42	Guinness Plc 1	41,90	41,80	-0,24
24	Hanson Plc 1	24,10	23,95	-0,62
29	Harmony Gold 1	35,50	34,15	-3,80
450	Hewlett-Packard 1	465	467,40	+0,52
41	Hitachi 1	43,90	43,20	-1,59

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
1040	Hoechst 1	1020	—	—
335	I.B.M 1	348,10	351,60	+1,01
65	I.C.I 1	68,10	68	-0,15
535	I.T.T 1	549	544	-0,91
280	Ito Yokado 1	280	277,80	-0,79
75	Matsushita 1	80,40	80	-0,50
330	Mc Donald's 1	330	329	-0,61
199	Merck and Co 1	218,60	221	+1,10
825	Minnesota Mining 1	624	—	—
55	Mitsubishi Corp. 1	55	55	—
445	Mobil Corporat. 1	470,80	470,50	-0,06
415	Morgan J.P 1	414	408,90	-1,23
5000	Nestle SA Nom.1	5200	5220	+0,38
83	Nippon MeatPacker 1	82	81,10	-1,10
163	Norsk Hydro 1	181,20	182,60	+0,77
240	Otcil 1	270,10	268,50	-0,59
1590	Petrofina 1	1601	1604	+0,19
325	Philip Morris 1	345,20	347,20	+0,58
120	Philips N.V 1	127,60	130	+1,88
130	Placer Dome Inc 1	161,90	159,90	-1,85
325	Procter Gamble 1	334	334,90	+0,27
235	Quilmes 1	241	244	+1,24
59	Randfontein 1	71,35	70	-1,89
215	Rhone Poul.Rorer 1	213,80	211	-1,31
605	Royal Dutch 1	619	635	+2,58
67	R T Z 1	74,10	72,55	-2,09
11,50	Saatchi & Saatchi 1	12,50	12,60	+0,80
435	Sega Enterprises 1	465	472,10	+1,53
57	Saint-Helena 1	66,75	64	-4,12
335	Schlumberger 1	357	356,20	-0,22
62	Shell Transport 1	63,40	64,50	+1,74
2670	Siemens 1	2665	2646	-0,71
280	Sony Corporation 1	304,90	306	+0,36
99	Sumitomo Bank 1	102	102	—
194	T.D.K 1	207	207	—
76	Telefonica 1	78,15	77,10	-1,34
34	Toshiba 1	36,45	37,10	+1,78
690	Unilever 1	692	696	+0,58
355	Unit.Technologie 1	360	364,30	+1,19
560	Vaal Reefs 1	665	662	-0,45
1460	Volkswagen A.G 1	1505	—	—
365	Volvo (act.B) 1	389	—	—
260	Western Deep 1	295	288	-2,37
520	Xerox Corp. 1	520	520	—
105	Yamanouchi 1	108,60	106	-0,56
4,80	Zambia Copper 1	4,88	4,90	+0,41
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	128,75	1,553
CEPME 8,5% 88 CB	109,85	4,401
CEPME 9% 89 CA#	117,31	3,452
CEPME 9% 92-06 TSR	121,80	4,858
CFD (CCCE)9,7%90CB	126,35	8,903
CFD exCCCE8,6%92CB	121,10	7,775
CFF 10% 88-98 CA#	118,70	2,082
CFF 9% 88-97 CA#	112,12	2,342
CFF 10,25% 90 CA#	125,53	8,340
CLF 8,9% 88 CA#	117,50	5,438
CLF 9%88-93/98 CA#	112,92	8,359
CNA 9% 4/92 CB	123	6,890
CRH 8,6% 92-93 CB	118,80	4,500
CRH 8,5% 87-88 CA#	113,62	7,148
EDF 8,6% 88-89 CA#	115,58	7,658
EDF 8,6% 92 CA#	119,90	8,409
Emp.Etat 10,8%79	103	3,669
Em Etat10,25%86 CA	118,20	8,433
Emp.Etat 6%7/93-97	102,87	2,860
Finansder 9%91CB#	123,85	1,011
Finansd.8,6%92 #CB	117,15	8,105
Florai9,75% 90 CA#	120,11	4,434
OAT 9,90%12/97 CA#	116,75	8,651
OAT TMB 87/99 CA	98,10	7,965
OAT 10% 5/00 CA#	123,95	6,137
OAT 01 TME CA	100,75	5,838
OAT 8,5%11/02 CA #	119,42	0,978
OAT 8,50% 19 CA #	127,25	1,700
OAT 8,50%92-23 CA#	128	5,962
PTT 11,2% 85 CB#	109,65	1,160
SNCF 8,8% 87-93CA	114,15	8,149
Lyon.Eaux 6,5%90CV	963	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Actions

VALEURS	Cours Préc.	Dernier cours
Arbel 2	375	380
Bains C.Monaco 2	995	1020
B.Hypoth.Europ.	121	120
B.N.P Intercont.2	450	439,90
Biedermann Ind	261	—
B T P (la cie) 2	30,10	30
Cambodge	980	980
Carbone Lorraine 2	556	556
Case Poclain 2	2,55	—
CBC 1	421	410
Centenaire Blanzy	372	375
Ceregen Holding	25	—
Champex (Ny)	8	8,25
CIC Un.Euro.CIP 1	386	387
C.I.T.R.A.M. (B)	3200	—
Cpt Lyon Alem.2	455	445
Concorde-Ass Risq2	1040	1050
Constr Met.Prov.	12	12
Credit Gen.Ind.	84,90	—
Darblay	630	630
Didot Bottin	510	510

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Eaux Bassin Vichy	2304	—
Ecia 1	622	611
Ent.Mag. Paris	4800	—
Eridania Beghin CI	769	—
Fidei(ex-Immofice)2	352,90	352,90
Finalens	364	370
F.I.P.P.	281	245
FNAC 2	2950	—
Fonciere (Cie)	690	675
Foncina	480	—
France I.A.R.D	389,10	400
France S.A 1	2012	2022
From. Paul-Renard	2090	—
Gaumont 2	850	880
Gerafin	370	373,50
Gevelot	524	529
G.F.C. 1	505	510
G.T.I (Transport)	338	337,80
Immobail 2	527	527
Immobanque 2	1020	1020
Im.Marseillaise 2	7140	7200
Invest.(Ste Cle.)	2000	2000
Lille Bonnieres	1415	1429
Locafranciere	478	460
Louvre 1	234	235
Lucia	132	133
Machines Bull 2	22,20	22,50
Mag Uniprix	185	176
Metal Deploye	259	259
Mors 2	36	35,95
Navigation (Nle)	132	130
Optorg 2	380	389
Oreal (CI)	1095	1012
Origny-Desvroise	959	950
Monoprix	1445	1400
Paluel-Marmont	395	395
Parfinance	214	215
Paris Orleans	240	230,10
Piper Heidsieck	750	762
Porcher	251	—
Promodes (CI)	890	—
Publicis 2	1131	1159
Rochefortaise Com.	157	152
Rosario 2	194	193,90
Rougier	370	380
S.A.F.A.A.	242	242
S.A.F.I.C Alcan	176	176
Saga	605	605
Salins du Midi 2	539	533
Savoisienne M.	782	—
Sdic 2	887	900
S.I.P.H.	90	—
Sofal	480	—
Sofio	247,10	—
Sofiram	79	—
Sofragi	3750	—
Soudure Autogene	800	790
Sovabail	475	—
Taittinger 1	2400	2500
Tour Eiffel	280	289
Ufiner Colrath	1815	1814
Vicat 2	514	507
Virax	103,10	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G. AG	567	—	Kubota Corp.	28	—
Akzo NV	535	—	Noranda Mines	110,10	113
Alcan Aluminium	125,50	128,10	Olivetti Priv.	4,65	—
American Brands	192	—	Pfizer Inc.	402	402
Arbed	557	—	Ricoh Cy	35	—
Asturienne Mines	110,10	110	Robeco	377,60	377,40
Banco Pop. Espanol	643	637	Rodamco N.V.	196,80	197
Banque Regl.Inter.	39800	39500	Rolinco	387	387,10
Chrysler Corp.	328,80	—	Saipem SPA	8	—
C.I.R SPA	4,10	4,15	Sema Group Plc	30	—
Commerzbank AG	1301	1251	SKF Aktiebolaget	94	—
Dow Chemical Co.1	337	336	Tenneco Inc.	307,10	300
Fiat Ord.	15	15	Toray Ind.	29,70	30
G.B.L.(Brux.Lamb.)	650	656	West Rand Cons.	5,95	5,20
Gevaert	1150	—		—	—
Glaxo Holdings Plc	61,90	61,45		—	—
Goodyear T.& R.Cy	281	—		—	—
Honeywell Inc.	191	—		—	—
Johannesburg Cons.	115,50	—		—	—

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	330	—	Mafex	153,20	—
Benedictine	4250	—	Dll.Com.Pharm.*	950	—
Blanzy-Ouest*	752	—	Paric.Percier*	192,60	—
Brasseries Maroc	390	—	Rorento	301,90	—
Calciphos*	72	—	St-Dominique(Fin)	154	—
Canadien Pacifique	96,80	—	St Gobain Embal.*	1821	—
CGH Cogenhor ech.*	7	—	Schlumberger Ind.*	400	—
CEGF (Ent.Ga.Fri.)	406,50	—	SEPR *	1200	—
Cie Industrielle*	5510	—	SPR "B" nom.	252	—
Coparex Inter.*	552	—	Stem	1025	—
Cr.Universel (Cie)	241	—	Testut-Aequitas	100	—
CEAC.*	78	—	Waterman *	1100	—
Grace and Co	236	—		—	—
Groupe Victoire	1400	—		—	—
Table France*	283,80	—		—	—
Koninkl. Pakhoed	75,10	—		—	—
Lecteurs Monde+ *	180	—		—	—

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B.A.C.	23,70	—	I.C.C. 2	225,20	228
Boiron (Ly) 2 #	587	590	Idianova	82,50	—
Boisset (Ly)	250	258	Immob.Hotel. 2 #	1050	1080
CRCAM Paris IDF 1	1195	1205	Int. Computer	158,50	158
Calberson	426	425	IPBM	58,10	58
Cardif SA 1	1360	1330	N.S.C Schlum.Ny	1100	1100
CEGEP #	155	152	Seribo	337	—
CFPI	190	188	Sopra	271	270,10
C.N.I.M 1	1288	1295	TF1-1	512	528
Codetour	315	314	Thermador Hold(Ly)	570	561
Creeks	183	175	Unilog	292	290
Dauphin OTA	265	—	Viel et Compagnie#	217	220,50
Devanlay 2	1235	1190	Vilmorin et Cie#2	427	422,50
Labor.Dolisos	142	141		—	—
Editions Belfond	108,10	—		—	—
Europ Propulsion 2	319	318,80		—	—
Finabail	174,50	175		—	—
Finacor	219	219		—	—
G.I.M. S.A.	1130	1130		—	—
Gravograph	190	195		—	—
Guintoli	910	919		—	—

Sicav (sélection) 5 janvier

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	278,98	271,51
Actimonetaire C	32666	32666
Actimonetaire D	31142,14	31142,14
Améri-gan	9286,41	8929,24
Amplitude	865,16	839,96
Antigone trésor	749020	749020
Arbitr. Court Terme	8308,92	8308,92
Associa Première	34385,68	34385,68
Associc	1254,03	1254,03
Atout Amérique	116,11	113,28
Atout Asie	114,03	111,25
Atout Futur C	608,51	593,67
Atout Futur D	599,30	584,68
Aurecic	2002,48	1942,19
Avenir Alizes	2013,16	1973,69
Axa Capital	228,22	213,81
Axa Court Terme	9183,28	9183,28
Axa Cro.Ex.Dr.Inve	1197,87	1162,98
Axa.Ep.Fr.Ex Ageparg	995,40	966,41
Axa Europa	147,11	142,83
Axa Investiments	137,59	133,58
Axa NPI	185,19	179,80
Axa Ob.Fr.Extrans	173,44	168,39
Axa.Ob.In.Ex Mo.U.Se	162,41	157,68
Axa Prem.Ex.Agepre	136,05	132,09
Axa Sél.Ex.Dr.Sele	171,62	166,62
Axa Valeurs PER	170,45	165,49
Cadence 1	1148,08	1125,57
Cadence 2	1133,82	1111,59
Cadence 3	1125,48	1103,41
Capimonetaire	7180,19	7153,04
Capioblig	8065,86	7908,69
Capitacic	1693,92	1660,89
Cicamonde	1363,80	1324,08
Conxis	1605,95	1576,81
Comptavalor	4032,66	4026,62
Credit Mutuel Capital	1553,57	1523,11
Cred.Mut.Ep.Cour.T	762	762
Cred.Mut.Ep.Ind. Cap	122,14	118,87
Cred.Mut.Ep.Ind. Dis	119,98	116,77
Cred.Mut.Ep.J	19910,98	19910,98
Cred.Mut.Ep.long.T	234,75	228,47
Cred.Mut.Ep.Monde	1457,95	1418,93
Cred.Mut.Ep.Quatre	1183,04	1151,38
Dieze	1741,66	1709,19
Drouot France	1118,56	1085,98
Drouot Sécurité	268,33	260,51
Ecocic	1294,83	1256,34
Ecuper	145,86	141,61
Ecur. Actions futur	219,39	213
Ecur. Capicourt	294,89	294,38 ◆
Ecur. Capitalisation	3163,09	3131,77
Ecur. Expansion	555077,81	554246,44 ◆
Ecur. Géovaleurs	2851,44	2768,39 ◆
Ecur. Investissement	182,35	177,04
Ecur. Monepremière	77105,83	77105,83 ◆
Ecur. Monétaire	22561,01	22561,01
Ecur. Trésorerie	2777,77	2777,77
Ecur. Trimestriel	2168,27	2144,82 ◆
Elanciel	145,48	141,24
Emergence Poste	117,94	114,50
Energie	426,74	407,39
Eparcic	4154	4154
Eparcourt-Sicav	4496,43	4485,22
Epargne Associat.	27024,95	26717,24
Epargne-Unie	1690,38	1649,15
Ecll Cash capi.	9052,02	9052,02 ◆
Eurco Solidarité	1252,52	1248,12
Eurocic Leaders	1373,46	1333,46
Eurodyn	1509,85	1473,02

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Euro Gan	8471,60	8145,77
Fonsicav	16669,32	16636,65 ◆
France-gan	15120,13	14538,59
France Garantie	296,64	296,05 ◆
France Obligations	516,82	511,70
Francic	603,63	585,47
Francic Pierre	140,99	138,88
Francic-Regions	1449,55	1407,33
Fructi-Associations	40,68	40,68
Fructi-Capi	58,93	58,18
Fructidor	256,45	252,66
Fructifrance action C	249,64	243,55
Fructifrance action D	238,89	233,06
GAN Rendement	5886,58	5779,86
Gestilion	17861,52	17861,52
Gest.Associations	220,74	215,88
Horizon	1714,30	1664,37
HLM Monétaire	16050,17	16050,17
Indicia	1322,85	1290,35 ◆
Indust.Fse.Court.T	1699,35	1699,35
Intensys	108,26	107,99 ◆
Interepar	117295,79	113879,41
Interoblig	18085,80	17731,18
Intersélection Fce	642,86	630,27
Japacic	192,51	186,90
Jeunepargne	348,96	343,80
Latitude	2572,97	2569,12 ◆
Lion Association	12498,34	12498,34
Lion Institution	37934,27	37839,67
Lionplus	1256,32	1231,69
Lion Trésor	2555,80	2530,30
Livret Bourse Inv.	716,07	695,21
Livret Portefeuil.	892,39	866,40
Méditerranée	233,88	227,07
Mensuel CIC	10468,61	10364,96
Monelion	78504,52	78504,52
Mone.J.	41346,75	41346,75 ◇
Monévalor	47138,17	47138,17
Mutualité dépôts	16048,91	16016,88 ◆
Natio Court Terme	108937	108611
Natio Court Terme2	328082	328082
Natio Epargne	21200,88	20880,95
Natio Ep. Capital	13574,05	13380,25
Natio Ep. Croissance	2236,59	2176,73
Natio Ep. Obligations	235,94	229,63
Natio-Ep. Retraite	155,17	151,02
Natio Ep. Trésor	9399,88	9381,12
Natio. Eparg. Valeurs	555,03	540,18
Natio-Fras.index.	1247,27	1213,89
Natio-Immo.	1568,65	1526,67
Natio-Inter	1838,83	1789,62
Natio-Monétaire	28715,75	28715,75
Natio-Opportunités	152,02	147,95
Natio-Patrimoine	1657,77	1613,40
Natio-Perspectives	1417,24	1379,31
Natio-Placements	87783,19	87783,19
Natio-Revenus	1149	1131,88
Natio Sécurité	11660,98	11660,98
Natio-Valeurs	1093,75	1084,48
Nippon-Gan	6900,29	6842,59
Nord Sud Dévelop	1992,74	1988,76
Obli-Associations	194,78	191,82
Oblicic-Mondial	3231,11	3183,36
Oblicic-Régions	1204,44	1186,64 ◆
Oblifutur	3584,84	3497,59
Oblig. tres caté.	216,59	213,39
Oblilion	1794,53	1786,86
Oblisécurité Sicav	14869,79	14869,79
Oblitys	543,18	535,15 ◆
Oraction	1808,28	1784,18

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paribas Capitalisation	1953,17	1914,89
Paribas Opportunites	156,40	151,84
Paribas Patrimoine	723,61	702,53
Patrimoine Retraite	263,08	257,92
Pervalor	710,88	698,94
Plénintor	1564,30	1526,15
Plénitude	179,72	174,49
Poste Croissance	3146,31	3146,16 ◆
Poste Gestion	75778,30	75778,30 ◆
Première Oblig.	11410,85	11399,45
Prévoy. Ecureuil	117,26	116,10 ◆
Priv Associations	33684,88	33684,88
Proficius	1075,93	1055,87
Rentacic	193,39	188,62
Revenus Trimestr.	5730,83	5673,30
Revenu-Vert	1262,12	1238,59
St Honoré Vie & Santé	1223,32	1167,85
St Honoré Bons du Tr.	12838,90	12775,02
St Honoré Invest	1107,98	1057,74
St Honoré Pacifique	797,73	761,58
St Honoré Real	17186,15	17117,88
Securicic	1981,70	1981,70
Sécuri-Gan	12873,34	12820,92
Sécuritaux	1589,14	1589,14
Sensivalor	31024,44	31024,44
SEVEA	108,98	106,32 ◆
SR-CNP Assur	842,34	817,81
S.G. Fr. opport. C et D	1670,02	1637,27
Sicav Associations	2105,94	2105,94
Sicav 5.000	559,82	544,84
S.L. Est	1644,06	1596,17
Slivafrance	880,26	856,70
Slivam	506,33	492,78
Slivarente	251,93	246,99
Slivinter	588,49	572,74
Sogenfrance C	1513,14	1493,47
Sogenfrance D	1461,75	1433,09
Sogépargne	345,02	339,04
Sogintor	1712,99	1679,40
Soleil Investissements	768,22	738,67
Solstice	2304,83	2299,08 ◆
State Street Act. Eur	13615,63	13058,58 ◆
State Street Act. Frce	13813,26	13410,93
St. Str. Act.Japon	13413,13	12959,55 ◆
State Street Emer. Mts	22088,96	21026,99 ◆
St.Street OAT Plus	13512,12	13247,18
Stratégie Actions	1051,59	1011,14
Stratégie Rendement	1685,27	1632,22
Techno-Gan	7334,76	7052,65
Thesora	809,14	801,13 ◆
Trésor Plus	1578,29	1562,66 ◆
Trésor Trimestriel	1106,28	1095,33 ◆
Trésoricic	150069,67	150069,67
Trilion	5589,24	5537,28
Uni-Associations	119,73	119,73 ◇
Uni-Foncier	1629,76	1590,01
Unifrance	740,20	722,15
Uni Régions	1587,21	1548,50
Univar	287,09	287,09 ◇
Univers Actions	1728,84	1694,72
Univers Obligations	2161,57	2121,27
Valorg	2349,20	2346,85
Valrea	61118,30	61087,78
Winterthur St-Honoré	275,88	263,37
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 05/01	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,9095	5,8930	5,65	6,15
Ecu	6,5955	6,5885	—	—
Allemagne (100 dm)	340,1200	339,3600	327	350
Belgique (100 F)	16,2955	16,3390	15,80	16,90
Pays-Bas (100 fl)	304,0500	303,4700	291	312
Italie (1000 lires)	3,4715	3,4860	3,20	3,85
Danemark (100 krd)	87,1200	87,2700	83	91
Irlande (1 iep)	8,3745	8,4475	7,90	8,65
Gde-Bretagne (1 L)	8,7640	8,7510	8,35	9,15
Grèce (100 drachmes)	2,3870	2,3605	2,85	3,35
Suisse (100 f)	398,0800	398,7200	384	408
Suède (100 krs)	70,8400	71,7100	65	74
Norvège (100 k)	78,5500	78,6400	74	83
Autriche (100 sch)	48,3830	48,2600	46,60	49,80
Espagne (100 pes)	4,1160	4,1000	3,85	4,40
Portugal (100 esc)	3,3450	3,3450	3	3,75
Canada (1 $ can)	4,4957	4,4797	4,30	4,75
Japon (100 yens)	5,2250	5,2220	5,02	5,37

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 05/01
Or fin (kilo en barre)	74800	74600
Or fin (en lingot)	74950	74250
Napoléon (20f)	429	430
Pièce Fr (10 f)	376	—
Pièce Suisse (20 f)	426	427
Pièce Latine (20 f)	426	427
Souverain	545	543
Pièce 20 dollars	2560	2560
Pièce 10 dollars	1400	1390
Pièce 5 dollars	735	—
Pièce 50 pesos	2845	2770
Pièce 10 florins	460	446

Matif (Marché à terme international de France)

5 janvier 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 171 102

Cours	Mars 94	Juin 94	Sept. 94
Dernier	130,38	129,90	129
Précédent	130,42	129,90	129,02

CAC 40 A TERME
Volume : 22 625

Cours	Janvier 94	Février 94	Mars 94
Dernier	2261	2275,50	2285,50
Précédent	2285	2297	2309

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

CARNET

Décès

– Le président, M. Claude Kelman,
Le président du comité exécutif, M. Eric de Rothschild,
Et les membres du comité exécutif du mémorial du Martyr juif inconnu et du Centre de documentation juive contemporaine,
ont la douleur d'informer du décès, survenu le lundi 3 janvier 1994, de

M. Joseph BILLIG,
historien éminent rattaché au CDJC.

Les obsèques auront lieu le vendredi 7 janvier 1994, à 14 heures, au cimetière de l'Ermitage, 100, boulevard de Fontainebleau, à Corbeil-Essonnes.

L'association les Fils et Filles des déportés juifs de France (FFDJF) s'associe au deuil de la famille de

Joseph BILLIG,
docteur en philosophie
de l'université de Berlin,
fils de déportée,

décédé en sa quatre-vingt-treizième année, et dont les travaux historiques précurseurs, en particulier *le Commissariat général aux questions juives*, et *l'Hitlérisme et le système concentrationnaire*, ont puissamment contribué à la connaissance précise du sort des juifs et du rôle joué par leurs persécuteurs.

[Né en 1904 à Saint-Pétersbourg, en Russie, Joseph Billig avait émigré en France au début des années 30 après avoir passé son doctorat en philosophie à Berlin. Blessé lors de la bataille de la Somme, prisonnier de guerre durant la seconde guerre mondiale, il s'était lancé dans l'étude des archives allemandes dès la Libération en préparant aux côtés du procureur américain le procès des principaux dignitaires nazis devant le tribunal militaire international de Nuremberg.

Devenu chercheur auprès du Centre de documentation juive contemporaine (CDJC), Joseph Billig a profondément marqué les premières recherches historiques sur le système concentrationnaire nazi et la politique antijuive mise en place par le régime de Vichy. Les trois volumes de son étude consacrée au Commissariat général aux questions juives (1955-1960) constituent son ouvrage principal. Ce philosophe contrarié a cependant publié, toujours en langue française, bien d'autres livres décrivant et analysant les rouages de l'Etat SS comme *l'Hitlérisme et le système concentrationnaire* (1967) et *les Camps de concentration dans l'économie du Reich hitlérien* (1973).]

– Les familles Bonenfant, Gribenski, Arandel, ont le chagrin de faire part du décès accidentel de

Monique BONENFANT, GRIBENSKI, ARANDEL,

survenu le 31 décembre 1993.

L'inhumation a eu lieu le 6 janvier 1994, dans l'intimité familiale.

– Françoise et Philippe Ducrocq-Curdel,
Colas et Anna,
Pierre et Brigitte Curdel,
Romain et Mathilde,
Daniel et Elisabeth Curdel,
Hélène, Caroline,
Anne-Claire et Dorothée,
Jacqueline et Jean-Baptiste Fossard-Curdel,
Camille et Raphaëlle,
ont la douleur de faire part du décès de

Madeleine CURDEL,
née Morineau,

survenu à Nîmes le 4 janvier 1994, dans sa soixante-dix-septième année.

Les obsèques seront célébrées en l'église de Vers-Pont-du-Gard, le vendredi 7 janvier, à 10 heures.

L'inhumation aura lieu à l'ancien cimetière de Neuilly-sur-Seine, le samedi 8 janvier, à 11 heures.

Une messe en présence de la famille sera célébrée en l'église de Veules-les-Roses, le dimanche 16 janvier, à 11 h 15.

– Mme Jacqueline Davila,
son épouse,
Michel-Ange, Marie-Eugénie et Cristel,
ses enfants,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Antonio DAVILA,
sculpteur,

survenu le 25 décembre 1993.

Il sera incinéré le vendredi 14 janvier 1994, à 14 h 15, au Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ni fleurs ni couronnes.

– Le président
Et le conseil d'administration de la Compagnie monégasque de Banque à Monaco,
ont le regret de faire part du décès, le 2 janvier 1994, à Genève, de

M. Pierre-Paul SCHWEITZER,

qui fut président de la banque jusqu'en 1988.

(Le Monde du 4 janvier.)

Roger DECAROUT,
époux de Gisèle Lebrère,
ancien inspecteur des impôts,
conseil juridique et fiscal,

est décédé le 3 janvier 1994, à Rambouillet (Yvelines), à l'âge de soixante-six ans.

Son épouse
Et toute la famille,
Ses amis
Et ses collègues de la Régie nationale des usines Renault, vous invitent à partager leur peine et leur espérance.

Les obsèques religieuses auront lieu en l'église de Montpezat-d'Agenais (Lot-et-Garonne), le samedi 8 janvier, à 10 heures, suivies de l'inhumation au cimetière de Frégimont (Lot-et-Garonne).

15, rue Camille-Corot,
59120 Loos-lez-Lille.

– Mme Maurice Errera,
son épouse,
Colette et Pascal,
Philippe et Monique, Marc, Emmanuel, Tom,
ses enfants,
et ses petits-enfants,
Les familles Bivas, Errera, Hasson, Farago, Covo,
ont la très grande douleur de faire part du décès de

M. Maurice Moïse ERRERA,

survenu le 4 janvier 1994.

Les obsèques auront lieu le vendredi 7 janvier à 10 heures, au cimetière parisien de Pantin.

Ni fleurs ni couronnes.

Mme Errera,
6, rue Riboutté,
75009 Paris.

– Ses enfants,
Jacques Gruber,
Jeannette et Bernard Weiss,
Thierry et Topi Gruber,
Ses petits-enfants,
Arnaud, Marie-Pia, Frédéric, Nicolas, François, Camille et Julie,
Ses sept arrière-petits-enfants,
ont la tristesse d'annoncer la mort de

Suzanne GRUBER,

survenue le 4 janvier 1994.

Elle reposera auprès de Jean-Jacques Gruber, son époux, qu'elle aimait tant.

– Jean Laffitte,
son époux,
M. et Mme Jacques Laffitte,
et leurs enfants,
Ses nièces,
Toute sa famille,
L'Amicale des déportés de Ravensbrück,
ont la douleur de faire part du décès de

Georgette LAFFITTE,
née Cadras,
déportée résistante de Ravensbrück,
officier de la Légion d'honneur,

survenu en son domicile, le 2 janvier 1994, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

L'inhumation a eu lieu le 4 janvier, à Agnac.

Moulin d'Agnac,
47800 Miramont-de-Guyenne.

– M. et Mme Claude Lavigne,
M. Bill Crissman,
Mme Madeleine Mialhe,
Le cabinet Lavigne-Cogeval et Associés,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

M. Thierry-Pierre LAVIGNE,
expert-comptable,

survenu le 4 janvier 1994, à l'âge de quarante-sept ans.

La cérémonie aura lieu le vendredi 7 janvier, à 14 h 30, au funérarium de Montreuil-sous-Bois, 32, avenue Jean-Moulin, où l'on se réunira.

Inhumation au cimetière parisien d'Ivry-sur-Seine.

– Mme Jacques Lévy-Klotz,
Les docteurs Monique et Jean Kahn, et leurs enfants,
Le docteur Bernard Lévy-Klotz,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Jacques LÉVY-KLOTZ,
chevalier de l'ordre du Mérite,

survenu le 31 décembre 1993, dans sa quatre-vingt-onzième année.

Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

6, rue Albert-Samain,
75017 Paris.

– Mme Evelyne Malin,
son épouse,
M. et Mme Jean-Jacques Saron,
ses fille et gendre,
M. Dominique Malin,
son fils,
Et Mme Jeannine Foglietta,
Mme Sylviane Duverne,
sa belle-sœur,
M. et Mme Fernand Raoult,
ses beau-frère et belle-sœur,
Mme Josette Combes,
Ses petits-enfants,
Sa cousine, ses petits-cousins et petites-cousines,
Ses neveux et nièces, ses petits-neveux et petites-nièces,
Ses amis,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Edgar MALIN,

survenu à l'hôpital Tenon (Paris), dans sa soixante et onzième année, muni des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques religieuses ont eu lieu le mardi 4 janvier 1994, à 10 h 30, en l'église Saint-André de Chelles (Seine-et-Marne).

L'inhumation s'est faite au cimetière de Chauny (Aisne).

Priez pour lui !

Mme Malin
12, rue Poulain,
77500 Chelles.

– Lyon. Caluire. Tournon.

M. et Mme Pierre Monestier
et leurs enfants,
M. et Mme Gérard Monestier
et leurs enfants,
M. et Mme Thierry Blanc
et leurs enfants,
Parents et alliés,
ont la tristesse de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-huitième année, de

Mme Henriette MONESTIER
née Arsac.

La cérémonie protestante sera célébrée en la chapelle du centre funéraire de Lyon, 177, avenue Berthelot, le lundi 10 janvier à 9 heures, suivie de l'incinération au cimetière de La Guillotière-Nouveau à 10 heures.

Condoléances sur registres.

L'urne sera inhumée au cimetière de Tournon le même jour à 16 h 30.

Des fleurs ne pourront être envoyées qu'au cimetière de Tournon.

– Aline Séguin, née Sellier,
son épouse,
Madeleine et Pierrette Séguin,
ses filles,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre SÉGUIN,

survenu le 25 décembre 1993, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Ses obsèques ont été célébrées, dans l'intimité, le 29 décembre 1993.

4, rue de Fécamp,
75012 Paris.
107, rue Cardinet,
75017 Paris.
262, avenue Daumesnil,
75012 Paris.

– L'association Jeunesse culture loisirs et technique,
Et le Foyer Jean-Vilar
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert VIRONNEAU,
directeur.

Les obsèques auront lieu le vendredi 7 janvier 1994 à Bordeaux, à 13 h 30 (hôpital CHR Pellegrin).

Selon le souhait du défunt et de sa famille, ni fleurs ni couronnes. Les dons à l'ordre de la Fondation de France, compte 60.0586, peuvent être adressés pour les jeunes du foyer à : JCLT, 21, rue Saint-Fargeau, 75020 Paris.

M. et Mme Creuzet,
18, rue Marcel-Dassault,
33320 Le-Taillan-Médoc.

– Pierre Vozlinsky,
Anne-Véronique Vozlinsky-Stauffer
et leur fille Sarah,
ont la tristesse de faire part du décès de

Emilienne VOZLINSKY,
née Dubelski,

dans sa quatre-vingt-huitième année.

Les obsèques ont eu lieu le 29 décembre 1993, dans l'intimité.

81, boulevard de Port-Royal,
75013 Paris.

Remerciements

– M. Patrick Parison,
Stéphanie et Dorothée,
ses filles,
Le général Armand Parison,
Les familles Parison, Valet-Bellot, Bastard et Argenson,
profondément touchés par votre témoignage d'amitié lors du rappel à Dieu, le 10 décembre 1993, de

Catherine PARISON,
née Valet-Bellot,

vous expriment leurs très vifs remerciements.

Anniversaires

– Il y a cinquante ans,

Benjamin SCHWETZ,
quarante et un ans,

et son épouse

Irène,
trente-trois ans,

partis de France le 20 novembre 1943, avec le soixante-deuxième convoi, ainsi que leurs sœurs et beaux-frères (Marseille, Uriage, Rouen), mouraient à Auschwitz.

Leurs deux filles n'oublieront jamais.

Souvenirs

– Paris.

Le 7 octobre 1993,

Christian AZNAR

partait vers la Lumière.

Merci à tous ceux qui l'ont connu de l'aider à retrouver la Paix en lui adressant tout votre Amour.

Christiane Boisgelot.

Conférences

– Dans le cadre du cycle de conférences sur le thème « 1944 : la Libération », organisé par la Fondation Charles-de-Gaulle, M. Pierre Lefranc prononcera la première, « Origine et rôle des maquis dans les débarquements », le mardi 11 janvier 1994, à 18 heures, à l'Ecole militaire, 1, place Joffre, Paris-7e. Métro Ecole-Militaire. Entrée libre. Renseignements : 45-55-12-60.

– Séminaire exceptionnel. « Les rêves : leur signification d'après la Kabbale et le Zohar ». Mardi 11 janvier 1994, 20 h 30. Centre de la Kabbale, 20, passage Turquetil, Paris-11e.

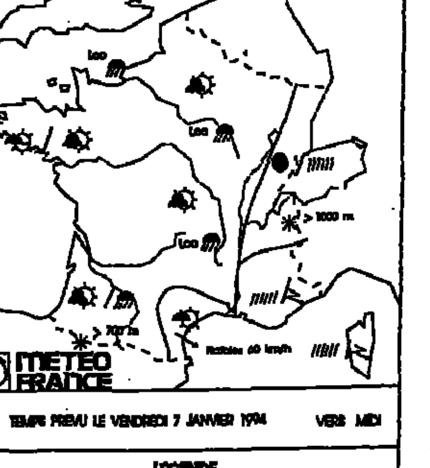
Communications diverses

– *Les Nouveaux Cahiers*, revue trimestrielle paraissant sous les auspices de l'Alliance israélite universelle, annoncent la réédition de leur livraison consacrée aux thèmes : Y a-t-il une pensée juive du christianisme ? Les juifs et Jésus. Une lecture juive de l'Evangile. N° 113, 85 p., 55 F. *Les Nouveaux Cahiers*, 45, rue La Bruyère, Paris-9e. Tél. : 42-80-35-00.

Soutenances de thèses

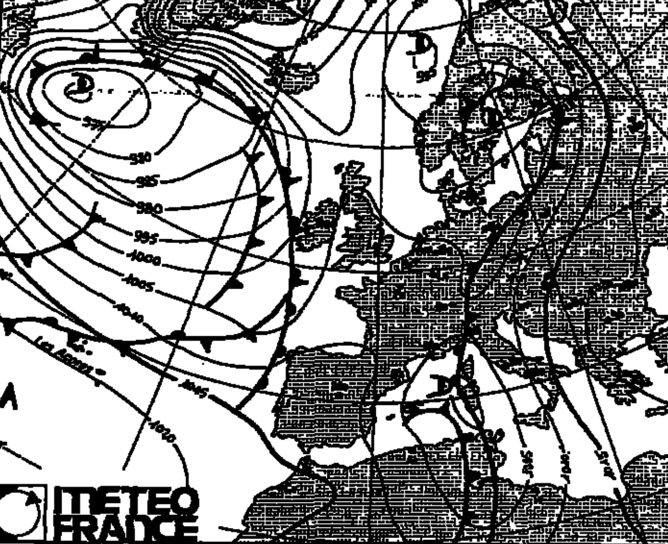
– Patrick Brunel soutiendra sa thèse sur La peinture comique des personnages dans *A la recherche du temps perdu*, le rire de Proust, le vendredi 14 janvier 1994, à 14 heures, université Paris-IV-Sorbonne, salle Louis-Liard.

MÉTÉOROLOGIE



Vendredi : les pluies s'évacuent vers l'Est.- Sur les régions allant de la Champagne à l'Alsace, à la Bourgogne, à Rhône-Alpes, à la Provence et à la Corse le ciel sera très nuageux à couvert le matin. Il pleuvra sur les régions les plus à l'Est. Ces pluies seront parfois fortes et accompagnées d'orages sur le Sud-Est et la Corse. Il neigera au-dessus de 1600 mètres dans les Alpes du Nord, de 2200 mètres dans les Alpes du Sud. Cette limite pluie-neige s'abaissera à la mi-journée. Les pluies s'évacueront progressivement vers l'Est en cours de journée n'intéressant plus que la Corse et l'extrême Sud-Est en soirée. Sur les autres régions le ciel sera encore nuageux le matin avec quelques averses locales, voire un orage sur les côtes de l'Aquitaine. Dans les Pyrénées il neigera au-dessus de 700 mètres. En cours de journée cette instabilité s'atténuera et laissera place à de belles éclaircies. Celles-ci seront plus larges dans le Languedoc-Roussillon.
Les températures seront en baisse : le matin elles seront comprises entre 0 et 3 degrés sur la moitié Nord, 3 et 8 degrés sur la moitié Sud : l'après-midi elles seront généralement comprises entre 5 et 8 degrés excepté sur l'extrême Sud-Est et la Corse où elles seront comprises entre 10 et 14 degrés.

PRÉVISIONS POUR LE 8 JANVIER 1994 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES
maxima - minima

FRANCE

AJACCIO	15/ 9
BIARRITZ	12/ 9
BORDEAUX	11/ 8
BOURGES	8/ 6
BREST	9/ 1
CAEN	11/ 4
CHERBOURG	10/ 3
CLERMONT-FER.	9/ 6
DIJON	7/ 6
GRENOBLE	12/11
LILLE	10/ 5
LIMOGES	6/ 4
LYON, BRON	10/ 9
MARSEILLE	14/12
NANCY, ESSEY	7/ 6
NANTES	10/ 6
NICE	14/ 7
PARIS-MONTS.	9/ 8
PAU	14/ 8
PERPIGNAN	11/ 5
POINTE-A-PITRE	31/22
RENNES	11/ 5
ST-ETIENNE	10/ 9
STRASBOURG	9/ 7
TOULOUSE	10/ 8
TOURS	9/ 7

ÉTRANGER

ALGER	17/ 4
AMSTERDAM	9/ 4
ATHÈNES	16/12
BANGKOK	35/25
BARCELONE	14/ 9
BELGRADE	10/ 1
BERLIN	6/ 5
BRUXELLES	9/ 6
COPENHAGUE	4/ 3
DAKAR	25/18
GENÈVE	9/ 5
ISTANBUL	11/10
JÉRUSALEM	12/ 3
LE CAIRE	18/ 9
LISBONNE	14/11
LONDRES	9/ 3
LOS ANGELES	16/12
LUXEMBOURG	5/ 4
MADRID	9/ 7
MARRAKECH	17/ 4
MEXICO	15/ 4
MILAN	5/ 3
MONTRÉAL	-13/-24
MOSCOU	-3/- 3
NAIROBI	25/13
NEW-DELHI	23/ 8
NEW-YORK	0/-6
PALMA-DE-MAJ.	15/12
PÉKIN	5/-1
RIO-DE-JANEIRO	26/21
ROME	16/12
HONGKONG	23/16
SÉVILLE	14/12
SINGAPOUR	30/24
STOCKHOLM	1/ 0
SYDNEY	37/21
TOKYO	10/ 4
TUNIS	17/ 5
VARSOVIE	4/ 1
VENISE	6/ 3
VIENNE	10/ 0

Valeurs extrêmes relevées entre le 05-01-1994 à 18 heures TUC et le 06-01-1994 à 6 heures TUC

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement au mardi 26 mars. Elles nous sont communiquées par Ski France, l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris - Tél. : (1) 47.42.23.22), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au (1) 42-66-64-28 ou par Minitel : 36-15 code CORUS.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas, puis en haut des pistes.

HAUTE-SAVOIE
Avoriaz : 45-180 ; Les Carroz-d'Araches : 40-275 ; Chamonix : 45-350 ; La Chapelle-d'Abondance : n.c. ; Châtel : 40-150 ; La Clusaz : 60-210 ; Combloux : 50-190 ; Les Contamines-Montjoie : 60-230 ; Flaine : 90-280 ; Les Gets : 45-180 ; Le Grand-Bornand : 50-150 ; Les Houches : n.c. ; Megève : 80-160 ; Morillon : 30-160 ; Morzine : 45-180 ; Praz-de-Lys-Sommand : 60-80 ; Praz-sur-Arly : 70-160 ; Saint-Gervais : 85-140 ; Samoëns : 10-230 ; Thollon-Les Mémises : 15-40.

SAVOIE
Les Aillons : 35-120 ; Arcs : 120-370 ; Arèches-Beaufort : 65-215 ; Aussois : 60-100 ; Bonneval-sur-Arc : 120-260 ; Bessans : 100-130 ; Le Corbier : 90-150 ; Courchevel : n.c.-235 ; Crest-Voland-Cohennoz : 100-150 ; Flumet : n.c. ; Les Menuires : 100-200 ; St-Martin Bellev. : 50-210 ; Méribel : 100-215 ; La Norma : n.c. ; Notre-Dame-de-Bellecombe : 70-155 ; Peisey-Nancroix-Vallandry : 80-280 ; La Plagne : 165-350 ; Pralo-gnan-la-Vanoise : 110-150 ; La Rosière 1850 : 140-260 ; Saint-François-Longchamp : 50-200 ; Les Saisies : 150-190 ; Tignes : 158-330 ; La Toussuire : 130-170 ; Val-Cenis : 80-140 ; Valfréjus : 60-150 ; Val-d'Isère : 140-340 ; Valloire : 80-200 ; Valmeinier : n.c. ; Valmorel : 100-190 ; Val-Thorens : 170-350.

ISÈRE
Alpe-d'Huez : 130-220 ; Alpe-du-Grand-Serre : 50-120 ; Auris-en-Oisans : n.c. ; Autrans : 40-80 ; Chamrousse : 100-120 ; Le Collet-d'Allevard : 35-80 ; Les Deux-Alpes : 75-250 ; Gresse-en-Vercors : n.c. ; Lans-en-Vercors : n.c. ; Méaudre : n.c. ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 40-120 ; Les Sept-Laux : 30-130 ; Villard-de-Lans : 40-80.

ALPES DU SUD
Auron : n.c. ; Beuil-les-Launes : n.c. ; Briançon : 80-200 ; Isola 2000 : 55-110 ; Montgenèvre : 110-180 ; Orcières-Merlette : 100-200 ; Les Orres : n.c. ; Pra-Loup : 30-60 ; Puy-Saint-Vincent : 65-200 ; Le Sauze-Super-Sauze : 40-70 ; Serre-Chevalier : 80-200 ; Superdévoluy : 35-150 ; Valberg : 60-140 ; Val-d'Allos-Le Seignus : 30-60 ; Val-d'Allos-La Foux : 65-150 ; Vars : 90-140.

PYRÉNÉES
Ax-les-Thermes : n.c.-80 ; Barèges : n.c. ; Cauterets-Lys : 130-180 ; Font-Romeu : 85-130 ; Gourette : 25-110 ; Luchon-superbagnères : 50-100 ; Luz-Ardiden : 65-110 ; La Mongie : n.c. ; Peyragudes : 70-120 ; Piau-Engaly : n.c.-145 ; Saint-Lary-Soulan : 75-95.

MASSIF CENTRAL
Le Mont-Dore : 40-70 ; Besse-Super-Besse : 30-80 ; Super-Lioran : 40-60.

JURA
Métabief : 1-85 ; Mijoux-Lelex-La Faucille : 40-70 ; Les Rousses : n.c.

VOSGES
Le Bonhomme : 15-60 ; La Bresse-Hohneck : 65-60 ; Gérardmer : 40-70 ; Saint-Maurice-sur-Moselle : n.c. ; Ventron : n.c.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES
Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'office national de tourisme de chaque pays : Allemagne : 9, boulevard de la Madeleine, 75001 Paris, tél. : 40-20-01-88 ; Andorre : 26, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, tél. : 42-61-50-55 ; Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-78-57 ; Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 42-66-66-68 ; Suisse : 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 47-42-45-45.

JEUDI 6 JANVIER

TF 1

15.20 Feuilleton : La Clinique de la Forêt-Noire.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.35 Club Dorothée.
17.50 Série : Hélène et les garçons.
18.20 Série : Les Filles.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! Invité : Jean-François Balmer.
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.50 Série : Julie Lescaut. Ville haute, ville basse, de Josée Dayan.
22.25 Magazine : Demain, il fera beau. Présenté par Tina Kieffer. Invité : Patrick Sébastien.
23.30 Série : Crimes passionnels. Antoinette.

FRANCE 2

15.45 Tiercé, en direct de Vincennes.
15.55 Variétés : La Chance aux chansons (et à 5.05).
16.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.15 Magazine : Giga.
18.40 Jeu : Un pour tous.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne.
20.00 Journal, Résumé du Rallye Paris-Dakar, Journal des courses, Météo et Point route.
20.50 ▶ Magazine : Envoyé spécial. Profession inventeur, de Jean-Yves Cauchard et Frédéric Chignac ; Dans le secret d'une secte, de Jacques Cotta et Pascal Martin.
22.25 Expression directe. FEN.
22.30 Téléfilm : Haute tension. Les Amants du lac, de Joyce Bunuel.
23.55 Journal et Météo.
0.15 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field.

FRANCE 3

15.15 Série : La croisière s'amuse.
16.10 Magazine : La Fièvre de l'après-midi. Invitée : Michèle Morgen.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer. En direct du Rallye Paris-Dakar.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. Présenté par Olivier Barrot. *La Guerre d'Algérie*, de Pierre Miquel.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Le Journal du Rallye Paris-Dakar. 11e étape : Dakar.
20.30 Le Journal des sports.
20.40 Keno.
20.50 Cinéma : SOS Fantômes. □ Film américain d'Ivan Reitman (1984).
22.35 Journal et Météo.
23.05 Cinéma : Les Comancheros. ■ Film américain de Michael Curtiz (1961).
0.45 Continentales.

CANAL PLUS

15.50 Magazine : L'Œil du cyclone.
16.25 Cinéma : Johnny Suede. ■ Film américano-helvétique de Tom Dicillo (1991).
18.00 Canaille peluche.

— En clair jusqu'à 20.35 —

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. Invité : David Ginola.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : L'Atlantide. □ Film franco-italien de Bob Swaim (1991).
22.20 Flash d'informations.
22.25 Cinéma : Croc-Blanc. □ Film américain de Randal Kleiser (1991) (v.o.).
0.10 Cinéma : A demain. ■ Film français de Didier Martiny (1992).

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 Cinéma : Black mic-mac. ■ Film français de Thomas Gilou (1986, rediff.).
18.30 Jazz in the Night. Junior Wells & his Blues Band (rediff.).
19.00 Série : Naked Video. De Colin Gilbert.
19.30 Documentaire : Shotgun Denim. De Sven Flecks.
20.28 Chaque jour pour Sarajevo.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique : Soyez réalistes, demandez l'impossible ! Que reste-t-il des utopies privées de 68 ? Soirée conçue par Sabine Bubeck.
20.45 ▶ Documentaire : Corps à corps. D'Eric Samer.
21.55 Documentaire : Last Exit Hanau. De Thomas Carle et Gerhard Frantz. *Tandis que les émeutes étudiantes soulevaient Paris, Berkeley, Berlin, que se passait-il à Hanau, petite ville industrielle de la Hesse ?*
22.35 Téléfilm : Cœur de mère. De Salvatore Samperi.
0.05 Documentaire : The Times, They Are a Changin'. D'Andreas Ulmke-Smeaton et Christian Lyra.

M 6

14.20 Magazine : La Vie à pleins tubes.
17.05 Variétés : Multitop.
17.30 Série : L'Etalon noir.
18.00 Série : Code Quantum.
19.00 Série : Supercopter.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Météo 6.
20.50 Cinéma : Un si joli village. ■ Film français d'Etienne Périer (1978).
22.45 Téléfilm : La Symphonie du diable. De Craig Lahiff.

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique. Interview, de Gilles Plazy.
21.30 Profils perdus. Enzo Ferrari (1).
22.40 Les Nuits magnétiques. Planète basket : Street Ball Brothers.
0.05 Du jour au lendemain. Avec Alain Jouffroy.
0.50 Musique : Coda. Lyne Clevers (4).

Les interventions à la radio

O'FM, 19 heures : Philippe Douste-Blazy et Régine Deforges (« Le grand O' O'FM-*La Croix* »).
France-Inter, 19 h 20 : « L'argent de la drogue », avec Thierry Jean-Pierre et xavier Raufer (« Le téléphone sonne »).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 19 mai à Lugano) : Ouverture tragique en ré mineur op. 81, de Brahms ; Concerto pour piano et orchestre n° 1 en si bémol majeur op. 23, de Tchaïkovski ; Symphonie n° 9 en mi mineur op. 95 « du Nouveau Monde », de Dvorak, par l'Orchestre philharmonique national de Hongrie, dir. Lü Jia ; Andrei Gavrilov, piano.
22.10 Soliste. Shura Cherkassky.
23.07 Ainsi la nuit. Du Aber Daniel, de Telemann ; Sonate pour piano en ut mineur op. 13 n° 8 « Pathétique », de Beethoven ; L'adieu à la France, de Schumann.
0.00 L'Heure bleue. Jazz s'il vous plaît, par André Clergeat.

IMAGES — DANIEL SCHNEIDERMANN

Service commandé

« CAMÉRAS cachées », témoignages, pièces à conviction : Jean Bertolino n'avait reculé devant rien, dans « 52 sur la Une », pour notre édification, à nous qui constituions le jury du grand procès de la pédophilie internationale, du « tourisme sexuel » asiatique, dont il s'était institué procureur. Comment les « touristes » dénichaient les enfants à Bangkok ou à Manille, dans quels bars, pour quels tarifs, où ils les emmenaient, ce qu'ils en faisaient : nous ne pouvions plus rien en ignorer.

Nous le pouvions d'autant moins, donc, que les « documents pédophiles » se succédaient à l'écran, ainsi dûment identifiés. Car attention : les images que nous montrait Bertolino en abondance n'avaient pas été filmées par les pures caméras justicières de « 52 sur la Une », qui tournaient avec une incorruptible pudeur, s'arrêtant juste à l'endroit et à l'instant où la décence commandait de s'arrêter. Les plus explicites avaient été filmées par les caméras sans vergogne des pédophiles, et on nous les montrait au second degré, au titre de « documents ». C'étaient des pièces à conviction. *« Ce n'est pas réjouissant d'aller fouiller dans ces marécages humains »*, confessa Bertolino. Il n'y allait pas pour son plaisir, ni pour procurer à son public quelque obscure, inavouable satisfaction, mais parce qu'on n'avait pas le droit de ne pas savoir. Dans ces tristes chambres, au pied de ces pauvres lits, il se trouvait en service commandé, et donc nous aussi.

Avant la coupure de publicité, il vint encore nous supplier de ne pas zapper. Après la pub, nous verrions que la pédophilie pouvait conduire jusqu'au crime. Et l'on nous montrerait – il nous en montrait déjà les couvertures – des cassettes en vente libre à Amsterdam. Oui, en vente libre, quel scandale ! Car des mercantis sans morale se roulaient dans la fange, tiraient profit de l'innocence. Arriva la pub. Un savon, un fromage, un médicament, une voiture : nous les regardions avec reconnaissance. Ce fromage, ce savon, cette voiture, participaient eux aussi à la grande croisade internationale contre la pédophilie. Ce fromage, ce savon, cette voiture, à leur manière, étaient aussi des héros.

Après l'intermède, la dernière partie de l'émission tint ses promesses. On arriva sur les lieux du meurtre d'un enfant alors que les policiers cherchaient encore des indices. La promenade dans les quartiers chauds d'Amsterdam fut aussi fructueuse que prévu. Un nommé Edwin échappa de justesse aux derniers outrages que voulait lui faire subir un « Monsieur Roland », grâce à l'intervention d'un « ancien légionnaire » qui vivait dans un « entrepôt désaffecté » – tous personnages qui nous avaient été présentés, paraît-il, dans un épisode précédent. Tout se termina bien.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

VENDREDI 7 JANVIER

TF 1

6.00 Série : Intrigues.
6.28 Météo (et à 6.58, 8.28).
6.30 Club mini Zig-Zag.
7.00 Journal.
7.20 Club Dorothée avant l'école.
8.30 Télé-shopping.
9.00 Feuilleton : Hôpital central.
9.50 Feuilleton : Haine et passions.
10.35 Série : Passions.
11.00 Série : Tribunal.
11.30 Feuilleton : Santa Barbara.
11.55 Jeu : La Roue de la fortune.
12.25 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo et Tout compte fait.
13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.25 Série : Cannon.
15.20 Feuilleton : La Clinique de la Forêt-Noire.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.35 Club Dorothée.
17.50 Série : Hélène et les garçons.
18.20 Série : Les Filles.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! Invité : Gérard Darmon.
20.00 Journal et Météo.
20.45 Téléfilm : Le Cascadeur. Le Saut de la mort, de Josée Dayan.
22.35 Magazine : Ushuaïa. Présenté par Nicolas Hulot. Les Seychelles (1re partie). Le mont Cervin en un temps record ; En descendant l'Irrawady ; Chuck Yeager, la légende ; Le dernier Husky.
23.35 Série : Paire d'as. La liste.
0.25 Journal et Météo.
0.35 Jeu : Millionnaire.
1.00 Concert : Orchestre de Varsovie. Enregistré au Festival de Saint-Riquier.
2.35 TF 1 nuit (et à 3.35, 4.10).
2.45 Documentaire : Histoire des inventions.
3.40 Documentaire : L'Aventure des plantes.
4.15 Série : Mésaventures.
4.40 Musique.
5.00 Documentaire : Histoires naturelles.

FRANCE 2

5.55 Dessin animé.
6.05 Feuilleton : Secrets.
6.30 Télématin. Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.30 Feuilleton : Amoureusement vôtre.
8.55 Feuilleton : Amour, gloire et beauté.
9.20 Magazine : Matin bonheur. Thème : les années 70.
11.15 Flash d'informations.
11.20 Jeu : Motus.
11.55 Jeu : Pyramide (et à 4.40).
12.25 Jeu : Ces années-là.
12.59 Journal, Météo et Point route.
13.45 INC.
13.50 Série : Le Renard.
14.50 Série : L'Enquêteur.
15.45 Variétés : La Chance aux chansons (et à 5.05). Emission présentée par Pascal Sevran. Elle s'appelle Michèle. Avec Michèle Torr.
16.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.10 Magazine : Giga.
18.40 Jeu : Un pour tous.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne.
20.00 Journal, Résumé du Rallye Paris-Dakar, Journal des courses, Météo et Point route.
20.50 Série : Maigret. Maigret chez les Flamands, de Serge Leroy.
22.15 Magazine : Bouillon de culture. Présenté par Bernard Pivot. Invités : Marcel Jullian *(Charlemagne ou la Jeunesse du monde)* ; Jean-Michel Ribes ; notre collaborateur Daniel Schneidermann *(Arrêts sur images)*, et d'autres invités sur le thème : Télévision, fiction et réalités.
23.35 Journal et Météo.
23.50 Cinéma : Le Roman d'un tricheur. ■■■ Film français de Sacha Guitry (1936).
1.10 Journal du Rallye Paris-Dakar.
1.30 Sport : Patinage artistique. Championnat du monde professionnel (rediff.).
2.50 Magazine : Envoyé spécial (rediff.).
4.15 Dessin animé.
4.25 24 heures d'info.

FRANCE 3

7.00 Premier service.
7.15 Bonjour les petits loups.
8.15 Continentales. Central Express, le magazine d'actualité des pays de l'Est (v.o.) ; A 9.00, Euro hebdo, l'actualité dans les pays de l'Est ; A 9.10, Multiplex : magazine sur l'Asie.
9.25 Magazine : Génération 3. Présenté par Marie-Laure Augry. Incitation à la lecture : Sans-atout (1re partie) de Jacqueline Margueritte ; A 9.55, Semaine thématique : Immigrés, s'intégrer ? 4. Immigrés : première et deuxième génération. Invitée : Soraya Nini.
11.00 Magazine : Français, si vous parliez. Le ministre de l'éducation nationale face au malaise des professeurs.
11.45 La Cuisine des mousquetaires.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Feuilleton : Tout feu, tout femme.
13.55 Magazine : Votre cas nous intéresse. Spécial questions réponses.
14.25 Série : Capitaine Furillo.
15.15 Série : La croisière s'amuse.
16.10 Magazine : La Fièvre de l'après-midi. Invitée : Amanda Lear.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion spécial.
18.50 Un livre, un jour. *Chronique japonaise, l'Usage du monde, Journal d'Aran et d'autres lieux*, de Nicolas Bouvier.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Le Journal du Rallye Paris-Dakar. 11e étape : 1re étape marathon sur deux jours.
20.30 Le Journal des sports.
20.45 INC.
20.50 Magazine : Thalassa. Présenté par Georges Pernoud. Les Lumières de Hongkong, de Jean Loiseau et Philippe Lallet.
21.50 Magazine : Faut pas rêver. Invité : Jean-Loup Chrétien. Madagascar : le roi cousin de France ; Etats-Unis : la bande ; France : Belleville.
22.50 Journal et Météo.
23.15 ▶ Magazine : Strip-tease. Bande de salopards, de Marco Lamensch ; Les aventures de la famille Debecker, d'Emmanuel Riche ; Beurs sur la ville, d'Antoine Gallien ; Le musée de Geoffroi, de Marco Lamensch.
0.10 Court métrage : Libre court. Arrête ton cinéma, de Jean Rouiller.
0.20 Continentales.

CANAL PLUS

— En clair jusqu'à 7.25 —

7.00 CBS Evening News.
7.23 Le Journal de l'emploi.
7.25 Canaille peluche.

— En clair jusqu'à 8.05 —

7.50 Ça cartoon. Présenté par Valérie Payet.
8.05 Magazine : 24 heures (rediff.).
9.00 Le Journal du cinéma.
9.05 Téléfilm : Les Envoûtées de l'espace. De Dan Curtis (1re et 2e parties).
12.10 Surprises.

— En clair jusqu'à 13.35 —

12.30 Magazine : La Grande Famille.
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Cinéma : Quoi de neuf, Bob ? □ Film américain de Frank Oz (1991).
15.10 Documentaire : Jean Poiret, un prince sans rire. De Jean-Luc Seigle et Gilles Nadeau.
16.00 Surprises.
16.15 Cinéma : Tito et moi. ■ Film franco-serbe de Goran Markovic (1992).
18.00 Canaille peluche.

— En clair jusqu'à 20.35 —

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invité : Albert Dupontel.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Téléfilm : Cher Daddy. De Michael Miller.
22.05 Documentaire : Diana et Sarah. Ruptures royales à Windsor.
22.55 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : La Famille Addams. ■ Film américain de Barry Sonnenfeld (1991).
0.40 Cinéma : Grand Canyon. □ Film américain de Lawrence Kasdan (1991) (v.o.).
2.50 Le Journal du hard. Présenté par Philippe Vandel.
3.00 Cinéma : Lady Vices. Film français, classé X, de Michel Ricaud (1991).
4.35 Cinéma : Timescape. ■ Film américain de David Twohy (1991).
6.10 Documentaire : Belles et rondes à marier.

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 Documentaire : Histoire parallèle (rediff.).
17.50 Magazine : Macadam. Globus à gogo (rediff.).
19.00 Série : KY TV. De John Kilby.
19.30 Documentaire : Terra X. Les Esprits du fleuve des sépultures, de Gottfried Kichner.
20.28 Chaque jour pour Sarajevo.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 ▶ Téléfilm : Thea et Nat. De Nina Grosse.
22.15 Documentaire : Inquiétude à Goldberg. De Hannes Schönemann. *Problèmes d'immigration en Allemagne.*
23.10 Cinéma : Les Dernières Fiançailles. ■■ Film canadien de Jean-Pierre Lefebvre (1973).

M 6

7.00 Informations : M 6 express (et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.45, 11.50).
7.10 Les Matins d'Olivia (et à 8.05).
9.05 M 6 boutique. Télé-achat.
9.30 Infoconsommation.
9.35 Musique : Boulevard des clips (et à 10.05, 0.50, 6.25).
10.55 Série : Daktari.
12.00 Série : Papa Schultz.
12.30 Série : Les Routes du paradis.
13.25 Série : Drôles de dames.
14.20 Magazine : La Vie à pleins tubes. Présenté par Valérie Pascale.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : L'Etalon noir.
18.00 Série : Code Quantum.
19.00 Série : Supercopter.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Capital. Lunettes, la guerre des prix.
20.45 Téléfilm : La Mémoire effacée. De Bradford May.
22.25 Série : Mission impossible. Double jeu.
23.25 Magazine : Les Enquêtes de Capital. Le business Nike.
23.50 Magazine : Sexy Zap.
0.15 Informations : Six minutes première heure.
0.25 Magazine : Culture rock. L'année 1958.
2.30 Rediffusions. Fréquenstar ; Voir et revoir la France (Paris) ; Saint-Bernard de l'air ; Salzbourg, Festival et contrepoint ; Jazz 6.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio archives. Me Floriot.
21.32 Musique : Black and Blue. Mississippi Mud.
22.40 Les Nuits magnétiques. Les petites ondes.
0.05 Du jour au lendemain. Dans la bibliothèque de... notre collaborateur Edwy Plenel.
0.50 Musique : Coda. Lyne Clevers (5).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de Radio-France) : Sérénade n° 13 en sol majeur K 525 « Petite musique de nuit », de Mozart ; Sérénade pour ténor, cor et cordes op. 31, de Britten ; Concerto pour hautbois et orchestre, Métamorphoses pour vingt-trois instruments à cordes, de R. Strauss, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Marek Janowski ; sol. : David Rendall, ténor, Hervé Joulain, cor, Jean-Louis Cappezzali, hautbois.
23.07 Jazz club. Par Claude Carrière et Jean Delmas. En direct de La Villa, à Paris : Palantino, avec Aldo Romano, batterie, Paolo Fresu, trompette, Glenn Ferris, trombone, Michel Benita, contrebasse.

Les interventions à la radio

France-Inter, 8 h 40 : Françoise de Panafieu (« Radio-Com »).
France-Inter, 19 h 20 : « 1994, enjeux économiques, sociaux et politiques », avec Edmond Alphandéry (« Objections »).

Le Monde

AU JOUR LE JOUR

Territoire

C'est un village en sursis, dans le centre-ouest de la France. La nuit, après le couvre-feu, un pharmacien clandestin et triste, qui a l'appui des villageois, range ses fioles et décharge ses colis. Il n'a pas le droit de le faire. Il y a trop de pharmacies dans ce désert (le concurrent le plus proche est à 9 kilomètres, ce qui est pratique quand on s'est foulé la cheville ou ouvert l'arcade sourcilière).

Le tribunal administratif lui a ordonné de fermer boutique. Il refuse. Le village résiste. Le commerce local est solidaire. On érige des barricades symboliques : que peuvent-elles devant la sottise des lois et le malthusianisme lucratif d'une profession ?

Tribunal pour tribunal, on devrait condamner les responsables de cette interdiction à trente nuits d'insomnie – sans sursis ni somnifères –, peine assortie d'une migraine perpétuelle sans aspirine.

PROCYON

L'ESSENTIEL

DÉBATS

Défense : « Les pays d'Europe centrale et l'OTAN », par Timothy Garton Ash, Michael Mertes, et Dominique Moïsi ; Bosnie : « La raison du plus fort », par Nikola Kovac ; loi Falloux : « Propos d'un laïque ouvert », par Antoine Prost *(page 2)*.

INTERNATIONAL

L'Union européenne sous la présidence grecque

Jacques Delors, président de la Commission de Bruxelles, et Andréas Papandréou, premier ministre grec, ont donné à Athènes, mercredi 5 janvier, le coup d'envoi de la présidence grecque de l'Union européenne *(page 3)*.

Russie : l'interdiction de payer en dollars dans les magasins et restaurants

L'interdiction, depuis le 1er janvier, de l'usage du dollar et des autres devises étrangères dans les boutiques, supermarchés ou restaurants, ne semble pas avoir provoqué à Moscou la panique annoncée *(page 5)*.

Géorgie : Les dérives de l'ultranationalisme

Mort tragiquement, l'ex-président Zviad Gamsakhourdia, en choisissant de réveiller et d'attiser tous les vieux démons d'un pays exacerbé, aura gravement hypothéqué l'avenir de la Géorgie *(page 5)*.

POLITIQUE

L'offensive du PS contre M. Balladur

Présentant, mercredi 5 janvier, ses vœux à la presse, Michel Rocard a adressé au chef du gouvernement un message clair : le PS est de retour, une offensive tous azimuts contre la majorité est lancée *(page 7)*.

Le financement de la vie politique

La Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques qui vient de publier son premier rapport d'activité s'inquiète de la multiplication du nombre des partis *(page 7)*.

SOCIÉTÉ

Les défenseurs de l'école mobilisent

L'annonce par M. Balladur qu'un plan de 2,5 milliards de francs sur cinq ans serait soumis aux parlementaires à la prochaine session n'a pas suffi à enrayer la mobilisation du camp laïque pour la manifestation du 16 janvier *(page 8)*.

ÉCONOMIE

Nouvelle politique commerciale pour la SNCF

La SNCF, devrait annoncer, jeudi 6 janvier, une série de mesures commerciales visant à reconquérir une clientèle que les déboires liés au lancement du système de réservation Socrate avait fait fuir *(page 14)*.

COMMUNICATION

Le directeur de « Pariscope » est accusé de proxénétisme

Après la publication dans sa revue d'annonces pour des « salons de relaxation » cachant en fait des activités de prostitution, le directeur de publication de l'hebdomadaire « Pariscope » et la responsable de la rubrique « beauté-relaxation » ont comparu pour proxénétisme *(page 15)*.

Services

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

Demain

Temps libre

Angkor recevra la visite de près d'un million de touristes en l'an 2000. Les anciennes capitales royales d'Angkor représentent l'ensemble archéologique le plus important de la planète (plus vaste que la région parisienne) demeuré quasi inviolé par le tourisme. Les aménagements d'un tel site restent à inventer.

Ce numéro comporte un cahier « Le Monde des livres » folioté de I à VIII

Le numéro du « Monde » daté jeudi 6 janvier 1994 a été tiré à 455 045 exemplaires

En discussion au Sénat à la mi-janvier lors d'une session extraordinaire

Les textes de loi sur l'éthique biomédicale prévoient d'interdire les expérimentations sur l'embryon

Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, a présenté, mercredi 5 janvier au conseil des ministres, les grandes lignes des projets relatifs à l'éthique biomédicale qui viendront en discussion au Sénat à la mi-janvier, à l'occasion d'une session extraordinaire. S'inspirant très largement des projets votés en première lecture par l'Assemblée nationale le 25 novembre 1992, ces textes prévoient toutefois l'interdiction de toute expérience portant atteinte à l'intégrité de l'embryon humain et l'intervention d'une décision de justice dans les cas de « don » d'embryon humain.

Cette fois, c'est sûr : sauf incident de dernière minute, la France va enfin se doter d'un arsenal juridique, complet et cohérent, relatif à l'éthique biomédicale. Il est composé de trois projets de loi : le premier, *« relatif au corps humain »*, préparé par le ministère de la justice ; le deuxième, *« relatif au don et à l'utilisation des parties et produits du corps humain, à la procréation médicalement assistée et au diagnostic prénatal, ainsi qu'au Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé »*, rédigé par le ministère des affaires sociales et de la santé ; le troisième *« relatif au traitement des données nominatives ayant pour fin la recherche en vue de la protection ou de l'amélioration de la santé »*, dû au ministère de la recherche.

Ils ont été votés en première lecture par l'Assemblée nationale le 25 novembre 1992. Ils viendront en discussion au Sénat vraisemblablement à partir du 14 ou du 17 janvier. Malgré de nombreux amendements, reprenant en grande partie les propositions formulées par le professeur Jean-François Mattéi, député UDF, dans le rapport qu'il avait remis à M. Balladur le 15 novembre 1993, les textes soumis au Sénat par le gouvernement préservent la philosophie générale des projets présentés par le gouvernement de M. Bérégovoy et votés par l'Assemblée nationale.

« La législation française en matière d'éthique biomédicale, a déclaré Mme Veil, lundi 3 janvier, devant la commission des affaires sociales du Sénat, *doit apporter sans retard les réponses nécessaires à des questions de société longtemps demeurées en suspens. Elle fixera les limites de recherches et de pratiques médicales nouvelles, dont certaines posent de graves problèmes philosophiques et moraux et pourraient donner lieu, à plus ou moins long terme, à des tentations d'eugénisme. »*

• **La protection du corps humain** : modifiant le code civil et le code pénal, la loi relative au corps humain présentée par le garde des sceaux pose quelques principes essentiels. La primauté de la personne, la dignité du corps humain, son inviolabilité et son indisponibilité, ainsi que la protection de l'intégrité de l'espèce humaine menacée par les possibilités croissantes qu'offrent les manipulations génétiques.

De ces principes, le texte tire un certain nombre de conséquences parmi lesquelles l'exigence du consentement éclairé avant toute intervention chirurgicale (sauf impossibilité) ; l'interdiction des pratiques eugéniques de sélection des gènes ; la gratuité des dons d'organes, de produits ou de cellules issus du corps humain ; l'anonymat des donneurs et des receveurs d'éléments ou de produits du corps humain ; l'interdiction de la pratique des mères porteuses ; l'interdiction de l'identification des personnes par examen génétique (sauf justification médicale, de recherche scientifique ou d'enquête judiciaire).

En outre, le texte du ministère de la justice comporte des dispositions touchant à la filiation des enfants nés grâce à l'assistance médicale à la procréation. Il empêche qu'un lien de filiation puisse être établi entre l'auteur d'un don de sperme et l'enfant, (le père « social ») et prévoit, en particulier, précise Mme Veil, que *« celui qui après avoir consenti à la procréation médicalement assistée, ne reconnaît pas l'enfant qui en est issu engage sa responsabilité envers la mère et envers l'enfant »*.

• **Les greffes** : le deuxième projet de loi, présenté par le ministre des affaires sociales et de la santé, traite tout d'abord du problème des greffes. Quelques principes sont aussi rappelés : pas de prélèvement sans consentement du donneur ; gratuité et anonymat du don ; obligation de soumettre le donneur à des tests de dépistage de maladie transmissibles. En outre, le prélèvement d'organes ne doit pas pouvoir être fait par les équipes pratiquant les greffes. Les malades en attente de greffes doivent être inscrits sur une liste nationale de priorité médicale. Les principes posés par la loi Caillavet de 1976 devront être aménagés en prévoyant la consultation des familles avant le prélèvement, à chaque fois que cela sera possible.

En revanche, le gouvernement de M. Balladur n'est pas favorable à la création d'un registre national sur lequel les Français pourraient à l'avance inscrire leur consentement ou leur opposition au don d'organes, du fait des difficultés pratiques que la constitution d'un tel registre soulève.

• **La procréation médicale assistée** : en ce qui concerne l'assistance médicale à la procréation, Mme Veil a déclaré au Sénat qu' *« il s'agit d'un sujet dont la portée éthique est considérable,* [qui] *engage, d'une certaine façon, l'avenir de l'espèce humaine. Les progrès de la médecine ont rendu l'espoir à de nombreux foyers sans enfants. Ils apportent aujourd'hui la vie quand la nature la refusait. On peut s'en émerveiller, mais aussi s'inquiéter des dérives possibles »*.

Des dispositions consensuelles

Mme Veil a, sur ce chapitre, apporté des précisions importantes. Souhaitant que figure dans le texte l'exigence de *« stabilité »* des couples demandeurs, insuffisamment précisée, selon elle, dans le texte voté par l'Assemblée, elle a ajouté que ce texte *« écarte de l'assistance médicale à la procréation aussi bien les femmes seules que les femmes âgées »*. *« Il serait inacceptable*, a ajouté Mme Veil, *que l'innovation médicale permette de donner un enfant à des femmes âgées, et les exemples récents venus d'Italie ne sont certainement pas de nature à nous faire changer de position sur ce point. »*

S'opposant au dernier avis du Comité national d'éthique favorable au transfert d'embryons après décès du conjoint, Mme Veil a estimé que l'implantation d'un embryon humain dans de telles circonstances lui paraît *« devoir être exclue, car elle reviendrait à faire naître des enfants orphelins »*. *« Cette question*, a ajouté Mme Veil, *a d'ailleurs été débattue par l'Assemblée nationale, qui, à juste raison, a écarté un amendement mettant en cause cette interdiction. »*

Favorable aux dispositions adoptées par l'Assemblée nationale prévoyant l'arrêt de la conservation des embryons humains conçus *in vitro*, en vue d'une fécondation, au terme d'un certain délai (sauf demande expresse du couple), Mme Veil a, en revanche, estimé que les dispositions ouvrant la voie à la recherche sur l'embryon sont *« plus contestables »*. *« Je considère*, a-t-elle déclaré, *que le gouvernement ne doit pas accepter les expérimentations sur l'embryon. Nous proposerons de les interdire, sans exclure nécessairement des études se fondant sur une observation qui ne porte pas atteinte à l'intégrité de l'embryon. Mais alors, il faudra prévoir un encadrement très rigoureux. »*

Enfin, Mme Veil a annoncé qu'elle allait proposer l'adoption d'un certain nombre de dispositions permettant, dans l'intérêt de l'enfant à naître, d'éviter les dérives que les progrès de la lutte contre la stérilité pourraient entraîner. Trois cas seront distingués :

– lorsque l'homme et la femme formant le couple, bien qu'ayant besoin d'une assistance médicale, pourront être les parents biologiques et génétiques de l'enfant à naître, aucune modification ne sera apportée aux règles déjà posées par les textes en discussion ;

– lorsque l'enfant ne pourra être, sur le plan génétique, le fils ou la fille que d'un des deux membres du couple – c'est un apport extérieur à ce couple qui permettra la naissance –, l'engagement du père devra être constaté par le juge *« pour protéger l'enfant contre un désaveu de paternité ou contre un refus de reconnaissance. »*

– troisième hypothèse, tout à fait exceptionnelle aujourd'hui : le « don » d'embryon humain. Comme en matière d'adoption, a indiqué Mme Veil, il n'y a aucun lien génétique entre l'enfant et ses parents, bien que l'enfant soit destiné à être élevé par la femme qui l'aura mis au monde. *« De toute évidence*, ajoute le ministre des affaires sociales, *les conséquences pour le développement de l'enfant sont potentiellement très graves. Il importe donc que cette pratique ne se diffuse pas de manière incontrôlée. Le gouvernement proposera qu'une décision judiciaire soit exigée. En outre, un couple ne devra être admis à recevoir un « don » d'embryon que s'il ne peut bénéficier pour lui-même d'un autre mode d'assistance médicale à la procréation. »*

Globalement cohérents et consensuels, ces textes seront donc discutés au Sénat à la mi-janvier. La seule inconnue concerne l'attitude qu'adopteront à cette occasion un certain nombre de parlementaires hostiles à la loi Veil de 1975 dépénalisant l'interruption volontaire de grossesse, qui pourraient profiter de cette discussion pour tenter de relancer l'épineux problème du statut de l'embryon.

FRANCK NOUCHI

L'inspecteur Gaudino quitte la police nationale

Moins d'un mois après avoir été réintégré dans la police nationale par le ministre de l'intérieur Charles Pasqua (*le Monde* du 10 décembre), l'inspecteur Antoine Gaudino a décidé de renoncer au métier de policier. Celui qui avait enquêté en 1989 sur l'affaire Urba à Marseille et le financement du Parti socialiste a annoncé sa décision dans une lettre adressée, mardi 4 janvier, à M. Pasqua. *« Il est préférable de vous présenter ma démission, en appréciant le fait de pouvoir sortir par la « grande porte » et de conserver au besoin ma liberté de parole et d'action »*, écrit-il notamment. En 1990, M. Gaudino avait publié un livre, *l'Enquête impossible*, sur ses investigations. En 1991, il avait été révoqué pour manquement à l'obligation de réserve et violation du secret professionnel. En dépit de sa récente réintégration, il a donc choisi de quitter la police pour se consacrer à sa société d'enquêtes financières, le Cabinet Gaudino.

Nomination de Philippe Bélaval à la Bibliothèque nationale de France

Jean-Sébastien Dupuit, directeur du livre et de la lecture et président par intérim de la Bibliothèque nationale de France (BNF) – le président du nouvel établissement doit être nommé en conseil des ministres dans les jours prochains –, a demandé à Philippe Bélaval de *« remplir la mission de délégué du président »* à la BNF. Ce dernier avait été chargé par le ministère de la culture d'un audit concernant la Grande Bibliothèque puis d'une mission de rapprochement entre la Bibliothèque nationale (BN) et la Bibliothèque de France (BDF) qui devait conduire à la création de la BNF.

Dominique Jamet, président de l'ancienne BDF, a reçu une lettre du président de la République pour le remercier de son rôle positif à la tête de l'établissement public constructeur. Mais il devrait être appelé à d'autres fonctions. Le sort de l'administrateur général de la BN, Emmanuel Le Roy Ladurie, devrait lui aussi être bientôt connu.

La mère du président des Etats-Unis est morte

La mère du président Bill Clinton, Virginia Kelley, est décédée jeudi 6 janvier à son domicile, à Hot-Springs (Arkansas), à l'âge de soixante-dix ans, a annoncé le shérif de Hot-Springs, Larry Selig. La cause de la mort de Mme Kelley n'a pas été précisée, mais celle-ci avait déclaré il y a un an qu'elle souffrait d'une rechute du cancer du sein pour lequel elle avait été précédemment soignée.

Mme Kelley s'était mariée à trois reprises. Son premier mari s'appelait Blythe. Il était le père de l'actuel président. Mais ce dernier avait choisi le nom du deuxième mari de sa mère, Roger Clinton.

Alors que les présidents Bill Clinton et Hafez El Assad vont se rencontrer à Genève

Washington maintient la Syrie sur la liste des pays soutenant le terrorisme

Washington a exclu, mardi 4 janvier, que la Syrie puisse être retirée de la liste des Etats qui soutiennent le terrorisme, à l'occasion de la prochaine rencontre à Genève entre les présidents Bill Clinton et Hafez El Assad.

Le porte-parole du département d'Etat, Michael McCurry, a déclaré que la mesure serait maintenue à l'encontre de la Syrie *« aussi longtemps qu'elle aidera et abritera des groupes terroristes »*. La presse américaine avait spéculé récemment sur la possibilité pour M. Clinton d'annoncer à Genève, le 16 janvier, un retrait de la Syrie de cette liste, pour encourager Damas à normaliser ses relations avec Israël.

Les Etats-Unis considèrent que la Syrie abrite sur son territoire des groupes palestiniens qui ont mené des opérations terroristes et qu'elle continue d'aider au Liban des organisations elles aussi accusées de terrorisme par Washington. M. McCurry a toutefois noté que Damas était en passe de tenir son engagement de donner à tous les juifs syriens des permis de sortie s'ils le désirent. Il a par ailleurs annoncé qu'une mission d'enquête parlementaire américaine allait partir à la fin de la semaine pour Israël, puis pour la Syrie et peut-être le Liban, pour tenter de faire la lumière sur le sort de six soldats israéliens portés disparus au Liban. Damas avait promis son aide dans cette affaire.

A Damas, le vice-président, Abdel Halim Khaddam, s'est déclaré convaincu que la rencontre de Genève aboutirait à des *« résultats positifs »*, les Etats-Unis ayant donné des *« assurances »* sur la *« globalité du règlement »* du conflit du Proche-Orient. Il a néanmoins ajouté que la Syrie *« ne renoncera pas à un seul pouce de son territoire occupé même si le conflit doit durer une centaine de siècles »*. – *(AFP.)*

هكذا من الاصل

Le Monde

• Le Monde • Vendredi 7 janvier 1994

DES LIVRES

Le paradoxe jivaro

Tout en subtilité, loin des clichés – les « têtes réduites » – ou des théories toutes faites, l'ethnologue Philippe Descola raconte la vie quotidienne d'une communauté indienne qui défie les lois fondamentales de la sociologie

LES LANCES DU CRÉPUSCULE
Relations Jivaros Haute-Amazonie
de Philippe Descola.
Plon, coll. « Terre humaine », 512 p., 155 F.

Il manquait un livre crédible, un livre de science, de patience et d'empathie sur les Indiens jivaros. Le voici. Et la difficulté n'était pas mince, car les Jivaros ont le goût extrême de l'indépendance et, disséminés en Haute-Amazonie, dans le Piémont andin, à cheval sur la frontière de l'Equateur et du Pérou, ils entretiennent entre eux des relations aussi complexes que mobiles, turbulentes et incessantes comme un mouvement brownien, ce qui – faute de théorie – a longtemps tenu à distance toute compréhension extrinsèque.

Le bellicisme, les « têtes réduites », la sarbacane et le curare ont longtemps fait la mauvaise réputation des Jivaros. Leur irréligiosité, leur désinvolture sexuelle (ils sont polygames) et leur anarchie sociale ont scandalisé les premiers missionnaires. En 1889, l'abbé François-Pierre écrit : *« La famille jivaro est un lupanar où la débauche la plus éhontée s'étale sans retenue ni vergogne »*, et, en 1895, le père Vacas Galindo les qualifie de *« matérialistes »*, de *« sensualistes »* et de *« positivistes consommés »*.

Ici, comme ailleurs, le regard colonial retourne les qualités en défauts. Les civilisations orales sont analphabètes, les hommes aux pieds nus se transforment en va-nu-pieds, les incroyants sont taxés d'athéisme, et même le savoir-faire en matière de taxidermie et de préparations chimiques (drogues et poisons) se trouve disqualifié, car les chroniqueurs – surtout ceux du XIXe siècle – n'y voient que pratiques occultes et dévoiement pervers de la science. Ne parlons pas du non-sens historique que représente leur système social, degré zéro de l'intégration. Oui, les Jivaros défient les lois fondamentales de la sociologie : individualistes sans patrie, anarchistes sans Etat, autarcistes spontanés avec la guerre pour nerf social, ils ont su rendre viable l'invivable *« état de nature »* de Thomas Hobbes !

Philippe Descola, bien sûr, connaît le paradoxe jivaro sur le bout des doigts. Il part sur le terrain avec le bagage du normalien et le regard affûté du structuraliste. Il va enquêter, pendant plus de deux ans et demi, dans la zone du rio Pastaza, en Equateur. Le groupe Achuar, les « gens du palmier », distribué en maisonnées distantes et autonomes, y forme une tribu moléculaire de quelque quatre mille cinq cents individus, mais l'ethnologue, à cause des conflits de frontière, n'approchera que ceux de la partie équatorienne.

Comme les Shuars, les Aguarunas et les Huambisas, les Achuars sont des Jivaros. Ils parlent un dialecte qui les rattache aux autres et, par leur style de vie, leur goût de la vendetta et leur sens de la dette (sans parler de leur entêtement à mettre leurs pas dans le pas des ancêtres), ils forment le dernier carré d'insoumis. D'ailleurs, Descola, dans *les Lances du crépuscule*, leur lance un hommage appuyé, tout en avouant – avec l'émotion maîtrisée d'un Lévi-Strauss – la part subjective de son entreprise : *« L'Amazonie déconcerte les ingénieurs de la mécanique sociale et les tempéraments messianiques, c'est le terrain d'élection des misanthropes raisonnables qui aiment dans l'isolement des Indiens l'écho de leur propre solitude, ardents à la défendre lorsqu'ils sont menacés dans leur survie, leur culture et leur indépendance, non pas pour les mener vers un destin meilleur, mais parce qu'ils supportent mal de voir imposer à d'autres la grande loi commune à laquelle ils ont eux-mêmes toujours tenté de se dérober. »*


P.J. JEHEL

Juan Shimpiukta-Wamputsar, indien jivaro

Dans *les Lances du crépuscule*, Descola adopte le ton de la chronique pour mieux donner une leçon d'ethnologie. En procédant par tableaux, sous couvert de conter la vie quotidienne, il montre comment le théorique s'articule au vécu. Chaque souvenir appelle un thème et chaque thème une réflexion, une proposition ou le départ d'une thèse inédite. Cette manière de procéder – qui peut sembler systématique – a l'avantage de montrer le travail d'éternel apprenti de l'ethnologue, la formation de sa sensibilité et de son autorité, sans jamais perdre de vue les faits et les gestes de ceux qu'il étudie.

La première qualité de ce livre, c'est donc sa subtilité. Jamais Descola ne s'y laisse aller aux clichés ni à la théorie toute faite. Il a l'art de flairer le sens là où il n'y a que des faits. Si bien que ce sont les Achuars qui, finalement, lui prêtent leur logique et lui permettent, au-delà du caractère de chacun, des histoires privées et des anecdotes, de deviner un profil social, une personnalité, à savoir les mille chemins par lesquels s'intériorisent les règles diffuses de la communauté.

La communauté ? Les Achuars, malgré leur propension à la zizanie, à l'atomisation, y sont attachés par la langue, par le système de parenté, par l'échange des biens, par les techniques de pêche et de chasse, par leur façon de vivre le temps sur plusieurs registres, par leur croyance aux esprits nuisibles, par leur pratique de la drogue *ayahuasca* et même, dans l'adversité, par la violence ritualisée. Philippe Descola, malgré son vœu d'objectivité, prend parti, et *les Lances du crépuscule*, racontant par le menu une chasse aux pécaris ou recueillant les récits de rêves et des comptines votives, nous livre une véritable « défense et illustration » de la pensée sauvage.

Descola parle la langue des Achuars. Cela lui permet de pallier l'à-peu-près des informateurs et d'éviter les fantaisies – les phantasmes – de l'interprète. Il *recoupe et reconstruit ce* qui est dit pour le remettre en scène dans un récit cursif. L'avantage de cette approche est que les mythes, par exemple, ne sont pas « biblifiés » ou « vitrifiés » sur la page du livre, et que les Indiens qui les rapportent ne sont pas des êtres génériques mais des gens en situation qui portent un nom et habitent leur parole. Descola, au passage, en profite pour dire que l'ethnologie n'est pas *« une accumulation empirique de connaissances »*, ni *« une esthétique du relativisme »*, ni *« une herméneutique des cultures »* et qu'elle nous apprend à aimer l'humanité *« sous ses autres visages »*. Sans tomber dans le travers nombriliste de « l'ethnologie de soi », à la mode ces temps-ci aux Etats-Unis, Descola n'oublie pas qu'il fait partie du paysage qu'il décrit : il s'observe observer.

Fort de plus de cinq cents pages, divisé en vingt-quatre chapitres, avec un prologue, un épilogue et un post-scriptum, *les Lances du crépuscule* dresse un inventaire presque complet de la vie jivaro. L'ethnologue prend le temps de nous présenter ses amis, nous décrit la maison de ses hôtes, nous initie à la rhétorique des visites entre parents et alliés, nous entraîne dans les jardins et dans la taxinomie des plantes cultivées, nous fait assister en direct à la fabrication d'une sarbacane ou, en voix off, participer à une partie de pêche à la nivrée. Les maladies, le troc, le chamanisme et la mort sont évoqués avec le rien de distance qui caractérise le professionnel et le sens discret de la théâtralité qui qualifie l'écrivain.

Jacques Meunier

Lire la suite page VI.

Mallet-Joris au XVIIIe

Joli roman historique sur fond de Régence ? Si l'on veut. Mais « les Larmes » est surtout le portrait d'une femme debout

LES LARMES
de Françoise Mallet-Joris.
Flammarion, 446 p., 130 F.

Quarante-trois ans... Ce n'est pas l'âge de Françoise Mallet-Joris, mais l'anniversaire qu'elle pourra fêter bientôt : l'entrée en littérature, avec un roman « dérangeant », *le Rempart des béguines*, d'une jeune personne de vingt et un ans, très douée, fille d'un écrivain belge, Suzanne Lilar. Elle publie aujourd'hui son vingt-troisième livre, signe d'un travail constant et régulier. La malveillance n'y pourra rien : Françoise Mallet-Joris – qui a le bon goût, contrairement à trop d'autres, de ne pas se prendre pour Marcel Proust – est un écrivain.

Elle accepte avec une élégance distante l'étiquette de « romancière à succès » dans laquelle on veut l'enfermer et plaisante volontiers sur les ventes que lui feraient perdre des critiques trop sophistiquées. Lorsqu'on écrit, par exemple, à propos d'un de ses plus beaux romans, *la Tristesse du cerf-volant*, qu'il est *« une méditation sur l'inachèvement et un éloge du point de suspension »* (1), on inquiète, paraît-il, une partie de son public. Quant à ceux qui prétendent ne lire que de la « haute littérature », ils ne vont pas acheter « du » Mallet-Joris.

Les Larmes, pourtant, qui paraît en ce tout début d'année, devrait réconcilier tout le monde. On peut le lire comme un roman historique, joli tableau XVIIIe écrit dans le ton de la Régence, cette période débridée qui suit la mort du Roi Soleil. On y retrouve le Régent Philippe et ses passions bizarres, les gentilhommes libertins, Cartouche et les brigands, Law et les spéculations qui conduisent une dame du meilleur monde à reconnaître, *dans une* loge, à l'Opéra, son ancienne cuisinière. Bref, du travail bien fait, du métier.

On peut prendre beaucoup de plaisir à cette lecture « au premier degré », mais on n'est pas obligé de s'en tenir là. Françoise Mallet-Joris ne le souhaite pas, qui précise dans une courte postface : *« Ce roman n'est pas un roman historique. »* Ce texte – *« D'où sont retranchées toutes moralités superflues »* – est le récit de Catherine Lesueur, vendue à treize ans (en 1715) par son médecin de père à Martinelli, un curieux chevalier, *« chirurgien spécialisé dans la céroplastie »*.

La céroplastie, technique de modelage de la cire qui permit la réalisation de nombreuses pièces anatomiques, connut son heure de gloire quelque cinquante ans après le moment où Françoise Mallet-Joris place son roman. Philippe-Egalité était un grand collectionneur de cires médicales, mais sans doute le règne de son arrière grand-père convenait-il mieux à la figure de Catherine, à sa volonté d'affirmation d'elle-même, à son refus des clichés, à commencer par celui du destin féminin à travers les âges : le malheur.

Contre la déploration

Passées les premières nausées devant les corps à disséquer avant de faire les moulages des organes, Catherine en vient à considérer son travail comme une chance à saisir et non comme un esclavage. Elle déteste qu'on la plaigne : *« Pourquoi voulez-vous absolument que j'aie souffert ? Il n'est pas besoin d'avoir souffert pour comprendre »* ; *« Mais pourquoi me voulait-il à tout prix malheureuse ? »* Bonne question, à laquelle toute la vie de Catherine apporte la réponse.

Contre le sentimentalisme, contre la déploration, contre la plainte devant son triste sort d'enfant méprisée pour vivre seule avec un homme qui exerce un bien singulier métier, Catherine choisit de travailler, d'apprendre un métier, une science, un art. En elle, et à travers ce buste de femme qu'elle nomme « Les larmes », s'exprime une interrogation sur l'art et la science, une fascination pour leurs liens étranges, convergences et antagonismes, une réflexion qui est à l'évidence celle de Françoise Mallet-Joris elle-même. Et la Régence, avec son formidable « marché » des corps, vivants ou morts, était bien la période idéale pour mettre en scène Catherine et son art.

Pour faire ce buste, qu'elle veut *« chef d'œuvre »*, d'un côté profil de femme au regard perdu, une larme de cire au coin de l'œil, d'un autre coupe anatomique, Catherine a plusieurs modèles. L'un est vivant, c'est Antoinette, femme triste qui est la deuxième héroïne du roman ; l'autre est mort, c'est une noyée arrivant sur la table de dissection et provoquant le premier malaise de Catherine... Cette femme a un regard... Et soudain Catherine réalise que les corps qu'elle manipule, ces « matériaux » pour son travail, ont vécu.

Ce buste, à lui seul jeu sur la vie et la mort, séduira à la fois « L'Amateur », derrière lequel se cache le Régent, et le bourreau de Paris. Tous deux voudront rencontrer le modèle, Antoinette. Ce qui donnera lieu aux péripéties du roman, mêlant les histoires du chevalier Martinelli et de Catherine, d'Antoinette et de son passé familial, de la dynastie des bourreaux Sanson, des conspirateurs et espions qui veulent éliminer le Régent.

Autour de la narratrice, de sa sculpture et de leur roman à toutes deux, se rassemblent des figures de femmes, dont les existences s'entrecroisent : Antoinette, la fille de famille contrainte à la prostitution, Jeannette, la bonne, Madeleine, l'amie d'enfance, et aussi la noyée sans identité, « inconnue de la Seine » porteuse de tous les mystères. De ces événements, qui ballottent et détruisent leurs acteurs, seule Catherine sort intacte, joyeuse, triomphante. En cela, elle est l'héroïne type de Mallet-Joris, lointaine sœur de toutes les autres, et de l'auteur, bien sûr : une femme en marche vers sa liberté.

Josyane Savigneau

(1) Voir le feuilleton de Bertrand Poirot-Delpech dans « Le Monde des livres » du 18 mars 1988.

LE FEUILLETON

de Pierre Lepape

Heureux les corrompus

Tahar Ben Jelloun s'est attelé à une entreprise singulière : une relecture latine de la civilisation islamique. Les personnages de *l'Homme rompu* peuvent bien évoluer dans le Maroc moderne : il s'agit d'une histoire exemplaire comme auraient pu en raconter Pétrone ou Boccace.

Page VIII

HISTOIRES LITTERAIRES

par François Bott

Crise de civilisation

« Nous voici devant un désordre universel d'images et de questions », écrivait Paul Valéry en septembre 1944. Comment définir mieux l'année qui s'annonce ?

Page II

HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott

Crise de civilisation

VUES
de Paul Valéry.
Préface de Claude Launay.
La Table Ronde, 408 p., 45 F.
LA NUIT SAUVÉE
de Marie-Cécile
Dufour-El Maleh.
Ed. Ousia (23, avenue Maurice,
Bruxelles), 184 p.

CHEZ Paul Valéry, les marquises sortent à 5 heures, pour s'apercevoir ou s'aviser que les civilisations sont mortelles, et constater les dégâts. Les « Madame de... » n'ont pas toujours le même emploi du temps. Cela dépend de leurs états d'âme : elles courent chez leur nouvel amant, prises en filature par quelque détective en demi-retraite ; elles se rendent chez le coiffeur et pratiquent l'espionnage, comme si c'était leur sport favori ; elles vont faire des emplettes ou se faire couper la tête, quand l'Histoire et la météorologie ne leur sont pas favorables... Mais le crépuscule en hiver est une bonne heure pour apprendre les mauvaises nouvelles et méditer sur les vérités profondes. Rien de plus romanesque ni de plus mystérieux que les marquises sortant à 17 heures. Du reste, l'auteur de *la Jeune Parque* évoquait (à leur propos, sans doute) le *« carnaval étrange de la vie »*...

Cela n'empêche : quel choc de découvrir, un soir des années 20, sous la plume de Paul Valéry, que les civilisations mouraient comme vous et moi ! *« Nous avions entendu parler de mondes disparus tout entiers, d'empires coulés à pic avec tous leurs hommes et tous leurs engins,* disait-il *(...) Nous apercevions, à travers l'épaisseur de l'Histoire, les fantômes d'immenses navires qui furent chargés de richesse et d'esprit. Nous ne pouvions pas les compter. Mais ces naufrages, après tout, n'étaient pas notre affaire.* Elam, Ninive, Babylone *étaient de beaux noms vagues, et la ruine totale de ces mondes avait aussi peu de signification pour nous que leur existence même. Mais* France, Angleterre, Russie... *ce seraient aussi de beaux noms. (...) Et nous voyons maintenant que l'abîme de l'Histoire est assez grand pour tout le monde. »* En janvier 1994, rien de plus actuel que ces lignes, par lesquelles commence le premier volume de *Variété*.

PAUL VALÉRY devait reprendre ce thème à diverses reprises, notamment dans les articles, les discours ou les essais réunis sous le titre *Vues*. Crise de civilisation ou civilisation au bord de la crise de nerfs, *« nous voici devant un désordre universel d'images et de questions »*, écrivait-il en septembre 1944. Et, dès 1933, il avait évoqué *« le grand malaise dont* [se plaignait] *le monde »*. Comment définir mieux l'année qui s'annonce ? Paul Valéry dénonçait la confusion des idées et des sentiments, le règne de l'incohérence, du vacarme et du déraisonnable, *« la guerre présente au milieu de la paix »*, *« la disette* [naissant] *de l'abondance »*, le succès des chimères ou des *« fictions »* qui abêtissent. Il voyait *« la désastreuse condition de l'économie »* comme le résultat de *« la sottise »*. C'était une conséquence inévitable de *« la crise de l'intelligence »*... Selon Jorge Luis Borges, l'auteur de *Monsieur Teste* était *« le symbole de l'Europe et de son délicat crépuscule »*. Délicat, Paul Valéry l'était sûrement. Le crépuscule, je ne sais pas.



Paul Valéry vu par Berenice Cleeve

Imaginons un dialogue (très improbable) entre l'écrivain français et le philosophe allemand Walter Benjamin. Debout dans quelque salle de restaurant, pas très loin d'une cheminée (si possible), ils auraient longtemps discuté, négligeant l'heure et le reste comme d'éternels jeunes gens. Afin d'illustrer, sans doute, la maxime de Paul Valéry : *« L'homme est adossé à sa mort comme le causeur à la cheminée. »*

Walter Benjamin n'avait pas confiance, lui non plus, dans *« l'infini du temps »*. *« Où se présente à nous une suite d'événements,* disait-il, *l'ange de l'Histoire ne voit qu'une seule et unique catastrophe, qui ne cesse d'amonceler ruines sur ruines. »* Il ajoutait que *« l'ange »* était emporté par *« cette tempête que nous appelons le progrès »*. Walter Benjamin était habité, lui aussi, par la crainte du désastre. Et l'on a parlé, à son propos, de *« sauve-qui-peut idéologique »*. Pouvait-il envisager autre chose, alors que, d'origine juive, il dut s'exiler à Paris, en 1933, pour fuir le nazisme ? A l'époque, Paul Valéry déclarait que la seule chance de l'Europe, c'était de donner davantage de *« place »* et de *« pouvoir »* à *« l'esprit »*, même si celui-ci était le plus grand des luxes.

WALTER BENJAMIN aimait Paris et Baudelaire. Son bonheur, c'était de se promener *incognito* dans les « passages » des arrondissements. On l'appelait *« Old Benjamin »*, car l'Histoire fait, quelquefois, vieillir très vite les gens... Flâneur du siècle, « touriste » éperdu, silhouette clandestine, il mourut en 1940, à la frontière espagnole. Marie-Cécile Dufour-El Maleh a suivi ses traces, avec des précautions, des patiences et des passions de bénédictine. C'est une sorte de marquise qui serait entrée dans un couvent de Montparnasse, pour mener son enquête sur W. B. Elle lui a consacré deux livres : *Angelus novus* (1) et, tout récemment, *la Nuit sauvée*. Dans *Angelus novus*, elle relatait les circonstances du suicide de Walter Benjamin. Il avait essayé de passer en Espagne, avec d'autres personnes. Mais, en dépit des recommandations qu'il avait reçues, il avait emporté une valise remplie de manuscrits, pour traverser les Pyrénées. Retenu à la frontière par la police espagnole, il s'était empoisonné. Fut-il enterré au cimetière de Port-Bou, réputé pour être *« l'endroit le plus beau au monde »* ? *« Sa tombe aussi a disparu,* nous dit Marie-Cécile Dufour-El Maleh. *Et qui dira où se trouve la valise ? »*

Dans *la Nuit sauvée*, Marie-Cécile Dufour-El Maleh étudie *« la pensée de l'Histoire chez Walter Benjamin »*. Le thème, c'est : « Comment sortir du cauchemar ? » Et « que nous est-il arrivé ? » Tout se passe, en effet, comme si nous avions perdu la mémoire et comme si nous étions incapables de tirer les *« leçons »* des événements qui se sont accomplis. Comment empêcher l'Histoire d'être la répétition lugubre de ces *« crimes »* ou de ces *« détresses »* que recouvre de moins en moins *« la fantasmagorie du progrès »* ? Walter Benjamin réfléchit sur le temps qui nous traverse, nous travaille et nous entraîne. Peut-on imaginer un autre temps que le temps *« abstrait »* des Etats, des horloges, des marchandises et de l'argent ? *« Une mémoire qui, hors du temps comme l'était l'instant proustien, nous rende au temps ? »* Sous la plume de Marie-Cécile Dufour-El Maleh, W. B. devient une sorte d'astronome. A travers son téléscope, il cherche des réponses dans le ciel nocturne. Car les idées et les vérités oubliées ressemblent sans doute à des étoiles...

(1) Egalement aux éditions Ousia.

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

Le voyage d'Amitav l'Hindi

UN INFIDÈLE EN EGYPTE
(In an Antique Land)
d'Amitav Ghosh. Traduit de l'anglais par Christiane Besse,
Seuil, 356 p., 140 F.

AVEC Alu, son jeune monstre à la grosse tête – *« dix fois trop grosse et curieusement grumelée, pleine de bosses et de nodosités »* –, témoin des violences et des difformités de son pays, personnage principal de son premier roman, *les Feux du Bengale*, Amitav Ghosh, Prix Médicis étranger 1990, s'était révélé comme un narrateur étourdissant et subtil un écrivain à suivre. Né en 1956 à Calcutta, ce jeune Bengali, qui a passé son enfance à Dacca, Colombo et Téhéran, est titulaire d'une maîtrise d'histoire de l'université de Delhi et d'un doctorat en anthropologie sociale d'Oxford. Il vit entre Calcutta et les Etats-Unis. Il a choisi d'écrire en anglais. Une décision sans doute douloureuse, mais mûrement réfléchie, qui ouvrait à son œuvre littéraire une reconnaissance internationale, mais le coupait de ses concitoyens lecteurs bengalis.

Ce qui est passionnant quand on suit un auteur, surtout lorsqu'il est en plein processus de création, c'est de retrouver la continuité de sa pensée au fur et à mesure de publications qui semblent n'avoir pas de rapport entre elles. Conçu pendant plus de dix ans, *Un infidèle en Egypte*, qui paraît cette semaine en français, contient, sous l'apparence d'une enquête, les interrogations que se pose l'auteur sur l'identité et sur les nationalismes. Ce récit, qui enchevêtre ses expériences de chercheur anthropologue sur le terrain et de rat de bibliothèque, fait apparaître, à toutes les époques, un mélange incroyable des cultures et des peuples. Un extraordinaire bouillonnement dû aux relations économiques et commerciales, contrecarré parfois par des événements historiques, les croisades par exemple, qui, sous couvert de religion ou de politique de conquête, tracent des frontières un peu au hasard tout en rendant le monde plus petit.

EN 1976, Amitav Ghosh, qui venait de se voir attribuer une bourse d'études, découvre, dans une bibliothèque d'Oxford, un recueil intitulé *Lettres de commercants juifs médiévaux*. Il contient la traduction d'une série lettres adressées d'Aden, en 1139, par Khalaf ibn Ishaq à un marchand, Abraham Ben Yiju, habitant alors Mangalore, un port au sud-ouest de l'Inde. Des lettres amicales qui, en dépit des énumérations de marchandises, n'ont rien de mercantile. ...

Passionné par cette correspondance du douzième siècle entre un marchand habitant Aden et son représentant et ami en Inde, Amitav Ghosh va entreprendre l'étude des lettres éparpillées dans les bibliothèques de Jérusalem, Cambridge, Saint-Pétersbourg, Philadelphie. Pendant dix ans, il va reconstituer, avec une réjouissante hardiesse de romancier, la vie de Ben Yiju, marchand juif originaire d'Ifriqiya – de Mahdia en Tunisie –, parti, *via* l'Egypte, pour les Indes, où il passa plus de dix-sept ans, et qui, après avoir amassé une fortune considérable et épousé une esclave indienne de Mangalore, qui lui donna deux enfants, retourna finir sa vie en Egypte. Après sa mort, ses papiers avaient été déposés, comme c'était la coutume, à synagogue du Caire, dans la geniza, où ils furent découverts au milieu du dix-neuvième siècle (1). En 1980, le jeune chercheur va se rendre en Egypte. Résidant deux ans dans des villages, il va apprendre l'arabe. Suivant, de bibliothèque en bibliothèque, les traces de Ben Yiju et de son esclave, il va interpréter les documents de la Geniza, se trouvant confronté au déchiffrement des manuscrits, bouts de papier usés et tachés, vieux de huit siècles, écrits dans une langue qui ne ressemble à aucune forme d'arabe, le judéo-arabe, un dialecte d'arabe médiéval transcrit en hébreu.



D.R.

Ghosh et son fils à Calcutta, janvier 1992.

Mais ce préambule, pas plus que le sérieux appareil de notes et de références bibliographiques qui clôt le livre, ne doit égarer ou effrayer le lecteur : le récit que fait le romancier, dans *Un infidèle en Egypte*, de cette véritable enquête littéraire, ne se veut pas un ouvrage d'érudition. Ni une fiction. Même s'il ne parvient pas complètement à le justifier, le propos de l'auteur est ailleurs : dans la relation de la confrontation vécue entre plusieurs mondes, plusieurs cultures, plusieurs religions ; entre le monde du bouddhisme auquel il appartient et l'islam auquel il se frotte ; entre une culture marchande du douzième siècle qui établissait des liens plus étroits entre les hommes, permettait des rapports finalement plus simples, plus ouverts, que dans le monde d'aujourd'hui comme ankylosé, ossifié, par les nations et les nationalismes.

Lui-même, pendant deux ans, observateur curieux et réfléchi, va tenter de se fondre parmi les paysans égyptiens d'un village du Delta, à quelque soixante kilomètres d'Alexandrie. Un village qui a ses Capulets et ses Montaigus, les Badawy et les Jammal, familles irréconciliables depuis la nuit des temps. Il tente de comprendre, de se lier d'amitié avec les fellahs, avec celui qui lui loue une chambre, avec Zaghloul le tisserand, avec Amm Taha le sorcier, avec Nabeel et Ismail les étudiants, avec l'érudit du village l'*ustaz* (le professeur) Mustafa. Eux ne comprennent pas très bien ce que fait chez eux le *Doctor al-Hindi*, cet hindou ni musulman, ni chrétien, ni juif, qui n'appartient à aucune des cultures qu'ils connaissent. Laïc de surcroît.

« Qu'est-ce que c'est que cette histoire d'hindouki ? Je n'y comprends rien. Si ce n'est ni le christianisme, ni le judaïsme, ni l'islam, qu'est-ce que ça peut bien être ? Qui sont ses prophètes ? Ce sont les vaches que vous adorez, n'est-ce pas ? », l'interroge-t-on. Pour conclure immanquablement : *« J'espère que tu te convertiras et que tu deviendras musulman. Tu ne dois pas me décevoir. »* Ghosh se sent piégé par le langage. Dans le dialecte du village, en effet, le même mot peut signifier aussi bien « communiste » qu'« athée » et « adultère ». Et en arabe, le mot « circoncire » a pour racine « purifier » : dire de quelqu'un qu'il n'est pas circoncis revient donc à dire qu'il est « impur ». Comme il n'y a pas non plus d'équivalent arabe d'« incinérer », il doit user du verbe « brûler ». *« Pourquoi ? On manque de bois de chauffage dans ton pays ? »*.

QUAND il reviendra dans le Delta, dix ans plus tard, Amitav l'*Hindi* retrouvera un pays qui a changé : des réfrigérateurs, des téléviseurs ont été rapportés grâce aux hommes qui, de plus en plus nombreux, partent travailler ailleurs. On racontait que deux ou peut-être trois millions d'Egyptiens, un sixième de la population, travaillaient en Irak devenu la Terre promise. Comme si les deux nations s'étaient fondues l'une dans l'autre. La guerre du Golfe les surprendra là-bas. Certains n'en reviendront pas. Seul reste le romancier, doutant, comme d'un mirage, de la réalité de ces histoires enchevêtrées, indienne et égyptienne, musulmane, hindoue et juive. A jamais désunies, divisées.

1) A propos des manuscrits de la geniza du Caire, les travaux de S.D. Goiten, auxquels Amitav Ghosh s'est référé, font autorité. Lire notamment : *A Tentative Bibliography of Geniza Documents* (en anglais, EHESS, Etudes juives, 1964).

هكذا من الاهل

Notre-Dame des Leurres

Une éducation sentimentale aux alentours de la cathédrale de Paris fournit à Patrick Grainville le prétexte d'un conte somptueux

LES ANGES ET LES FAUCONS
de Patrick Grainville.
Le Seuil, 288 p., 110 F.

Le roman de Patrick Grainville, *les Anges et les Faucons*, semble nous raconter l'éducation sentimentale d'un jeune homme, il y a vingt ans. Les plus grands romanciers l'ont écrit : pour qui ouvre les yeux, les douleurs du monde sont les ferments de futurs accommodements individuels. Son héros en fait l'exaltante découverte au 9, rue Pavée, où il loue une chambre à l'année, succédant à un étudiant mort d'overdose et où lui-même traverse – très fortement hypocondriaque... et lucide, comme le sont les romanciers – les maladies et les fièvres qui sont autant de paliers de sa délivrance : *« Au fond, la vie qui commençait devant moi creusait un trop grand vide, trop d'inconnu. Il me fallait tromper cette peur immense de l'avenir par une angoisse locale et tangible. »*

Le périmètre de son expérience est limité comme l'est le nombre de ses comparses : quelques marginaux dans le Paris de l'année 1970 (c'est cette année-là que meurt de Gaulle) qui l'entourent comme autant d'anges tutélaires, chargés, depuis des temps immémoriaux, de soutenir, avec compassion et plaisir, les jeunes gens que tente la flamme des passions mais qui en redoutent les brûlures définitives. Il s'offre ainsi le luxe exotique d'amitiés qui viennent délicieusement troubler une vie d'étudiant assez terne, où – en ce temps-là – l'acquisition des diplômes était un maigre exploit et l'intégration dans le monde du travail une certitude.

Mais le roman gothique et fou de Grainville n'est pas seulement un très beau récit de jeunesse. Sans cesse au bord de l'abîme, il nous dit quelque chose de plus profond et de plus simple, de révolutionnaire en somme : la découverte du monde réel ne se satisfait pas de la réalité des apparences ; vivre, c'est accepter la révélation flamboyante de la fiction. Ce que nous appelons la vie privée, si importante quand on a vingt ans, est cet exceptionnel don de pénétrer dans l'imaginaire d'autrui, de découvrir que les autres sont chargés d'interpréter des rôles qui éclairent le théâtre de notre vie, les plus enclins à jouer ces personnages surgissant de terres étrangères, des anges donc, glissés parmi nous, témoins de l'insondable, délégués suicidaires qui suggèrent non pas le mystère de l'au-delà mais la figure de la mort, pour mieux nous réconcilier avec la vie.


J.-C. BOURCART/RAPHO
Patrick Grainville : une cathédrale-métaphore

Une érection terrestre

Le jeune provincial qui débarque à Paris et vient s'installer chez une Marguerite manchote, laide et souveraine, despotique et généreuse, le devine. De son année à l'université, il ne nous dira que les coulisses, les amis du soir, les rêves, la maladie, les événements de l'immeuble. Futur romancier, il sait déjà que l'or des mots rutile de la banalité des jours et qu'à se soucier d'en récupérer le suc et d'en orchestrer les résonances, l'homme s'empare déjà de l'essentiel de son destin.

Entre les week-ends où sa fiancée vient le rejoindre (lien tendre et lucide entre vie et roman, enfance et maturité : vingt ans après, ils feront ensemble un pèlerinage au quartier de leur adolescence) et les jours de sa semaine solitaire, les pérégrinations de l'étudiant se limitent aux rues entre Saint-Paul et Notre-Dame, un itinéraire symbolique protégé par des figures emblématiques que Patrick Grainville a l'art de rendre quotidiennes et vulnérables. Des personnages de roman que le narrateur, consacré écrivain, ausculte avec l'avidité du démiurge qui recrée sa mémoire. La figure la plus touchante est Marguerite, sorcière bancale accrochée à sa survie, qui jette chaque soir sur le linoléum de sa cuisine la prothèse narquoise qui remplace son bras. Les êtres amputés ont de plus violents désirs, veut nous convaincre Grainville. Leurs fantasmes absorbent ceux des autres et leur voyeurisme (comme celui du romancier) est un sacerdoce qui enrichit la vision du monde. La bonté, somme toute, ne serait que cette propension à assimiler la jouissance de l'étranger. C'est le cas de Neuzil, un saint – pense notre jeune homme, – qui se rêve bâtard inconnu du grand dessinateur Egon Schiele et qui garde secret un dessin sauvé des flammes, qui représenterait le peintre adolescent et sa très jeune sœur dans le feu d'une nudité incestueuse, image interdite incarnée par un autre couple, Wolf et Ehra, jumeaux sublimes, lui errant la nuit en quête de garçons de passage, elle collectionnant les graffiti sur les murs de la ville. Eux aussi, comme tous les personnages du roman, décryptent les signes que les hommes sculptent dans leur chair et dans la pierre.

Le personnage central du roman est un décor, Notre-Dame-de-Paris, d'or et de nuit sur son île, rouge et sombre, bleue ou verte, avec ses vierges et ses anges de marbre mort et ses faucons cruels nourrissant leur progéniture, la cathédrale des athées, la longue histoire d'un peuple, l'amalgame échevelé du paganisme et du christianisme, une érection terrestre vers un ciel immuable, une pénible ascension vers une connaissance impossible. C'est là que le jeune couple vient nicher sa dernière nuit d'amour et d'enfance. Blottis au creux de l'attente comme les petits du faucon, ils sont les Adam et Eve du XX[e] siècle, endormis dans le passé, déchirés entre une illusion de mysticisme et la volonté d'épuiser la brièveté humaine. Seuls dans une tour préservée des touristes, qu'Osiris, le gardien noir, lisse comme une nuit complice, leur offre tel un prophète pervers.

Un hymne au romancier

Le roman de Patrick Grainville est un conte somptueux aux multiples ramifications. Il unit le pressentiment de la démesure humaine et notre compassion éblouie pour sa pesanteur. Le narrateur est obsédé par la forme la plus tangible de sa virilité, jusqu'à souffrir physiquement de cette tension permanente qui lui fait désirer sans cesse sa fiancée mais aussi une jeune juive aperçue, ou cette malingre jeune fille penchée vers la mort, et pourquoi pas cette Marguerite manchote, sa logeuse, accroupie sur le rituel de ses défécations nocturnes, une tension qui le rapproche de ses frères inversés qui hantent les jardins de Notre-Dame en quête de caresses masculines et périlleuses... Violence et mort sont des expansions sublimes de l'érection miniature de l'homme, comme l'élan enraciné de Notre-Dame est étirement voluptueux et fatal vers un Dieu imaginaire.

Il n'est pas étonnant que la vierge préférée soit une madone sans enfant Jésus, les bras encore repliés sur le vide d'une statue arrachée – volée ? envolée ? – ou plus simplement, c'est ce qu'explique Siris, le génie du lieu et de toutes les amours – enterrée, pour renaître – comme la mort de Marguerite et celle de Neuzil amputé à son tour de sa jambe gangréneuse. C'est la cathédrale-métaphore, construite de sueur, de peur et d'aventure, un des meilleurs plaidoyers pour le roman lui-même dont Grainville est l'un des plus prestigieux défenseurs. Les êtres authentiques savent reconnaître les leurres du temps derrière les capitulations du corps. Comme ce Christ-fève incorporé à la pâte-terre, loin du père barbare, détaché de la mère, seul au plus bas des fondations de l'existence où germent les espoirs de l'homme et ses cathédrales, ces poèmes pleins, tendus, fragiles et pourtant indestructibles, signes non pas de l'au-delà mais de la sauvegarde des présents successifs. *Les Anges et les Faucons* est un superbe roman sur la jeunesse. C'est aussi un hymne courageux à la gloire de l'homme et à celle, insolite, de ce paria toujours ressuscité qu'est le romancier.

Hugo Marsan

Le prix de l'argent

ROMAN D'UN PRÊTRE
d'Henri-Michel Gautier.
Julliard, 190 p., 100 F.

L'argent – *« fafiots dérisoires et miraculeux, en échange desquels on a... tout »*, disait Robert de Montesquiou, – Yves Grimaud l'a voulu pour le pouvoir qu'il donne et la barrière protectrice qu'il met entre ceux qui le possèdent et ceux qui en sont démunis, voire le méprisent. Il l'a aussi désiré pour échapper à son milieu, *« marasme liquide, eau saumâtre où croupissait mon enfance »*. D'une triste baie de Somme au luxe d'un émirat du Golfe, il a *« réussi »* et, possédant cet argent qui est *« la vie même, dernière valeur tangible, objective, humaine »*, il en ressent *« une impression souveraine de probité et de paix »*. Est-ce si sûr ? Lui faut-il payer sa réussite ? La faire payer ? La réponse est dans une autre question. Pourquoi assassine-t-il sa tante, belle figure romanesque d'Antigone vieillie, qui, généreuse et sentimentale, est son contraire ?

Une ambition, une fuite, un retour qui ne s'imposait pas, un crime, ... cela pourrait résumer le nouveau roman d'Henri-Michel Gautier. Il y a davantage. Il nous a déjà montré avec *E. D. E. N.* (1) que les intrigues de ses histoires, bien qu'ingénieusement menées pour entretenir l'intérêt, sont surtout un support. Il file le récit avec un don évident de narrateur, mais c'est pour nous emmener au-delà de l'anecdote. D'événements apparemment ordinaires naissent, peu à peu, des univers particuliers et inconciliables. Heurs et malheurs des personnages, banalité ou originalité de leur vie sont autant de moments qui, sans rien de démonstratif, reconstituent des manières d'être et de penser propres à un temps où l'argent, *« cette substance parfaite »*, précipite *« la chute de ceux qui ne devaient pas survivre, engloutissant des êtres, des sociétés, des peuples entiers »*.

Pierre-Robert Leclercq

(1) La Table ronde, 1989.

L'ombre de Meaulnes

Inspiré et tourmenté, Joël Schmidt engage ses héros dans les rituels d'un amour absolu

LE PAVILLON DE L'AURORE
de Joël Schmidt.
Ed. du Rocher, 196 p., 120 F.

Jean Tardis est un enfant rejeté par ses parents – une mère frigide et prostrée, un père industriel dont la seule passion est de collectionner les timbres. Étudiant boudeur, puis agressif et anarchique, le héros élargit à ses condisciples son sentiment d'exclusion, rebelle qui se cultive par lui-même et fait preuve d'une précoce maturité. Lorsqu'il échoue au lycée Lakanal, ses fantaisies ludiques et sa belle assurance disparaissent, laissant place à une fragilité désemparée, qui le fait régresser vers une innocence apeurée. Car le lieu est empreint de mystère : *« Le lycée sécrétait une magie dont il était déjà le sorcier. »* Secondé par l'amitié d'un autre étudiant, il va ainsi entamer un parcours initiatique sous la tutelle d'ombres illustres : Rivière, Benoit, Giraudoux et, bien sûr, Alain-Fournier (l'épigraphe du roman était un premier avertissement).

Jean Tardis est-il une réincarnation d'Augustin Meaulnes ? Où est Yvonne de Galais ? Une silhouette entraperçue, qui ressemble à la figure d'une fresque du lycée, attise son imagination et ses sens. Il aura soin de la retrouver. Elle s'appelle Constance, née d'une famille juive déportée à Auschwitz, elle aussi une rejetée – par l'Histoire.

Entre elle et lui, un pacte d'amour est conclu, mais dont l'accomplissement est différé. Constance fixe un rendez-vous à Jean, vingt-cinq ans plus tard, sur les mêmes lieux.

Devenu, sous pseudonyme, un écrivain célèbre et mystérieux, fuyant la foule et les honneurs, auteur d'une fresque romanesque consacrée à toutes les Constance dont il rêve, Jean sera fidèle au rendez-vous. Alors, le lycée s'isolera du monde, échappera aux autorités, les étudiants formant un cortège d'initiés pour une fête étrange, flamboyante et grave, dont l'apogée se déroulera au Pavillon de l'aurore du parc de Sceaux : rituel d'un amour absolu, sans retour...

Historien, critique, Joël Schmidt est ici fidèle à sa manière romantique, inspirée et tourmentée. Même s'il force parfois le trait et s'abandonne, avec trop de délices, à une surenchère d'images et de sensations fortes, il impose un climat insolite, fiévreux, inquiétant. Ici, les perspectives rationnelles ou rassurantes sont brisées au profit du mystère, des sortilèges et des fascinations crépusculaires. Sur une double portée du temps, voguant du réalisme au fantastique, il pose des énigmes, consigne les miroitants vertiges du sentiment attisé par l'imaginaire. Le tout avec une fougue qui passe du charme nervalien au cruel éclat d'un baroque sombre et lapidaire.

Pierre Kyria

L'Asie au cœur

RETOUR EN ASIE
de Jean Blot.
Balland, 215 p., 80 F.

Ainsi, Jean Blot ne peut-il s'empêcher de s'étonner du monde, et c'est là qu'il puise la jeunesse de ses livres. Les portes qu'il ouvre nous entraînent dans l'Asie de l'idéogramme : Chine, Japon, Corée avec, en prime, pour la douceur des fleurs, une escale au Siam. Rapide, attentif, pétri de culture, Jean Blot pratique l'interrogation sensuelle. A la source, il y a une couleur, un reflet, une lumière, parfois un chant, une qualité de vent ou cette pluie qui l'obsède. Puis, très vite, voici l'intelligence qui caracole, qui interroge le temps, le destin, la nature des civilisations ou celle du divin. Il n'est pas homme à accepter passivement le mystère de l'autre, il lui faut comprendre. Il nous offre alors des clés, aussi bien sur le sens du mouvement chez les Mongols qu'à propos du surmoi des Coréens.

Il pratique l'esprit d'ouverture, souvent celui de communion, ayant banni de sa démarche les *a priori* qui abîment tant les livres de voyage. Mais son enthousiasme lui impose des préférences. Coup de cœur évident : la Corée. On dirait qu'il aime tout en elle, ses couleurs, sa mer *« de sel et de soie »* ou ses succès. Et voici que le temps devient complice. Blot s'était rendu en Corée dans les pires moments de l'après-guerre. Il y retourne à l'heure de la prospérité, ébloui qu'en si peu de temps, le courage des hommes ait pu vaincre l'apparente fatalité de la misère. Cet homme qui a *« couru le monde plus que de raison »* se laisse alors aller à une juvénile exaltation qui, par étapes, lui permet d'atteindre un état de profonde paix intérieure, où il rencontre la tentation de l'abandon. Il déclare vouloir passer sa vie à écouter cette paix. *« Le reste est vain. »*

Faut-il le croire ? On imagine, en fait, que les voyages vont reprendre, car l'auteur, amoureux du *« blanc »*, est également habité par la frénésie de la découverte. De cette tension naît la richesse de son écriture au service d'un double dialogue, celui des cultures et celui qu'il entretient avec lui-même. D'où ce *tu* à qui s'adresse le *je* comme un reflet du dialogue ontologique que l'Orient lointain a établi entre le *yin* et le *yang*. L'enjeu est de taille : c'est l'aventure de ce petit moi perdu sur les chemins du monde, et que le monde dévoile.

Olivier Germain-Thomas

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11
Microfilms : (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

LA RENTRÉE LITTÉRAIRE

L'hiver ignore la frénésie de la course aux prix, le flot des premiers romans, la multiplication des essais. Ce n'est pas pour autant une saison calme. Certains éditeurs gardent pour le début d'année des ouvrages qui risqueraient, croient-ils, d'être « noyés » sous les déferlements de l'automne. Des auteurs célèbres s'y retrouvent. La vie des livres se raccourcissant, des dizaines de titres tentent de s'imposer avant l'été. Du coup, les programmes de cette seconde rentrée deviennent de plus en plus volumineux.
C'est pourquoi nous ne publions ici qu'un choix parmi les nouveautés annoncées, sans prétendre tout mentionner.

CAGNAT

ROMANS FRANÇAIS

Quelques célébrités d'hiver

Des auteurs reconnus sont au rendez-vous de janvier. Ils en ont du courage...

Les romanciers français sont là, en cette rentrée d'hiver : les célèbres, comme le veut la tradition, ceux qui ont déjà eu des prix et qui ne souhaitent plus publier à l'automne, et aussi de moins connus qui tentent leur chance. Tous ces gens ont bien du courage.

D'un côté, les nouveaux policiers de la création, qui ont trouvé refuge dans des revues pleines d'idées, comme *Esprit*, les traitent de nuls ou d'imposteurs, leur expliquent qu'ils ont tué le *« roman national »* (mais oui, national), qu'ils feraient mieux de se taire, et que si on parle encore d'eux dans les journaux, c'est parce que les journalistes sont corrompus, on le sait. Tout cela n'ayant évidemment rien à voir avec le poujadisme, mais étant « du dernier chic de la gauche » (une petite interrogation sur « dernier » s'impose).

D'un autre côté, s'ils ouvrent leur téléviseur (mercredi 29 décembre 1993), ils peuvent entendre Frédéric Mitterrand parler, pendant une heure, d'Elsa Triolet et d'Aragon, sans mentionner l'œuvre de ce dernier. A peine sait-on qu'il a écrit *les Beaux Quartiers* (parce qu'il a eu le Renaudot), des poèmes, un petit livre sur Matisse (on suppose que sont ainsi désignés les deux gros volumes de *Henri Matisse roman*). Il a eu grand tort d'être communiste, mais il n'a pas écrit *les Communistes*. Pas même *Aurélien*, qui aurait pourtant pu fournir à Mitterrand les commentaires sentimentaux dont il raffole.

Jean d'Ormesson se moque bien de tout cela. Il a lu Aragon, qu'il aime, et aucun petit flic grincheux ne l'empêchera d'écrire. Il publie un gros roman, *la Douane de mer* (Gallimard), qui incite à la réflexion et au débat. Dominique Fernandez est là aussi avec *le Dernier des Médicis*, Jean-Marc Roberts avec *les Seins de Blanche-Neige*, Jean Vautrin avec *Symphonie grabuge*, François Weyergans avec *le Fakir*, Jacques Duquesne avec *Laura C* (tous chez Grasset). Dominique Rolin avec *le Jardin d'agrément* et *Train de rêves*, Jean-Noël Pancrazi avec *le Silence des passions*, Pierre Bergounioux avec *Toussaint*, Daniel Boulanger avec *le Retable Wasserfall* et des poèmes, *Etiquettes*, Bruno Gay-Lussac avec *l'Autre Visite*, Sylvie Germain avec *Immensités* (tous chez Gallimard). Gallimard publie aussi des recueils de poèmes, dont ceux d'Alain Bosquet, *Demain sans moi*, et de Jean Ristat, *le Parlement d'amour*.

Aux éditions du Seuil, on retrouvera, notamment, Florence Delay *(Catalina)*, François Maspero *(le Temps des Italiens)*, Paul Fournel *(Un homme regarde une femme)*, Robert Solé *(le Sémaphore d'Alexandrie)*, et des poèmes de Jean Cayrol ; chez Calmann-Lévy, Jean Colombier *(Villa Mathilde)* ; chez Denoël, Didier Daeninckx *(En marge)* et le Marocain Driss Chraïbi *(Une place au soleil)* ; chez Flammarion, Martine Robier *(9, Allée des brouillards)*, François Bott *(la Demoiselle des Abbesses)*, les chroniques de Jean Dutourd *(Domaine public)* et Jean-Louis Curtis *(le Comble du chic)* ; chez Fayard, un roman à clés de Max Gallo *(les Rois sans visage)* ; chez Julliard, François Salvaing *(la Nuda)*, Baptiste-Marrey *(le Peuple sans loi)*, Michel Luneau *(Paroles d'arbre)*, Serge Koster *(A celle qui écoute)* ; chez POL, Frédéric Boyer *(Comme des anges)* et Mathieu Lindon *(le Cœur de To)* ; aux éditions de Minuit, François Bon *(Un fait divers)* ; à l'Olivier, Geneviève Brisac *(Petite)* ; à la Différence, des nouvelles de Jean-Marc Tisserant *(Terrenoire)*.

Si *le Roman de Rabelais*, de Michel Ragon (Albin Michel), est une fiction, les biographies d'écrivains sont aussi au rendez-vous. Parmi elles, un *Malraux* de Curtis Cate (Flammarion), un *Alphonse Allais* de François Caradec (Belfond), un *Duras* de Frédérique Lebelley (Grasset), un *Perec* de David Bellos (Seuil), une réédition révisée du *Morand* de Ginette Guitard-Auviste (Balland), un *Céline* de Philippe Alméras (Laffont, tandis que Gallimard publie *Elizabeth et Louis : Elizabeth Craig parle de Céline*, d'Alphonse Juilland, et le Seuil, *les Fictions du politique chez Louis-Ferdinand Céline*, d'Yves Pagès), un *Rebatet* de Robert Belot (Seuil), et non pas une biographie, mais une « lecture » de Michel Déon par Eric Neuhoff (le Rocher). Jérôme Garcin publie *Pour Jean Prévost* (Gallimard) (tandis que paraît, chez Zulma, *le Sel sur la plaie* de Jean Prévost).

Du côté de l'histoire littéraire et des essais littéraires, signalons *Mes cahiers*, le journal de Maurice Barrès (Plon), les souvenirs de la Québécoise Gabrielle Roy, *Ces enfants de ma vie* (éd. de Fallois), les *Derniers voyages en France* de Dominique Noguez (Champ Vallon), *le Journaliste*, un dialogue imaginaire, très drôle, de Jean Gatty (Gallimard), *le Rire du Diable*, de Roland Jaccard (Zulma), et *le Principe de ruine*, de Danièle Sallenave (Gallimard, coll. « L'un et l'autre »).

Jo. S.

LETTRES ÉTRANGÈRES

Vive les nouvellistes

Du Japonais Kobo Abe au Péruvien Alfredo Bryce Echenique, ils sont nombreux à prouver la vitalité du genre

Pour entamer l'année par un voyage autour du monde, commençons par l'univers anglo-saxon et son ordinaire prédominance numérique dans les catalogues. Et puisqu'il s'agit de voyage, voici Robert Louis Stevenson, grand bourlingueur. Nil, la toute jeune maison de Nicole Lattès, publie une biographie, par Michel Le Bris, qui a aussi établi une correspondance du même auteur.

Thomas De Quincey est présent au Promeneur avec *les Sociétés secrètes*, ainsi que chez José Corti *(Esquisses autobiographiques)*. Bernard de Fallois publie *Fugue pour un espion*, de Len Deighton, et Fayard *Nuit*, de l'Irlandaise Edna O'Brien, tandis que les éditions Gaïa sortent *Citoyen de seconde zone*, du Nigérian Buchi Emechetta. Chez Verdier, on trouvera *Michael Robartes et la danseuse*, de William Butler Yeats, et, chez Albin Michel, *la Force de l'ange*, de Susan Hill. D'Afrique du Sud, enfin, André Brink donne *Tout au contraire*, qui vient de rencontrer un très grand succès en Angleterre (Stock).

Les Etats-Unis ne font pas mentir leur réputation d'abondance. Deux romans de Russell Banks, *De beaux lendemains* et *Histoire de réussir*, sont chez Actes Sud, et *l'Ame en fuite*, de Harold Brodkey, paraît chez Grasset. Flammarion propose *J'ai vu Lexington Avenue se dissoudre dans mes larmes*, d'Elizabeth Smart, et Gallimard publie *Tromperie*, de Philip Roth, un livre qui appartient à la trilogie dont *Patrimoine* et *les Faits* sont les deux autres parties. Plon donnera, *le Voleur de corps*, de Anne Rice, Quai Voltaire, *l'Homme qui criait « J'existe »*, de John A. Williams, et Rivages, *le Palais de l'amour*, de Paul West. Au Seuil, enfin, un recueil de nouvelles de Scott Bradfield, *Bons baisers de la Terre*.

La nouvelle semble revenir au goût du jour après avoir été longtemps peu prisée des éditeurs français. Denoël présente ainsi *Mort anonyme*, un recueil du Japonais Kobo Abe, tandis qu'Anne-Marie Métailié publie *le Petit Verre de ces dames*, du Péruvien Alfredo Bryce Echenique, et Phébus, *Tierra de fuego*, du Chilien Francisco Coloane. Plusieurs ensembles de nouvelles aussi dans le domaine lusophone, avec notamment *Toutaméia*, du Brésilien Joao Guimaraes Rosa, au Seuil, et *l'Autre Voix*, du Portugais Caio Fernando Abreu, aux éditions Complexe. Du Portugal, encore, un roman de Maria Judite de Carvalho, *Chérie ?* (La Différence).

La littérature espagnole est bien représentée, en particulier chez Gallimard où paraissent, *Ema, la captive*, de César Aira, et *Barzakh*, de Juan Goytisolo. Signalons encore *les Greniers de Brumal*, de Cristina Fernandez Cubas, au Seuil, et *l'Ile de Maians*, du Catalan Quim Monzo, chez Jacqueline Chambon. Pour la Grèce, Calmann-Lévy propose *Six nuits sur l'Acropole*, de Georges Seferis, et, pour l'Italie, c'est Christian Bourgois qui publie, en mars, *Piazza d'Italia*, de Antonio Tabucchi tandis que Viviane Hamy propose *le Palmier de Rusafa*, d'Annie Messina. L'Allemagne est également présente avec, entre autres, *le Voyage à Trieste*, de Hartmut Lange, (Fayard) et *Roses et Poireaux*, de Arno Schmidt. (Maurice Nadeau).

La littérature polonaise est défendue par *l'Anneau de crin*, de Aleksander Scibor-Rylski (Laffont), *la Nuit, le jour et la nuit*, de Andrzej Szczypiorski (Liana Lévi) et *la Forteresse*, de Andrzej Zulawski (Stock). Belfond publie, *La mort est une habitude du Chinois*, de Zhang Xian Liang, confrontation d'un homme avec les multiples visages de la femme. Parmi les biographies, Frédérick Karl a donné un *William Faulkner* chez Gallimard, Plon publie un portrait de Henry Miller par Robert Ferguson (par ailleurs, paraît, chez Criterion, *Correspondances privées* de Henry Miller et John Cowper Powys) et Belfond un *Roman de Marina*, de Dominique Desanti, dont la figure centrale est Marina Tsvetaïeva, qui fait aussi l'objet d'un livre – *L'espérance est violente*, de Rauda Jamis – à paraître chez Nil. En matière d'essais, signalons enfin *le Paysage et l'amour dans le roman anglais*, de notre collaboratrice Christine Jordis, à paraître au Seuil.

R. R

DOCUMENTS

Affaires...

D'Alfred Dreyfus... à Bernard Tapie

Plusieurs personnalités et ministres de l'ancienne majorité sont présents dans les documents de cette rentrée d'hiver. Parmi eux, Elisabeth Guigou (*Pour les Européens*, Flammarion), Jacques Attali (*Europe(s)*, Fayard), Marie-Noëlle Lienemann (*les Cannibales de l'Etat*, Ramsay), Martine Aubry (*le Choix d'agir*, Albin Michel). Anicet le Pors *(Pendant la mue, le serpent est aveugle* Albin Michel). Par ailleurs, l'ancien ministre RPR Michèle Barzach publie *Vérités et tabous* (Seuil). Philippe Bauchard, esquisse le portrait de *Deux ministres bien tranquilles*, Pierre Bérégovoy et Edouard Balladur (Belfond), tandis que Christian de Villeneuve et Patrice Burnat se sont intéressés à *la Franc-Maçonnerie des années Mitterrand* (Grasset). Pierre Moscovici part *A la recherche de la gauche perdue* (Calmann-Lévy), notre collaborateur Jean-Marie Colombani s'interroge : *la Gauche survivra-t-elle aux socialistes ?* (Flammarion) et Roland Cayrol analyse les rapports des Français et de la politique dans *le Grand Malentendu* (Seuil).

Notre chroniqueur de télévision Daniel Schneidermann rassemble des *Arrêts sur image* (Fayard). Deux hommes d'Eglise face au devoir de solidarité : Mgr Jacques Gaillot, dans *l'Etranger et le droit d'asile* (Ramsay), et l'abbé Pierre, dans *Testament... (Critérion)*. Notre collaboratrice Catherine Bedarida lance un *SOS-Université*, au Seuil. Les « affaires » aussi ont inspiré plusieurs titres : *l'Affaire OM/Valenciennes*, d'Antoine Casubolo (Olivier Orban), *la Chute de la maison Tapie*, de Christophe Bouchet (Seuil), *le Silence des médecins*, d'Eric Favereau (Calmann-Lévy), ainsi qu'un *Maurice Papon*, de Gérard Boulanger, au Seuil. Notre collaborateur Edwy Plenel estime que nous vivons *Un temps de chien* (Stock) et Jean-François Kahn constate que *Tout change, rien ne change* (Fayard).

La société russe suscite, évidemment, de nombreuses interrogations. Signalons *le Silence atomique*, d'Alexandre et Boris Poutko (Éd. du Rocher), et une enquête sur la survie du KGB d'Evguenia Albatz, *la Bombe à retardement* (Plon). Fortune éditoriale pour le communisme : Jean-Luc Domenach et François Godement analysent les *Communismes d'Asie : mort ou métamorphose ?* et Françoise Thom *les Fins du communisme* (tous deux chez Critérion), alors que Victor Loupan enquête sur *l'Argent rouge*, sous-titré *« Quand Moscou finançait le PCF »* (Plon).

Notre correspondant à Bruxelles, Jean de la Guérivière, publie *Belgique : la revanche des langues* (Seuil), Benjamin Stora une *Histoire de l'Algérie contemporaine, 1962-1993* (La Découverte), Pierre Dévoluy et Mireille Duteil, *la Poudrière algérienne* (Calmann-Lévy). Existe-t-il un *Avenir de la guerre* ? : des futurologues américains, Alvin et Heidi Toffler, se posent la question (Fayard). Jean Hatzfeld, journaliste à *Libération*, écrit *En guerre, sur les routes de Croatie et de Bosnie-Herzégovine* (l'Olivier). Après l'accord Israël-OLP, Marek Halter et Eric Laurent s'intéressent aux *Fous de la paix* (Plon) et Ghassan Salamé dirige un ouvrage collectif sur le *Proche-Orient : les contours de la paix* (Complexe). Aux Presses de la Cité, Frédéric Pons parle des *Paras sacrifiés : Beyrouth 1983-1984*. Pour le cinquantenaire du débarquement, Plon publie *1944 : Un été en Normandie*, de Christophe Beaudufe.

Tout au long de l'année, le centenaire du début de l'affaire Dreyfus va être marqué par des publications. Parmi les premières : *Un secret bien gardé, l'histoire militaire de l'affaire Dreyfus*, de Jean Doise (Seuil), *Dreyfus, une affaire de famille (1789-1945)*, de Michael Burns (Fayard), *la France de l'affaire Dreyfus*, sous la direction de Pierre Birnbaum (Gallimard), *l'Affaire Dreyfus*, de Vincent Duclert (la Découverte, qui réédite en outre le journal de réclusion de Dreyfus, *Cinq années de ma vie*), deux rééditions : *l'Affaire* – augmentée, – de Jean-Denis Bredin (Fayard) et *l'Affaire Dreyfus*, de Pierre-Victor Stock (Stock) et même une fiction : *Meurtre à* l'Aurore *le 13 janvier 1898*, de notre collaborateur Nicolas Weill.

Pour fêter les deux cents ans de l'Ecole normale supérieure, Fayard réédite *la Rue d'Ulm* augmentée de moitié d'Alain Peyrefitte. Jean-Claude Perrier propose *le Roman vrai de* Libération (Julliard), notre collaborateur Alain Faujas, *Trigano, l'aventure du Club Méditerranée* (Flammarion) et Pierre Belfond donne, chez Fayard, ses mémoires, *les Pendus de Victor Hugo. Scènes de la vie d'un éditeur*.

Florence Dutheil

صكنا من الاصل

LA RENTRÉE LITTÉRAIRE

ESSAIS

Sciences et stars

Des programmes abondants et disparates

Le rendez-vous éditorial de ce début d'année ne présente pas d'unité dans le domaine des essais. Disparate et morcelé, le paysage est d'abord marqué par une série d'ouvrages relatifs aux sciences. Du côté de la physique, Stephen Hawking, l'auteur d'*Une brève histoire du temps*, succès mondial traduit en trente-trois langues, est l'une des figures marquantes du moment. Les éditions Odile Jacob publient son dernier livre, *Trous noirs et bébés univers*, ainsi qu'un album, *Qui êtes-vous Mister Hawking ?*, consacré par ses amis à ce physicien peu banal. On retrouve également Stephen Hawking au sommaire d'un ouvrage collectif de haut niveau, *la Nouvelle Physique*, dont la traduction française sera préfacée par Pierre-Gilles de Gennes (Flammarion).

Du côté des sciences de la vie, Michel Morange retrace la récente *Histoire de la biologie moléculaire* (La Découverte), Jacques-Michel Robert écrit *l'Aventure des neurones* (Le Seuil), et les sciences cognitives continuent leur percée avec la traduction d'un texte déjà considéré comme un « classique », *l'Ordinateur et le cerveau*, de Philip N. Johnson-Laird (Odile Jacob). Le philosophe Bernard Stiegler publie, par ailleurs, le premier volume de ses réflexions centrées sur les nouvelles technologies, sous le titre *la Technique et le temps* (Galilée). Dans un registre moins austère, on lira également *Dérives savantes, ou les Paradoxes de la vérité*, quarante-sept entretiens accordés par des chercheurs très divers à notre consœur Guitta Pessis-Pasternak (Le Cerf).

La réflexion sur l'éthique

Pour nous éviter la « ruine de l'âme », la réflexion sur l'éthique – autre trait d'époque – se poursuit à travers des parutions aussi nombreuses que dissemblables. Signalons notamment *Eloge de la conscience*, de Paul Valadier (Seuil), *Valeur et vérité*, d'André Comte-Sponville (PUF), et *l'Age du faire*, de Denis Huisman (Hachette) qui s'interroge sur l'éthique de la communication. Jean-Yves Goffi, dans *le Philosophe et ses animaux*, analyse « *le statut éthique de l'animal* » (Jacqueline Chambon) ; tandis qu'un ouvrage collectif, sous la direction de Franck Tinland, creuse les questions soulevées par les techniques de manipulation du vivant : *Ordre biologique, ordre technologique* (Champ Vallon).

La vulgarisation des démarches philosophiques est une autre caractéristique de ce temps. Robert Maggiori, chroniqueur à *Libération*, rassemble ses articles sous le titre *la Philosophie au jour le jour* (Flammarion). Jacqueline Russ, avec *la Marche des idées contemporaines* (Armand Colin), propose un « panorama de la modernité ». Parmi les travaux théoriques sont annoncées des *Notes sur Heidegger*, d'Edmund Husserl (Minuit), et la réédition du travail lumineux de Marcel Conche, *Pyrrhon ou l'Apparence* (PUF). Aux PUF également, est prévue la traduction d'un recueil de Jaakko Hintikka, *Fondements d'une théorie du langage*, qui devrait faire découvrir ce philosophe et logicien encore mal connu en France. De même, les itinéraires de Merleau-Ponty, encore relativement peu explorés, seront éclairés par l'essai de Vincent Peillon, *la Tradition de l'esprit* (Grasset).

Du côté des sciences humaines, Marc Augé souligne l'« actualité de l'anthropologie » dans un essai intitulé *le Sens des autres* (Fayard), tandis que René Lourau s'intéresse aux *Actes manqués de la recherche* (PUF), et qu'une nouvelle traduction de Norbert Elias permettra de découvrir son approche sociologique de *la Fièvre du sport* (Fayard).

Les travaux de philosophie politique sont, relativement peu nombreux, mais paraissent intéressants. Pierre Manent s'interroge sur les tensions entre les héritages païen et chrétien dans *la Cité de l'homme* (Fayard), et, chez le même éditeur, Alain Touraine demande : *Qu'est-ce que la démocratie ?* Un nouvel éditeur, Descartes et Cie, publie un essai de Pierre-André Terguieff *Sur la Nouvelle droite*. En histoire, Emmanuel Le Roy Ladurie rassemble, sous le titre *Parmi les historiens II*, un deuxième volume de ses articles et chroniques.

La place des juifs

Alors que s'ouvre l'année du centenaire de l'affaire Dreyfus, la place des juifs dans l'histoire est, de manière diverse au centre de plusieurs ouvrages. Ethnologue, Claudine Fabre-Vassas interroge les mythes relatifs à *la Bête singulière* qu'est... le cochon, révélateur de l'imaginaire à l'œuvre dans les rites de l'Eglise. Dans un registre différent, Manès Sperber, dont les œuvres complètes se poursuivent chez Odile Jacob, se demande ce que signifie *Etre juif* dans une perspective non religieuse. Un nouveau livre de Raul Hilberg, auteur de *la Destruction des juifs d'Europe*, est traduit chez Gallimard sous le titre *Exécuteurs, victimes, témoins*, et un important ouvrage collectif, sous la direction de Léon Poliakov, vient parachever son *Histoire de l'antisémitisme*, en retraçant la période de 1945 à 1993 (Le Seuil).

En psychanalyse, Gallimard publie un nouveau livre de Michel de M'Uzan, *la Bouche de l'inconscient*, Le Seuil annonce un nouveau volume du séminaire de Jacques Lacan, *la Relation d'objet*, Aubier publie une étude de Monique Schneider, intitulée *Don Juan et le procès de la création*, Fayard reprend l'*Histoire de la découverte de l'inconscient*, de Henri F. Ellenberger, et Stock édite la biographie de Bruno Bettelheim par Nina Sutton.

Le début de l'année est aussi, traditionnellement, le moment préféré pour la publication des essais signés d'auteurs renommés. Julia Kristeva consacre une longue étude, *le Temps sensible*, à Proust et à l'expérience littéraire, à sa manière insolite et actuelle de retrouver la chair du monde sous la dispersion de la société et de l'histoire (Gallimard). Jacques Derrida publie encore un livre, *Politiques de l'amitié*, chez Galilée, tandis que, chez le même éditeur, Marie-Louise Mallet dirige les actes du deuxième colloque de Cerisy consacré à Derrida, sous le titre *le Passage des frontières*. Paul Ricœur publie un nouveau recueil de ses articles, *Lectures 3, Aux frontières de la philosophie* (Le Seuil), et, au Seuil également, Olivier Mongin, directeur de la revue *Esprit*, consacre une étude à la présence et à la pensée de ce philosophe.

Tombeau pour les intellectuels est le titre d'un autre livre d'Olivier Mongin, à paraître aux éditions La Découverte. Il y décrit « la fin d'une histoire », qui s'achèverait, de 1976 à aujourd'hui, par « la fin de l'intellectuel engagé ». Il y a des chances qu'il se trompe.

Roger-Pol Droit



ACTUALITÉS

Mémoires sauvés de l'oubli

Larousse et Sélection du Reader's Digest ont créé l'association Découvrir pour éditer, chaque année, les meilleurs travaux de maîtrise

Les étudiants qui préparent un mémoire de maîtrise ne se font, *d'ordinaire, aucune illusion : bon ou* mauvais, leur travail d'une année finira dans un tiroir, promis à l'obscurité, sinon à l'oubli. Contrairement aux véritables thèses, qui font quelquefois l'objet d'une publication, cette première étape de la recherche personnelle est considérée comme un simple brouillon, indigne de donner lieu à diffusion. Il est vrai que certains mémoires ne méritent pas grande publicité, mais la médiocrité n'est pas une donnée générale. C'est du moins ce qu'ont voulu prouver Larousse et Sélection du Reader's Digest en créant l'association Découvrir. Son but : donner une chance à quelques-uns des meilleurs travaux de maîtrise en les faisant paraître, pour la première fois cette année, dans une collection baptisée « Jeunes talents ».

Pour Jacques Marseille, professeur d'histoire à la Sorbonne et président de Découvrir, il s'agit de « *montrer qu'en dépit des discours pessimistes de ceux qui passent leur temps à dire que le niveau baisse, certains étudiants de maîtrise effectuent des travaux d'une qualité exceptionnelle, tant du point de vue du style que de celui de la réflexion* ». Pour mener à bien ce projet, il a donc sollicité, par courrier, cinq mille universitaires responsables de maîtrise, en leur demandant de lui faire parvenir ceux des mémoires qu'ils jugeaient « *non pas seulement bons, mais excellents* ».

Des quelque cinq cents textes envoyés à l'association, sept ont été sélectionnés grâce à des tris successifs, le dernier comité de sélection comprenant des personnalités telles que Georges Duby, Hélène Carrère d'Encausse, Edgar Morin, Jean Bernard ou Alfred Grosser. Les disciplines représentées sont l'histoire, l'histoire de l'art, la géographie, la littérature et la philosophie, avec des titres aussi variés que *le Miroir des âmes simples et anéanties de Marguerite Porète*, de Marie Bertho, ou *Une économie rurale dans la débâcle (Cévenne vivaraise, 1852-1892)*, de Pierre Cornu.

Ces livres, tirés à 4 000 exemplaires et vendus 95 francs dans les librairies universitaires ou dans certaines FNAC, ne représentent évidemment pas un débouché pour les 10 000 maîtrises soutenues chaque année. Mais ils permettent à certains étudiants particulièrement brillants de se sentir encouragés dans leur course universitaire. « *Cela stimule pour la suite, pour d'autres publications ou pour trouver des débouchés dans un laboratoire de recherche* », observe ainsi Jeanne-Hélène Jugie, vingt-trois ans et auteur de *Poubelle-Paris*, un ouvrage sur la collecte des ordures ménagères à la fin du XIXe siècle.

Pour les éditeurs, l'affaire relève du mécénat culturel, mais aussi de la volonté de « *se faire mieux connaître d'un public universitaire* », comme le souligne Catherine Zerdoun, responsable de l'opération chez Larousse. Le produit des ventes doit être réparti entre les droits d'auteur et le financement de l'association.

R. R.

Les éditions Fanlac ont cinquante ans

Plusieurs manifestations marquent en Dordogne et particulièrement à Périgueux le cinquantième anniversaire de la maison d'édition créée par Pierre Fanlac, aujourd'hui décédé. Depuis le 14 décembre 1993 et jusqu'au 20 janvier, une exposition aux Archives départementales, à Périgueux, présente la totalité du fonds édité et, notamment, les œuvres des peintres et graveurs qui ont illustré nombre de ces livres. Un catalogue décrit l'ensemble de cette production.

A cette occasion sera décerné le premier prix Pierre Fanlac, Des lectures publiques de textes de Pierre Fanlac et de François Angieras ont également lieu, à la Bibliothèque municipale de Périgueux.

Si Pierre Fanlac n'est plus, sa « *maison* » continue, sous la forme de l'imprimerie qu'il avait cédée à ses ouvriers en 1984, et d'une société d'édition reprise par sa fille et son gendre, qui viennent de publier un guide du Périgord et une biographie d'Yvon Delbos.

DERNIÈRES LIVRAISONS

Théâtre

TIRSO DE MOLINA : *Don Juan ou le Baiseur de Séville*. – Benito Pelegrin a traduit *El Burlador de Sevilla*, à la demande de Françoise Châtot, qui créera cette version de la « comedia » espagnole baroque au Théâtre Gyptis de Marseille, en 1994. Pièce mythique, probablement écrite vers 1620 et sans doute jouée à Madrid, *Don Juan* est attribuée à Gabriel Tellez, *alias* Tirso de Molina, bien qu'il ne l'ait jamais reconnue, ni publiée dans les cinq volumes de ses œuvres parus de son vivant. Fustigeant notre époque où selon lui « *le féminisme, le machisme, l'androgyne, l'informatique respectivement lassent, passent, glacent les relations entre homme et femme* » et prônent une tendresse « *qui est à l'amour ce que l'eau de Vichy est au champagne* », Pelegrin signe la préface et la postface. Il voit dans ce texte une vengeance « *des femmes contre l'injuste société, contre père, mari ou Dieu, un sacrilège féminin plus ou moins conscient contre la religion abusive de l'honneur des hommes qui se célèbre par le sacrifice de leur liberté sur l'autel du culte viril* » (Editions de l'Aube, 239 p., 89 F).

JEAN MASSIN (textes réunis et présentés par) : *Don Juan. Mythe littéraire et musical*. – « *Don Juan est exactement le contraire d'un don juan* », selon Jean Massin. Du *Burlador de Sevilla*, dont il donne le texte en intégralité, dans une traduction de M. Espinosa et Claude Elsen, jusqu'à *la Fin de Don Juan*, projet de drame de Baudelaire, en passant par le livret de l'opéra de Mozart et *l'Invité de pierre*, de Pouchkine, dont il donne des extraits, Massin distingue deux phases dans l'histoire du mythe. La première, baroque, correspondrait à sa naissance et à sa maturité parfaite ; la seconde, romantique, partirait de cette perfection ouverte, pour essayer de transformer le mythe sans le déformer. Observant « *sa malléabilité plastique dans l'inexorable fixité de sa dramaturgie* », l'auteur explique que Don Juan est reçu par tous comme « *le révélateur d'une destinée* », parce qu'il choisit la liberté et l'éphémère contre la fidélité et qu'il affiche farouchement et scandaleusement son choix (Editions Complexe, 417 p., 89 F).

FONTENELLE : *Œuvres complètes, tome V : Théâtre et autres textes*. – Cet ouvrage regroupe les sept pièces de théâtre de Fontenelle, une tragédie, *Idalie*, sans doute écrite vers 1710, et six comédies, *Macate, le Tyran, Abdolonime, le Testament, Henriette* et *Lysianasse*, rédigées entre 1722 et 1741. Fontenelle les publia toutes en 1751, en les faisant précéder d'une longue préface, reproduite ici, où il explique sa conception de l'art dramatique et ce qui distingue, selon lui, la tragédie de la comédie. Suivent plusieurs discours du philosophe, ainsi que deux autres œuvres proprement littéraires, *l'Eloge de Mme de Lambert*, qui date de 1733, et un petit traité, *Sur la poésie*, qui ne fut publié qu'en 1751, mais est contemporain de l'*Eloge* (« Corpus des œuvres de philosophie en langue française », Fayard, 564 p., 290 F).

BERNARD FAIVRE : *Répertoire des farces françaises des origines à Tabarin*. – L'auteur, à la fois comédien et professeur d'études théâtrales, recense de façon exhaustive les farces médiévales et renaissantes, des toutes premières, au XIIIe siècle, jusqu'au théâtre de Tabarin, au début du XVIIe siècle. Chacune des cent soixante-seize pièces est présentée dans une notice, qui indique son origine et résume son propos. Epouses coquettes et infidèles, vieux barons trompés, nobliaux ridicules, moines paillards et juges obtus revivent ici sur une scène qui mêle comique et cruauté, où l'on s'affronte sans pitié pour mieux se réconcilier. Bernard Faivre analyse les grandes lignes de ce corpus dans un essai intitulé *Cul par-dessus tête*. Cet ouvrage de référence est d'autant plus précieux qu'une telle somme n'avait pas été publiée depuis le *Répertoire du théâtre comique en France au Moyen Age*, de Petit de Juleville, paru en 1886 (Imprimerie nationale, coll. « Le Spectateur français », 573 p., 169 F).

Pleins feux sur Zola

L'édition des *Rougon-Macquart* d'Emile Zola dans la collection « Bouquins » de Laffont s'achève avec un tome 5 qui comprend *la Bête humaine, l'Argent, la Débâcle* et *le Docteur Pascal* (1 780 p., 180 F). Un volume original, *Dictionnaire d'Emile Zola*, par Colette Becker, maître d'œuvre de l'édition, Gina Gourdin-Servenière et Véronique Lavielle, parachève cette entreprise aussi monumentale que pratique (720 p., 129 F). Les *Rougon-Macquart* » en « Folio » chez Gallimard ont également vu leur dernier volume paraître, *le Docteur Pascal*, préfacé par Henri Mitterand. Paraît en deux tomes, chez Christian Pirot, avec une préface d'Alain Pagès, *Vérité*, écrit par Zola en 1897, mais qui ne fut publié qu'après sa mort et qui évoque sur le mode romanesque l'affaire Dreyfus (351 p. et 350 p., 138 F le volume). C'est le seul des *Quatre Evangiles* de Zola qu'on puisse trouver en librairie (le dernier, *Justice*, étant d'ailleurs resté à l'état de notes). Quant aux *Trois Villes* (*Lourdes, Rome, Paris*), elles restent toujours inaccessibles en édition courante.

Le tome IX de la *Correspondance (octobre 1897-septembre 1899)* qui couvre l'affaire Dreyfus, annoté par Owen Morgan et A. Pagès, vient de paraître en coédition Presses de l'université de *Montréal*/CNRS Editions (600 p.).

Du côté de la critique signalons deux excellents ouvrages : Colette Becker, *les Apprentissages de Zola* (P.U.F., coll. « Ecrivains », 414 p., 220 F), qui mène l'étude jusqu'à *Thérèse Raquin* (1867), et Alain Pagès, *Emile Zola, bilan critique* (Nathan, coll. « Lettres », 128 p., 49 F), qui *présente l'ensemble des interprétations que l'œuvre zolienne a pu faire naître*.

M. C.

Colloque sur l'esclavage à Paris-VIII. – Un colloque international sur « Les abolitions de l'esclavage (1793-1794, 1848) », se tiendra à Saint-Denis, à l'université de Paris-VIII (amphithéâtre H), du 3 au 5 février 1994, sous le patronage de l'UNESCO. Renseignements : auprès de Maurice Dorigny, Département d'histoire, université de Paris-VIII, 2, avenue de la Liberté, 93526 Saint-Denis Cedex 02.

Précisions. – L'*Histoire de l'Art*, de H. W. Janson, dont Philippe Dagen a rendu compte (« Le Monde des livres » du 17 décembre 1993) a été publié aux éditions du Cercle d'Art. Quant au premier roman autobiographique de Giuseppe Bonaviri qu'évoquait René de Ceccatty (« Le Monde des livres » du 24 décembre 1993), son titre est *le Tailleur* (et non *le traiteur*) *de la grand-rue*.

La passion Malaurie

La collection « Terre humaine », fondée en 1955 par Jean Malaurie, n'a pas besoin d'être louée. Les soixante-dix livres qui la constituent sont souvent devenus des classiques ou des livres de référence. *Les Derniers Rois de Thulé*, de Jean Malaurie, *Tristes Tropiques*, de Claude Lévi-Strauss, *l'Afrique ambiguë*, de Georges Balandier, *l'Exotisme est quotidien*, de Georges Condominas, ou *la Chronique des Guayaki*, de Pierre Clastres, donnent à l'ensemble une nette orientation ethnologique.

Les témoignages à la première personne, les histoires de vie viennent appuyer cette impression, car ils portent presque toujours le cri individuel d'un homme qui appartient à un peuple piétiné. *Les Immémoriaux*, *Soleil Hopi*, *Ishi* sont d'impeccables réquisitoires, qui auraient dû faire taire notre égoïsme et notre ethnocentrisme.

Malaurie a toujours eu un faible pour les assiégés et les résistants. Cela explique sûrement la présence de René Dumont, de Bruce Jackson, de Galeano, de Pierre Jakez-Hélias et surtout de James Agee (doublé du photographe Walker Evans), qui, loin de toute ostentation militante, parlent de ceux qui n'ont pas le droit à la parole. Par extension, *les Iks*, regard d'un ethnologue sur une tribu qui naufrage, et *Sachso*, livre collectif écrit par des déportés, que certains trouveront maladroit d'associer (qu'ils relisent Primo Levi), n'en représentent pas moins les deux bouts d'une chaîne logique, qui va de l'Ouganda aux camps de la mort.

Les écrivains ne sont pas absents de cette geste de témoins populaires : Emile Zola, Ramuz, Wilfred Thesiger – écrivain-voyageur, – Michel Ragon, Jean Duvignaud et Jacques Lacarrière apportent leur contribution littéraire.

Malaurie a raté Oscar Lewis, il a manqué Gaston Bachelard, Roger Bastide, Michel Leiris, Alfred Métraux et quelques autres. Tant pis. Son enthousiasme reste intact. « Terre humaine » forme un ensemble polyphonique, qui chante – sans discordance – l'unité de l'homme. Editeur attentif à la dignité de l'autre, il a réussi à créer un style : les livres ne sont plus pareils d'être publiés parmi les autres livres de sa collection.

J.M.

* Le livre *Terre humaine*, constitué d'extraits de plusieurs titres de la collection, est offert pour tout achat d'un volume de « Terre humaine » (cette offre ne concerne pas les éditions de poche).

Le paradoxe jivaro

Suite de la page I

La chasse, le bestiaire amazonien et même le statut des chiens domestiques ne sont pas oubliés. Descola partage avec les Jivaros – qui disposent de quarante-deux noms différents pour désigner les fourmis et distinguent trente-trois espèces de papillons – la passion insatiable de la zoologie. Parions que cela lui a valu un peu d'estime et beaucoup d'amitié dans ces régions-là.

Rien n'échappe au jivarologue. Il note, par exemple, que la luciole s'appelle *yaa*, comme les étoiles. Il fait l'inventaire des différents types de discours et d'élocution, qui jouent, dans la conversation rituelle, le même rôle que le dièse ou le bémol dans la partition. S'appuyant sur les études de sa compagne, Anne Christine Taylor, il propose une théorie nouvelle à propos des « têtes réduites » et donne des femmes une description presque pointilliste. Il lui arrive aussi de pratiquer une sorte d'humour rentré, à la manière des Anglais. Pour expliquer la brièveté des rapports sexuels chez les Jivaros, il écrit : *« Il est vrai qu'avec sa haute concentration d'insectes désagréables et de plantes hostiles, la nature sous ces latitudes n'incite pas à prolonger outre mesure l'amour au grand air. »* Plus loin, parlant de l'ennui et des civilisations lentes, du temps expansé, sans trop y croire, il se risque à une hypothèse : *« Les Indiens paraissent souffrir autant que nous de l'ennui – un peu moins, peut-être, grâce à la diversion que nous leur apportons, – et j'en viens à me demander si les vendettas dont leur vie est ponctuée ne sont pas pour eux une façon d'échapper de temps à autre à la grisaille du quotidien. »* Il est vrai que ce sont là deux notations furtives prises dans un contexte autrement sérieux...

Aujourd'hui les Achuars ont abandonné la lance et le bouclier. Ils possèdent des fusils. Nombre d'entre eux adhèrent à la Fédération des centres shuars de l'Equateur – organisation indienne très influente dans le pays – et rejettent l'ethnonyme « Jivaro », terme tenu pour colonial et raciste. Cela n'empêche pas leur « jivarité » de s'exprimer. A preuve : le fusil, nouvel arme de chasse et de guerre, devient « tabou » à la chasse si, à la guerre, il a tué un homme. Il risquerait de polluer le gibier. Il faut s'en débarrasser à tout prix ou l'échanger avec quelqu'un de la périphérie qui ignorerait le conflit.

L'ethnologue raconte beaucoup d'histoires entre les lignes. La coutume quotidienne du vomissement, le choix d'un *amik* (l'ami cérémoniel), le « vampirisme » du manioc ou le chant des chamans sont des moments rares d'ethnologie narrative.

Le titre lui-même – *les Lances du crépuscule* – montre que l'auteur a bien assimilé la philosophie antinomique des Jivaros. D'un côté, il dit la discontinuité des jours et la continuité du temps, il parle de la terreur de voir les ennemis tués revenir pour se venger, mais il fait aussi, avec la complicité de l'auteur, le vœu pieux de la survie et l'apologie de l'esquive.

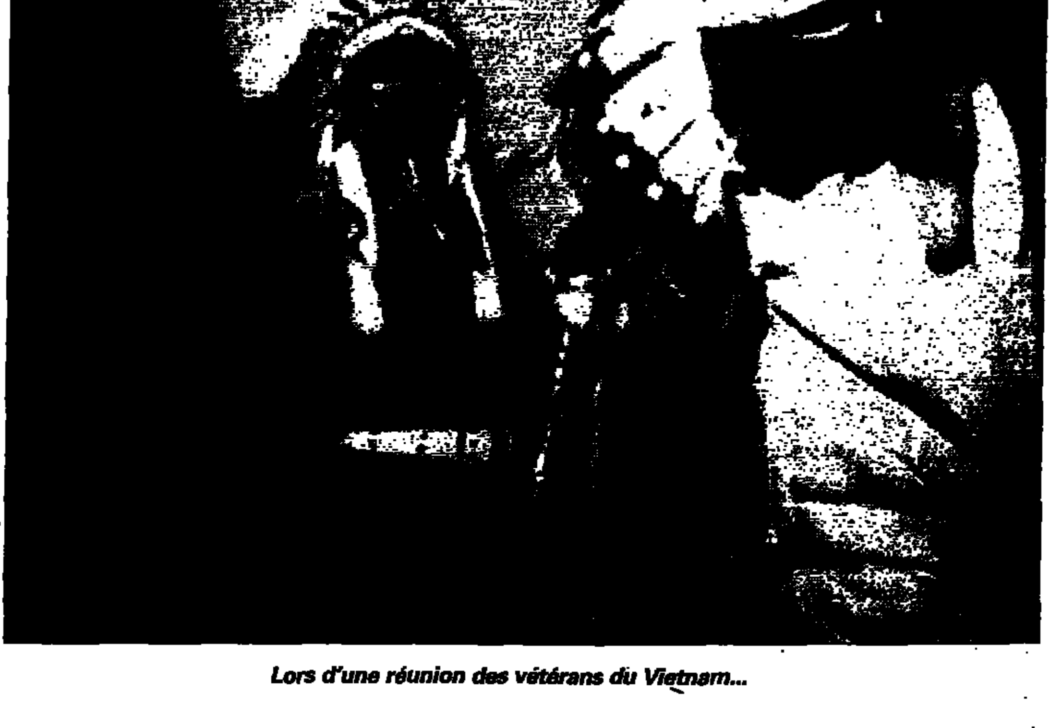
Jacques Meunier

Le Blackfeet et le Nez-Percé

James Welch et Craig Lesley décrivent deux « Indiens moyens » qui déchiffrent comme ils le peuvent – entre chagrin mortel et bonheur fragile – les traces de leur passé commun

LA MORT DE JIM LONEY
(The Death of Jim Loney)
de James Welch.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Michel Lederer,
Albin Michel,
« Terre indienne »,
250 p., 98 F.

SAISON DE CHASSE
(Winter Kill)
de Craig Lesley.
traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Hélène Devaux-Minie,
Albin Michel,
« Terre indienne »,
339 p., 140 F.



JEFF JACOBSEN/RAPHO

Lors d'une réunion des vétérans du Vietnam...

Jim Loney et Danny Kachiah sont tous deux nés dans les réserves indiennes du nord-ouest des Etats-Unis ; l'un vient de la tribu des Blackfeet, l'autre de celle des Nez-Percés. Ils ont aussi à peu près le même âge, mais si les trente-cinq ans de Kachiah restent alertes malgré les mauvaises chutes qui ponctuent la rude vie des professionnels du rodéo, ceux de Loney sont déjà fracassés par l'abus d'alcool.

Jim Loney est le héros de *la Mort de Jim Loney*, le deuxième roman de James Welch traduit en français dans la collection « Terre indienne » chez Albin Michel, Danny Kachiah est celui de *Saison de chasse*, de Craig Lesley, autre écrivain amérindien publié par cette collection qui ne cesse de nous surprendre par la qualité des textes qu'elle révèle dans le domaine de la littérature indienne contemporaine.

Le rapprochement entre les personnages de deux écrivains si différents n'est pas fortuit, ne serait-ce que pour rendre compte de la teneur émotionnelle des deux romans, teneur si profondément identique que, glissant de l'un à l'autre, le lecteur ne change pas de ligne mélodique et, toujours en mineur, passe du bonheur fragile de Danny au chagrin mortel de Jim avec le sentiment d'avoir exploré une seule et même tristesse. Jim Loney et Danny Kachiah sont deux « Indiens moyens » qui déchiffrent comme ils le peuvent les traces de leur passé commun et s'en arrangent, chacun à sa manière.

Jim Loney va mourir. La première ligne du roman ne laisse aucun doute là-dessus : *« Loney, au spectacle des garçons couverts de boue qui se rentraient dedans, songea à un passage de la Bible : « Tenez-vous à l'écart de l'homme qui n'a qu'un souffle, dans les narines, car en quelle estime peut-on l'avoir ? »* Loney n'a plus qu'un souffle et ce sont les derniers instants de ce souffle que James Welch raconte avec une puissance qui, comme l'a écrit Jim Harrison, *« vous fait l'effet d'une balle reçue en plein cœur »*. Métis né d'une mère indienne et d'un père blanc (comme Welch lui-même) qui l'ont tour à tour abandonné pendant son enfance, Jim Loney semble paralysé par les contradictions de ses origines.

Planté comme une statue dans un bled sinistre du Montana où l'ennui a les couleurs d'un hiver interminable, il passe ses journées à boire en ressassant les mêmes bribes de souvenirs, et ses nuits à essayer de coincer un vieux rêve confus dont il pense qu'il est une vision qui l'aidera à découvrir le sens de son existence. Immobile, trop loin de tout pour être accessible à l'amour de sa sœur et à celui d'une femme prête à partager sa vie pourvu qu'il lui fasse l'aumône d'un geste, il se vide de sa substance en guettant le signe ultime, celui qui l'aidera à mourir.

L'initiation du fils

N'importe quel signe aurait suffi pour venir à bout de la vie ténue de Jim Loney. Celui qu'il a choisi était sans doute le bon puisque c'est les armes à la main qu'il mourra, fauché par les balles de ceux qui ont volé les rêves de tous les Jim Loney de ce pays où l'espace est sans doute trop grand pour être partagé.

C'est aussi l'espace qui est l'enjeu du roman de Craig Lesley, mais un espace que l'Histoire a modifié et que l'Indien moderne doit transmettre en l'état aux générations futures pour qu'elles n'oublient jamais ce qui est le fondement de leur culture.

A trente-cinq ans, Danny Kachiah n'est plus l'un des meilleurs cow-boys de rodéo de l'Ouest, et quand il tombe du dos d'un bronco ou d'un taurillon furieux, chacun de ses os lui rappelle que le temps est un compagnon impitoyable. Le spectacle de ses vieux compagnons tombés dans l'alcool et la débine le plonge dans une méditation lancinante sur la mort dont il s'évade en évoquant les souvenirs de son enfance et la figure qui en fut le totem ; son père, Red Shirt le grand chasseur, celui qui l'initia à la traque du gibier et lui apprit que la chasse était avant tout une poétique, l'une des célébrations de la cosmogonie indienne.

Le destin de Danny aurait pu être analogue à celui de Jim Loney si son ex-femme, Loxie, n'était morte en lui laissant le devoir de veiller à l'éducation de leur fils, Jack. Danny ne connaît pas son fils et Jack n'est pas l'adolescent malléable qu'il s'était attendu à trouver. Elevé dans un monde de Blancs, ignorant de la culture de son peuple, il affecte la froide dureté de ceux qui se préparent à une vie de déraciné.

On l'aura compris, l'histoire de la rédemption du père sera aussi celle de l'initiation du fils. Soutenu par le fantôme de Red Shirt, Danny sera le mentor qui guidera Jack dans l'univers magique de la mémoire et de l'histoire indiennes. Cette mémoire a tué Jim Loney. Mais, nourrie par les souvenirs toujours vivants d'un peuple continuant à traquer sur la terre des ancêtres des signes pour relever les défis du présent, elle s'imposera à Danny Kachiah comme un formidable élan vital. Et, en lui confiant la transmission de la Connaissance, elle le condamnera à vivre.

Les notions d'optimisme et de pessimisme sont impuissantes à réduire chacun de ces romans. La réalité qu'ils décrivent est bien plus obsédante que le destin individuel de leurs personnages. C'est elle qui envoûte le lecteur et lui serre le cœur pour longtemps.

Patrick Raynal

* Signalons également, toujours dans la collection « Terre indienne », l'essai de Royal B. Hassrick, *les Sioux. Vie et coutumes d'une société guerrière.* Dans son introduction, l'auteur définit ainsi son projet : *« Tenter la description des coutumes d'un peuple, des schémas de son comportement, ou des conceptions issues de l'imagination collective est moins présomptueux que de présenter la façon dont fonctionne et se structure une nation. Dans tous les cas, pour comprendre les Sioux, il convient d'examiner en premier lieu le regard qu'ils portent sur le monde. »* Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Laurence Fritsch, Albin Michel, 398 p., 150 F.

Passage en revues

Histoire, idées, société

Parce que le chômage est aujourd'hui *« la préoccupation première »* des Français, la revue *Projet* consacre son numéro d'hiver au travail, dont Christian Mellon, son rédacteur en chef, se demande en quoi il est *« créateur de lien social, source de valorisation des personnes, facteur d'identité et de différenciation »*. Selon le philosophe Yves Schwartz, *« notre époque connaît un brouillage profond des repères de la pensée du travail »*. Tout en soulignant l'ambiguïté des représentations dont il est l'objet, qui tantôt valorisent sa capacité d'intégration tantôt dénoncent ses effets d'assujettissement, l'auteur fait observer que *« pour des sociétés qui, depuis des décennies, font l'apprentissage d'elles-mêmes dans le cadre du travail social, le chômage prolongé et proliférant élève un défi qu'on ne saurait sous-estimer »*. Le regard porté par plusieurs sociologues – Gilbert de Terssac, Bernard Perret, Claude Dubar, Annie Gauvin – sur les nouvelles formes du travail permet de mesurer l'ampleur de ce défi (*Projet*, n° 236, hiver 1993-1994, 14, rue d'Assas, 75006 Paris, 136 p., 65 F).

* *
*

On retrouve Gilbert de Terssac, avec d'autres chercheurs, au sommaire du numéro spécial de la *Revue française de gestion*, qui tente d'évaluer *« l'écho de la gestion dans les autres sciences »*. S'il arrive à la sociologie, en effet, de se déployer sur le même terrain que la recherche en gestion, d'autres disciplines – des mathématiques à l'épistémologie en passant par l'histoire et la démographie – peuvent y trouver des thèmes susceptibles de les stimuler. Jean-Marie Doublet et Jean-Claude Tarondeau, qui introduisent le numéro, expriment leur volonté d'*« aider à faire progresser ces rapprochements interdisciplinaires »* (*Revue française de gestion*, n° 96, novembre-décembre 1993, 2, avenue Hoche, 75008 Paris, 154 p., 130 F).

* *
*

Dans *Regards sociologiques*, revue publiée avec le concours de la formation doctorale de la faculté des sciences sociales de l'université de Strasbourg, la sociologie ne se dissocie ni de l'histoire ni de la philosophie pour mieux explorer le champ de la politique. Ainsi va-t-elle chercher dans les théories du pouvoir en France au XVIIe siècle (François-Xavier Cuche) et dans les formes de la corruption en Toscane aux XVIIe et XVIIIe siècles (Jean-Claude Waquet) des clés pour comprendre le présent. Ainsi s'efforce-t-elle de définir les conditions du débat public en opposant la stratégie de *« l'entente »* à celle du *« consensus »* (Aloïs Hahn, université de Trèves), s'il est vrai que *« la renonciation au consensus ou la mise entre parenthèses des dissentiments »* constituent *« la base d'une entente effective »* (*Regards sociologiques*, n° 6, 22, rue Descartes, 67000 Strasbourg Cedex. France, 78 p., 35 F).

* *
*

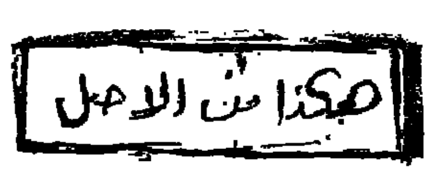
Signalons aussi les dernières livraisons de deux revues toujours attentives au sort des minorités. *Ethnies*, qui se présente comme la revue des « droits de l'homme » et des « peuples autochtones », s'intéresse à « l'Europe tsigane », cette Europe que l'Occident a méprisée tout au long de *« siècles d'animalisation »*, selon Rajko Djuric, avant de la vouer à la destruction au temps du nazisme (*Ethnies*, n° 15, décembre 1993, 45, rue du Faubourg-du-Temple, 75010 Paris, 160 p., 75 F). *Hommes et migrations* a choisi pour thème « le bouddhisme en France », devenu, selon Philippe Dewitte, *« la cinquième religion au pays de Descartes »*, et, parce qu'il touche à la fois des immigrés et des autochtones, un phénomène authentiquement *« interculturel »* (*Hommes et migrations*, n° 1 171, décembre 1993, 40, rue de la Duée, 75020 Paris, 66 p., 38 F).

* *
*

Si *Actes de la recherche en sciences sociales* célèbre la sortie de son centième numéro avec plusieurs signatures prestigieuses (Carl Schorske, Robert Darnton, William Labov, Eric Hobsbawm et, dans son supplément *Liber*, un entretien inédit avec Edward P. Thompson) et la liste de tous les articles publiés depuis 1975 –, les *Cahiers du renard*, de leur côté, annoncent que leur quinzième numéro sera le dernier, faute de moyens.

Le ministère de la culture et de la francophonie a supprimé en effet la majeure partie du financement public de l'association qui éditait la revue, l'Association nationale de formation et d'information artistiques et culturelles (ANFIAC). Cette ultime livraison évoque, sous le titre « le temps de l'artiste, le temps du politique », le difficile dialogue entre l'art et le pouvoir, qui obéissent à des *« temporalités parallèles ou divergentes »*. La disparition des *Cahiers du renard* rappelle, selon Blandine Masson, leur rédactrice en chef, que *« Le temps politique peut intervenir brutalement dans le temps de l'artiste »* dès lors que *« la culture n'est plus une priorité et le débat culturel encore moins »* (*Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 100, décembre 1993, 96 p. + *Liber*, n° 16, 32 p., 65 F. *Cahiers du renard*, n° 15, décembre 1993, ANFIAC, 6, rue de Braque, 75003 Paris, 158 p., 90 F).

Thomas Ferenczi



هكذا من الاصل

L'atelier de Carver

En même temps qu'un recueil de nouvelles, genre où il excellait paraît un ouvrage où l'Américain livre les clés de son travail

NEUF HISTOIRES ET UN POÈME
(Short Cuts)
de Raymond Carver.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Gabrielle Rolin,
François Lasquin,
Simone Hilling
et Jean-Pierre Carasso.
Éd. de l'Olivier, 189 p., 69 F.

N'EN FAITES PAS UNE HISTOIRE
(No Heroics, Please)
de Raymond Carver.
Textes réunis et présentés
par William L. Stull,
traduit par François Lasquin.
Éd. de l'Olivier, 283 p., 130 F.



Raymond Carver : violence et passion

Sentant la mort venir, les écrivains ont l'infime avantage de pouvoir évoquer cette indésirable avant qu'elle ne les emporte. Manière, peut-être, de lui laisser entendre qu'ils ne sont pas dupes, comme le fit Raymond Carver à quelques soirs de son décès. L'un de ses ultimes écrits ne fut pourtant pas un pied de nez à l'au-delà, mais une reddition, en même temps qu'un hommage à l'amitié. Ce sentiment, qu'il tenait pour infiniment précieux, pouvait être éternel *« jusqu'à un certain point »*, et ce point, écrivait-il alors, *« c'est la Mort »*. Lorsqu'elle vint, ce fut sans majuscule, comme toujours, au milieu d'une nuit d'août 1988. Elle privait l'Amérique d'un citoyen de cinquante ans, grimpé au faîte de la notoriété par la force d'un talent de nouvelliste et de romancier à la fois rigoureux et sans académisme.

La mort n'eut cependant pas le pouvoir de confiner Carver dans le firmament froid des célébrités disparues. Plusieurs années après, l'étoile de l'écrivain continue d'éclairer sans emphase tout un pan de la littérature américaine. Celui qui était devenu un mythe et un modèle pour des régiments d'apprentis prosateurs n'est pas tout à fait mort. Si peu, d'ailleurs, que son œuvre revit actuellement sous des formes diverses. Janvier voit ainsi la parution simultanées de *Neuf histoires et un poème*, dont Robert Altman vient de tirer la matière de son film *Short Cuts* (1), et de *N'en faites pas une histoire*.

Sans fioriture

Deux livres, dont la mise en regard donne de Carver une image émouvante et intense. Le premier regroupe une série de textes déjà parus, ici et là, en français, tous représentatifs de la manière dépouillée dont l'auteur bâtissait ses récits. « Tant d'eau si près de la maison » ou « Les vitamines du bonheur » sont des exemples de la force et presque de la violence que peut revêtir le cours ordinaire des choses, lorsqu'il renaît sous le regard de Carver. Des lieux sans éclats, des gens sans panache deviennent le centre de gravité d'un renversement de l'ordre du monde. Le tout par le biais d'une écriture dépourvue de fioritures.

Le second ouvrage est un inédit composé d'une mosaïque de travaux variés. On y trouve des textes de jeunesse, parmis lesquels le très frappant « Furieuses saisons », première nouvelle publiée de Carver ; un fragment de roman et plusieurs poèmes, des préfaces, des critiques de livres et quelques commentaires sur ses propres œuvres. Alors que *Neuf histoires* constitue un ensemble achevé, visiblement poli, *N'en faites pas une histoire* ressemble à l'atelier où se seraient élaborés ces récits. On croit y entendre la voix chaude de Raymond Carver, ses conseils aux jeunes écrivains, ses colères contre le relâchement d'auteurs qu'il a admirés, sa manière de ne jamais céder au mépris, et sa constante quête de ce que peut ou doit être la littérature.

Cette quête transparaît dans les analyses que donne Carver de l'art de la nouvelle, genre où il excella. Outre quelques commentaires ironiques sur l'attitude des éditeurs, qui pourraient faire réfléchir à l'intérieur de nos frontières, il se livre à trois types d'exercices instructifs. Les réflexions sur ses propres écrits, d'abord, montrent de quelle façon germe et s'élabore une œuvre de l'esprit. Les préfaces et les critiques, ensuite, mettent en évidence le besoin et la jouissance qu'avait Carver à raconter. Sa façon d'évoquer les histoires des autres est un plaisir en soi, y compris pour le lecteur qui n'a pas lu les textes dont il est question.

La recherche du sens

Enfin et surtout, l'auteur esquisse un tableau de ce qui fait la force d'une fiction. C'est la recherche du sens, telle qu'elle transparaît dans *N'en faites pas une histoire*, qui semble avoir guidé l'auteur dans son cheminement littéraire. Il ne s'agit pas d'une théorie, mais de la conviction profonde que, *« dans la fiction qui a du sens, l'action qui se déroule à l'intérieur du récit se transpose dans la vie des gens qui sont à l'extérieur »*. Autrement dit, que la littérature est un acte, ou, si l'on préfère, que *« les mots, lorsqu'ils sont vrais et justes, peuvent avoir autant de force que les actes »*.

Ce qui, bien sûr, n'est pas sans conséquence sur la responsabilité des écrivains et conduit même Carver à faire de la *« bonne »* littérature le vecteur d'une sorte de morale, chose propre à surprendre les lecteurs français. Mais ses convictions rappellent néanmoins que tout ne se vaut pas et confèrent à la littérature un caractère autrement important que celui de distraire, ou de faire « joli ». *« Entrer, sortir, ne pas s'attarder »*, telle est, pour Raymond Carver, la devise du nouvelliste. On est loin des faux livres et des paradis futiles de l'esthétisme gratuit.

Raphaëlle Rérolle

(1) *Short Cuts*, le scénario écrit par Robert Altman et Frank Barhydt, vient aussi de paraître aux Éditions de l'Olivier

Kosztolanyi clown triste

Figure de la Budapest du début du siècle, l'écrivain hongrois avait choisi de rire d'un monde « sombrant dans la bêtise »

LE CERF-VOLANT D'OR
de Dezsö Kosztolanyi.
Traduit du hongrois
et postfacé par Eva Vingiano,
de Pina Martins.
Viviane Hamy, 380 p., 149 F.

DRAME AU VESTIAIRE
de Dezsö Kosztolanyi.
Traduit du hongrois
par Georges Kassaï
et Gilles Bellamy.
Editions In Fine, 192 p., 110 F.

Dezsö Kosztolanyi, on le reconnaît de loin : avec sa mèche de dandy, son sourire de séducteur, il fait le fou dans la Budapest du début du siècle, entre les salles de jeu, les bains turcs, les cafés littéraires et les réunions de la moderniste, progressiste et prestigieuse revue *Nyugat* (« Occident »). Il est la coqueluche des dames, l'ennemi de leurs amants et le maître des jeunes écrivains. Il a l'œil malin et la dent dure. De Flaubert et de Maupassant, qu'il admirait, il avait retenu un souci exacerbé du détail et de l'accessoire ; de Jules Renard, un classicisme d'une vigueur joyeuse ; et de son expérience de la vie, un regard sans illusion sur l'existence humaine qu'il préféra exprimer, plutôt que par le cynisme, avec cet humour à la fois glaçant et triste qui fait sa « patte ».

Petites histoires presque anodines ou, comme le voulait Flaubert, romans faits *« sur rien »* : ce qui obsède Kosztolanyi, ce sont les cas banalement désespérés, les êtres « normaux » au moment même où ils dérapent, au moment où tout bascule et où le désordre vient inopinément semer le trouble dans le confort bien planifié des existences bourgeoises. Comme cette pauvre Alouette, maladroitement laide et démesurément envahissante (1), ou comme la douce Anna, qui assassine soudain ses maîtres à coups de couteau (2). Antal Novak, le héros du *Cerf-volant d'or*, a un destin qui « fait désordre ».

Il suffira d'un dialogue manqué, d'une révolte mal comprise, ou simplement de l'ingratitude humaine, ou encore de ce petit rien qui suffit soudain à ce que tout perde sens, et ce sera la fin d'Antal Novak, irréprochable professeur de physique, tout entier dévoué à l'éducation de sa jeune fille et de ses élèves. Situation tragique et banale comme les aime Kosztolanyi, et à partir desquelles il sait si bien provoquer, d'ordinaire, quelques ricanements acides.

Pourtant, dans ce roman, le ton change. Ce n'est plus le rire qui l'emporte, mais une tristesse profonde. Le maître de la pointe perfide et acerbe, si habile à dénicher les petites médiocrités des hommes, semble submergé par une sorte de compassion à l'égard de son personnage. Pour qui aime Kosztolanyi, *le Cerf-volant d'or* est un roman raté, plein de lourdeurs et de lieux communs, et très desservi par la traduction. C'est peut-être aussi, paradoxalement, l'un de ses livres les plus attachants, précisément parce qu'il révèle, sans habileté, sans art, sans détour, une vision du monde sincèrement noire.

Diaboliquement justes

La « patte » de l'écrivain se montre bien en verve, en revanche, dans le recueil – pourtant très inégal – paru chez In Fine : curieux mélange de nouvelles, scènes de rue, réflexions spontanées, textes courts ou portraits déroutants, achevés en queue de poisson sans que l'on en ait toujours saisi le sens, mais diaboliquement justes dans le croquis qu'ils dressent de la société et des constantes humaines. Kosztolanyi voit tout : il n'y peut rien, il a cette bienveillante méchanceté toute naturelle aux esprits très aiguisés.

« C'est comme ça », déclame à haute voix le quadragénaire presbyte, comme pour se convaincre de voir enfin, contrairement aux blancs-becs, plus loin que le bout de son nez. *« C'est comme ça »*, accepte intérieurement la brave Ilona Bouillie, bonne de son état, et qui, lauréate d'un concours de mots croisés, gagne un séjour inespéré dans un hôtel luxueux où elle finit, à force d'ennui et d'humiliations, par nettoyer les escaliers avec son éternelle semblable, la bonne de l'hôtel. *« C'est comme ça »*, se résignent les clients lorsque le vendeur leur offre des mèches à briquet alors qu'ils réclament un magazine de mode ou une boite d'allumettes quand ils demandent des lames de rasoir : *« Sans doute comprenaient-ils tous qu'au fond le vieux avait raison et que toutes ces choses étaient très relatives. »*

Du haut de sa malice, Kosztolanyi regarde le monde comme des parents qui auraient renoncé à contrarier un enfant décidément incorrigible. Les hommes sont fous, et Kosztolanyi, le clown triste, est expert pour en faire rire, prenant de biais, perfidement, *« cette humanité dite civilisée qui, au lendemain d'une boucherie sans précédent, dépourvue de boussole et d'idéaux, sombre dans la bêtise »*.

Marion Van Renterghem

(1) *Alouette*, éd. Viviane Hamy, 1991.
(2) *Anna la douce*, éd. Viviane Hamy, 1992.

Kafka est arrivé à Tel-Aviv

DOLLY CITY
d'Orly Castel-Bloom.
Traduit de l'hébreu
par Rosie Pinhas-Delpuech,
Actes Sud, 206 p., 100 F.

Dolly City est un de ces livres qui ressemblent aux feux grégeois que les Byzantins décochaient à leurs adversaires. Il dévore les chairs de flammes impossibles à éteindre. A la parution de ce roman – car, en dépit de son écriture fantastique, il s'agit bel et bien d'un roman, en quatre parties, avec un début et une fin –, l'année dernière, la critique israélienne a été comme sonnée par la radicalité et la violence de cette jeune – elle est née en 1960 – femme écrivain. On pourrait s'étonner de voir un éditeur français s'empresser de traduire un auteur aussi novice alors que tant de classiques de la littérature hébraïque contemporaine demeurent ignorés. On pourrait *a priori lui reprocher* d'avoir cédé à un effet de mode en livrant si tôt au public français un talent encore si vert.

La lecture du livre balaie ces objections. Dès les premières pages, *Dolly City* s'impose comme un texte important, comme une entreprise de dérèglement systématique des sens et des valeurs, dont les images acérées et ludiques mettent les nerfs du lecteur à rude épreuve.

Dolly est une jeune femme qui, lors de l'enterrement de son chien, dans un de ces terrains vagues de Tel-Aviv si vite reconquis par le désert, découvre un bébé vagissant dans un sac-poubelle.

Jeu de massacre

L'histoire suit les pérégrinations de cette mère qui sombre, peu à peu, dans des obsessions de plus en plus meurtrières, dans une cité qui se déforme pour devenir la cauchemardesque « Dolly City ». Une ville dont les immeubles ont plusieurs centaines d'étages, qui est sillonnée par des trains de la mort, des avions français hostiles, et dont on tue les habitants aussi facilement que les poupées dans un jeu de massacre. La force du livre réside moins dans son style, délibérément cynique et cruel *(« Chacun était plongé dans ses pensées. On peut décrire les miennes comme des spirales de fils barbelés ou des pelotes d'épines abandonnées »,)* que dans la métamorphose d'une réalité urbaine qui n'atteint l'universel que par la monstruosité : *« Le ciel en plein jour était un énorme bouchon d'avion gris plomb (...). Je ne pouvais que regarder les trains à vapeur disparaître, engloutis dans les tunnels noirs de l'infini, d'autrui, du vaste monde. »*

Car c'est bien à une expérience universalisante que nous sommes conviés tout au long du livre. Bien entendu, la tentation est forte de ne voir dans *Dolly City* qu'un symptôme, qu'un témoignage de l'apathie minimaliste et iconoclaste que cultivent parfois à plaisir les jeunes artistes israéliens. L'horreur que suscite cette mère, titulaire d'un diplôme de médecin de l'université de Katmandou, traçant à coups de scalpel une carte d'Israël sur le dos de son enfant, a même été assimilée par certains à un symbole inversé de l'attachement charnel des sabras pour leur terre... *Dolly City* serait, dès lors, un véritable répertoire en négatif des valeurs de la société israélienne.

L'entrée dans la modernité

Mais la réalité affolante de Tel-Aviv, son attachante laideur et son incohérence de ville levantine et est-européenne à la fois, ne sont qu'un point de départ, un repère. L'œuvre d'inversion porte principalement sur le sentiment de maternité, qui ne se limite pas à une sorte de portrait de Dorian Gray de la mère juive. Le tremplin de l'horreur chirurgicale dans laquelle baigne la narration n'est autre que la maternité « normale », la plus généralement partagée : *« J'ai essayé de toutes mes forces de calmer cet instinct qui me poussait à m'occuper de l'enfant, j'ai tenté de me distraire avec un simple lavement, mais en vain. »* C'est cet instinct qui pousse Dolly au dépeçage maniaque que subit « Fils » – cet enfant qui n'a pas plus de nom qu'un chat ou que le poisson rouge découpé en lanières, dans les premières pages, en guise de sacrifice néo-cananéen.

Livre choquant, livre qui marque formellement l'entrée de la littérature hébraïque dans la modernité la plus extrême, *Dolly City* s'inscrit cependant dans une tradition, celle des utopies négatives, celle des grandes topographies d'un monde qui a perdu le sens positif de la révélation, d'un univers vidé de la présence divine et où ne luit nulle promesse de rédemption (la maternité étant une allégorie commode de l'avenir). Un monde, en somme, assez proche de celui des écrivains « juifs non-juifs » de la première moitié du XX[e] siècle. La boucle est bouclée. Kafka est enfin arrivé à Tel-Aviv.

Nicolas Weill

LE FEUILLETON

Pierre Lepape

Heureux les corrompus

L'HOMME ROMPU
de Tahar Ben Jelloun.
Ed. du Seuil, 226 p., 95 F.

IL arrivait à Paul Valéry de se tromper : quand il affirmait que les civilisations sont mortelles, par exemple. Elles sont, en fait, interminables ; elles survivent à toutes les catastrophes, aux bouleversements politiques, aux dominations extérieures, aux conversions religieuses. Il advient que, sous les coups de boutoir de l'Histoire, elles tombent en léthargie, pendant des siècles parfois, mais c'est pour couver comme braise sous la cendre, pour incorporer à leur manière propre les valeurs du vainqueur et préparer leur résurgence. Braudel disait qu'elles repoussaient comme du chiendent.

Sans qu'on puisse mesurer la part de l'accident et celle de la détermination consciente dans le tracé de sa trajectoire littéraire, Tahar Ben Jelloun s'est attelé à une entreprise singulière : une relecture latine de la civilisation islamique. Qu'il s'agisse du joli petit livre très cicéronien qu'il vient de consacrer à l'amitié (1) ou de ce grand roman aux mille harmoniques subtiles tressées autour du thème de la corruption, on ne peut manquer d'être frappé par l'intensité de ce fonds romain qui remonte à la surface du tableau et lui donne cette tonalité particulière, cette lumière unique : celle, pour nous, d'un contre-exotisme. Les personnages de *l'Homme rompu* peuvent bien s'appeler Mourad, Haj Hamid, Najia, Hlima ou Karima ; on peut s'y disputer sur les vertus et sur les crimes de Saddam Hussein ; on peut même y décrire avec une redoutable précision les rouages de la subornation administrative qui détruit l'Etat marocain : il s'agit d'une histoire exemplaire comme auraient pu en raconter Pétrone ou Boccace, celle d'un citoyen aux prises avec la perversion des règles de la Cité et qui joue son âme.

TAHAR BEN JELLOUN ne manque pas d'exploiter l'espace de liberté que lui offre ce jeu entre deux territoires romanesques. En premier lieu, son roman échappe à toutes les pesanteurs de l'analyse sociologique et de la dénonciation politique, sans que pour autant elles soient absentes du propos. La corruption, sans cesser d'être une maladie sociale qui pourrit jusqu'aux relations les plus intimes – celles de l'amitié, de la famille, du couple, du regard que l'on pose sur soi-même, – prend la figure impénétrable du destin, de la fatalité, d'un dieu à la fois familier et terrible qui n'offre pas le choix de croire en lui ou de s'en détourner. C'est une force aveugle, une donnée immédiate de la conscience, une culture si profondément accrochée aux esprits qu'elle est devenue une nature, un *fatum* : aussi incontestable que la souffrance, que le vieillissement et que la mort.

Il y a une folie d'orgueil à vouloir se révolter contre elle. Et l'orgueil est plus dément encore lorsqu'il siège dans l'existence d'un homme modeste, d'un petit fonctionnaire, d'un chef de bureau au ministère de l'équipement, pourvu d'un salaire minable, d'une épouse acariâtre, exigeante et frustrée, d'une famille qu'il peut à peine nourrir. Mais Mourad résiste ; moins par vertu, moins par obéissance à de vieilles règles morales dont chacun lui répète l'obsolescence, moins par crainte de se faire prendre qu'en raison de son insignifiance même. Etre le petit grain de sable dans l'immense machine à soudoyer, même si cela ne sert à rien, à peine à retarder, de quelques heures ou de quelques jours, la conclusion d'un marché vicieux, c'est encore être quelqu'un, avoir une ombre d'existence – piétinée, humiliée, moquée, insultée, mais jouissant encore de n'être pas fondue dans la souillure générale.

Jusqu'au jour où Mourad cède enfin, où il consent à rejoindre le troupeau et à toucher les dividendes de son ralliement à la norme. Le romancier trouve de très belles images, limpides, lumineuses, paisibles, pour dire le bonheur de cette intégration au sein de la tribu. Que la tribu n'existe que dans la dépravation, l'altération des règles morales, la tare et la putréfaction importe peu alors. Seule existe la joie, très pure malgré les apparences, d'avoir enfin rompu sa solitude, de coïncider avec ce qui nous entoure, de respirer le même air, fût-il pollué, de parler le langage des autres plutôt que de remâcher son soliloque. Il y a dans ces pages sur l'abandon au bonheur social trop de nostalgie et trop de regret pour qu'on ne puisse y lire la marque d'une blessure jamais refermée, l'amertume d'une réconciliation à jamais interdite. Celle de l'écrivain, toujours condamné à la marge ? Celle de l'exilé ? Celle de l'homme écartelé entre deux cultures ?

La paix dont jouit Mourad est d'ailleurs de courte durée, un accroc dans la marche du temps, juste assez grand pour lui faire sentir l'importance de ce qu'il vient de gagner et l'immensité de ce qu'il va perdre. Le destin n'offre pas ses faveurs à ceux qui l'ont combattu sans leur faire payer, au prix fort, leur révolte passée. La corruption est pour Mourad une terre étrangère. Il ne suffit pas de franchir la frontière et d'adopter le costume local pour faire partie du pays. Abandonnant son identité d'homme incorruptible, le chef de bureau n'en trouve pas d'autre : corrompu, il est aussi rompu ; toute sa vie est à reconstruire, avec des mots et des gestes qu'il ne connaît pas, des êtres qu'il a trop ignorés pour qu'ils ne lui demeurent pas longtemps étrangers, des sentiments trop longtemps refoulés pour qu'ils ne sortent pas biaisés, déformés, méconnaissables de l'ombre profonde où ils ont séjourné. Mourad, avec son ancienne peau d'homme faible, scrupuleux, craintif et raide, plonge dans la terreur de l'inconnu et s'y brise.

Ici s'arrête le roman latin aux couleurs coraniques, la fable morale et politique nourrie de notes intimes et graves. Ici s'arrête la prose transparente, finement irisée, rigoureusement pesée et ordonnée, la phrase ramassée sur elle-même et soigneusement boulonnée à la suivante, pleine, calme, lente et intense. Quand Mourad se rompt – comme quand le garçon de *l'Enfant de sable* devenait femme, – c'est l'autre moitié du temps qui règne, les lois de la nuit qui imposent leur logique et leur langage. Voilà qu'apparaissent des êtres étranges aux conduites confuses comme Nadia, l'étudiante borgne, ou comme ces brutes dont on ne sait s'ils appartiennent à la police, au banditisme ou encore à ces banques interlopes qui font le lien entre la règle et sa transgression. La raison ne disparaît pas totalement, pas plus que ne succombe entièrement le discours qui ordonne le monde ; simplement, l'un et l'autre paraissent usés jusqu'à la trame, fatigués, troués, aussi inutiles qu'à un pêcheur un filet aux mailles trop larges.

Plus question d'Etre ici, ou de Néant – le livre de Sartre joue, dans *l'Homme rompu*, un rôle d'intercesseur, – plus de ces catégories abstraites et rassurantes. Tout se mêle et s'emmêle, le fantastique et le trivial, le corps et l'esprit, la veille et le sommeil, la lucidité et la folie, le désir de vivre et celui de mourir. Les dictionnaires copulent avec des machines à écrire pour composer des poèmes, les images de la ville se confondent avec de vieux morceaux de films, la circulation de l'argent sale dans les circuits économiques trouve sa correspondance dans celle du sang pourri qui flétrit les corps, les gonfle de graisses malades ou de protubérances monstrueuses. Les temps et les modes de la conjugaison épousent eux-mêmes cette stupeur, le conditionnel se meut en indicatif, le futur en présent, l'optatif en impératif.

Mais alors qu'il perd pied, qu'il cherche dans la panique et dans le désespoir à rassembler les morceaux de cette pauvre vie faillie qui fut la sienne – celle de l'incorruptible ou celle du corrompu, peu importe, – Mourad nous est plus proche que jamais. La belle machinerie littéraire de la première partie nous éblouissait de sa perfection huilée, de sa rigueur analytique, de sa justesse dans la composition d'un type moral et psychologique construit sur des oppositions simples : l'individu et le groupe, le citoyen et la société, la loi écrite et la loi vécue, l'acceptation et la révolte, la communauté et l'exil. La seconde partie nous arrache à ces jeux solaires d'ombre et de lumière et nous entraîne dans la sarabande des enfants de la nuit.

Comme si elle réveillait en nous des échos plus anciens et plus lointains encore, venus d'une Méditerranée plus vieille, antérieure à Mahomet, antérieure à Constantin et à César, antérieure à Homère, peut-être : les paroles chuchotées que des bergers nomades, perdus dans un désert oriental, adressaient à un ciel clair et vide pour savoir, déjà, pourquoi l'histoire était si laide, les désirs si vifs et si capricieuse l'aiguille de la boussole indiquant le bien et le mal, la récompense et le châtiment.

(1) *La Soudure fraternelle* est une manière, aussi, pour Tahar Ben Jelloun de faire le recensement d'une tribu : celle qu'on se constitue plutôt que celle que la naissance nous donne (Arléa, 128 p., 85 F).

LA VIE DU LANGAGE

par Denis Slakta

Léon, Mao et le stéréotype

EN France, ce que Léon Bloy appelle *« la langue des lieux communs »* et les stéréotypes (ou *« associations »*) (1) les plus absurdes sont mieux protégés que la langue même, bien que les Français prétendent le contraire. Rien de plus simple à illustrer : récemment, *best of* a failli l'emporter sur *compilation* pour désigner un choix de tubes à la mode. Pour favoriser la vente, il fallut achever au plus vite d'« américaniser » le vieux mot français déjà malmené. Ce qui fut fait en un clin d'œil et deux mouvements : pour réduire, on s'arrête à *pil* ; on ajoute alors l'apostrophe requise ; et va pour « compil' ». Pas de quoi fouetter un chat.

Si l'on examine maintenant une petite *« compil' »* des lieux communs que Léon Bloy, *« pamphlétaire de bonne volonté »*, entreprit au début du siècle de soumettre à l'exégèse (2), c'est à dire d'expliquer, gageons que l'indignation et les protestations ne vont pas tarder : les affaires sont les affaires (*« L'ombilic des lieux communs »*) ; on ne peut pas tout avoir (*« Quelle infornune ! »*) ; tout le monde ne peut pas être riche ; toutes les opinions sont respectables : il ne faut pas être plus catholique que le pape ; la plus belle fille du monde ne peut donner que ce qu'elle a ; en tout bien tout honneur ; être en bonne fortune (ne se dit pas pour les femmes) : je ne suis pas né d'hier (réservé *« aux idiots de naissance »*) ; être comme il faut (*« Règle sans exception »*) ; avoir un cœur d'or (*« C'est le privilège inestimable du bourgeois »*).

Il arrive aussi, disait Voltaire, que les mots tiennent lieu d'opinion, ce qui n'arrange rien. En effet, des mots vénérables, tel *honneur*, cité par Bloy, sont capables de s'associer avec n'importe qui ou n'importe quoi, le plus souvent pour le pire. Avec *homme*, tout va pour le mieux : *« d'honneur »* assure le grand éloge. Moins aimable avec les *dames*, les *filles* et les *garçons*, le complément ne désigne plus qu'un titre désuet ou la participation à une cérémonie anodine ; sauf présence d'un curé évidemment. Du côté des non-animés, le petit monstre continue ses tours : il confère dignité à la *parole* (*parole d'honneur* vaut *parole d'homme*), aussi bien qu'à une *dette*, une *affaire*, un *point*. Sans compter que Bloy nous épargne l'*escalier*, la *cour*, la *place*, le *tour* ; et le *bras* et le *vin*. La comédie s'achève quand le complément, épuisé, entre enfin dans la *légion*, après un dernier vagabondage au *champ* – d'où l'on revient soldat inconnu ou fantassin de bronze. L'*Honneur* se console avec la *Patrie* : ils ont toujours beaucoup d'enfants.

ON comprend que, devant des *« lieux »* aussi *« grandioses »*, Léon Bloy parfois recule. *« Il me semble*, disait-il, *que je remue les plus redoutables engins d'explosion. »* Métaphore *« baroque »* d'un pamphlétaire *« excessif »*, diront les manuels de littérature destinés aux établissements privés récemment sinistrés. Est-ce si sûr ?

Curieusement, c'est un Chinois – bon timonier, dit la légende – qui dénonça, il y a un demi-siècle, *« les huit crimes »* imputables au *« style stéréotypé »* (3). Considérons un instant le troisième crime, celui qui a pour effet d'*« assommer les masses »*, au figuré, on l'a compris. Il s'énonce clairement et se conçoit de même : *« Tirer au hasard, sans tenir compte de l'objectif. »* Un dicton suit, plus riant : pourquoi s'acharner *« à jouer du luth devant un buffle »* ? Une métaphore bien filée convoque alors un autre animal, familier à tous : *« Le pire, c'est que le style stéréotypé du parti a tout du cri du corbeau et n'en persiste pas moins à assommer les masses populaires avec ses croassements. »* L'évidence peut enfin s'épanouir, dans sa *« fraîcheur »* :



SERGUEI

« En décochant une flèche, il faut viser la cible. » Bien vu.

MAIS faut-il vraiment combattre tous les stéréotypes ? Pour la défense. Ruth Amossy (4) cite, non sans complaisance, quelques *« psychologues sociaux américains »* : *« La tendance à voir dans tout schème social entériné un stéréotype nocif conduit, en fin de compte, à condamner en bloc l'opinion publique »* ; et, partant, la démocratie. Juste ciel ! Quels sont donc les arguments ? Les stéréotypes seraient *« indispensables à la vie communautaire »*, ayant pour objectif la solidarité et la cohésion du groupe. Pour être bon Américain, bon musulman, ou bon Français, faut-il devenir idiot et/ou criminel ?

D'autre charmes supposés sont plus inquiétants encore. *« Les systèmes de stéréotypes*, écrit Walter Lippmann, *constituent un tableau bien ordonné du monde (...). Là, nous nous sentons chez nous (...). Là, nous trouvons le charme du familier, du normal... »* On connaît la suite : là, nous éprouvons la supériorité de *« notre »* civilisation, de *« notre »* religion, de *« notre »* race, de *« notre »* langue – d'où se justifie, en même temps que la ségrégation, l'exclusion ou la *« purification »*, *« notre »* mission civilisatrice. Jules Ferry, cité dans un livre passionnant dont le succès n'est pas garanti (5), proclamait sans rire : *« Les races supérieures ont un droit vis-à-vis des races inférieures. »* Et aussitôt se dresse une cohorte de mots bas, qui vont longtemps tenir lieu d'opinions respectables : *primitif*, *sauvage*, *barbare*, *cannibale*, *arriéré*, etc. De sorte que *« la barbarie des indigènes »* et *« le génie colonisateur de la France »* deviendront très vite des syntagmes stéréotypés, répétés à satiété.

Et il était entendu, comme le proclamait aussi une carte postale, que la race blanche *« est la plus parfaite des races humaines »*, ce que prouvent à l'évidence *« la tête ovale »*, *« la bouche peu fendue »*, *« les lèvres peu épaisses »* ; tandis que le vocabulaire choisi pour décrire les autres races joue, comme on va voir, d'une péjoration latente. La race jaune a le visage *« plat »* et le nez *« aplati »* ; la race rouge a le front *« très fuyant »* et les yeux *« enfoncés »*. La comparaison sonne donc la déroute des Rouges et des Jaunes : *plat*, *aplati*, *fuyant*, *enfoncé* ! Quant aux Noirs, qui ont, naturellement, *« la peau très noire »*, on leur réserve – pour le nez d'abord – *« écrasé »*. Y'a bon stéréotypes !

Dira-t-on maintenant, sans autre forme de procès, que le stéréotype, *« comme les autres concepts (...), est un système de sélection, de cognition et d'organisation..., un trait de la pensée humaine »* (T. E. Perkins, cité par Ruth Amossy) ? *« Repenser les stéréotypes »* – c'est le titre modeste du livre de Perkins – reviendrait donc à mettre dans le même sac *concepts*, *stéréotypes* et *préjugés* ; la différence essentielle étant que les stéréotypes (et les préjugés) sont plus *« résistants »* ou *« rigides »* que les concepts. Mais tous prétendent organiser le monde et la manière de le penser. En effet.

Seulement, on rougirait d'y insister, il n'est pas absolument certain que toutes les façons de penser le monde, de l'organiser et de *« le parler »* soient équivalentes. Que l'on se souvienne d'un certain *« cadi »* évoqué par Voltaire. Ce cadi rêvait de faire *« empaler »* un malheureux qui s'élevait contre quelques préjugés dont celui-ci : *« Que Mahomet ou quelqu'un d'autre a fait un voyage dans le ciel. »* C'est que ledit cadi voulait *« commander à des sots »*, croyant que *« les sots obéissent mieux que les autres »*.

IL paraît que certains psychologues américains ignorent Voltaire ; sans parler du reste. Dans un article du *Dictionnaire philosophique*, Voltaire définit le préjugé comme *« une opinion sans jugement »* ; mais tous les exemples montrent qu'il vise d'abord les croyances. Si bien que la définition pourrait devenir : le préjugé est une croyance sans jugement, comme le stéréotype est une opinion sans jugement. Ce qui explique que stéréotype et préjugé fassent souvent bon ménage.

On pourra donc terminer aujourd'hui avec Voltaire ; ce qui permettra, en outre, de ne pas contredire absolument les psychologues américains, qu'il serait peut-être dangereux d'offenser : *« Il y a de très bons préjugés »* – et de très bons stéréotypes, – *« ce sont ceux que le jugement ratifie quand on raisonne »*.

Il n'est pas impossible, dès lors, que la sémiologie, la sémantique et la philosophie du langage aient encore quelque chose à nous apprendre. Nous verrons.

1) Voir la chronique « la Vie du langage » dans « le Monde des livres » du 5 novembre 1993 (« La course du stéréotype »).

2) Léon Bloy : *Exégèse des lieux communs* (1901), 10/18.

3) Mao Zedong : *Œuvres choisies*, tome III : « Contre le style stéréotypé dans le parti » (8 février 1942), Editions en langues étrangères, Pékin.

4) Ruth Amossy : *les Idées reçues. Sémiologie du stéréotype*, Nathan, 1991.

5) *Images et Colonies (1880-1962). Iconographie et propagande coloniale*, sous la direction de Nicolas Bancel, Pascal Blanchard, Laurent Gervereau (avec une équipe de jeunes historiens), BDIC-ACHAC, diffusion La Découverte-SODIS, 304 p., 285 F.